

REVUE DE LA RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL

INNOVATION ET PRATIQUES INNOVANTES ?

n°137
12/2012

Numéro coordonné par Jenny Antoine et Dominique Dépinoy-Brunel

Auteurs

Françoise Cros - Catherine Tourrilhes - Jean René Loubat -
Ana Paula Vieira Fraga Levivier - Bertrand Bergier - Alain Bihan-Poudec -
Fouzia Seddaoui - Luc Heid - Marie Rozé - Paula Goncalves



La revue de la recherche en travail social

La restructuration profonde des formations et diplômes de l'encadrement dans les professions sociales (CAFDES - DEIS - CAFERUIS), leur articulation avec le cursus LMD, la prise en compte des questions d'organisation à partir des nouvelles politiques publiques, la régionalisation et la généralisation de la VAE, marquent une évolution qui redéfinit sur le long terme le contexte et la nature des interventions sociales, les pratiques des acteurs et le sens des politiques publiques en matière d'aide et d'action sociales.

Si la recherche en travail social existe et produit des connaissances sur le champ et à sa périphérie, il lui reste à devenir un élément incorporé à la culture des professionnels. L'approche scientifique des questions du travail social par des chercheurs et praticiens chercheurs, permet de rendre compte de la complexité inhérente aux pratiques sans en réduire les composantes, sans instrumentaliser les manières de faire, sans effacer le sujet.

La revue **forum** se donne pour objectif de diffuser et valoriser les travaux de recherche et d'études, toutes disciplines confondues, issus des étudiants et professionnels en formation supérieure, des doctorants et docteurs, de tous lieux de formation (universités, grandes écoles) de toute nationalité. Le fondement de ces recherches est de problématiser les rapports particuliers dans le champ du travail social entre la réflexion et l'action, interroger le sens des pratiques et la place du sujet, montrer les articulations complexes et mouvantes avec le politique, appréhender les transformations sociales et leurs incidences sur le champ, repérer les enjeux pour la professionnalisation et la formation.

Alain Roquejoffre, Rédacteur en Chef

Directeur de la publication : Pierre Gauthier, Président de l'UNAFORIS
Rédacteur en chef : Alain Roquejoffre
Secrétariat de rédaction : Louise Nirin
Gestion des abonnements et vente au numéro : Carine Gradel

forum
La revue publiée par l'UNAFORIS
8, RUE MAYRAN • 75009 PARIS
TÉL. : 01.53.34.14.74 • FAX. : 01.53.34.14.77 • forum@unaforis.eu • www.unaforis.eu
numéro ISSN : 0988.6486
impression : Présence graphique (Monts, 37)

INNOVATION ET PRATIQUES INNOVANTES ?

INNOVATION ET PRATIQUES INNOVANTES ?

Numéro coordonné par Dominique Dépinoy-Brunel et Jenny Antoine

Innovation et pratiques innovantes ?

Ces derniers mois, le terme innovation apparaît en titre de congrès, de séminaires ou d'articles de presse du secteur du travail social dans un mouvement de banalisation. C'est pourquoi nous avons voulu ouvrir ces pages aux différents auteurs afin d'interroger les représentations et les intentions en œuvre.

L'innovation est en marketing gage de création, d'adaptation, de nouveauté à priori meilleure que l'ancien. La tyrannie du jeunisme d'une part, et d'autre part l'obligation de progrès dans notre société ont-t-elles comme écho la sur-valorisation de l'innovation ? Dans un contexte de restriction budgétaire et de réduction des postes, l'appel à l'innovation cherche t-elle à remédier aux effets d'une rationalisation accrue de type production industrielle ? L'innovation cache-t-elle une adaptation forcée des institutions et des individus à des mutations et des évolutions qui les dépassent.

De quelle innovation parle-t-on ? Les auteurs de ce numéro nous proposent différentes réponses.

Françoise Cros ouvre la revue en nous proposant une délimitation du terme innovation. Puis elle nous amène à différencier les formes que peut prendre l'innovation. Ce panorama pose les fondations d'une réflexion plus large qui offre de nombreuses perspectives dans différents champs.

Catherine Tourrilhes précise que ce terme employé en action sociale renvoie à un système de valeurs qui sous-tend égalité, justice sociale, autonomie, émancipation. L'auteure prend ici le parti d'une innovation qui fait résistance à l'ordre établi, une mise en conflictualité entre le système et l'expérience des individus. L'innovation peut, alors, être entendue comme une marge de manœuvre.

Jean René Loubat inscrit historiquement le terme d'innovation et soutient que l'usage de ce terme dans le secteur social et médico-social actualise celui-ci dans un incontournable du changement vers une interprétation et une adaptation des pratiques aux textes réglementaires, et aux règles socio-économiques de production. Cependant, il invite à penser l'innovation dans notre secteur comme une façon de maintenir l'engagement des valeurs humanistes.

L'innovation dans le secteur social serait-elle alors spécifique dans ses finalités et dans ses mises en pratique ? Comme l'indique Norbert Alter (2001), c'est la nécessaire autonomie de l'acteur et une souplesse organisationnelle qui permet la créativité. Les projets innovants s'épanouissent alors grâce à la marge de liberté gagnée ou laissée aux acteurs comme nous le proposent différents contributeurs.

Anne Paula Vieira Fraga Levivier pose les contours d'un projet réalisé avec

des adolescents et des jeunes adultes où la pratique professionnelle met en œuvre une recherche en action dont les finalités rejoignent celles développées par Catherine Tourrilhes. Cette expérience éclaire la capacité d'agir des acteurs de terrain.

Dans le cadre d'une recherche auprès de personnes en grande précarité, Bertrand Bergier et Alain Bihan Poudec démontrent qu'une approche par l'écoute ouverte aux attitudes et émotions de l'autre peut être source d'innovation par les personnes interviewées elles-mêmes. L'aide à une réflexivité et une déconstruction-reconstruction identitaire en est le principal moteur.

Fouzia Seddaoui relate les résultats et la démarche de recherche qu'elle a effectuée auprès d'une équipe Socio éducative dans l'accueil d'urgence d'adolescentes. L'accompagnement pluriel d'une équipe, loin d'être source de tension, permet d'offrir à chaque jeune une possibilité de rencontre et de dessiner en commun des formes de pratiques innovantes, telles décrites par Françoise Cros (2001, 2007).

Luc Heid explique que l'usage des contes peut être un des éléments reconstruisant une identité fragilisée par la maladie. Le conte propose un interstice qui favorise une nouvelle forme de communication entre soignants et soignés, il les décale de leurs « costumes » habituels en leur proposant de partager une nouvelle expérience.

De même, Marie Rozé lance un pont entre l'humour et l'innovation qui permet aux assistant(e)s de service social d'aborder autrement les problèmes de personnes et d'environnement. L'humour crée une « respiration » qui offre aux différents acteurs d'autres possibles communicationnels et relationnels en gardant les valeurs professionnelles.

Enfin, Paula Goncalves montre que l'utilisation du web social par différents acteurs de la formation de travailleurs sociaux repose sur une nouvelle modalité qui ne fait pas rupture. Au contraire cet outil fait continuité entre formation à distance et formation en présentiel. L'auteure illustre la nécessité de contrôler l'outil pour en garder la maîtrise dans une dynamique d'apprendre à apprendre.

Ce numéro riche en contributions est une avancée réflexive notoire en la matière. Il apporte un éclairage spécifique d'innovations mises en œuvre dans le secteur de l'action sociale et médico sociale, et à ce titre, est source d'avenir.

Dominique Dépinoy-Brunel, sociologue, responsable de formation et formatrice en instituts de formations en travail social. Membre du C.A. d'AFFUTS.
dominique.depinoy@yahoo.fr

Jenny Antoine, psychologue et sociologue. Responsable du centre d'activités ingénierie-expertise-recherche de l'Institut Saint-Simon-ARSEAA.
jennyantoine@orange.fr

Auteurs

Bertrand Bergier
Professeur à l'Université Catholique de l'Ouest à Angers, Professeur associé à l'université de Sherbrooke, directeur de recherche à l'université de Nantes.
Courriel : bertrand.bergier@uco.fr

Alain Bihan-Poudec
Doctorant à l'université de Sherbrooke, membre du Centre de recherche sur l'intervention éducative et socio-éducative (CRIÉSÉ).
Courriel : Alain.bihan-poudec@uco.fr

Françoise Cros
Professeur émérite au Centre de Recherche sur la Formation (CRF) au Conservatoire national des arts et métiers de Paris. Auteur de nombreux ouvrages, elle a dernièrement publié : *L'agir innovationel, entre créativité et formation*, chez De Boeck, 2207, et *Innovation scolaire, au risque de son évaluation*, chez L'Harmattan, 2004.
Courriel : Cros.francoise@wanadoo.fr

Paula Goncalves
Impliquée depuis 7 ans tant sur le plan théorique que pratique, dans la conduite de projets et de développement e-learning, en IRTS. Issue des Sciences de l'Education et titulaire d'un MASTER 2 en Ingénierie de la e-formation, elle est actuellement responsable pédagogique des filières AVS - AMP.
Courriel : goncalvespaula@laposte.net

Luc Heid
Formateur par le conte et administrateur d'un IRTS.
Site : www.regard-du-conte.com
Courriel : regard-du-conte@orange.fr

Anna Paula Vieira Fraga Levivier
Psychologue clinicienne, psychanalyste, docteur en psychopathologie fondamentale et psychanalyse (Université de Paris 7), formatrice à l'Institut Régional du Travail Social - Champagne-Ardenne et à l'Institut d'Enseignement et de Recherches sur les Maladies Additives (IREMA-Paris), membre du comité de lecture de la revue *Le Sociographe*, psychologue à Institut Médico-Educatif (IME) L'Eoline et son Service de Soins à Domicile (Ssad Mistral Gagnant) et au Service d'Education Spécialisée à Domicile (Sesad Galilée) de l'IME La Sitelle, qui appartiennent à l'Association des Papillons Blancs de Reims.
Courriel : ap.levivier@gmail.com

Jean René Loubat
Psychosociologue-Consultant, formation-conseil en Ressources Humaines, Docteur en Sciences humaines, il est auteur de nombreux ouvrages dont tout récemment *Motiver les équipes en travail social*, avec François Charleux, ESF, 2012.
Courriel : jean-reneloubat@wanadoo.fr
Site : www.jeanreneloubat.fr

Marie Rozé
Assistante Sociale. Elle présente cet article qui poursuit sa réflexion après son mémoire de fin d'études DEASS sur l'humour.
Courriel : rozemarie@ymail.com

Fouzia Seddaoui
Educatrice spécialisée diplômée d'Etat, Docteure en Sciences de l'Education et Chercheure associée à l'Unité Mixte de Recherche Education, Formation, Travail, Savoirs (UMR EFTS) à l'Université de Toulouse 2. Elle intervient également dans les formations d'éducateur spécialisé et d'éducateur à la protection judiciaire de la jeunesse.
Courriel : fouzia.seddaoui@univ-tlse2.fr

Catherine Tourrilhes
Sociologue, Responsable de formation et de recherche IRTS Champagne-Ardenne, membre du laboratoire de recherche CIREL-Profeor Université Lille 3, du comité de rédaction de la revue *Le Sociographe* et du comité scientifique de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale.
Courriels : catherine.tourrilhes@orange.fr - catherine.tourrilhes@irts-ca.fr

L'innovation : mythe, enfer (mement) ou ouverture ?

Françoise Cros, Professeur émérite au Centre de Recherche sur la Formation (CRF) au Conservatoire national des arts et métiers de Paris.

Résumé : Cette contribution propose de réfléchir sur l'innovation, notamment sur ce que ce concept peut évoquer. Elle aborde les usages sociaux qui en sont faits, dans des stratégies politiques et institutionnelles diverses. Ce terme reflète lui-même des catégories d'innovations différentes comme l'innovation technologique, l'innovation technique ou l'innovation sociale. Il semble que l'innovation dans le champ du travail social relève plus de la dernière acception. Toutefois, il est possible de dégager cinq dimensions communes à l'innovation quel qu'en soit le domaine et donc de cerner ce qui relève ou non de l'innovation. C'est alors que l'on peut s'interroger sur le rôle joué par les représentations contemporaines du temps et de l'espace face à l'innovation d'où l'idée du progrès social a été plus ou moins abandonnée.

Introduction

L'innovation à l'heure actuelle est parée des plus beaux atours de la vie sociale contemporaine. Elle est souvent accompagnée par des termes caractéristiques du langage de mouvement, souvent mutualisé, comme : collaboration, co-construction, inventivité, ouverture, créativité, réseaux sociaux (y compris avec les technologies comme Facebook ou Tweeter), originalité, avenir, paradis, jeunesse, aventure, imprévisibilité, mobilité, flexibilité, savoirs nouveaux, vitesse, raccourci, surgissement, capacité collective, coopération, relation, interdépendance, collégialité, communauté de savoirs et de pratiques, gestion de la connaissance, et nous pourrions ainsi continuer la liste. Ces mots définissent un univers de pensée et un univers de comportements portés par deux tendances caractérisant l'ensemble des sociétés occidentales, celle de la gestion du temps/espace et celle des rapports sociaux collectifs sous-tendus par des valeurs.

En effet, le terme innovation est souvent utilisé, dans des lieux où, pourtant, il semblerait le moins adéquat : l'innovation en prison, l'innovation en politique, l'innovation de service, l'innovation à l'école, l'innovation en éducation, etc. Il sert d'élan rédempteur et porteur d'un futur meilleur, engageant celui qui le dit ou celui à qui le locuteur s'adresse parfois dans le leurre et l'illusion du progrès. Il est intéressant de souligner que l'idée de progrès comporte une idée de perfectibilité, terme inventé par Rousseau dans l'*Emile*, précisant que l'être humain s'inscrit indubitablement dans une trajectoire positive. Nous retrouvons exactement la même chose chez Condorcet dans une position d'optimisme progressiste où le progrès engendré par la technologie induit un progrès social lui-même engendrant *de facto* un progrès moral.

Toutefois, l'innovation a l'avantage et la légitimité de pouvoir être sollicitée aussi bien dans le monde politique, économique, scientifique que social. Or ce dont souffrent actuellement nos sociétés, c'est le manque de liens entre ces sphères. Et l'innovation, comme par magie, voudrait réconcilier ces mondes, lier cette parcellisation des événements qui fait passer, avec la même indifférence, d'un fait divers bénin à une catastrophe entraînant la mort de centaines d'hommes et de femmes, dans l'espoir de dégager des éléments d'articulation, par une sorte d'utopie qui dédouanerait celui qui pense qu'un meilleur des mondes pourrait advenir. L'innovation est souvent représentée comme en devenir et lorsqu'elle advient elle se trouve souvent rabaissée à une stratégie, à un processus technique ou social. L'effet lifting social perd alors de sa vigueur. L'innovation ainsi développe actuellement la croyance en la réalisation de bienfaits.

Mais les mots et leur usage sont une arme fantastique pour la politique. Epictète dans son *Encheiridon* ne disait-il pas que ce ne sont pas les actions qui ébranlent les hommes, mais ce que l'on dit à propos de ces actions ?

Cette contribution aborde le « phénomène » innovation selon quatre approches permettant de comprendre le succès et peut-être l'équivocité de son évocation :

- Tout d'abord par le concept lui, ce qu'il

représente, ses évolutions et l'accélération de son emploi ;
- Ensuite le fait qu'il existe différents types d'innovation et ces types donnent à l'innovation une coloration propre par rapport aux enjeux sociétaux ;
- Mais au juste, qu'est-ce que l'innovation ? Cette notion semble difficile à définir et, prendre ses éléments constitutifs peut permettre d'en comprendre la portée ;
- Enfin, l'innovation est consubstantielle à des catégories de compréhension du temps et de l'espace.

Un nomadisme conceptuel

Chaque mot possède une histoire qui en montre à la fois l'émergence et l'impact sur les représentations sociales. Par exemple, le mot révolution a changé totalement de sens au moment de la révolution française pour en garder ce côté subversion sociale. Jusque-là ce terme signifiait un tour sur soi-même. Depuis parler de révolution suppose la révolte d'un peuple.

En effet, les mots qui durent ne constituent pas un indice suffisant de la stabilité des réalités car les mots épousent les méandres des évolutions sociétales et un même mot peut acquérir au cours des années des sens totalement différents voire contradictoires. Quand un mot est affecté d'une large polysémie, il finit par désigner non plus un objet précis mais l'esprit d'une époque. Le mot innovation n'échappe pas à cette tendance.

Par un glissement sémantique, le mot innovation est passé du rejet et de sa diabolisation par les hommes jusqu'au 19ème siècle, à un mot flatteur pour nos contemporains. En effet, par des glissements sémantiques successifs, l'innovation est devenue un concentré d'une multitude de significations. Le mot se définit surtout par les usages sociaux, usages remplis d'intentions d'influence sur autrui. Nietzsche disait que : « Tous les concepts dans lesquels se résume sémiotiquement l'ensemble d'un processus, échappent à la définition : n'est définissable que ce qui n'a pas d'histoire ». Et nous retrouvons là les concepts des sciences « dures », concepts anhistoriques.

L'innovation se situe donc dans une sémantique de concepts de mouvement de la modernité et, comme telle, elle est de plus en plus sollicitée dans le langage managérial et dans les rapports entre les humains. Schultz écrivait en 1844 : « L'émergence de termes nouveaux dans le langage, leur emploi de plus en plus fréquent et la modification de sens que leur imprime l'opinion dominante, en un mot ce qu'il convient de désigner comme étant le langage à la mode, est un indice sur l'horloge du temps que ne doit négliger aucun de ceux qui cherchent à tirer des conclusions sur des changements de contenus de l'existence à partir de phénomènes en apparence infimes ».

L'innovation est devenue de ce fait un concept politique. Koselleck (1980, p. 291) ajoute : « L'attente que placent des concepts politiques dans le temps est en proportion inverse de l'expérience qui leur manque. Il s'agit là de concepts temporels de compensation »…. « Les concepts politiques et sociaux deviennent des instruments de commande de l'orientation du mouvement historique… ils ne sont pas simplement des indices mais tout autant des facteurs de tous ces changements : processus d'idéologisation…. Plus les concepts sont généraux, plus nombreux sont les partis qui peuvent en faire usage. Ils deviennent alors des slogans ». Ainsi naît une véritable lutte autour du sens exact et, plus encore, du maniement exact des concepts.

En définitive, la force des mots (disposition mentale de l'auteur et du destinataire) apporte une définition du terme et nous assistons bien souvent à une lutte pour les concepts comme signe d'une nouvelle structure sociale.

En ce qui nous concerne, le travail que nous avons mené sur l'innovation en éducation et en formation (Cros, 2009) a permis, dans un premier temps, de distinguer différents types d'innovation dont celle relevant du champ de l'apprentissage.

Nous pouvons considérer que le syntagme « innovation en formation » est d'utilisation récente aussi bien chez les chercheurs, les formateurs que les institutionnels. Il apparaît pour la première fois dans les textes réglementaires français autour des années 1960. Avant, les textes évoquaient des expérimentations, des institutions de formation pilotes ou pionnières. A ce mot « innovation » sont souvent ajoutés des qualificatifs, comme technique, technologique, sociale, dans la mesure où il s'agit de parler de l'innovation qui se déroulerait précisément dans le domaine de la technique, de la pédagogie ou de la société plus largement. Mais ces adjectifs gomment peu la connotation empruntée au domaine de l'économie capitaliste et à sa conception sociétale. Existe-t-il, cependant, une différence fonda-

mentale entre innovation technique, innovation technologique et innovation sociale ?

Différents types d'innovation

L'innovation technique semble être la plus facile à appréhender. Il s'agit à l'origine, d'un objet issu de l'invention, de la recherche, c'est-à-dire d'un travail en laboratoire d'où la production serait mise sur le marché. Cet objet nouveau disons inconnu jusque-là, nous le rencontrons tous, ce peut être la dernière machine à laver, le plus prodigieux ordinateur qui vient de sortir, etc. Bref, nous avons tous des exemples de ces innovations qui nous entourent et qui poussent à consommer. L'innovation technique est bien reconnaissable en ce qu'elle est liée à un objet identifié et jamais jusque-là utilisé. Cet objet représente une rupture par rapport aux habitudes et il peut convoquer de nouveaux savoir-faire, mais il peut aussi être vu plus en continuité avec l'objet précédent, se contentant de simplement l'améliorer. Cette amélioration peut se décliner en seuil plus ou moins grand par rapport à l'objet antérieur ; c'est ce que les spécialistes appellent une innovation « incrémentale ». Elle est souvent illustrée par le fait que des ouvriers ajoutent un boulon à une machine existante pour simplifier le travail et le rendre plus rapide.

Cependant, l'objet technique nouveau en lui-même ne prend sens que dans les formes de son appropriation sociale. Les objets, selon certains sociologues, seraient « pourvus d'une « intériorité » (totalement indépendante du fonctionnement opératoire qui définit l'objet technique) par leur incorporation dans nos pratiques sociales et par implantation en eux de nos capacités, de nos usages et des systèmes symboliques qui médiatisent nos pratiques » (Quéré, 1992, 31). Toutefois, l'innovation technique centre principalement son attention sur les caractéristiques ou performances de l'objet ou de la technique nouvelle.

L'innovation technologique est plus complexe. Si elle est liée à un objet, elle s'en éloigne en ce qu'elle appartient à la fois à une plus forte conceptualisation et plus ample diffusion. Quand on parle d'Internet, certes, derrière, il y a des objets, mais il y a surtout, un mode de vie, un mode d'organisation et de structuration sociale. Il ne viendrait à l'esprit de personne de parler des nouvelles techniques de communication ; on parle de nouvelles technologies en ce qu'elles déclenchent des perspectives sociales encore non contrôlées. Le langage sur ces techniques n'est pas épuisé ; les objets en eux-mêmes ne donnent pas toute la signification de l'innovation. L'innovation porte plus sur le processus de diffusion sociale et sur ses conséquences sur les modes de vie, les comportements ou les attitudes des individus y compris dans le développement de l'imaginaire. Des méthodes de formation peuvent être envisagées sous cet angle dans la mesure où ce qui intéresse l'innovateur, ce sont les effets en onde de choc de l'utilisation de cet objet (une méthode pédagogique en formation des adultes, par exemple), dans les relations sociales qu'il autorise : le tutorat tel qu'il est évoqué par A. Baudrit (2002) entre dans cette acception.

L'innovation sociale correspond plus à une action ou à un service rendu et qui ne l'est pas encore par les institutions déjà existantes. Par exemple, jadis, la création de crèches parentales ou les bureaux de droit ouvert au public. Autres exemples plus actuels, les communautés thérapeutiques, les coopératives de vente, les radios libres, le mouvement de libération des femmes, etc. Nous sommes plus proches dans ce cas de l'économie sociale. Elle a un caractère moins soumis aux aléas économiques et plus militant du point de vue des valeurs. Elle se rapproche des expérimentations sociales à faible échelle et propose des valeurs alternatives de la société. Ces innovations sociales ressemblent à des mouvements sociaux de faible ampleur. Il y a derrière ces innovations, des valeurs fortes, dans un sens militant. Elles n'ont cependant pas pour but de remettre en question l'existence sociale telle qu'elle est. Ce sont simplement des manifestations d'actes différents pour un bien être supposé. L'innovation sociale concerne les champs professionnels n'ayant pas à vendre des produits mais dont les objectifs sont l'aide à la personne, notamment les professions du social.

Il convient également de distinguer des termes souvent proches de celui de l'innovation comme la révolution, la rénovation, l'invention de l'innovation. La rénovation est une manière de faire autrement sans profondément changer les objectifs comme lorsqu'on rénove une maison, on ne change pas fondamentalement la structure de la maison. Lorsqu'on rénove l'école, il est hors de question d'en modifier les objectifs et les finalités. L'invention, elle,

est la production à l'échelle du prototype d'un produit dans un laboratoire et il y a loin de l'invention à l'innovation dans la mesure où une invention ne devient innovation que quand elle a bénéficié d'une appropriation sociale. Par exemple, c'est juste à la fin des années de la seconde guerre mondiale qu'a été inventée la brosse à dents électrique mais les gens ne se le sont véritablement approprié que vers 1960-70. Une innovation est donc une invention dont la société s'est appropriée. Et c'est bien tout le problème de l'articulation entre la recherche et la commercialisation. C'est à cette intention que les entreprises ont placé les laboratoires de recherche en leur sein pour mieux contrôler la potentielle commercialisation des découvertes scientifiques. Mais ce lien entre objet et appropriation sociale des objets n'est pas seulement utilitaire, il va bien au-delà dans la manière de façonner nos représentations et nos conduites. Lorsque nous parlons d'innovation technique, l'objet nouveau est clairement identifiable mais lorsque nous parlons d'innovation sociale, deux attitudes peuvent exister : soit on tente « d'objectaliser » ou de réifier dans l'action sociale nouvelle un objet (par exemple, dans un nouvelle pratique pédagogique réduire cette dernière à des outils pédagogiques en négligeant les formes d'appropriation) ; soit on tente de dégager les intentions et les valeurs développées dans ces nouvelles activités.

Des composants définitionnels

Donner une définition de l'innovation relève de la gageure car, comme nous l'évoquions précédemment, l'innovation se définit dans les actions sociales qui la sollicitent. Souvent nous avons été confrontés à cette demande pressante de fournir une définition claire et définitive. Or cela est impossible ! Aussi, à travers le recueil de nombreuses innovations, notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation et en analysant des entretiens avec des innovateurs dans l'intention de dégager non pas une définition, nous avons pu faire émerger des ingrédients communs à cet ensemble d'innovations, éléments qui permettraient de délimiter l'innovation en éducation et par extension à toute innovation sociale dont elle est proche.

Ces composants sont au nombre de cinq :

* Le *nouveau* est incontestablement présent car il appartient à l'étymologie même du mot. Innover est faire entrer du nouveau dans de l'ancien. Mais autant dans l'innovation technique ou technologique, il est facile d'identifier ce qui est nouveau, autant pour ce qui est du service à la personne, identifier le nouveau devient malaisé. En effet, les postures, les relations sociales, les modes de comportements sont des dimensions non seulement difficiles à appréhender mais aussi à qualifier de nouveau, intrinsèquement nouveau. Qui décrète que c'est nouveau et à quelle échelle ? Par exemple, en matière d'éducation toutes les modalités ont été peu ou prou réalisées au cours de l'Histoire. Alors, où réside le nouveau ? Qui le désigne ? Dans quel but ? Dans quel bénéfice, sachant que l'innovation valorise celui qui la met en œuvre ?
* Alors, l'innovation est relative au *contexte* immédiat. Il est tout à fait possible qu'une personne ait déjà mené telle activité et que telle autre qui met en place la même activité avec un décalage temporel, déclare qu'elle innove ! L'essentiel est que la personne ne l'ait jamais fait et qu'elle considère que, pour elle, c'est du nouveau. Deux questions se posent alors : la première est celle du seuil de changement. Si une personne a le sentiment qu'elle change alors qu'une autre ne voit aucune modification, peut-on considérer qu'il y a changement dès lors où, déjà, dans le psychisme de l'individu il y a une intention voire une volonté de changer ? La seconde question est que, souvent, nous observons des personnes qui, pour nous, innovent alors qu'elles ne se désignent pas comme innovatrices. Y-a-t-il alors innovation ? Nous abordons là le problème de la désignation de l'innovation. Qui déclare que c'est une innovation ? Une personne extérieure ou l'individu acteur lui-même ? Nous avons testé la pertinence de cette interrogation en demandant à deux inspecteurs de nommer les activités pédagogiques d'un même enseignant dont ils avaient la charge de la supervision : l'un a nettement dit que cette personne innovait, alors que l'autre a nié cette qualité. Nous nous trouvons face à une aporie : le nouveau est relatif au contexte non seulement environnant de l'acteur mais relatif à celui qui l'énonce.
* Alors, pour ne pas manquer la cible de la définition, incontestablement une innovation est un *changement*. La difficulté vient

de ce que la vie entière est elle-même changement : nous vieillissons, les choses sont périssables, etc. dans ce cas, l'innovation est la vie c'est-à-dire peu identifiable. Cependant, l'innovation comme action est déclarée, portée par des personnes qui la désignent comme telle, la défendent et donc ont une intention, une volonté et une délibération autour de cette action. On peut donc dire que toute innovation est un changement mais que tout changement n'est pas une innovation !

* Le cœur même de l'innovation et de l'innovateur réside dans la volonté de transformation pour quelque chose. En général pour la bonne cause : l'innovateur innove pour améliorer. Mais quel est ce meilleur ? L'est-il pour tout le monde ? Nous savons que l'enfer est pavé de bonnes intentions et que l'innovateur peut désirer faire le bonheur de l'autre malgré lui. Une telle attitude est fréquente dans les innovations en travail social. Autrement dit, l'innovation est portée par des *valeurs* avouées ou cachées mais qui en font le moteur essentiel.
* Enfin, dernier composant qui marque la différence d'avec le projet : l'innovation est inattendue, elle surgit là où on ne l'attend pas. Elle poursuit le chemin en le faisant. Elle est à la fois prise de risques et aventure. C'est bien dans une impasse que conduisent souvent les institutionnels vis-à-vis des innovateurs. En effet, les responsables institutionnels (et c'est légitime) demandent aux innovateurs ce qu'ils comptent faire et pour quoi ? Les innovateurs sont bien embarrassés pour répondre car la plupart du temps, lorsqu'ils déclarent des objectifs manifestes et une programmation, cela ne se produit pas, en vertu même de la spécificité de l'innovation.

En d'autres termes, l'innovation est du nouveau, mais relatif à un contexte immédiat, un changement volontaire, délibéré et intentionnel adossé à de fortes valeurs souvent militantes et elle emprunte un chemin en découverte continue.

L'innovation interroge un rapport au temps et à l'espace (topos utopique)

L'innovation est étroitement liée aux deux dimensions fondamentales définitionnelles de l'existence même, celle du temps et celle de l'espace. Ces deux dimensions constitutives de la construction de sens et de signification reposent sur ce que Ricœur appelle des apories de l'expérience du temps. Pour lui, il y a trois temps : le présent du passé, le présent du présent et le présent du futur. Autrement dit, nous sommes indubitablement dans le présent et c'est ce rapport au présent qui fait advenir les autres temps que nous construisons. L'innovation appartient donc au présent et, comme telle, s'adosse au passé pour mieux parler de l'avenir dans un jeu de répulsion de l'un par rapport à l'autre.

Ce phénomène de déséquilibre au profit d'un futur magnifié et du rejet d'un passé dont l'imaginaire s'est emparé pour en faire un temps sans intérêt, dépassé, rempli d'obsolescence, s'observe dans le rapport que les jeunes générations entretiennent avec les anciennes et dans les agissements de la société par rapport aux personnes âgées.

Cette hypertrophie de la construction d'un futur paré d'attraits s'explique « dans la mesure où le temps individuel est perçu comme un temps sans cesse nouveau, comme un "temps moderne", l'exigence vis-à-vis du futur n'a cessé de croître ». (Kosellek, 1970, p.11). La société dans son souci de cohésion sociale a développé une culture commune face au temps occultant pour l'instant les différences, ce que Kosellek écrit : « Toute synchronie de la vie quotidienne contient en elle des diachronies différentielles » (p.16).

Au statisme prôné par Leibniz disant que « le monde futur est tout entier contenu et entièrement préformé dans le monde présent » s'est substituée l'imprévisibilité d'un monde futur où déjà Tocqueville écrivait « le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres » (1961, p.336). Déjà en 1829, Friedrich Schlegel écrivait : « Il n'a jamais existé un temps qui dépende du futur de manière aussi forte, aussi proche, aussi exclusive et aussi générale que le nôtre ». Le futur sera autre que le passé, c'est-à-dire meilleur dans un rapport au futur qui fait craindre le catastrophisme… C'est peut-être parce que ce catastrophisme est de plus en plus présent dans les esprits que l'innovation vient fournir des raisons d'espérer…

Michel de Certeau dans l'*Invention du quotidien, I, Arts de fair*e, UGE 10/18, Paris, 1980, p.82) distingue la stratégie de la tactique. La stratégie « postule un lieu susceptible d'être circonscrit comme un propre et d'être la base d'où gérer les relations avec une extériorité.. Le propre

est une victoire du lieu sur le temps. Il permet de capitaliser des avantages acquis, de préparer des expansions futures et de se donner ainsi une indépendance par rapport à la variabilité des circonstances. C'est une maîtrise du temps par la fondation d'un lieu autonome » (p.85). Au contraire, la tactique est caractérisée par « l'absence d'un propre, elle n'a pour lieu que celui de l'autre. Aussi doit-elle jouer avec le terrain qui lui est imposé ». Elle est l'art de « faire des coups », le sens de l'occasion. Et l'innovation se niche dans ces questions de temps où elle semble immortelle ; or une innovation obéit à une temporalité : elle émerge, se développe et a trois possibilités futures : ou bien elle s'enkyste et, de ce fait s'autoalimente sans autre espoir que de tourner sur elle-même (nous avons pu rencontrer des innovateurs permanents, souvent isolés) ; ou bien elle disparaît par non acceptation du tissu social dans lequel elle s'implante (elle a en cela les mêmes caractéristiques que certaines innovations techniques) ou bien elle s'institutionnalise, c'est-à-dire qu'elle devient le cadre général d'action d'une société. Beaucoup d'innovations sont passées dans le contenu des lois. Par exemple, dans le monde scolaire, l'existence du regroupement d'une trentaine d'élèves d'un même âge, ce qu'on appelle communément une classe dans un établissement scolaire, a été une innovation et est devenue une loi générale apparaissant comme intangible et évidente.

En ce sens, l'innovation se révèle indispensable à l'institution pour que cette dernière puisse se régénérer, mais pas trop. Il doit donc exister une compatibilité entre l'innovation et les institutions porteuses des mentalités majoritaires de la société. Il y a un seuil à ne pas dépasser et si nous regardons l'histoire des institutions, nous découvrons que nombre d'innovations ont été acceptées et d'autres vigoureusement rejetés et plus tard, acceptées. Nous pouvons tous assister à ce jeu actuellement avec le mariage des homosexuels. L'innovation et l'institution s'inscrivent dans un système où l'une comme l'autre peut dire : je t'aime, moi non plus.

Conclusion

Nous pourrions plagier la phrase de Guy Berger à propos de l'évaluation, « c'est parce que nous ne savons plus bien ce que nous faisons que nous innovons ». Autrement dit, c'est parce que les activités sociales actuelles apparaissent comme ne plus avoir de sens que l'innovation se développe, par la possibilité qu'elle offre de défendre des valeurs jusque-là peu apparentes, et d'agir en conséquence. L'innovation comporte une forte valeur eschatologique, dans l'espoir d'une parousie. Elle est issue de tensions et d'attentes qui se concrétisent dans un passage à l'acte. L'innovation comme anti prophétie ? Attente de salut éternel ? Un outil de pronostics de l'avenir ?

Mais également, les institutions, surtout celles qui portent sur de l'humain, restent indécises sur les finalités de leurs actions. Quoi de plus efficace que de faire porter aux acteurs des décisions qui devraient être prises officiellement ? Les acteurs se trouvent alors aux prises avec la quotidienneté de leur travail. En France, le lent processus de décentralisation a permis cette prise en mains des acteurs dans leurs décisions et les risques encourus.

Les institutions incitent en conséquence à innover : elles vont même jusqu'à organiser des regroupements d'opérateurs pour « mutualiser leurs innovations ». Parfois même, l'innovation devient une obligation, une question de survie dans des professions, soit mal définies, soit en voie de disparition. L'innovation devient, dans cette perspective, un geste ordinaire* et relève des compétences que tout bon professionnel devrait avoir, rabattant l'innovation à l'esprit d'initiative et à la bonne dose de transgression que tout opérateur a par rapport à la définition même de son poste de travail : on en revient à la différence entre le travail prescrit et le travail réel, à cette part de créativité ou d'adaptation selon le contexte, que tout professionnel performant développe. Au fond, comme Monsieur Jourdain pour la prose, ne serions-nous pas tous des innovateurs qui s'ignorent ? ■

Références bibliographiques

Alter N. (dir), 2002, *Les logiques de l'innovation. Approche pluridisciplinaire*, Paris, La Découverte.

Alter, N., 2000, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF.

Barbier J. & Bourgeois E., 2011, *Encyclopédie sur la formation*, Paris, PUF.

Baudrit A., 2002, *Le tutorat : Richesses d'une*

* Le livre du sociologue Norbert Alter a pour titre *« L'innovation ordinaire »*.

méthode pédagogique, Bruxelles : De Boeck.

Cros, F., « Innovation et formation », In J.M. Barbier, E. Bourgeois, et al. (Éd.), *Encyclopédie de la formation* (p. 581-612), Paris, Demos, PUF, 2009.

Flichy P., 1995, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte.

Koselleck R., 1980, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, éd. EHESS.

Linard M., 1990, *Des machines et des hommes. Apprendre les nouvelles technologies*, Paris, Editions Universitaires.

Meyronin B & Munos A., 2012, *Manager l'innovation par le service*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Monettei V., 2002, *Certitudes et paradoxes de l'innovation*, Paris, INRP.

Quéré L. , « Espace public et communication, remarques sur l'hybridation des machines et des valeurs » in Chambat P, *Communication et lien social*, Paris, Descartes, 1992.

Ricoeur P., 1983, *Temps et récit. 1- L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil.

Tocqueville A de, 1961, *De la démocratie en Amérique*, Paris, ed J.P. Mayer.

Innovation dans le champ du travail social[1].

Catherine Tourrilhes, Sociologue, responsable de formation et de recherche IRTS Champagne-Ardenne, membre du laboratoire de recherche CIREL-Profeor Université Lille 3, du comité de rédaction de la revue *Le Sociographe* et du comité scientifique de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale.

Résumé : L'objet de ma contribution à ce numéro de Forum sur l'innovation dans le champ du travail social est de témoigner d'une démarche de réflexion sur le processus d'innovation sociale à travers un parcours allant de pratiques de terrain jusqu'au processus de recherche et à la publication pour développer une démarche de formation par la recherche-action avec des travailleurs sociaux. Je suis donc dans un essai d'objectivation d'une pratique singulière qui peut faire résonnance avec d'autres pratiques du même type afin de proposer des espaces de réflexivité puis des méthodes d'intervention et des systèmes d'organisation qui puissent articuler expériences des acteurs, pratiques sociales, formation permanente et recherche dans le champ du travail social. Une tension entre des mondes différents et hiérarchisés, aux logiques et intérêts souvent contradictoires.

Préambule : « Comprendre » : analyse réflexive à partir d'expériences

Après une quinzaine d'années comme chef de projets d'insertion par l'économique réalisés avec des jeunes en difficulté puis un retour réflexif sur ces expérimentations dans le cadre d'une recherche universitaire[2], je suis depuis 2000 formateur-chercheur dans un Institut Régional de Travail Social[3]. A l'occasion de la mise en place d'un nouveau projet pédagogique co-construit avec les formateurs dans un cadre organisationnel offrant des marges de liberté, j'ai pu développer, dans des espaces intermédiaires, des expérimentations pédagogiques qui partent de l'expérience d'étudiants, de professionnels et d'usagers pour faire émerger un processus de problématisation collective qui s'attache à tenir compte du point de vue de chacun des acteurs (Tourrilhes, 2010a, 2011).

Aujourd'hui, parce qu'il y a crise, on va chercher l'innovation comme remède à tous les maux d'une société désolidarisée, marquée par le risque social et des situations complexes de vulnérabilité. Je prendrais partie ici pour une innovation sociale qui fait résistance à l'ordre établi, une mise en conflictualité entre le système et l'expérience des individus.

L'innovation comme processus

La notion d'innovation émerge après la crise de 1929 qui, provoquant un chômage important, remet en question le capitalisme. Aux Etats-Unis, Schumpeter (1965) propose une théorie économique basée sur l'articulation de trois éléments fondamentaux : la croissance économique, l'innovation et le progrès technique. L'innovation est un moteur de croissance et permet aux entreprises d'investir et de produire plus et mieux et donc de se développer. Dans une vision de progrès technique considéré comme source de progrès économique et social, l'entreprise enchaînera innovation sur innovation, chacune ayant un cycle de vie avec des phases d'ex-

1 Cet article reprend des extraits de différents articles de revues et d'ouvrages publiés depuis une dizaine d'années et d'un ouvrage Tourrilhes C. (2008), *Construction sociale d'une jeunesse en difficulté. Innovations et ruptures*, Paris, L'Harmattan.
Je reprends ici aussi des éléments d'une communication faite à l'IRTS de Mulhouse en Février 2012 « Enjeux et pratiques de l'innovation en travail social » qui tentait de faire une synthèse..

2 *Jeunesse en difficulté et innovation sociale* (2003), Thèse de doctorat en Sciences de l'Education, Université Lille 3.

3 IRTS Champagne-Ardenne.

pansion, de stagnation puis de récession. Dans cette idéologie du progrès, chargée symboliquement d'une mission de bienfait pour l'humanité mais aussi d'une recherche de maîtriser le monde, l'innovation constitue un processus de changement délibéré dans la vision d'une société meilleure.

Mais l'innovation reste une notion controversée, complexe et floue dont l'approche est liée au contexte de son analyse, un terme difficile à définir mais qui participe à un changement. Mobilisateur, il marque un refus de l'immobilisme et des routines bureaucratiques. L'innovation introduit du nouveau dans l'existant même si ce peut être une manière de faire autrement, parfois dans une recombinaison des éléments connus (et encore inconnus sous cette forme) de l'existant. C'est seulement dans le processus social d'appropriation qu'une découverte, une idée, un produit, une pratique sociale se transformera en innovation c'est-à-dire qu'ils seront utilisés, réinventés, repensés par un plus grand nombre. L'innovation est un processus fait d'invention, de confrontation et d'institutionnalisation (Alter, 2002), apportant un changement dans le système d'action. Par son caractère d'introduction mais aussi d'émergence à partir de l'existant, l'innovation implique une interaction entre existant et nouveauté et engendre donc des rapports de force car elle se situe dans la non-reproduction de l'existant.

L'innovation ne devient un phénomène collectif possible que seulement si le maintien et le développement de la liberté d'initiative individuelle sont assurés en même temps que la cohésion et l'efficacité de l'organisation. Mais le modèle bureaucratique français (Crozier, 1964) ne remplit pas ces conditions propices à l'innovation car c'est un système centralisé et hiérarchisé : ceux qui décident connaissent mal le contexte d'application de leurs décisions. C'est une « société bloquée » (Crozier, 1971) en raison de l'inaptitude à l'innovation du style administratif dominant. Les institutions sociales sont investies d'un pouvoir de décision car légitimées par le mandat qui leur est confié mais qui peut être aussi un pouvoir d'action défini par Touraine (1984) comme étant un pouvoir sur l'évolution des rapports sociaux, c'est-à-dire le changement social lui-même compris dans le champ de l'action sociale comme une lutte contre les inégalités et aujourd'hui contre l'exclusion. Mais *« l'idée du changement social effraie les institutions. Celles-ci sont par définition immobiles, garantes de l'ordre et du statu quo. (…). Le changement social, c'est le changement du cadre de la décision en y introduisant les acteurs qui en sont exclus »* (Autès, 1981, p.173).

L'innovation sociale, facteur de changement

Dans les années 1970, l'innovation sociale, en remettant en cause les structures de la société est suffisamment subversive pour contribuer à sa transformation. Des mouvements sociaux hors normes contestent alors les institutions de l'Etat omniprésentes et génératrices de dépendance et d'aliénation et tentent de créer d'autres systèmes d'organisation de type communautaire basés sur la démocratie et l'échange. Se situant contre ou en marge des institutions, l'innovation sociale fait rarement l'économie de conflits avec les pouvoirs publics mais ne peut s'en passer pour ses financements. Par ailleurs elle ne peut pas être en rupture avec l'existant sinon elle n'a plus d'effet de changement sur le système. En ce sens l'innovation sociale ne serait pas fondamentalement nouvelle, elle peut même s'appuyer sur des pratiques anciennes où réalisées ailleurs, contingente avant tout du contexte de lieu et de temps du système d'action qui l'élabore.

Ne se satisfaisant pas de l'existant, l'innovation sociale a la puissance d'investir l'inconnu afin de répondre à des besoins sociaux dans des espaces laissés vides par les organisations en place. C'est ce désir puis le pouvoir de le satisfaire qui engendre le processus d'innovation. Il y a implicitement chez ces personnes ou ces minorités actives une croyance dans un changement des rapports de domination et de reproduction des inégalités sociale, une forme de lutte contre l'injustice dans une certaine déviance qui conteste l'ordre établi.

Mais parler de changement social a-t-il encore un sens? C'est un des objets les plus controversés en sociologie. Et pourtant le changement lié à son contraire, la permanence, la reproduction, l'immobilité reste une référence obligée pour une recherche sur le sens du travail social dans ses projets d'autonomie du sujet et ses pratiques éducatives de transformation des individus. La question se pose,

entre autres, de la place des personnes invalidées et désocialisées, en même temps dedans et dehors pour longtemps et sans la moindre utilité sociale ni rôle productif, dans une société menacée de fragmentation sociale.

Pour Castel, penser le changement c'est *« faire une généalogie du présent »* (Castel, 2012 p. 39), le changement est une synthèse du passé et du présent. Mais aujourd'hui avec *La montée des incertitudes* (Castel, 2009), ce qui change n'a pas fini de changer et, de crises en crises, l'inquiétude sur l'avenir est généralisée car non anticipable ; *« nous devons penser l'avenir et les changements à venir comme surplombés du sceau de l'incertitude. (…) De sorte que penser le changement, c'est aussi se penser comme un possible agent de changement en s'interrogeant sur ce qu'il faudrait faire lorsque tout ou presque change, mais que l'on n'est pas résigné à être un simple jouet du changement »* (Castel, 2012 p.40).

Crozier et Friedberg (1992) séparent la logique du système de la logique de l'acteur et c'est l'action qui est le changement par la transformation d'un système d'action. Il ne peut être que contingent du système qui l'élabore; il est le résultat incertain des jeux et stratégies des acteurs dans le système. C'est l'apprentissage de nouvelles formes d'action collective lié à la découverte et à l'invention de nouveaux modèles relationnels. La société est vue comme un processus de changement continu par *« apprentissage collectif »,* capacité d'innover et d'inventer de nouveaux comportements face aux problèmes posés. Les possibilités réelles de changement ne peuvent s'apprécier qu'à la base car ce n'est pas au sommet que les finalités du changement prennent leur sens, c'est au niveau où elles sont effectivement vécues. *« C'est donc l'homme lui-même qui doit porter la responsabilité première du changement. Non pas l'homme abstrait ou l'homme universel. Mais l'homme concret et de ce fait limité, qui agit à sa place et dans son contexte. Puisqu'elle ne confirme pas le déterminisme sociologique commode, qui permet à l'acteur de chercher dans le système une excuse à ses échecs, l'analyse scientifique l'invite à y découvrir, avec la marge de liberté dont il dispose, sa véritable responsabilité »* (Crozier et Friedberg, 1992, p.448).

Pour les psychosociologues, l'individu et l'organisation, bien que cherchant à maintenir leur identité, sont en perpétuelle transformation. Le non-changement correspondrait à leur mort. Il n'y a pas de disjonction possible entre l'individuel et le social. Pour Enriquez (1972), *« il n'y a de véritable changement au sens de mutation que si l'homme et les groupes sont mis en cause dans leurs relations affectives quotidiennes, dans leur détermination sociale concrète »*. Le changement est une remise en question, une rupture, un nouveau qui émerge dans l'expérience de l'individu et qui n'est autre que le refoulé, les déterminismes inconscients l'empêchant d'être un sujet libre (Lévy, 1973). *« Le changement implique que soient articulées constamment les significations du changement personnel avec les significations du changement social, que les implications sur un plan soient toujours mises en rapport avec les implications sur l'autre. Dans la réalité, dans l'action, tout concourt à rendre ces processus contradictoires et à les séparer »* (pp.97-114).

Des conditions de l'innovation dans les organisations du social

L'institution sociale impose des normes et a tendance à se défendre de sa forme instituante qui apporte désordre et remise en question de l'ordre établi. Source de risque pour l'organisation, l'incertitude est une ressource pour l'innovateur. Le paradoxe est que l'organisation doit intégrer l'innovation si elle veut survivre. Alter (2002) a mis en relief cette tension entre institution et innovation, l'une ayant besoin de l'autre. D'où ces deux logiques contradictoires associées :

- celle de l'institué, organisation sociale établie qui tendra à réduire l'incertitude en cherchant à tout prévoir rationnellement
- celle de l'instituant, sorte de contre-pouvoir, dont le processus d'innovation se développera justement dans les zones d'incertitude où il n'y a pas encore de programmation.

Le processus conflictuel est au cœur du changement et de la transformation sociale. Les systèmes sociaux engendrent des tensions qui les conduisent à se modifier. Mais l'organisation par nature tend à éviter le conflit et à exclure l'innovateur qui pervertit et déséquilibre l'institution. La tendance est la recherche d'un projet consensuel commun. Selon Alter, l'exclu-

sion du conflit permet de maintenir l'ordre. Mais dans ce cas, les changements restent mineurs. Accepter le conflit, c'est accepter la « différence culturelle » qui est le moteur de l'innovation. *« Il est le passage obligé d'une modification réelle des fonctionnements car tout changement profond heurte les pouvoirs établis. Neutraliser le conflit revient alors à neutraliser toute forme d'innovation non programmée »* (Alter, 1990, p.184).

Les organisations les plus aptes au changement sont les plus souples afin de répondre au mieux aux opportunités, le caractère flou et incomplet de leurs règles leur permettant de limiter les facteurs de rigidité interne. Toute organisation censée développer la capacité d'innovation doit garder des zones d'incertitudes (Crozier et Friedberg, 1992), donc une certaine autonomie des acteurs afin qu'ils puissent développer l'innovation de l'intérieur. Mintzberg (1994) définit ce type d'organisation « d'adhocratie » où les règles sont « adhoc » et définies en fonction de la nature des questions à résoudre. C'est une structure fluide où la coordination se fait par ajustement mutuel, c'est-à-dire en s'accordant grâce à une communication informelle.

Les nouvelles approches de la sociologie des organisations montrent que l'innovation aujourd'hui est un processus permanent, qu'elle implique la mise en réseau d'éléments hétérogènes et nécessite d'indispensables traductions entre des « mondes » différents. Ces théories mettent l'accent sur le désordre et la gestion des incertitudes (Alter, 1990). Pour Callon (1989), les conditions nécessaires pour que l'innovation se développe ne sont réunies que quand des logiques ou des rationalités différentes sont traduites dans le langage des unes et des autres en vue d'une coopération entre différents acteurs ou ensembles d'une même organisation (notion de « traduction »). La mise en réseau de ces éléments hétérogènes est au fondement de toute innovation. A partir de ces travaux, Herreros (1996) propose une méthodologie de la conduite de projet au sein d'une organisation. Il met notamment l'accent sur les différentes étapes de la construction de réseaux.

Alter montre que c'est désormais le mouvement qui caractérise les situations de travail. Il considère l'organisation comme une trajectoire, charriant pêle-mêle des éléments hétéroclites et contradictoires, et luttant contre elle-même dans une forme de désordre permanent. Le changement pourrait représenter l'aboutissement de l'innovation mais son institutionnalisation représente une étape qui ouvre la voie à de nouvelles innovations avec son lot d'incitations, de désordres, de transgressions et d'appropriations. Dans les entreprises, *« les salariés développent l'innovation pour conquérir autonomie et reconnaissance sociale. Le changement de fond se situe finalement à un niveau microsociologique ; les contraintes d'innovation amènent au développement d'un « nouveau professionnalisme » : une capacité à traiter efficacement des tâches incertaines, dont les procédures ne sont pas codifiées, la compétence étant tirée de l'expérience et de l'appartenance à des réseaux informels.»* (Alter, 2001, p.58).

Le champ du travail social est bousculé par ce mouvement qui traverse les institutions et qui est lié à la crise des systèmes d'appartenances et de représentations ayant des conséquences sur les identités dans une radicalisation du principe d'autonomie du sujet. Il faut garder une dimension institutionnelle pour garder des repères et des règles donnant accès à l'identité et en même temps les renouveler. Les incertitudes, aujourd'hui, sont de plus en plus nombreuses à gérer et plus il y a de mouvement, plus il faut de l'organisation pour réduire les incertitudes ; les gens sont à la fois soumis aux règles et soumis à une injonction qui consiste à dépasser ces règles.

Innovation dans le travail social

L'innovation dans le travail social pourrait paraître banale tant les zones d'incertitude existent dans le système d'action sociale et tant les difficultés rencontrées par les publics pris en charge par les travailleurs sociaux obligent ceux-ci à inventer au quotidien. Ce sont les ruses et les « mille et une manières de braconner » (de Certeau,1990) ou le bricolage au sein des institutions que les agents sont obligés de faire au quotidien pour faire face à l'urgence des situations des usagers mais aussi pour donner sens à leurs pratiques, ceci dans un système complexe et hétérogène d'interventions et de compétences, dans une démultiplication de dispositifs et de règles d'une société désolidarisée où les « surnu-

méraires » et les « désaffiliés » ont de faibles chances d'intégration.

Il faut à la fois gérer le social et innover pour répondre aux besoins de ces personnes en difficulté… un grand écart en quelque sorte, une injonction paradoxale ; il faut, selon l'expression d'Alter, « innover sans se faire prendre » comme si innover était quelque chose de clandestin! Mais il faut surtout y croire et ce sont des « pionniers consistants », des « cosmopolites », des « outsiders », des « marginaux-sécants » ou des « traducteurs » - médiateurs qui viendront nourrir des projets dans des espaces instituant des pratiques sociales nouvelles en se confrontant avec l'institution pour faire face à la destruction des solidarités, en particulier dans les quartiers en difficulté (Tourrilhes C., 2007b). Ces innovateurs, parce qu'ils sont des « étrangers », ont cette capacité de voir les choses en extériorité, de faire des rencontres improbables et de créer des liens entre acteurs différents, ils savent utiliser les règles en vigueur à d'autres fins et restent des individus imaginatifs, infatigables et non conformistes ayant du coup d'œil et de l'intuition.

Dans un travail de recherche sur le rapport entre jeunesse en difficulté et innovation sociale, nous avons montré le processus de construction sociale d'une jeunesse en difficulté qui, parce qu'elle se manifeste, signale les limites des institutions sociales, obligeant sans cesse à l'innovation (Tourrilhes, 2005, 2008a). Nous avons décrit des espaces intermédiaires de socialisation, espaces sociaux, symboliques et physiques qui favorisent des formes de socialisations transitionnelles sur des trajectoires d'insertion sociale et professionnelle d'une jeunesse qui, dans des quartiers en difficulté, est considérée comme dangereuse ou posant problème (Tourrilhes C., 2007a). Dans une démarche de recherche-action, ces expérimentations introduisent l'inconnu, l'incertitude et le risque comme conditions d'émergence de l'innovation avec des jeunes considérés comme déviants

C'est à la marge des institutions que s'inventent ces nouvelles pratiques sociales, dans une zone franche ou dans des niches, car pour émerger, elles ont besoin de temps d'observation, de reconnaissance des ressources et contraintes de l'environnement, de repérage des pratiques sociales établies et des intérêts de chacun ainsi que d'une période d'expérimentation avec les jeunes sur les « possibles » dans une situation d'action. Contrairement au fonctionnement de l'institution qui impose une dispersion des tâches, sont concentrés dans un même espace les rôles de conception, de décision et d'action ce qui permet la construction progressive d'un projet avec des logiques souvent contradictoires ou diversifiées, des associations d'acteurs et d'objets non prévus, des alliances et des adversaires inattendus. C'est quelque chose de clandestin, de non défini, d'informel qui pose le problème concomitant de sa communication rationnelle aux institutions car c'est un moment d'observation des interactions qui se jouent entre les jeunes et les acteurs de l'environnement et un temps de recherche de compréhension de leurs significations. C'est dans l'expérimentation, la confrontation et l'interprétation de toutes ces interactions et des expériences de chacun que se construit peu à peu le sens de l'action. Un des initiateurs parlait de recherche dans la mine pour signifier cette période de gestation et de maturation du projet nécessaire avant son éclosion au grand jour et qui représente pour l'institution quelque chose d'irrationnel difficilement compatible avec sa propre logique de fonctionnement. Il y a prise de risque dans une entreprise qui va contre l'ordre établi car il doit rendre compte de façon rationnelle de ses actions qui restent non prévisibles et non logiques et ceci après en avoir prévu les coûts et les résultats selon les règles de la logique dominante. L'institution demande de produire une action qui soit visible, efficace, reconnue comme pratique éducative. C'est pour le groupe d'innovation la gestion d'une tension quotidienne et une situation d'incertitude permanente faite d'ajustements et d'adaptations à la limite de la légalité avec la nécessité d'inventer avec les règles un nouvel ordre. Le processus est fait d'affrontements et d'une confrontation entre les deux logiques antagonistes de l'innovation et de l'organisation d'où une recherche d'alliances, un processus d'enrôlement (Callon, 1989) où il y aura appropriation ou bien rupture, l'innovateur devant se soumettre aux règles de l'organisation s'il veut développer son invention et avoir des alliés sans perdre pour autant le sens de son projet. Il y a donc négociation, communication, stratégie dans un système social qui va résister au changement. De son côté, l'institution doit

trouver sens et usage dans ces pratiques sociales nouvelles pour qu'elle les adopte.

Ces expériences, pour voir le jour, s'appuient sur des réseaux d'acteurs extérieurs aux institutions sociales qui apportent de nouvelles compétences et en cela elles inventent des zones d'incertitude indispensables à l'expérimentation de pratiques socio-éducatives nouvelles, là où le social traditionnel a échoué avec des jeunes qui eux-mêmes se construisent à partir d'expériences qu'ils font dans des espaces sociaux hétérogènes. Les créateurs de ces « espaces intermédiaires de socialisation » ou « espaces tiers » se situent dans un entre-deux, entre les jeunes, l'institution sociale et d'autres espaces sociaux; ils sont en quelque sorte des intermédiaires et les traducteurs de l'expérience des jeunes (Tourrilhes C., 2008b). Dans ces situations d'interaction créées, il y a changement dans les représentations de la jeunesse en difficulté, ouvrant des possibles non seulement chez les jeunes mais aussi de nouvelles manières de voir, penser et juger chez les partenaires sociaux et dans l'environnement social immédiat. C'est dans un processus de déconstruction-reconstruction de l'image d'une jeunesse perçue au départ comme difficile et dans un déplacement entre le quartier, les institutions et ces tiers-lieux que peuvent se construire des formes de socialisation transitionnelle.

Nous avons pu constater que les jeunes acceptent les règles d'une situation d'action où ils trouvent sens à s'identifier et que la compréhension du processus logique qui lie l'élaboration d'une règle et son application joue un rôle dans la participation de jeunes à des projets socio-éducatifs, culturels ou économiques. Et parce qu'ils trouvent sens à l'action, ils en acceptent la situation d'incertitude et de prise de risque, de même en ce qui concerne l'implication de travailleurs sociaux dans ces projets. Cet apprentissage de règles permet aux jeunes de développer des compétences et des capacités d'initiative pouvant favoriser l'expérience d'une image positive d'eux-mêmes.

Les initiateurs de ces expériences ne savent pas à priori si c'est bon pour les jeunes mais ils sont convaincus qu'il faut essayer. S'ils bâtissent et planifient des projets officiels rationnels, ce n'est que pour obtenir le financement d'un cadre d'expérimentation qui permettra de faire la démonstration du bien-fondé de l'action afin de la faire reconnaître. Il y a chez eux une forte conviction de répondre à un besoin social de reconnaissance qui sera bénéfique pour les jeunes face au calcul rationnel et au classement des dispositifs sociaux. Ils ont la capacité d'investir l'inconnu et de prendre des risques dans un souci de recherche de liberté, ils sont fortement attachés à leur indépendance mais ils ont aussi, paradoxalement, besoin de reconnaissance de la part de l'institution qu'ils contribuent à changer. Dans le processus d'innovation, la déviance est ordinaire et les innovateurs sont considérés comme déviants car ils transgressent les règles des pratiques sociales établies et ne reconnaissent pas la justice sociale telle que les institutions l'appliquent. Ils s'ingénient à prendre des initiatives et à inventer à leurs frontières d'autres situations d'action et d'autres pratiques qui seront d'abord plus ou moins sanctionnées puis reconnues, participant ainsi au renouvellement du système social normatif. Le but recherché est bien la diffusion de l'innovation. Car c'est bien pour atteindre des objectifs valorisés par la société, en l'occurrence la socialisation des jeunes et leur intégration sociale, que ces innovateurs utilisent des moyens illicites n'ayant pas eux-mêmes de pouvoir légitime.

Si les années 1980 ont été un cadre propice aux innovations en matière d'insertion sociale et professionnelle avec des jeunes en difficulté, les années 1990 voient l'institutionnalisation de ces pratiques produisant paradoxalement, dans un contexte de crise aggravée, moins un tremplin vers le monde du travail que l'installation d'un état durable dans des dispositifs d'insertion dont l'usage social aujourd'hui répond au besoin d'éviter la désaffiliation de jeunes qui, auparavant, étaient l'objet de politiques visant leur autonomie professionnelle. Il semble que c'est dans un mouvement permanent d'innovation que les jeunes des quartiers sensibles, dont les difficultés d'insertion reflètent des difficultés de socialisation exprimées dans les incivilités et les violences urbaines, font l'objet de dispositifs sociaux de plus en plus nombreux chargés de les encadrer entraînant paradoxalement un processus de stigmatisation qui marque une distance, voire une rupture, entre les intervenants sociaux et les usagers de ces dispositifs (Tourrilhes C., 2009).

La recherche-action, levier de l'innovation sociale et du changement

Les projets innovants avec des jeunes en difficulté que nous avons analysés faisaient l'objet d'une recherche-action car leur promoteur était convaincu qu'il fallait accompagner ces processus d'expérimentation par la recherche. En effet celle-ci fournit des repères et des guides pour l'action et, en mettant en intrigue l'innovation, évite de tomber dans les pièges de l'innovation pour l'innovation qui sert souvent de vitrine ou d'alibi pour éviter le changement. L'élaboration de la recherche se fait de manière évolutive, dans une exploration inductive, pour construire un modèle théorique.
La démarche d'explicitation de phénomènes déviants dans le cadre de pratiques innovantes - en particulier l'analyse des interactions entre univers de significations et d'interprétations différentes - implique l'observation directe des acteurs et des activités ancrées dans leur environnement naturel, avec le souci de faire lien entre les faits observés et le contexte dans lequel ils se déroulent et dont les particularités sont liées à l'histoire ou à la culture. La démarche est inductive : acteur dans le système d'action, le chercheur suit l'innovation en train de se faire, saisit les processus individuels et collectifs accompagnant son émergence et observe les relations sociales qui se nouent ou se densifient à cette occasion.

La recherche-action ici a pour objectif de comprendre ce qui se passe tout en impliquant les acteurs concernés par l'innovation (Tourrilhes C., 2011). Ce type de recherche dite « impliquée », réalisée « en situation » amène chercheurs et innovateurs à adopter des postures les engageant dans des problématiques complexes et singulières qui demandent des réponses particulières pas forcément reproductibles ailleurs. Pour Lapassade (1993), la recherche-action est un dispositif qui rend visible certains phénomènes et donc qui met des connaissances à la disposition des praticiens engagés dans une activité collective. De plus, il y a une réflexion systématique pour améliorer le fonctionnement du système d'action de l'innovation. La recherche-action a d'abord une visée pratique mais elle a aussi, maillée avec la pratique, une visée plus théorique destinée à retourner à la pratique pour l'éclairer. Si l'action est première, la connaissance qui sort de l'action et y retourne est une connaissance pour l'action. Il y a bien va-et-vient entre les deux.

Face aux modes de fonctionnement cloisonnés qui amène à un clivage entre chercheurs, praticiens, formateurs du travail social, la recherche-action devrait être conçue comme un dispositif permanent et transversal d'innovation. Cela demande du temps, de l'apprivoisement, de la confiance pour ouvrir ces « espaces de réflexivité » entre chercheurs et professionnels, voire de la tension horizontale qui oblige à garder une posture interrogative Tourrilhes C. (2010b), favorisant l'innovation et évitant l'institutionnalisation des manières de faire qui vont de soi et qui amènent à une usure professionnelle accélérée. Ces démarches participatives sont d'autant plus pertinentes que l'intervention sociale, devenant de plus en plus complexe, multiple et hétérogène, nécessite de créer des situations d'élaboration de projet en commun. Ces processus collectifs permettent de comprendre, mais aussi de maitriser la complexité, pour établir une coopération en s'appuyant d'avantage sur les savoirs et les réflexions d'acteurs sociaux différents.

Et c'est dès la formation que ces démarches doivent être initiées.

Un système innovant de formation-recherche-action adapté aux incertitudes du social

Parler d'innovation dans la formation des travailleurs sociaux, c'est questionner l'alternance et ce va-et-vient entre deux « mondes », celui du centre de formation et celui du terrain professionnel avec l'invention, entre les deux, d'espaces intermédiaires d'apprentissage collectif. En effet, le cloisonnement du système de formation amène à un clivage chez les étudiants où la formation théorique est dispensée en centre de formation et l'apprentissage se fait sur le terrain professionnel. Nombre d'étudiants se plaignent de cette déconnection entre un idéal d'intervention et leur expérience pratique sur le terrain où ils sont confrontés aux risques, incertitudes et interrogations qui caractérisent les situations d'action avec des personnes de plus en plus en difficulté dans le cadre d'un système complexe, diversifié et multi-référentiel et où ils cherchent à ce que leurs pratiques soient en accord avec les besoins des usagers. Parler d'innovation dans la formation en travail social, c'est aussi poser la question de la transver-

salité des formations qui permet à de futurs travailleurs sociaux et intervenants sociaux d'apprendre à travailler ensemble et de coopérer sur des projets communs dans le souci de l'usager. C'est donc favoriser des situations de formation dans l'entre-deux avec l'invention d'« espaces intermédiaires de socialisation professionnelle » (Tourrilhes, 2010a), entre centre de formation/université et terrains professionnels.

C'est à l'occasion de la mise en place d'un partenariat IRTS-UFR STAPS qu'un projet pédagogique a été co-construit entre formateurs et maîtres de conférences dans un cadre organisationnel permettant de développer des expérimentations pédagogiques basées sur des méthodes inductives qui partent de l'expérience des étudiants, des professionnels et des situations avec les usagers pour faire émerger un processus de problématisation collective qui s'attache à tenir compte du point de vue de chaque acteur dans l'élaboration d'une question. C'est une démarche de recherche qui adopte un point de vue contextualisé, proche des pratiques quotidiennes des professionnels et des bénéficiaires du travail social dans une sociologie descriptive, une épistémologie du témoignage et des pratiques réflexives. Nous sommes dans une approche compréhensive du social qui est au cœur d'une sociologie des marges, un travail empirique sur un terrain à défricher à partir des phénomènes observés, sans schéma conceptuel établi formellement a priori selon la « grounded theory » de Glaser et Strauss (1967). C'est la théorie *« venant d'en bas »* fondée sur des faits. Elle restitue l'expérience plurielle des acteurs, les contextes et les situations dans lesquels ils s'expriment, montre des pans d'un social marginal souvent invisible et aborde des questions vives souvent négligées ou évitées mais qui pourtant traversent le social. C'est une expérience de la proximité avec les usagers du travail social qui est recherchée pour avoir un point de vue de l'intérieur, une connaissance forgée dans l'action et avec la conviction que les personnes en difficulté peuvent produire des connaissances sur leur situation, leur expérience singulière, les épreuves qu'ils traversent et par là-même sur le social.

Les méthodes ethnologiques et les approches cliniques sont donc sollicitées et nous avons pu constater qu'à l'heure d'internet et de la consommation de savoirs dans l'immédiateté, les étudiants acceptent des situations pédagogiques en immersion où il y a incertitude, déconstruction des savoirs et prise de risques pour adopter une posture interrogative dans une réelle démarche de compréhension des phénomènes sociaux. Ces situations formatives, à la marge des programmations classiques, se révèlent avoir du sens pour eux et participent à la construction d'une posture de « praticien réflexif » pouvant élaborer sa propre pensée et sa posture professionnelle à l'intérieur d'un collectif d'étudiants de formations différentes qui apprennent à travailler ensemble en transversalité, gage d'une coopération future. Ils témoignent du plaisir qu'ils trouvent dans cette expérience de découverte d'une action et d'une pensée collective pouvant avoir lieu grâce à une organisation souple, vivante et détachée de la pression évaluative de la formation.

Un collectif interdisciplinaire de formateur-chercheurs et de professionnels accompagne la démarche tout en l'analysant régulièrement dans un travail réflexif. Des séminaires de recherche accueillant usagers, professionnels, chercheurs complètent le dispositif et les publications d'étudiants et de professionnels sont encouragées.

L'intégration de la démarche de recherche-action dans la formation des travailleurs sociaux permet une réelle coopération entre instituts de formation en travail social / université et institutions sociales partenaires dans un processus d'innovation sociale en ouvrant des espaces intermédiaires de réflexivité entre recherche et pratiques de terrain. En résistant aux cloisonnements des mondes entre chercheurs, professionnels, formateurs, étudiants, usagers du travail, la démarche de recherche-action se révèle être un dispositif transversal permanent de formation mutuelle (Levivier A.P. et Tourrilhes C., 2012). Cette démarche a pour conséquence un changement dans les représentations et dans les manières de penser, d'agir, de sentir et d'être à l'écoute qui amène à d'autres postures professionnelles et de recherche et à une reconnaissance des compétences à la recherche des praticiens du social ; ce qui se démarque fondamentalement de la recherche dite « classique » qui, dans son champ, dit qui est chercheur et qui ne l'est pas. On a pu constater que dans ces « espaces intermédiaires de socialisation professionnelle » associant re-

cherche et pratiques de terrain il y a implication d'étudiants, de professionnels, de formateurs, de chercheurs, voire d'usagers dans des projets d'investigation à partir d'une problématique co-construite en commun.

Mais ce système d'action est complexe et sans cesse en mouvement dans une gestion des incertitudes et de l'instabilité du fonctionnement en réseau qui tiennent à l'hétérogénéité des acteurs et des institutions qui y participent, avec des intérêts différenciés et des logiques contradictoires. Cela nécessite beaucoup de participations, de communications, de discussions, d'écoute, de prise en compte des idées de chacun. Ce doit être un projet où chacun peut y trouver son compte en termes d'intérêts, de sens et de plaisir. A l'opposé des dispositifs à court terme, cette démarche se situe dans la continuité d'un processus d'innovation et de recherche-action avec les implications indispensables et les apprentissages d'une action collective sans cesse réinterrogée, renouvelée et coordonnée par ajustements mutuels. En ouvrant des espaces transversaux de compréhension des situations sociales et des épreuves traversées par les individus, on résiste à une division sociale du travail et on favorise la création de possibilités de penser et d'agir autrement dans l'appropriation des résultats de la « recherche ».

Conclusion

La crise, sans cesse renouvelée, a amené nombre de désillusions face aux perspectives de changement social, la notion même de progrès social n'étant plus d'actualité, l'émancipation de l'individu relève d'une lutte permanente dans un nouvel ordre économique qui accentue les inégalités sociales d'une société fragmentée et désolidarisée. Le secteur médico-social est en pleine mutation : avec la montée en puissance de l'évaluation et des contrôles, le recours aux appels d'offre, les restrictions budgétaires, parler d'innovation c'est un peu le mythe de Sisyphe ! Pourtant c'est souvent dans ces contextes-là qu'on fait appel à l'innovation et qu'elle peut émerger. Mais le secteur est caractérisé par un fonctionnement vertical et cloisonné, avec par ailleurs un millefeuille de dispositifs et un foisonnement de circulaires, qui à la fois rigidifie le système, bouleverse les pratiques et ne favorise pas l'innovation qui, elle, suppose des systèmes souples et transversaux, des zones d'incertitude, des « espaces vides » où tout n'est pas rationalisé. Obligés de s'adapter aux contraintes de la situation des usagers et à l'incertitude dans le temps de la relation d'accompagnement, les travailleurs sociaux doivent non seulement construire leur propre posture dans l'interaction avec l'usager mais co-construire un sens commun aux deux parties. Accueil et accompagnement doivent être redéfinis dans un travail social ne visant plus l'autonomie dans une logique de projet mais l'écoute de personnes en souffrance et leur « réchauffement » pour leur permettre de supporter « l'épreuve d'une vie à côté » (Soulet, 2012, pp. 183-194). Il est urgent de réfléchir à ces nouveaux modes d'accompagnement des usagers du travail social dans le cadre d'expérimentations qui permettent d'inventer de nouvelles pratiques sociales.

Bibliographie

Alter N., 1990, *La gestion du désordre en entreprise*, Paris, L'Harmattan

Alter N., 2001, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF

Alter N., 2002, *Les logiques de l'innovation. Approche pluridisciplinaire*, Paris, La Découverte

Autès M., 1981, *Travail social et changement social. Analyse d'une action recherche en milieu défavorisé*, Lille, CAF

Autès M., 1999, *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod

Callon M., 1989, *La science et ses réseaux*, Paris, La Découverte

Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard

Castel R., 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protection, statut de l'individu*, Paris, Seuil

Castel R. et Martin C., dir., 2012, *Changements et pensées du changement*, Paris

De Certeau M., 1990, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard

Crozier M., 1964, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil

Crozier M., 1971, *La société bloquée*, Paris, Seuil

Crozier M. et Friedberg E., 1992, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil

Glaser B., Strauss A., 1967, *The discovery of grounded theory,* Chicago, Aldine Publishing

Enriquez E., 1972, « Problématique du changement », *Connexions*, N°4, pp.135-159

Herreros G., 1996, « La sociologie de l'innovation : une pratique managériale ». *Gestion 2000*, n°3, pp. 63-77.

Lapassade G., 1993, *Familles de recherche-action. De l'ethnographie de l'école à la nouvelle recherche-action*, Document dactylographie, Université Paris VIII

Levivier A.P. et Tourrilhes C., 2012, « La recherche-action comme cadre de formation en travail social », *Pensée plurielle*

Levy A., 1973, « Le changement comme travail », *Connexions*, N°7, pp. 97-114

Mintzberg H., 1994, *Structure et dynamique des organisation*s, Paris, Ed des organisations

Schön D., 1993, *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, Éditions Logiques

Schumpeter F., 1965, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot

Soulet M.H, 2012) « De l'insertion sociale à la gestion des immotiles. Le travail social en reconfiguration », in Castel R. et Martin C., dir., 2012, *Changements et pensées du changement*, Paris, pp.183-194

Touraine A., 1984, *Le retour de l'acteur : essai de sociologie*, Paris, Fayard

Tourrilhes C., 2005, « Innovation sociale avec des jeunes en difficulté », *VEI Diversité*, N°140, pp.145-151

Tourrilhes C., 2007a, « Socialisation des jeunes en difficulté dans les quartiers « sensibles ». Création de nouveaux espaces sociaux », in Koebel M. et Walter E., dir., 2007, *Résister à la disqualification sociale. Espaces et identités* (pp.39-52), Paris, L'Harmattan.

Tourrilhes C., 2007b, « Approche de l'innovation dans les organisations et dans la formation », *Le Sociographe*, congrès et colloques, n°1, pp.11-19

Tourrilhes C., 2008a, *Construction sociale d'une jeunesse en difficulté. Innovations et ruptures*, Paris, L'Harmattan

Tourrilhes C., 2008b, « La médiation, innovation sociale ou nouveau mode de régulation sociale ? Vers des espaces tiers de socialisation », *Pensée plurielle*, N°18, pp.109-120

Tourrilhes C., 2009, « Du travail social à l'insertion : la fin d'un mythe », *Le Sociographe* N°30, pp. 41-50

Tourrilhes C., 2010a, « Innovation dans la formation en travail social : des espaces intermédiaires de socialisation professionnelle » in Leclercq E. et Niclot D., *Former des professionnels de la formation en Europe*, Presses Universitaires de Reims

Tourrilhes C., 2010b, « Pour une coopération entre chercheurs et praticiens dans le champ du travail social », *Forum* HS N°1, p. 40-44

Tourrilhes C., 2011, "La recherche-action dans le travail social : un processus de problématisation dans un espace de coopération" in Noguès H., Rouzeau M. et Molina Y. (dir.), *Le travail social et ses formations, aux défis des territoires,* Paris, Presses de l'EHESP, p. 219-238.

« Innover pour survivre, *ou le perpétuel défi de l'intelligence humaine* ».

Jean René Loubat, Docteur en Sciences humaines, Psychosociologue-Consultant, formation-conseil en Ressources Humaines, auteur de nombreux ouvrages dont tout récemment *Motiver les équipes en travail social*, avec François Charleux, ESF, 2012.

Résumé : Jean René LOUBAT, est depuis plusieurs années, consultant et formateur libéral auprès d'institutions sanitaires, sociales et médico-sociales. Auteur de nombreux ouvrages, l'article qui suit inscrit l'approche de l'innovation dans ses contextes tant historiques que socio-économiques. Pour lui, l'innovation fait partie de ces « incontournables » actuels qui ont pénétré depuis peu le vocabulaire des secteurs de l'action sociale et médico-sociale. Il s'agit pourtant d'un terme qui date du XIIIe siècle et découle du bas latin innovatio qui signifie renouvellement[1]… Si ce terme est devenu le leitmotiv des discours officiels c'est précisément parce que nous avons un impérieux besoin de renouvellement dans un univers où le déséquilibre entre besoins et ressources s'accroît sous une pression démographique sans précédant et où nombre de modèles sont en panne ou en voie d'obsolescence. Il n'existe aucune raison pour que les secteurs de la santé et de la solidarité échappent à cette exigence.

I. L'innovation au cœur de l'humanité

L'innovation se présente comme consubstantielle au vivant. La biosphère produit en permanence les innovations les plus inouïes au sein de la diversité des espèces : telle variété de grenouille change de sexe en fonction de données climatiques plus ou moins favorables à la survie de l'espèce, telle plante sécrète une substance antigel pour répondre aux plus sévères vagues de froid, tel marsupial transmet un enzyme spécifique pour permettre à ses petits de se nourrir des feuilles toxiques de l'arbre de son biotope, tel micro-organisme se déshydrate et peut ainsi demeurer quasi mort durant des millénaires avant de se réveiller… Puis l'innovation biologique a produit l'espèce humaine : avec *Homo sapiens*, celle-ci est devenue elle-même promotrice d'innovation et n'a plus cessé dès lors de transformer son mode de vie, dans la technologie déployée, dans ses organisations collectives, dans ses développements culturels. Nous pouvons dire que l'innovation lui « colle à la peau ». Certes, l'homme n'a pas innové avec le même succès dans tous les domaines : s'il a inventé la boussole, la machine à vapeur et le microprocesseur, il est demeuré un primate dans ses rapports personnels et ses innovations sociales sont moins spectaculaires (la cruauté, la torture et la guerre constituent aussi son héritage).

Ces quelques considérations générales pour signifier que l'innovation rime avec évolution et quête de progrès, même si elle ne se manifeste pas de la même manière dans tous les domaines. L'homme a surtout fait preuve d'innovation dans son rapport avec l'environnement et le monde des objets ; et la technologie demeure sa principale marque de fabrique. L'homme présente cette particularité d'externaliser ses pensées en produisant des modèles, des formes et des objets, qui de surcroît ne présentent pas toujours d'intérêt immédiat. Ce qui caractérise fondamentalement notre espèce est donc cette remarquable capacité cérébrale de « projection » et non pas seulement d'adaptation. L'innovation que pratique l'espèce humaine constitue donc un processus permanent de transformation de son environnement par la projection de visions en perpétuel changement, ce qui fait de l'homme un « être paradigmatique » mais aussi un maître d'ingénierie et d'industrie (*Homo sapiens et Homo faber*).

L'innovation représente donc une constante de l'histoire humaine dont elle marque les grandes étapes civilisationnelles (ère de la pierre taillée, utilisation du feu, âge du bronze, âge du fer, etc.) mais son statut change selon les époques en fonction des doctrines de référence et des conjonctures : elle est parfois très mal vue, associée à des

[1] Dictionnaire de l'Académie française.

perturbations, des hérésies (Galilée, Copernic, Bruno, Servet, etc.), ou bien au contraire portée aux nues. Plus près de nous, l'innovation a été le fer de lance de la révolution libérale et industrielle qui allait transformer comme jamais le sort de l'humanité et produire nombre d'innovations sociales révolutionnaires. Dans les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale, période de reconstruction et de bonds technologiques, tout ce qui était « nouveau », novateur et nouvelle vague apparaissait magiquement associé au progrès, à la ligne d'horizon mythique de l'an 2000 et laissait augurer des lendemains qui devaient chanter. Hélas, quelques décennies plus tard, le ciel du futur s'est assombri, pressentant une ère de chaos (mise en images par des films comme *La planète des singes, Mad Max, Waterworld, Los Angeles 2013, Matrix, 2012* et la litanie de films catastrophes et apocalyptiques qui suivirent les années soixante-dix… jusqu'au retour des « Plaies d'Égypte » que nous promettent nombre d'écologistes).

Les secteurs qui nous intéressent, ceux de la santé, de l'action sociale et médico-sociale, sont totalement concernés par ces questions car les paradigmes, les valeurs, les technologies, les dispositifs et les processus, auxquels ils se réfèrent sont le fruit de péripéties innovantes… succédant à des périodes conservatrices. Par exemple, après avoir connu une période relativement étale jusqu'aux années 80, les secteurs social et médico-social ont vécu depuis une agitation moléculaire considérable : les textes législatifs se sont enchaînés, des révolutions culturelles se sont produites, les organigrammes ont explosé, les organisations se sont modifiés, de nouvelles disciplines ont pénétré ces secteurs ; bref, il s'est produit une foule de changements à tous les niveaux. Précisément, pourquoi cette accélération ? Comment les acteurs vivent-ils ces changements ? Quel sens leur donnent-ils ? Pourquoi certains les voient comme positifs et les autres plutôt négatifs ? Vers quels nouveaux modèles professionnels se dirige-t-on ?

II. L'innovation et la rupture créatrice, moteurs socio-économiques

Qu'est-ce que l'innovation ?

Comme tous les mots en *tion*, elle désigne un processus, en l'occurrence de transformation de « l'ordre des choses » pour reprendre l'expression de Norbert Alter[2]. Le « Manuel d'Oslo » de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) en propose la définition suivante en distinguant deux niveaux : « On entend par innovation technologique de produit la mise au point/commercialisation d'un produit plus performant dans le but de fournir au consommateur des services objectivement nouveaux ou améliorés. Par innovation technologique de procédé, on entend la mise au point/adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou notablement améliorées. Elle peut faire intervenir des changements affectant – séparément ou simultanément – les matériels, les ressources humaines ou les méthodes de travail.[1] »

Cette définition est d'ailleurs reprise dans le livre blanc de juin 2008, *Dix propositions pour favoriser l'innovation en France* : « L'innovation, c'est la création d'un avantage concurrentiel par : un nouveau produit, une nouvelle organisation ou un nouveau procédé, quelle que soit sa nature : incrémentale, radicale ou de rupture.[3] »

Aussi techniques qu'elles puissent paraître, ces définitions ne s'appliquent pas qu'à un champ particulier, elles sont parfaitement extensibles à tous les secteurs de service comme l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale… Nombre d'opérateurs de ces secteurs l'ont bien compris et appliquent aujourd'hui cette approche parfaitement économique qui voit dans l'innovation l'un des moyens d'acquérir un « avantage compétitif » en répondant mieux aux besoins du marché et à une stratégie d'entreprise. L'ANAP ne parle pas d'autre chose lorsqu'elle évoque les nécessités de *pertinence* et d'*efficience* : la pertinence questionnant la capacité d'ajuster une réponse (un produit en langage économique) aux besoins de personnes présentant des maladies ou en situation de handicap, et l'efficience, la capacité de mettre en oeuvre les processus afférents au moindre coût. Cependant, la compétition ne doit pas être une fin mais un moyen, pas une entreprise de destruction mais de coopération. L'innovation doit créer de la valeur ajoutée pour tous les acteurs de la chaîne économique : qu'ils soient commanditaires, finan-

2 Alter N., 2000, *L'innovation ordinaire*, PUF.

3 Publié par le réseau *Retis*, préfacé par Valérie Pécresse, alors ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et postfacé par François Drouin, PDG d'Oséo.

ceurs, usagers, clients, producteurs, sous-traitants, intermédiaires, etc.

La réticence à l'innovation que l'on peut parfois constater dans les secteurs qui nous intéressent (comme au *contrat*, à l'*évaluation*, à la *qualité*, à la *performance*, etc.) tient essentiellement à une question de vocabulaire et à la difficulté à le traduire dans des champs d'action pétris d'une autre culture d'origine (confessionnelle, clinique, pédagogique, idéologique) bien volontiers anti-économique et anti-technologique. En effet, les définitions de l'innovation renvoient au champ économique, même si elles concernent tous les domaines de la vie, parce qu'elles s'inscrivent toujours, tôt ou tard, dans le champ économique. C'est d'ailleurs ce qui distingue l'innovation de l'invention dont elle constitue une application sociétale. La croyance de certains acteurs que les secteurs de la santé et de la solidarité se situeraient en dehors du champ économique relève soit d'une illusion naïve, soit de la méconnaissance, soit de l'intox. On confond encore bien souvent économie et lucre… Il est pourtant clair que ce n'est pas parce qu'on ne poursuit pas de but lucratif qu'on ne se situe pas dans le champ de l'économie ou dans celui de la compétition… Le terme d'*économie*[4], encore souvent très mal appréhendé, ne désigne pas une variété d'activité en particulier mais tout système de gestion de ressources limitées[5] de quelque nature qu'elles soient, c'est ainsi que l'on parle d'économie libidinale, d'économie psychologique, d'économie familiale, etc. Les actions de santé et de solidarité visant à répondre à des besoins délimités par des moyens humains et matériels limités, nous avons bien affaire à un système économique, dépendant de surcroît de l'économie globale, puisqu'il fonctionne avec des subsides qu'il ne crée pas par lui-même mais qu'il obtient largement d'autres acteurs économiques de son environnement (contribuables particuliers et entrepreneuriaux) par voie de redistribution de l'État et des collectivités territoriales. Ne pas vouloir se préoccuper de l'origine des fonds qui nous permettent de fonctionner ne saurait constituer une excuse à l'ignorance…

Une application sociétale et économique

Ce qu'il nous parait important de retenir est que l'innovation constitue un renouvellement appliqué au champ sociétal et donc économique, renouvellement pouvant aussi bien concerner de nouvelles réponses ou de nouveaux produits que de nouveaux moyens, de nouveaux supports, de nouveaux processus, de nouvelles organisations. L'innovation peut donc toucher tous les niveaux du procès de production, de l'idée première jusqu'à sa concrétisation et sa distribution. Par exemple, l'innovation en matière de santé peut aussi bien tenir à de la recherche fondamentale biomédicale, qu'à de nouvelles technologies (comme l'IRM), de nouveaux traitements, une nouvelle organisation sanitaire, un nouveau système d'accès aux soins ou de paiement des actes, de nouvelles techniques de soins, etc. La carte vitale, l'hospitalisation à domicile, la statistique médicale qui détecte de nouveaux facteurs de risques, l'informatique appliquée, les nouvelles nomenclatures, sont autant d'innovations qui ressortissent à des champs très différents et sollicitent des expertises les plus diverses ; elles n'ont qu'une chose en commun : elles utilisent de la matière grise ! L'innovation est le fruit de l'intelligence humaine.

Mais en tant qu'elle s'inscrit dans le champ économique et la complexité de ses paramètres et processus, l'innovation génère fréquemment des effets paradoxaux qu'il convient d'intégrer et de gérer. Le brillant économiste Joseph Schumpeter montra l'existence de cycles économiques liés précisément à l'innovation[6] : une invention majeure (comme le métier à tisser, la machine à vapeur, le chemin de fer, l'informatique, le microprocesseur, etc.) entraîne à son tour toute une série d'applications et d'inventions secondaires qui engendre un cycle de production et une croissance forte. Mais ce cycle met à mal les entreprises dépassées et détruit de l'emploi, d'où une période de dépression qui peut paraître paradoxale. La vie économique est ainsi une alternance de cycles de création, de destruction et de recomposition. Schumpeter utilise le terme de « destruction

4 Du grec *Oïkos nomos*, littéralement les « lois de la maison » (disons de l'environnement).

5 En effet, des ressources illimitées ne font pas l'objet d'un système économique : c'est ainsi que l'air apparaissant pendant longtemps comme une ressource illimitée n'a pas fait l'objet d'une économie, jusqu'à ce que l'on prenne conscience de sa finitude et que l'on instaure depuis peu une taxe carbone, élément d'un système économique aérien, comme il existe une économie de l'eau, etc.

6 Schumpeter J., *Le cycle des affaires*, 1939 ; *Capitalisme, socialisme et démocratie*, 1942.

créatrice » afin de désigner ce processus. L'existence de ces cycles et de leurs effets paradoxaux expliquent les mouvements sociaux de résistance au changement : des ouvriers détruisirent les métiers à tisser industriels, puis les machines à vapeur parce qu'ils craignaient la disparition de leurs emplois.

Nous sommes confrontés aujourd'hui aux mêmes phénomènes, y compris dans les secteurs de l'action sociale et médico-sociale où les craintes du changement, les dénonciations idéologiques de la marchandisation du social et de la normalisation et les résistances aux textes officiels dissimulent des peurs de pertes d'acquis et de baisses de qualifications. Rien que de très humain et de très compréhensible naturellement, mais l'on mesure que le dépassement de tels cycles et leurs effets tient à un terme : *reconversion*. En effet, la résistance au changement, lorsque ce dernier représente un progrès, n'est pas la bonne posture et ne peut être encouragée car elle plombe l'avenir ; en revanche, on ne peut rester indifférent aux craintes des professionnels. Le véritable problème n'est pas le changement mais ses effets quand ils ne sont pas suffisamment gérés. La solution réside par conséquent dans l'anticipation et la reconversion régulière des capacités productives, c'est-à-dire la flexibilité sociale que certains états ont mise en place. En effet, il ne sert à rien de maintenir à tout prix des activités condamnées, à grands coups de subventions perdues à jamais (comme on le fit avec les mines de charbon dans les années soixante en France) mais d'investir dans la reconversion par la formation et l'adaptation au changement. Entretenir des activités obsolètes finit toujours par coûter très cher (économiquement et socialement) car c'est autant d'argent que l'on n'investira pas pour évoluer[7]. Bien sûr, cette option de la flexibilité structurelle exige deux prérequis et non des moindres : la capacité prospective (l'autre nom de l'intelligence économique et sociétale) et le recul de la démagogie politique (l'autre nom du « parer au plus pressé » ou du vieux diction romain toujours d'actualité : « du pain et des jeux »).

La rupture créatrice, la sérendipité et le benchmarking

Le problème de l'innovation est qu'elle résulte d'un savant mélange de probabilités et d'improbabilités, de préméditation et d'improvisation, voire de rencontres fortuites ou de coïncidences, ce que l'on appelle la « sérendipité[8] ». En effet, les inventions ou les découvertes qui permettent l'innovation s'avèrent bien souvent des intuitions fulgurantes ou le fruit inattendu de recherches qui tournaient à l'échec… C'est notamment ce que développe le célèbre psychosociologue des organisations Robert K. Merton dans son livre T*he Travels and Adventures of Serendipity : A Study in Sociological Semantics and the Sociology of Science*, écrit avec Elinor Barber en 1958 ou encore Umberto Eco dans *Serendipities : Language and Lunacy*[9]. Le cas de Christophe Colomb est l'un des plus emblématiques du genre : l'intrépide marin voulait accoster à *Cipangu*, le nom que Marco Polo avait donné au Japon, et découvrit sans le savoir un continent (le comble est que l'on donna à celui-ci le nom de l'imposteur florentin Amerigo Vespucci[10]…). Plus près de nous, citons le cas d'Alexander Fleming qui découvrit la pénicilline en observant par hasard les moisissures de son laboratoire…

C'est pour ces raisons, de l'ordre de la sérendipité, que les découvreurs et inventeurs qui ont permis les plus grandes innovations, quels qu'en soient les domaines, ont été bien souvent des marginaux de la cité savante, des hérétiques des dogmes officiels, des rejetés de la « bien-pensance » de leur temps, bref, des vecteurs de rupture dans des systèmes de pensée. Quelle plus stupéfiante rupture en son temps que celle de Copernic qui inversa la perception de l'univers ? Et que dire de Galilée ? De Mendel ou de la géniale intuition de Darwin qui s'appuya somme toute sur peu d'éléments d'observation ? Mais de Pythagore et Archimède aux multiples inventeurs de notre

7 Les exemples d'entretien d'activités ou de processus dépassés sont légion et ils ne concernent pas que les activités industrielles mais aussi l'éducation, la fonction publique, l'action sociale.

8 Traduit de l'américain *serendipity* (néologisme forgé en 1754 par l'écrivain Horace Walpole à partir d'un conte persan *The Three Princes of Serendip*) qui désigne la faculté à trouver des choses par hasard, en recoupant des informations de divers champs, en sachant tirer parti de rencontres fortuites.

9 New York, Columbia University Press, 1998.

10 C'est un géographe de St-Dié dans les Vosges qui baptisa en 1507 le continent *America* sur la base des lettres de voyage de (*Americus* en latin) Vespucci datant de 1503 et évoquant un « mundus novus ». Mais ces lettres de voyages n'ont jamais pu être authentifiées… À défaut d'avoir découvert l'Amérique, c'est bien un Français qui l'a baptisée !

époque, en passant par Newton, Edison, Pasteur, Pilastre de Rosier, et tous ceux qui, moins connus, ont participé à faire avancer les idées, tous ont en commun cette capacité à sortir des sentiers battus, à rompre avec les évidences et les cadres conceptuels établis, à s'exposer aux foudres du conformisme ambiant, voire à posséder un grain de folie... Mais l'innovation sait tirer parti de la création et la faire déboucher sur des applications plus globales ; elle suppose la circulation des idées, une part de flair et une bonne dose de benchmarking[11] ! Car des circonvolutions aériennes d'un Louis Blériot ou d'un Clément Ader aux *Airbus* et *Boeing* d'aujourd'hui, il existe une marge considérable qui fait toute la différence entre une invention et une innovation inscrite dans l'histoire d'une société et sa vie économique qui fait profiter au plus grand nombre de l'intérêt d'une invention. Derrière les inventeurs, il faut des managers ! C'est-à-dire des gens capables d'entreprendre, de réunir des ressources, d'organiser, afin de passer d'une idée à sa réalisation.

Mais la sérendipité et le benchmarking se cultivent : multiplier les rencontres, les lectures, les recherches, le croisement et la comparaison des idées, finit par favoriser cette « inventivité hasardeuse » qui nourrit ensuite l'innovation.

III. L'innovation au sein des secteurs de la santé et de la solidarité

Dans les premières parties de cet article, nous avons évoqué que l'innovation était l'application, dans le champ sociétal et économique, d'idées nouvelles, d'inventions, de fruits de la recherche humaine, et qu'elle était bien souvent une fille de la rupture créatrice (rupture d'idées, de visions, de concepts) ; qu'elle affectait par conséquent la vie et le fonctionnement d'une société et de ses membres en tant qu'elle devait apporter quelque chose d'utile ; qu'elle pouvait concerner différents niveaux : pour faire simple, celui des produits, celui des organisations et celui des processus. Dans cette seconde partie, nous abordons le rôle de l'innovation dans les secteurs de la santé, de l'action sociale et médico-sociale, ses enjeux, ses différents niveaux et ses conséquences. Les pistes que nous y développons ne sont pas que des spéculations intellectuelles mais le fruit de centaines d'interventions et d'expériences dans des établissements et services. Certains opérateurs sont d'ailleurs en train de mettre en place de telles évolutions car l'innovation existe beaucoup plus qu'on ne pense dans ces secteurs, même si elle n'est pas encouragée et valorisée comme elle le mériterait et si elle rencontre bien des réticences.

Pourquoi parle-t-on autant d'innovation aujourd'hui ?

L'innovation est devenue un leitmotiv – voire une exhortation vitale – car nous sommes parvenus au bout du fonctionnement d'un certain modèle pour une foule de raisons[12]. La mondialisation redistribue les cartes entre les états de la planète modifiant les zones dominantes : le centre des échanges mondiaux est aujourd'hui transpacifique et le XXIe siècle sera asiatique. La zone Europe apparaît vieillissante et déclinante et vit au dessus de ses moyens ; quant au modèle français d'un État rayonnant, universel, providentiel et interventionniste, il ne dispose plus des moyens de ses ambitions[13], même si, dans le même temps, cet État a du mal à renoncer à son train de vie… La fiscalisation toujours en augmentation parvient, elle aussi à ses limites et entraîne de nombreux effets-pervers créant un cercle vicieux dépressif. Bref, la réduction des ressources par rapport aux besoins croissants exige de trouver des réponses différentes, qu'il s'agisse de nouvelles façons de voir, de nouvelles organisations, de nouvelles techniques, de l'appel à la technologie. Cependant, les secteurs de l'action sociale et médico-sociale sont peu consommateurs de technologie (contrairement aux autres secteurs d'acticité et à l'action sanitaire) et connaissent des freins culturels à l'innovation.

Comme nous l'avons déjà développé dans maintes contributions, l'action médico-sociale, et plus encore l'action sociale, sont les héritières d'idéologies confessionnelles et militantes, d'intentionnalités morales, de courants intel-

[11] Benchmarking désigne en marketing et management l'action de comparer ses ferformances et ses méthodes avec celles de ses concurrents afin de les améliorer. Il existe l'équivalent français : parangonnage (de l'espagnol parangon : comparaison).

[12] Lorenzi Jean-Hervé, Villemeur Alain, 2009, *L'Innovation au cœur de la nouvelle croissance*, Économica.

[13] La difficile mise en œuvre des lois 2002-2 et 2005-102, pensées dans les années 90 (aujourd'hui proprement inapplicables dans tous leurs aspects), en est la parfaite illustration.

lectualistes, de représentations parfois figées, bref, de cultures qui se sont trouvées en marge des évolutions du reste de la société civile. On a parfois accusé avec ironie de tels secteurs de constituer une espèce de « Jurassic park ». Bien entendu, cela s'avère caricatural car ces champs d'activité sont beaucoup plus diversifiés qu'on ne le dit : les opérateurs les plus innovants côtoient les plus conservateurs, de véritables entreprises de services sociaux cohabitent avec des communautés retranchées d'un autre âge. Cette extrême diversité ne poserait pas problème en soi si elle ne dépendait pas des mêmes cadres administratifs et financiers, créant dès lors des disparités, des télescopages, des écarts insoutenables au sein d'une même unité de « services publics » ou assimilés (missions d'intérêt général). Si l'État pond des textes législatifs – et même de plus en plus –, s'il crée des agences, multiplie les instances, c'est pour faire avancer à peu près de conserve les équipements qu'il finance et contrôle. Il existe par conséquent une certaine communauté de destin au sein de ces secteurs d'activité qui exaspère des contradictions internes et des visions différentes de leur avenir.

Pourtant l'innovation n'est pas une peste ni un problème, elle est la solution ! Et c'est l'immobilisme qui constituerait le plus grave danger. Comme l'évoque Patrick Lefèvre dans un de ses ouvrages de référence, « il est ainsi nécessaire d'accepter d'interroger les évidences et les manières de faire, pérennes mais souvent teintées d'archaïsme, pour intégrer la fluidité et l'adaptabilité des institutions, des prestations et des pratiques professionnelles[14]. » Faire aussi bien et autrement en consommant moins de ressources, tel est le défi posé aux secteurs de la santé et de la solidarité. « Le système de santé français est globalement trop cher : trop d'établissements hospitaliers, trop d'hospitalisations, trop de spécialistes, pas assez de généralistes, trop de médicaments prescrits, trop d'actes médicaux... Et trop de temps aux réformes pour provoquer des effets visibles de baisse des déficits » écrit dans un remarquable article Jean Lachmann[15], professeur des universités, responsable du master *Management hospitalier* à l'Isam-IAE de Nancy. Sans se situer dans les mêmes proportions financières, les secteurs de l'action sociale et médico-sociale sont eux aussi concernés.

Bien sûr, ce qui peut s'avérer agaçant est que ceux qui prônent l'innovation ne sont pas toujours ceux qui la pratiquent… Ministères (y compris des finances), haute fonction publique, agences, collectivités territoriales, ne sont pas forcément des modèles du genre. Pourtant, si l'on veut réellement encourager l'innovation, encore faut-il la rendre possible, accepter l'expérimentation et la financer, mette en place des systèmes d'évaluation fiables, retenir les expériences qui marchent, ne pas faire preuve de frilosité.

L'innovation de produits : offrir de nouvelles réponses

L'innovation de produits consiste tout d'abord à appréhender des besoins non couverts et à proposer des réponses en termes de prestations et de dispositifs. Depuis quelques temps déjà, cette préoccupation a été révélée par diverses études : c'est ainsi que les personnes présentant des troubles autistiques ou des TED, entraînant une situation de handicap plus ou moins importante, sont devenues (enfin) un public cible, c'est-à-dire une priorité. Il en va de même pour les personnes dites polyhandicapées et celle dites handicapées psychiques. Il est à noter que, dans les secteurs dont nous parlons, ce ne sont pas tant des besoins en tant que tels qui déterminent fondamentalement l'apparition de nouveaux attendus et de nouvelles réponses que la pression politique de groupes sociaux ou le déplacement de nouveaux problèmes : par exemple, la prise en compte des personnes avec autisme résulte d'un important lobbying, quant au « handicap psychique », il s'agit d'une catégorie circonstancielle nécessitée par une opération de vases communicants entre une psychiatrie (sanitaire et coûteuse) qui se vide et un médico-social (moins coûteux) qui se remplit... La principale difficulté à identifier de nouveaux besoins non couverts et à y offrir des réponses tient à la faible solvabilité des clients et à la dépendance des opérateurs vis-à-vis de l'argent public. Car pourtant, de nombreux nouveaux besoins se dessinent !

En effet, de nouvelles formes de services à caractère social germent sur l'évolution du mode de vie, y compris les risques de dissolution sociétale et les besoins qui en découlent. Nous pouvons en déduire que les secteurs

14 Lefèvre Patrick, 2011, *Guide du métier de directeur en action sociale et médico-sociale*, Paris, Dunod.

15 Lachmann J., « La réforme du parcours des soins » in *Gestions hospitalières,* n°516, mai 2012.

de services sociaux vont devoir s'intéresser de plus en plus au corps, à l'image de soi, aux relations affectives et sexuelles, à la solitude et au vide existentiel… Il vont devoir traiter de l'obésité et des déboires corporels, des difficultés que présentent certaines personnes dans leurs relations quotidiennes et des effets de la désespérance, des difficultés entre voisins, entre conjoints, entre parents et enfants, entre professeurs et élèves, entre soignants et patients, entre employeurs et employés, etc. Les diverses formes de médiation en tous genres ont un boulevard devant elles. Les futurs marchés des secteurs qui nous intéressent s'avèrent parfaitement prévisibles sociologiquement parlant. C'est pour cette raison que le marketing des services sociaux et médico-sociaux a tout l'avenir devant lui… le seul problème, une fois encore étant celui de la solvabilité.

Mais l'innovation de produits ne consiste pas seulement à détecter de nouveaux besoins mais à y répondre différemment : par exemple, en modifiant la nature des produits proposés en recherchant une meilleure efficience. En l'occurrence, il s'agit de proposer des accueils plus à la carte : accueil temporaire, accueil séquentiel, mais surtout de faire un effort d'imagination considérable et notamment d'intégrer la technologie d'aujourd'hui. À l'heure où des diagnostics médicaux, voire des opérations chirurgicales peuvent s'effectuer à distance, que des programmes de psychothérapies commencent à être proposés sur Internet, que la *domotique* ouvre de nouvelles perspectives de gestion du domicile, il faudra songer dans l'avenir à proposer un certain type de *services en ligne* en direction des personnes en situation de handicap ou en difficultés sociales, inaugurant un véritable *télétravail social*. Ceux-ci mettront à disposition des personnes-ressources joignables sur le *net* afin d'offrir une permanence et de répondre à des questions dans leurs domaines de compétences. Ces personnes ressources peuvent être des professionnels, mais aussi des bénévoles prêts à donner un peu de leur temps et de leurs compétences tout en restant à leur domicile. Dans cet ordre d'idées, un service d'hébergement ou d'accompagnement peut, grâce à Internet, demeurer en relation régulière avec un réseau d'appartements adaptés et leurs occupants. Ces derniers pouvant joindre à tout moment une permanence et même voir un personnel grâce à une webcam. Bien entendu, si de tels dispositifs ne sont pas applicables à tout un chacun, ils peuvent parfaitement convenir à nombre de personnes, en complément naturellement d'autres interventions.

Il faut bien reconnaître que les secteurs de l'action sociale et médico-sociale sont encore assez réticents à l'introduction de technologie pour les raisons idéologiques que nous avons évoquées précédemment… L'anecdote suivante est éloquente : dans un centre de santé couplé avec un établissement médico-social, un médecin et son équipe technique présentaient aux personnels un matériel high tech qui venait de leur être livré et installé. Il s'agissait d'un appareil d'assistance à la rééducation associé à un univers virtuel afin de motiver le patient. La réaction derrière moi d'un médecin psychiatre fut : « Mais c'est un engin de torture ! ». Sans commentaires.

L'innovation organisationnelle : changer de configuration

Elle consiste à développer de nouvelles formes d'organisation, c'est pour cela que l'on parle aussi parfois « d'innovation architecturale ». Fortement encouragée, la concentration des opérateurs, afin de gagner en taille, représente l'une des conditions de cette innovation. Pourquoi ? Parce qu'elle offre des possibilités et des marges de manœuvre plus importantes en termes d'organisation alternative, mais attention ce n'est qu'une condition ! Nous évoquions dans un précédant article que « certaines grosses associations ne tirent aucun avantage de leur taille mais en cumulent au contraire les inconvénients, parce que leurs modes d'organisation et de management n'ont tiré aucune leçon de leur taille ; elles constituent des conglomérats de structures qui n'ont pas modifié profondément leur configuration (en langage automobile, elles ont une grosse caisse et un petit moteur).[16] »

L'une des principales innovations qui s'offre à nous est le dépassement historique du concept d'établissement comme entité et interlocuteur privilégiés. Le terme même d'*établissement* est sans doute appelé à disparaître progressivement du vocabulaire officiel car il

[16] Loubat J.-R. : « Small is beautiful ? Réflexion sur la taille critique des organisations » in *ASH* n°2759, 11 mai 2012.

ne correspondra plus à une entité repérée pertinente (spatiale, administrative, juridique, économique). D'autres vocables s'imposeront comme « services, dispositifs, plates-formes, pôles de compétences, centres ressources, opérateurs, entreprises de services, etc. » désignant d'autres modes de réponse.

L'action sociale et médico-sociale évolue vers une nouvelle variété d'entreprises de services, beaucoup plus souples, plastiques, adaptatives et réactives, qui ne sont plus des ensembles d'établissements, lieux d'internement ou de prise en charge, mais des dispositifs que nous qualifions de « satellitaires » parce qu'ils n'obéissent plus à une logique pyramidale mais à un paradigme circulaire. Ce dernier privilégie la transversalité aux seules relations verticales et se manifeste par un siège technique et de multiples *pools de compétences* intervenant auprès du bénéficiaire et de son environnement de façon personnalisée et contractuelle (voir *figure*).

Le dispositif ainsi constitué devient un dispositif à géométrie variable, susceptible de changer de cap, d'augmenter sa gamme de prestations ou bien de la réduire, de la spécialiser davantage ou bien de modifier les modalités de délivrance de ses prestations, ou encore de se déplacer en matière de concept de services. Ce nouveau genre d'organisation présente des conséquences à la fois d'ordre financier, fonctionnel, managérial, mais aussi de l'ordre des pratiques professionnelles (fonctions, postures, méthodes, techniques) :

- au plan financier, l'intérêt d'une organisation par pôles de compétences est de pouvoir mutualiser progressivement tout ce qui peut l'être afin d'optimiser l'emploi des ressources et d'éviter les doublons (ou plus) inhérents à l'organisation traditionnelle ou encore les sous-utilisations extrêmement fréquentes. Dans un premier temps, il est plus commode de mutualiser[17] les services fonctionnels avant d'étendre le processus aux services opérationnels. À terme, le financement des entreprises de services des secteurs qui nous intéressent ne suivra plus une logique de places ou même d'activité mais sera lui-même personnalisé en fonction des personnes accueillies (le financement sera en quelque sorte attaché aux bénéficiaires sur la base de leur plan de compensation et de leur projet de vie) ;

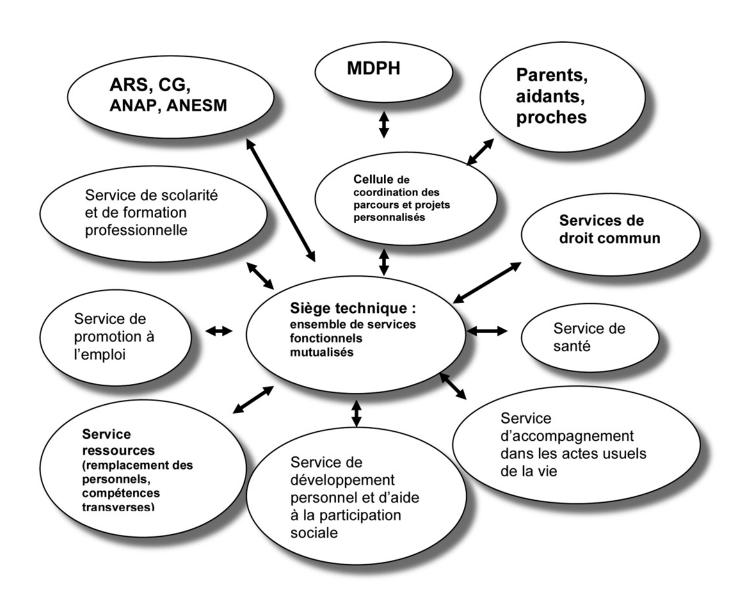


Figure : vers une nouvelle configuration des opérateurs médico-sociaux adoptant une forme satellitaire (en réseau) avec un centre et des services mutualisés gravitant autour.

[17] La mutualisation des ressources représente un aspect essentiel de l'intelligence économique : de même que des agriculteurs indépendants peuvent avoir un salarié en commun ou une entreprise de récolte, des établissements ou associations peuvent salarier en commun un expert en informatique, en prévention des risques, en conseil organisationnel, voire une instance prospective… etc. qu'ils ne pourraient espérer posséder en solo.

- au plan fonctionnel, cette reconfiguration tend à recentrer l'opérateur sur son cœur de métier – le noyau dur de son utilité sociale – et à externaliser tout ce qui peut l'être. La désinstitutionalisation désigne précisément ce processus qui consiste à solliciter chaque fois que possible les services de droit commun (mainstreaming) extérieurs à l'opérateur au lieu d'accumuler le maximum de fonctionnalités au sein même d'un établissement[18] comme c'était le cas auparavant ;
- au plan managérial, l'organigramme de l'opérateur se trouve remodelé et ne suit plus une logique pyramidale ; par exemple, il n'existe plus de directeur d'établissement (puisqu'il n'y a plus d'établissements) mais des responsables de pôles ou de plates-formes de services, parfois chargés de missions transversales. Les notions de territoires et d'équipes se trouvent également réinterrogées, n'obéissant plus à une logique corporatiste ou d'unité de lieu. Les délégations s'avèrent plus importantes et le rôle de l'encadrement s'en trouve modifié se recentrant davantage sur le processus et le résultat que sur l'organisation quotidienne. Le rôle des équipes de direction devient central ;
- au plan des pratiques professionnelles, il conviendra de varier les méthodologies d'intervention, les technologies déployées, et donc les formations des intervenants. Comme nous l'évoquions, nos secteurs n'ont encore que très peu intégré toutes les possibilités des nouvelles technologies en matière de communication, de traitement de l'information et d'assistance, même si certains opérateurs rattrapent leur retard.

En lieu et place d'établissements et de dispositifs devenus au fil du temps de plus en plus lourds et coûteux, prévus à l'origine pour des fractions de population limitées, il nous faudra, par exemple, proposer des offres de services beaucoup plus ciblées au lieu d'un *package* imposé, qui visait davantage à utiliser les ressources allouées qu'à répondre aux réelles attentes des bénéficiaires[19]. L'avenir appartient à des « centres de ressources » qui seront capables de répondre à un grand spectre de besoins en matière de loisirs, d'informations juridiques, d'aide administrative, de soutien psychologique, de relation, de sexualité, de conseil technique, etc., proposant ainsi un multicoaching dans toutes sortes de domaines de la vie en sollicitant tout un réseau de prestataire de l'environnement.

Certains services existants fonctionnent parfois déjà sur un mode proche, qu'il s'agisse de Services d'accompagnement, de SESSAD ou d'autres services

L'innovation de processus

Elle consiste à modifier des façons de faire, en incorporant de nouvelles techniques, de nouveaux matériels ou de nouvelles méthodes. Les secteurs de l'action sociale et médico-sociale faisant peu appel à de la technologie, les pratiques professionnelles tiennent pour l'essentiel à de la ressource humaine, c'est-à-dire des dispositifs, des postures, des comportements, des techniques psychosociales de l'ordre de la communication. C'est sans doute dans ce domaine où les représentations culturelles, intellectuelles et idéologiques s'avèrent les plus fortes et les plus déterminantes car elles touchent à de l'intime et du relationnel. Si l'innovation existe cependant bel et bien à ce niveau, force est de constater qu'elle est globalement très insuffisante et que beaucoup d'ESMS[20] pérennisent des théories de référence, des dispositifs et des techniques de communication assez pauvres, répétitifs et dépassés. Qu'il suffise pour s'en convaincre d'assister aux lénifiants entretiens familiaux de nombre de services d'Aide éducative ou à la pauvreté du soutien psychologique assez fréquemment prodigué. Pourtant de multiples techniques existent, notamment dans les pays anglo-saxons, mais qui ne sont que très peu enseignées ou font l'objet de barrages. On peut également se demander si des établissements et leurs professionnels ne découragent pas les tentatives d'expérimentation en protégeant trop systématiquement un fonctionnement conservateur… Il s'agit pourtant d'oser, de solliciter davantage les responsabilités et les compétences des usagers et de leurs proches, d'utiliser des techniques

[18] L'hôpital psychiatrique est l'exemple historique achevé : il reproduisait ni plus ni moins un village au sein d'un périmètre institutionnel.

[19] Cette expression peut choquer ; pourtant, là où des consultations très précises sont pratiquées auprès des bénéficiaires, un écart apparaît, parfois important, entre leurs aspirations et ce qui leur est proposé.

[20] ESMS ou ESSMS pour Etablissement (ou service) social et médico-social.

de groupes, la théâtralisation, la vidéo, les techniques comportementales et cognitives, d'être plus assertif, de pratiquer davantage le conseil et la négociation, de dépasser les techniques d'entretien classiques inspirés par le rogérisme ou la psychanalyse. Bref, une révolution de posture nous semble absolument nécessaire afin de dépasser celles issues des années soixante-dix…

Mais l'innovation la plus déterminante repose sur un changement de conception de la place du bénéficiaire : le passage d'un statut de stigmatisé devant s'intégrer à un établissement à celui d'un quasi client au centre d'un dispositif. La reconfiguration des opérateurs en réseaux de plus en plus évolutifs et diversifiés et la primauté du recours aux services externalisés de droit commun entraînent la nécessité d'une véritable coordination des parcours et des projets personnalisés des bénéficiaires. En effet, le parcours social d'une personne ne s'identifiera plus à son séjour en établissement (certaines personnes demeuraient plus de soixante ans dans le même[21]…) mais sera constitué – comme pour chacun d'entre nous – d'une série d'étapes et de changements en tous genres (modes de vie, sites, activités, situation relationnelles, etc.). Quant au projet personnalisé, il répond au souci de bâtir un véritable plan de promotion personnelle à partir des attentes du bénéficiaire. Il découle d'un nouveau mode d'intervention auprès des bénéficiaires, reposant sur une réponse à la carte en termes de prestations et s'articulant autour de leur projet de vie[22] et de leur plan personnalisé de compensation.

Cette coordination nécessite l'émergence d'une *cellule ad hoc*, chargée d'identifier la situation du bénéficiaire, de réaliser un check up de ses besoins, de ses atouts et ressources afin de planifier un projet personnalisé de développement. Certains opérateurs s'orientent vers ce type de configuration et inscrivent de telles cellules au coeur de leur dispositif qui représentent de véritables interfaces entre les principaux acteurs. Dans l'avenir, celles-ci pourraient être habilitées à établir des états des lieux des besoins, des bilans de compétences, de véritables diagnostics de situation et à susciter des réseaux de prestations autour d'un bénéficiaire devenu davantage demandeur par les systèmes de compensation (Cf. la loi du 11 février 2005). Ces cellules ne font pas double emploi avec la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) mais en représentent une continuité complémentaire au sein des opérateurs et de leurs dispositifs propres.

Cette approche, découlant de l'inclusion et favorisant le recours aux services de droit commun, détermine une nouvelle posture ainsi qu'un nouveau mode d'intervention auprès des bénéficiaires, plus proche du *coaching*[22], qui est en train de se dessiner autour des étapes suivantes :

- l'étude de la situation de la personne : son projet de vie, ses aspirations et ses craintes, ses atouts et ses faiblesses, les contraintes et les opportunités de son environnement ;
- la détermination d'axes de progrès, véritable « plan de promotion » : qu'est-ce qui peut être valorisé, développé ou obtenu dans le sens de la reconnaissance et de la promotion de la personne ;
- l'accompagnement dans la mise en œuvre d'un plan d'action par des conseils, de la stimulation, des soutiens, des mises en situation, de la co-évaluation, des réajustements.

Des professionnels ont dépassé leurs formations initiales pour devenir en fait de véritables coachs ou conseillers, cordonnant l'action de multiples acteurs autour du projet de vie de la personne bénéficiaire. Ils ont appris à ne pas tout faire mais à faire faire, à agir en concertation avec des partenaires, à consulter, à négocier, à co-construire et à co-évaluer.

Conclusion : *search and try*

L'innovation comporte indiscutablement une dimension dramaturgique – quasi shakespearienne : innover ou mourir, là est la question. Elle n'est plus à proprement parler un choix

---

21 Nombre d'établissements présentaient fréquemment cela comme un plus : la possibilité de vivre jusqu'au terme de sa vie dans un même site, voire d'éviter le « traumatisme » du changement… Mais qui accepterait aujourd'hui de vivre selon de tels principes ?

22 Loubat Jean-René, Bechtold Martine, « Il faut faire vivre le projet de vie ! », *ASH,* n° 2645, 5 février 2010.

23 Loubat Jean-René, 2007, *Promouvoir la relation de service*, Dunod ; « L'affirmation de la relation de service : le coaching social » in *Gestions Hospitalières*, n° 465, avril 2007.

mais une nécessité. Notre succès d'espèce et l'énorme croissance démographique qui en résulte nous condamne, aujourd'hui plus que jamais, à une innovation constante afin de résoudre l'inéquation toujours plus criante entre nos besoins en augmentation et des ressources limitées, en eau, en air, en terres cultivables, en énergies, etc. Comme d'habitude nous comptons sur notre capacité de recherche et de réponse technologique pour résoudre ce paradoxe, ne pas nous entretuer et ne pas connaître une régression démographique sans précédant. Mais la technologie ne peut pas tout, à elle toute seule, elle a besoin de vecteurs et de s'inscrire dans des cadres organisés : c'est la dimension culturelle, sociale et politique d'une civilisation.

Aucun domaine d'activité ne peut plus s'exempter de telles préoccupations. Les secteurs de l'action sociale et médico-sociale devront eux aussi développer une nouvelle ingénierie, sortir des sentiers battus, faire bouger les lignes, se dissocier des paradigmes idéologiques hérités, s'extraire des schémas intellectuels ressassés, modifier les formations et faire place à l'expérimentation. Surtout cela : expérimenter ! Comme les nations qui maintiennent leur leadership, les entreprises innovantes qui réussissent sont celles qui consacrent une part de leur budget supérieure à la moyenne en recherche et développement. Si l'espèce humaine est innovante par nature, la matière grise demeure sa principale ressource… ■

Parler de vie affective et sexuelle avec des adolescents et des jeunes adultes polyhandicapés serait-il innovant ?

Ana Paula Vieira Fraga Levivier, Psychologue clinicien, psychanalyste, docteur en Psychopathologie fondamentale et psychanalyse (Université Paris 7), formatrice à l'Institut Régional du Travail Social – Champagne-Ardenne et à l'Institut d'Enseignement et de Recherches sur les Maladies Addictives (IREMA-Paris), membre du comité de lecture de la revue *Le Sociographe*.

Résumé : Il s'agira de faire ici un retour réflexif sur une recherche-action menée depuis 2010 et qui se poursuit. Je présenterai les questionnements qui étaient à l'origine des besoins d'adaptation des pratiques professionnelles. Puis, comment, peu à peu, ces éléments-là se sont articulés autour d'une recherche-action – démarche choisie pour mener le projet avec les adolescents et les jeunes adultes. Par ce récit, trois axes de discussion seront privilégiés :

- La question sur l'institution, le « milieu », ou le « cadre », voire sur les « conditions organisationnelles » nécessaires pour qu'un projet différent des pratiques habituelles courantes puisse voir le jour et se développer.
- La question sur les marges de libertés et la participation démocratique (sa portée et sa richesse) pour l'appropriation institutionnelle d'un projet concernant le public de l'institution.
- La question de l'innovation dans le travail d'accompagnement social et éducatif, en ayant comme préoccupation les horizons de vie d'une personne polyhandicapée. Est-ce que vis-à-vis de la dignité humaine, du respect de l'autre et des besoins d'un être humain, parler de vie affective et sexuelle serait-il innovant ? Pourquoi ? Nous verrons que les réponses sont révélatrices de la manière dont la société intègre ou pas ces personnes (reconnaissance et identité) et des places sociales qui leur sont accordées.

Introduction

Ce projet a vu le jour en mars 2010. Il résulte d'une réflexion initiée en 2009 concernant la pyramide des âges du public accueilli à l'Institut Médico-Educatif L'Eoline. Nous observions une nette augmentation de l'âge moyen : des 38 « enfants » accueillis, 13 avaient entre 15-17 ans, 13 entre 18 et 22 ans et seulement 12 entre 5 et 14 ans.

En général, les pratiques professionnelles sont adaptées aux situations du public, compte tenu de la singularité de chaque être humain. Et dès qu'il s'agit de l'homme, la perspective de ses centres d'intérêt, de sa participation et de son adhésion aux propositions faites s'avère indispensable au bon déroulement de toute proposition de travail. Dans ce difficile et délicat processus d'adaptation, professionnels et public sont en changement permanent parce que le parcours du jeune enfant vers le jeune adulte est un riche et complexe processus de transformation : le corps et le psychisme ne sont pas stables ni linéaires dans l'évolution des âges de la vie. De surcroît, la société, la famille et les institutions, elles-aussi, adressent des demandes de comportement et d'attitude différentes selon qu'il s'agisse d'un enfant, d'un adolescent ou d'un adulte. Professionnels d'une institution pour enfants, nous devrions suivre ce cours du développement humain et être prêts à réaménager nos pratiques selon le déroulement du temps et ses répercussions selon une perspective des âges. Ce qui, pour nous, avait pour conséquence d'accompagner également les parents dans ce cheminement et, dans un sens plus socio-culturel, d'élargir le cercle de la sociabilité vers les espaces communs de la socialisation des adolescents et des jeunes adultes. Dans le concret, cela voulait dire incorporer des propositions où les adolescents et les jeunes adultes seraient capables de s'y retrouver. Pourquoi diriger notre réflexion sur ces âges ? Parce que nous réalisions que la culture de l'institution était fondée sur des «savoir-faire» et des «savoir-être» construits davantage autour de l'enfant qu'en fonction des intérêts des adolescents et des jeunes adultes, nous nous retrouvions quelque peu démunis pour

approfondir, autant au niveau conceptuel que pratique, des pistes de travail allant plus dans leurs sens.

En ce qui concernait les adolescents, nous remarquions que les problématiques adolescentes liées notamment à la puberté, aux changements et aux remaniements corporels et psychiques caractéristiques de cette étape particulière de la vie posaient beaucoup de questions concernant la pratique des professionnels, ce qui nous a dirigé vers cette tranche d'âge afin d'approfondir pratiques et réflexions en vue de la construction des espaces où « les monde des ados » pourraient être pris en compte de manière plus systématique et particularisé, à la fois sur le plan de chaque adolescent et sa famille, ainsi que sur le plan d'un travail institutionnel.

Pour les jeunes adultes, la situation était différente. Les conditions matérielles de l'accueil des adultes dans des structures adaptées à eux étaient loin d'offrir à tous ceux qui en avaient besoin une place légitime parmi leurs pairs. Du fait de cette réalité qui, hélas, est la même aujourd'hui, les instituts pour enf ants et adolescents voient augmenter l'âge moyen de leur public par le dispositif légal de l'Amendement Creton: loi ouvrant droit à la dérogation du séjour jusqu'à ce qu'une place en structure adulte soit trouvée et mise à disposition du jeune l'adulte et de sa famille. Les institutions, à l'origine pour enfants et adolescents, se sont ainsi mises à travailler avec des jeunes adultes qui, eux, restent en attendant une place ailleurs. Attente qui, réalité à l'appui, peut se prolonger pour deux, trois, voire plus d'années. Alors, il est urgent de repenser nos pratiques vers des adaptations qui conviennent à ces jeunes adultes parce qu'une position existentielle faite « d'attente » est humainement intenable. Un être vivant est en sécurité lorsqu'il peut se situer dans un espace-temps défini et non pas sujet à une projection incertaine, qui est le plus souvent vécue avec angoisse, ennui, tristesse et le sentiment ambigu de n'être pas tellement à sa place – ce qui est valable aussi pour son entourage, professionnels et familles. De plus, vu la précarité du secteur adulte en offre de places, il s'ajoute la pesanteur de la mort dans la perspective de la libération d'une place – ce qui est une source inouïe de sentiments contradictoires et même de désenchantement face à la possibilité de construction d'un projet heureux pour l'avenir.

Avec ces réflexions qui mûrissaient jour après jour, un groupe de 19 professionnels a commencé à se réunir en 2010 afin de créer des propositions de travail dirigées vers les adolescents et les jeunes adultes. En amont, la recherche théorique venant corréler et contextualiser les problématiques de ces âges dans le champ du polyhandicap. Nous nous sommes ainsi fédérés autour de la nécessité d'adapter notre travail et nos modes d'entrer en relation avec les adolescents et jeunes adultes : ils nous ont fait comprendre que leurs têtes et leurs corps étaient déjà sortis de l'enfance ![1]

Premier temps : espaces à construire, individuels et collectifs

Tout commence par faire une place dans la tête des professionnels. Situer le sentiment d'un décalage d'une approche convenant à l'enfance lorsque nous sommes en face d'une personne de 15 ans ou plus, a été le plus simple. Le compliqué était de se confronter à la question « mais quoi faire ? ». Disons que notre réflexe est de nous poser les questions du « comment » et du « quoi » en laissant de côté la question du « qui ». Or, c'est par un changement dans l'espace psychique interne et dans ses propres attitudes corporelles face à l'autre que nous pouvons espérer le « voir » différemment. Par conséquence, le sentir, l'apercevoir et le penser à une autre place existentielle dans son histoire de vie. Passé ce pré-requis, c'est-à-dire, un tournant en nous-mêmes, nous nous poserons plus tranquillement la question des moyens pour entrer dans un rapport de travail différencié avec ce

1 Je ferai l'économie de décrire le côté pratique du travail : constitution des groupes, cadre de la séance, présence des professionnels, méthode, outils, remaniements nécessaires et évaluations qui, de la phase expérimentale (mars à juillet 2011) nous a fait passer a expérience-pilote de la première année scolaire (2011-2012) : ce sera l'objet de l'atelier du 08/02/2013 à Angers lors d'une journée d'étude organisée par l'Arifts, « Entre recherche et action : quelles possibilités d'innovation en intervention sociale ? ». Depuis, nous travaillons à formaliser l'expérience, à la communiquer. Il me paraît important de signaler que la Fondation d'Entreprise Mutuelle Prévadiès dans le cadre de son Appel à Projets 2012, volet Actions au profit des personnes en situation de handicap et de dépendance. Accès aux loisirs et/ou à la culture, nous a accordé un financement pour mener des actions artistiques-culturelles auprès du groupe des adolescents.

jeune adolescent ou adulte polyhandicapé. Lui, qui a déjà changé et qui nous attend de l'autre côté de la rive !

Avant de reprendre la réflexion à partir des trois axes annoncés en préambule, je me situe : n'étant pas sociologue de formation, je ne pense pas à la question de l'innovation comme les théoriciens de l'organisation, dans beaucoup de champs qui s'entrecroisent comme l'entreprise, l'éducation et la formation d'adultes, comme j'ai pu prendre connaissance, de manière précise, chez Tourrilhes (2003). Néanmoins, je me sens proche de leurs travaux, mais lorsque j'élabore, par habitude du métier, je fais tout de suite appel à une démarche clinique de proximité et d'écoute de l'autre : être humain individuel ou autre collectif, groupes et sous-groupes d'une institution. Mes références préférées qui articulent pensées et pratiques innovantes sur l'institution dans ses articulations, limites, frontières et passages entre l'individuel et le collectif se situent du côté de la psychothérapie institutionnelle (Tosquelles, 2003 et Oury, 2001, 2000) et de l'analyse institutionnelle (Lourau, 1997).

Polyhandicap et innovation

Lorsque j'ai imaginé de réfléchir à la recherche-action que nous menons sous l'optique de l'innovation, la première chose qui m'est venue à l'esprit, presque spontanément, a été la question suivante : mais alors, s'il est à considérer comme de l'innovation la prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes avec lesquelles nous travaillons, cela veut dire que vis-à-vis de ces questions le champ compris par le polyhandicap est certainement plongé dans un silence inquiétant ! Car si l'innovation inaugure un processus sans égal aboutissant à des nouvelles actions collectives qui n'étaient pas pensées-pratiquées par l'organisation habituelle du travail (Alter, 2005), c'est bien d'un silence, en même temps que d'une gêne et d'une difficulté à se positionner devant l'affectivité et la sexualité dans les situations de travail que depuis les débuts (déjà en sa phase expérimentale, 2011) cette recherche-action fait état. Et je le souligne : lorsque je parle des situations de travail il est à entendre la part respective de participation et de responsabilité qui correspond aux professionnels, aux personnes accueillies et à leurs familles, parce que la construction collective s'appuie ici sur ces trois acteurs-piliers du processus. Puis, l'élargissement du champ processuel vient par l'arrivée des partenaires lors de l'ouverture à l'extérieur – c'est-à-dire aux lieux communs de la socialisation des ados et des jeunes adultes dans les villes.

Si, les manières de vivre les aspects affectifs et sexuels d'une vie, font partie de la notion elle-même (entre autres) de ce qui anime un être humain et de ce qui lui rend à la fois unique, alors le droit à ces composants de la vie rentrent également dans les notions de dignité et de respect qui gouvernent, dans le champ de l'accompagnement, les rapports humains au travail. Panoramas qu'obligent les parties prenantes à se poser toutes les questions éthiques et déontologiques assez complexes ayant rapport aux limites, aux frontières, à l'intimité, aux relations soi-autre..., bref, à ce qui est pris ou pas en considération dans le quotidien de l'institution et de ses pratiques.

Si nous sommes d'accord pour dire que c'est de l'innovation la création avec les ados et les jeunes adultes polyhandicapés des espaces où les manifestations de leur vie sexuelle et affective (y compris leurs répercussions sur les rapports avec les professionnels et la famille) soient reconnues et pas niées, alors... je dirai que l'innovation a ici la fonction métaphorique d'un miroir ! C'est-à-dire qu'elle reflète les scènes où nous, les professionnels, avons nourri ensemble l'accroissement de nos difficultés de les prendre en compte dans les situations de travail. Et que, par là, nous avons refusé à intégrer à nos pratiques une partie non négligeable des occasions ayant affaire à l'accès à leurs droits.

Comment affects et sexualités peuvent être pris en compte ? Quelques expériences-pilotes originales dans le secteur donnent à voir ? En définitif, telles expériences démontrent qu'une fois surmontées nos barrières quant aux thèmes délicats, chaque groupe de travail se trouve des solutions créatives et inédites, ce qui marche au cas par cas, sans mesures de généralisation dans le détail et hors du contexte vécu (d'ailleurs, c'est-là un des aspects de l'innovation). Néanmoins ce qui peut être généralisable est le constat des bénéfices d'aller toucher aux tabous : ceux-ci ont une immense capacité à mobiliser professionnels, publics et parents autour des questions qui,

commençant par la vie affective et sexuelle, s'ouvrent de manière spectaculaire aux questions centrales de toute subjectivité humaine : identité, reconnaissance, place dans la société, rapport à autrui. Et, chemin faisant, tous se rendent compte que vie affective et sexualité n'est pas seulement un sujet épineux à transformer en matière de travail auprès des personnes polyhandicapées, mais un sujet difficile tout court, auprès de n'importe quelle personne.

Institution et travail d'équipe

Si difficulté, gêne et silence traversent la transformation en matière commune de travail les expressions de la vie affective et sexuelle des ados et des jeunes adultes, qu'est-ce qui permet de comprendre que l'institution puisse, après son passif en la matière, s'ouvrir à des pratiques inédites dans ce sens ? Quelles sont les conditions organisationnelles permettant la réalisation d'actions et la circulation des pensées qui sollicitent des positionnements différents de ce que jusque-là était l'habituel, le connu, l'ordinaire ? Je pense que le fondamental est la sensibilité des professionnels qui, malgré les moments d'impuissance et de résistance, les porte au-delà de leurs propres difficultés en laissant en ouvert les horizons du possible. Une des conditions de cette ouverture est la circulation de la parole, la liberté de pensée, l'aisance pour s'exprimer et d'aller, au besoin, jusqu'aux conflits. Car si ceux-ci sont minorés, ce sont les personnes – dans les recoins de leurs paroles et leurs pensées – qui se sentent dévalorisées et niées. A la source des conflits, qu'est-ce qu'il y a ? Les personnes avec leurs différentes positions. Ne pas les reconnaître est une attaque en sourdine, les conflits évités et contournés sont des bombes institutionnelles à retardement : leurs effets ne seront que plus désastreux.

J'ai dit les horizons du possible en ouvert, ce qui laisse une part à l'inconnu, à l'imprévu, à tout ce que nous ne contrôlons pas mais qui arrive à l'improviste, sans préavis. Si les professionnels sont un peu souples et si les personnes et leurs familles se sentent accueillies chaleureusement et respectueusement, nous avons les ingrédients pour accueillir aussi du nouveau. L'espace des pratiques non encore advenues est là, flottant parfois au milieu d'un carcan monotone et répétitif. Ce qui importe c'est d'y croire à plusieurs pour trouver les objets autour desquels nous allons nous fédérer pour donner le souffle à ce qui est en latence.

Marges de liberté et démocratie

Mais pour faire circuler la parole là où elle peut naître, il faut décidément s'intéresser aux personnes, à ce qu'elles sont. Puis, s'intéresser à la manière dont tout ce « monde » différent peut s'accommoder ensemble. Ce n'est pas facile, ni simple, cela ne s'improvise pas, mais, comme toute démarche à plusieurs, la recherche-action s'accompagne d'une attention presque quotidienne à ce qui se passe « entre » logiques et attitudes distinctes, intérêts variés, contradictoires, ambigus..., sans répit, avec des bonnes doses de prises de recul, du goût pour exercer la pensée critique, de l'humour pour faire avec les différends et la fatigue qui arrive. En revanche, c'est toujours payant ! Parce qu'au bout du processus les pratiques se renouvellent, changent, des espaces de réflexivité collectifs ouvrent aux espaces de déploiements individuels insoupçonnés.

Je pense à l'institution comme un système de portage : nous nous portons mutuellement et c'est de là, de ce « faire ensemble » que résident nos forces. La démarche de la recherche-action s'appuie sur cette trame et la consolide davantage reproduisant la logique du portage. Mais je suis aussi convaincue qu'à plusieurs nous sommes plus intelligents, à condition de faire circuler la parole entre toutes les parties concernées : public, professionnels, familles.

La portée et la richesse de la participation démocratique est d'instaurer des dynamiques multiples favorables au foisonnement des idées, à la lancée des idées osées, au renouvellement des espaces de rêve et d'imagination au travail. Et, réalité à l'appui, les personnes concernées ont toujours leur mot à dire sur ce qu'elles traversent – professionnels, public, familles. Ce qui naît d'un travail ancré sur une base démocratique se révèle très catalyseur et, par là, mobilise à titres et dégrées variés, chaque acteur à prendre sa place singulière dans un processus qui, lui, est une œuvre du collectif. Catalyseur de quoi ? Des avenirs, de forces qui poussent à la vie. Ce qui est très mobilisateur pour la poursuite de la démarche elle-même et pour que les personnes puissent avoir de l'enthousiasme pour y participer. Ce qui colore différemment le quotidien du travail qui mantes fois est être vécu

de manière solitaire et isolée. Tout cela rend appropriable institutionnellement un travail que personne n'arriverait tout seul à déclencher, c'est comme un puzzle : chacun apporte sa pièce différente et unique, et la figure qui apparaît nécessite des jonctions, des rapprochements, pour que les petites parties prennent sens et fassent sens ensemble. Tout le monde ne participe pas de tous les projets qui s'imbriquent les uns les autres, et je dirais que dans le champ du polyhandicap beaucoup de participation est « invisible » (Oury, 2001) : pour que l'ado ou le jeunes adulte soit prêt et à l'heure pour la séance qui se passe ailleurs que dans son groupe de vie, il y a des heures de travail en amont qui les aident à être en conditions de disponibilité (hygiène, confort, état de fatigue, douleur ou somnolence, rééducations et soins qui se juxtaposent, personnel pour accompagner son déplacement, etc.). Donc, il y a bien des formes polyvalentes par lesquelles les professionnels participent, s'approprient et contribuent à ce qui très souvent se passe de manière « visible » ailleurs. De même que pour les familles et les partenaires extérieurs.

Le danger des actions innovatrices est qu'elles sont inconnues, autant sur leur fond que sur leur forme, et nous sommes des êtres habitués aux choses connues, ayant la crainte de ce que nous ne connaissons pas. Mais, petit à petit, nous faisons l'expérience de transformer quelque peu, humblement, le statut de l'inconnu : il arrive que de danger potentiel puisse être vécu comme une prise de risque, faisant partie du lot des relations humaines. Je dirai que l'institution qui a des marges de liberté, laisse la place à la créativité de ceux qui l'investissent et c'est dans ces espaces conquis laborieusement – parce que la participation démocratique ne va pas de soi et que c'est un travail qui a besoin d'être nourri quasiment tous les jours – qu'on peut respirer de l'air frais, ce qui fait du bien à tout le monde !

Conclusion

Je pense sincèrement que les espaces de participation et d'échange promus par ce travail mené en commun enrichissent qualitativement les « savoirs-êtres » de tous les acteurs. Les connaissances très spécifiques – des métiers, des histoires familiales, des parcours de vie – sont relativisées au profit d'une approche de la vie affective et sexuelle qui requiert tout d'abord des qualités humaines, avant tout. Bien entendu, ici la spécificité est cherchée dans l'univers de ce que le bain du langage – pour les parlants – ouvre le contact avec le milieu sensoriel et perceptif particulier aux personnes polyhandicapées qui, d'ordinaire, échappe aux non-polyhandicapées. Chemin faisant, je constate que cela impose l'écoute des intuitions éphémères, des formes d'expressivités non-codées, des émotions troublantes, de ce qui résonne et qui vibre en nous par les langages analogiques, des mots qui passent par le corps, des manifestations corporelles énigmatiques, des comportements, attitudes et émotions qui échappent à notre compréhension mais qui, paradoxalement, nous font communiquer ensemble dans un langage partagé et à la fois inconnu. Le gain est ici en humanité, en proximité, en déchiffrage. La reconnaissance et la prise en compte de la vie affective et sexuelle nous introduit dans des pans de la subtilité, des détails imperceptibles à l'œil nu de la vitesse, à l'empressement du temps. Quelque chose de l'ordre de l'apprivoisement de l'inconnu se passe. C'est de l'innovation ? S'il en est, pour le gain en humanité, j'espère qu'un jour, cela ne le sera plus !

Bibliographie

Alter N., « Innovation et institution : concurrence ou convergence ? », dans D*iversité : Du neuf sur l'innovation ?*, Scérén, n° 140, mars 2005, p. 41-46.

Equipe des Parpaillols, Lieu d'accueil et de soins pour enfants polyhandicapés, « En quelle langue parler. Ceux qui n'en parlent aucune ? », *XXVes rencontres de la psychothérapie institutionnelle : Tenir parole – Ce n'est pas sans prêter à conséquence »*, Saint Alban-sur-Limagnole, 18 et 19 juin 2010, paru dans Le Colporteur, n° 597, octobre 2010, p. 2-10.

Freud S., « Das Unheimliche » (1919) dans *Das Unheimlich und andere Texte. L'inquiétante étrangeté et autres textes*, traduit de l'allemand par F. Cambon, Paris, Gallimard, 2001, édition bilingue, p. 25-139.

Freud S., « Psychanalyse » et « théorie de la libido » (1923), dans *Résultats, idées, problèmes II, (1921-1938),* traduit de l'allemand par J. Altounian, A. Bourguignon, P. Cotete et A. Rausy, Paris, PUF, 2ème éd., 1987, p. 51-77.

Ferenczi S., « Confusion de langue entre les adultes et l'enfant. Le langage de la tendresse et de la passion » (1932), traduit de l'allemand par l'equipe du Coq-Héron, dans *Œuvres Complètes*, Paris, Payot, T. IV (1927-1933), p. 125-135.

Laforgue A., *« L'approche psycho-pédagogique pour l'adolescent polyhandicapé »*, récit d'une expérience de travail d'accès aux informations liées au développement et à l'identité sexuelle, 1 p.

Lestang C., *« A propos des polyhandicapés. Pour ceux qui vivent avec eux »*, Communication orale, Centre de Villiers sur Marne, 19/01/1992.

Lourau R., 1997, *Implication. Transduction*, Paris, Economica.

Loura R., 1997, *La clé des champs. Une introduction à l'analyse institutionnelle*, Paris, Economica-Antropos.

Oury J., « Le travail invisible », in *Institutions : Le travail*, Revue de Psychothérapie Institutionnelle, Paris, Champ Social, 2001, n° 29, p. 7-23.

Oury J., « Le pré-pathique et le tailleur de pierre », in *Chimères : Le bruit du temps,* Paris, Association Chimères, 2000, n° 40, p. 27-33.

Tosquelles F., 2003, *De la personne au groupe. A propos des équipes de soin*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2e éd.

Tourrilhes C., 2008, *Construction sociale d'une jeunesse en difficulté. Innovations et ruptures*, Paris, L'Harmattan.

Tourrilhes C., *« Approche de l'innovation dans les organisations et dans la formation »*, mimeo, équipe de recherche Profeor Lille 3, 8 p.

Sortir de la rue : affranchissement et réflexivité.

Bertrand Bergier, Professeur à l'U.C.O. Angers, Professeur associé à l'université de Sherbrooke, directeur de recherche à l'université de Nantes.
Alain Bihan-Poudec, Doctorant à l'université de Sherbrooke, membre du Centre de recherche sur l'intervention éducative et socioéducative (CRIÉSÉ).

Résumé : Cet article s'inscrit dans le prolongement de recherches (Bergier, 2000a, 2004 ; Colombo, 2003 ; Pichon et Torche, 2011) consacrées aux parcours d'hommes et de femmes sans domicile fixe qui, après plusieurs années dans la rue, sont parvenus à avoir un emploi, un logement à leur nom, à s'inscrire dans le tissu social local. Nous étudions ici, sous l'angle de la réflexivité, ce « troc » (Ogien, 1990) où s'échange un genre de vie contre un autre, où se joue une restructuration radicale de l'existence impliquant, de la part de l'individu, un travail de déconstruction-reconstruction de son rapport aux institutions, à autrui et à lui-même. Pour que cette déconstruction-reconstruction s'opère, doit sourdre une « mise en doute », une mise en cause de son quotidien. Ce questionnement réflexif traduit un changement de disposition, rend imaginable un « après », un « ailleurs », inaugure un possible déplacement et par-là une innovation au niveau individuel.

Introduction

L'innovation apparaît bien souvent comme un impératif, une condition à une adaptation rendue nécessaire par un environnement mouvant ; dès lors, l'innovation est-elle étudiée principalement dans ses objets, que cela soit au niveau technologique ou organisationnel. Pourtant, l'innovation a aussi été abordée sans téléologie, dans son processus lui-même. Ainsi Albero, Linard et Robin (2009) se sont intéressés aux innovateurs dans leurs rapports à l'institution. Pour notre part, nous souhaiterions déplacer le curseur sur l'individu : dans quelle mesure peut-il faire œuvre d'innovation par rapport à lui-même. L'opportunité nous est donnée par l'étude des personnes qui sont sortis de la « galère ».

Méthodologie

Les matériaux analysés sont le produit d'une démarche ethnobiographique intégrant un processus de restitution-réception.
En demandant à nos sept interlocuteurs de terrain de reconstruire leur passé, nous les invitons à témoigner de l'histoire qui les a produits et qui en partie oriente leurs actes : celle de leurs groupes d'appartenance et de référence, celle des rapports et standards sociaux à l'œuvre, dans une société donnée, à une époque donnée. L'enjeu ethnobiographique conduit à dépasser la juxtaposition d'aventures individuelles pour repérer des régularités transversales, ici, celles concernant les différentes formes de réflexivité dans le processus d'affranchissement. Cette technique de recoupement permet de « s'arracher à l'illusion d'autonomie que chaque sujet essaie, tant bien que mal, d'entretenir, et que le récit de vie tend à accentuer et à communiquer au lecteur. Un effet de distanciation se produit : chaque vie est relativisée et mise en perspective par les autres » (Lejeune, 1980, p. 309).
La restitution-réception (Bergier, 2000b) est envisagée comme une circulation de données factuelles et d'éléments d'analyse où nous exposons notre travail aux interlocuteurs de terrain, où nous provoquons un dialogue cognitif (argumentation/contre-argumentation) ce qui nous permet, outre l'enrichissement du recueil de données :

- d'éprouver notre construction sans pour autant nous substituer à la validation des pairs et aux critères internes de la discipline ;
- de mener un travail d'auto-analyse sur notre démarche sans nous dispenser d'étendre celui-ci à la restitution elle-même, notamment au rapport social de connaissance et à la connaissance qu'elle engage entre le chercheur et les enquêtés.

L'exclusion

En France, les tableaux de bord de l'exclusion sont sans cesse actualisés. Les indicateurs et seuils de pauvreté font l'objet de nombreux débats (Hacking, 2005 ; Morisson,

2012). Rapports et publications s'attachent à décrire les caractéristiques et les facteurs explicatifs des situations d'exclusion (Cingolani, 2011 ; Groulx, 2011). En comparaison, les informations sur « ceux qui s'en sortent » apparaissent délaissées et anecdotiques.
Pourtant, après 5 ans, 10 ans dans la clochardisation, dans la prostitution, dans la toxicomanie et autres « galères », des hommes et des femmes s'arrachent à la servitude, à des conditions d'existence avilissantes. Pour étudier cet affranchissement et, plus particulièrement, les différents aspects de la réflexivité qui le caractérisent, nous nous appuierons sur sept entretiens recueillis dans le cadre de nos enquêtes auprès de « ceux qui s'en sortent » (Bergier, 2000a ; Bergier et Gérard, 2004).

L'affranchissement ne peut être considéré comme la fin d'une assistance, comme le chemin conduisant le converti de la déviance au respect de la loi, de la marginalité coupable à la conformité, de la non-insertion à l'insertion. Il s'agit plutôt de le comprendre comme le passage :
- d'un mode de vie et d'un groupe auquel l'individu appartient mais dont la normalité ne fait pas ou plus référence pour lui
- à un autre mode de vie et groupe auquel l'individu n'appartient pas mais dont la normalité fait désormais référence à ses yeux, étant entendu que celle-ci a pour elle la légitimité de l'ordre dominant.

Cette manière de poser la question ouvre à la pluralité des modes d'existence (Latour et Stengers, 2009) et se démarque ce faisant des questionnements centrés sur l'insertion.

La non conformité n'est pas l'absence de normes

C'est la délimitation du champ de la conformité qui définit ce faisant la non-conformité, l'anormal et ses traductions : la marginalité (contraire aux utilités sociales), la déviance (contraire aux lois). Or, ce champ voit sans cesse ses frontières exposées à des croisades et à des groupes de pression pour tantôt les renforcer, tantôt les contester. Bref, son étendue varie dans le temps et dans l'espace et par là-même redéfinit à chaque fois la population des déviants et des marginaux. Autrement dit, des personnes qui hier étaient « à insérer » peuvent ne plus l'être aujourd'hui et inversement. La « normalité » de l'ordre dominant n'est pas intangible et sa production est sujette à des tensions internes et externes. Quelqu'un qui, dans les années 1970, changeait fréquemment d'emploi, était désigné socialement comme instable ; aujourd'hui, dans les années 2000, l'individu voit ce même comportement être valorisé et sa mobilité louée.
L'anormalité sociale ne prend sens qu'au regard de la normalité sociale mais n'implique nullement l'absence de normes. Aucun individu ou groupe, si éloigné soit-il de l'aire conventionnelle normative, ne peut évoluer dans un vide social. Toute vie humaine implique une relation à autrui et la production de codes et de normes à apprendre, ne serait-ce que pour communiquer, tisser des liens, nouer ou rompre des alliances. La consommation de drogues, la prostitution, la « cloche », la « route », les communautés néo-rurales, Emmaüs, sont organisés autour de systèmes de règles et d'usages régissant les conduites individuelles et collectives, et prévoyant les sanctions encourues en cas de transgression. Il ne s'agit pas ici de les envisager comme des pathologies, des déviances ou encore comme des situations marginales mais de les considérer pour elles-mêmes comme des modes de vie – des « styles de vie » dirait Weber (2004 [1922]) – ayant chacun leur spécificité. L'individu n'est donc pas complètement désocialisé. « Il participe à un "milieu" qui a ses traditions, ses repères, ses codes (…). Milieu souvent impitoyable, mais qui exige, de ce fait, des capacités aiguës d'adaptation et une vigilance peu commune » (Castel, 1998, p. 17). Je peux être dans la clochardisation ou dans la prostitution, et y être inséré, non seulement y avoir une place mais y avoir ma place. J'ai intériorisé par l'intermédiaire d'apprentissages non formels, dits ou non-dits, des modes de perception, de pensée et d'action qui signent une appartenance, pour le meilleur et pour le pire, à un *socius*.
Tant que l'individu appartient à un groupe, qu'il y tient sa place, il n'est pas exclu. Peu importe la légitimité de ce groupe. Peu importe que l'extérieur perçoive cette place comme invalidante ou non. Elle est reconnue par ceux qui partagent le même sort que lui. Ce trait commun maintient chez lui un sentiment d'appartenance. Cette appartenance subjective et objective a été l'objet d'apprentissages sociaux.
En proposant à l'usager d'un service spécialisé ou d'un centre d'accueil, de l'insérer, les travailleurs sociaux lui indiquent, du même coup qu'il ne l'est pas. Cette démarche revient à

nier la capacité liante et la sociabilité de groupes étiquetés « hors-normes », à produire de la honte par rapport à des normes jugées anormales.
Si l'errant est réceptif à ce déni, il finit par se convaincre que son appartenance dénote. Il peut alors chercher à se distinguer, à s'éloigner de son groupe. Mais ce n'est pas pour autant qu'il sait où il va, ou que le changement biographique espéré se concrétise. Même s'il vise une place dans un espace conventionnel ou marginal-sécant (c'est-à-dire représentatif d'une marginalité relativement admise), il ne l'obtient pas forcément. Son changement de disposition le jette dans un « entre-deux » (Sibony, 1991) où est mise à mal son appartenance à un socius et ce faisant, son statut, ses rôles et les attentes de rôle. Il ne peut plus négocier sur la base des apprentissages sociaux antérieurs. Sa reconnaissance par autrui ne s'apprécie plus à la même aune.
La question centrale de l'affranchissement fait donc rupture avec les postulats idéologiques de l'insertion et peut être reformulée ainsi : pourquoi et comment passe-t-on d'un mode de vie à un autre sachant que ce passage nécessite de reconstruire l'édifice des relations sociales, de se référer et de se lier à un autre système de normes permettant d'orienter le rapport au monde et l'activité sociale autrement et selon un nouveau mode intelligible ?

Entre appartenance et référence

Cette tension entre appartenance et référence est utile pour saisir les contradictions auxquelles est en proie l'individu, tiraillé entre les attentes du groupe ou réseau conventionnels auquel il aspire à appartenir et celles du groupe ou réseau qu'il est en train de quitter mais avec le(s)quel(s) il conserve des attaches affectives et de loyauté.

Catherine a une chambre chez Francis, responsable local d'Amnesty International. Elle participe activement au service de cette cause. À cette époque, elle retrouve Alain : « Un copain que j'aimais bien, bon, un mec pareil, même parcours : toxique, arrêt de la poudre, alcoolisme... mal en point quand même. On se retrouve, lui tout seul, moi toute seule sur le plan amoureux et tout... et en fait, on a joint nos solitudes. J'vais habiter chez lui, j'abandonne lâchement Francis ! Et alors là, j'ai une vaste hésitation pendant un mois... non, même pas, quinze jours. Arrivée chez Alain, je me dis : *"Mais putain qu'est-ce que je fous là quoi, qu'est-ce que je fous ? Où je vais ? J'ai rien de prévu, qu'est-ce que je vais faire ? Mais pourquoi je laisse tomber Francis après tout ce qu'il m'a fait ? Avec Francis, je discute, il y a des choses riches qui se passent ; ici il y a quoi ? Il y a rien".* Alors bon, ben j'repars chez Francis, j'dis : "Écoute Francis j'ai eu encore un délire..." Trois jours après, j'me dis : *"Mais mon pauvre Alain qui m'attend"*. Enfin bref, pas bien tout ça. Sur le plan des réfugiés aussi, ça nuisait au travail dans la mesure où j'étais plus sur place. Je faisais toujours les permanences au Secours-Catho mais bon avec Alain, là, j'en étais à deux litres de rouge par jour. Il m'accusait de lui voler son rhum alors que lui ne buvait plus, qu'il y avait plus que moi qui buvait pour tenir le coup parce que sinon j'aurais pas pu gérer le peu qu'y avait à gérer ! Et j'continuais Amnesty International et la permanence "réfugiés" à c't'époque-là. Bon, j'avais accepté l'idée que j'étais dépendante de l'alcool. Ça ne faisait que confirmer ma déchéance, mon destin foutu quelque part. Quoique je me disais : *"Merde, putain, j'fais quand même des trucs bien dans le Secours-Cath"*. Mais bon, c'était trop dur pour moi. Dans ma tête, se dit Catherine, j'arriverais pas à me débarrasser de tout ça. »

L'apprentissage social implique ici un travail de mise en tension des univers de référence, des « univers de pertinence » (Limoges et Doray, 1994), un travail de comparaison des normes et des repères pour apprécier, juger, s'orienter, agir. Ce qui est interrogé, ce ne sont pas seulement les conditions concrètes d'existence mais le mode d'existence lui-même.
L'affranchissement exige que l'antagonisme des modes de vie soit reconnu. Plus l'individu nie celui-ci, plus il est captif d'une situation paradoxale où il tente en vain de concilier attachement et détachement..
Après un temps de prison, plusieurs années d'errance, Paul qui vit dans un foyer d'hébergement, a obtenu un emploi dans une imprimerie :
« Le patron était assez dur... mais d'un autre coté –c'est là où c'est ambigu– parce que je pouvais pas avoir un régime de faveur c'était tout à fait normal... mais c'est vrai que j'étais pas non plus comme tout le monde dans la mesure où des fois, j'étais pas non plus au boulot donc c'est pas facile à gérer tout ça

[...] Il comprenait pas qu'on puisse être comme j'étais. Je veux dire, on est quand même des gens un petit peu à part. Dès qu'il y avait une connerie à faire, j'avais tendance à la faire. On est hors norme et ça nous fait chier *mais en même temps* c'est parce qu'on est hors norme qu'on peut se permettre des choses qui nous font pas chier... mais qui nous mettent hors norme. Ça nous fait chier parce que bon c'est vrai que c'est un contexte qui est hors norme... et d'un autre côté, comme c'est hors norme, bon, on respecte pas les normes. Non mais je crois qu'en disant ça, je touche quelque chose de vrai. »

Paul est pris dans une double contrainte, c'est-à-dire enfermé dans une injonction paradoxale : il lui faut faire, dire ou penser une chose et le contraire de cette chose. Quelle que soit la solution retenue, il ne peut qu'être « puni » en étant « hors norme » ou en ne pouvant plus « se permettre des choses ». L'affranchissement nécessite une rupture avec l'univers de ce paradoxe pour s'ouvrir à l'antagonisme. Seule la reconnaissance de ce dernier permet de faire un choix entre les deux modes de vie et de s'y tenir.

Ce « troc » caractérisé par un abandon et une préférence, où s'échange un genre de vie contre un autre, exige une restructuration radicale de l'existence et implique de la part de l'individu un travail de déconstruction-reconstruction de son rapport au monde et à lui-même.

Pour que la déconstruction-reconstruction s'opère, doit sourdre une « mise en doute », une mise en cause de sa condition. Ce questionnement réflexif traduit un changement de disposition, rend imaginable « l'autrement », inaugure un possible déplacement.

D'une réflexivité impossible à une réflexivité gestion

Ce déplacement est impensable lorsque l'individu ne parvient pas à organiser un retour sur lui. Sa mémoire est un musée moribond qu'il ne visite plus. Il dit n'avoir rien à dire et il est sincère, car pour se raconter ou parler le monde, il faudrait d'abord qu'il soit capable de se penser lui-même. Il ne dit rien aux travailleurs sociaux, aux bénévoles parce qu'il n'a rien à se dire. Parfois ce vide de la pensée gagne les sentiments. Non seulement la personne ne produit pas de sens, mais elle ne « se sent plus ». Elle ne peut pas juger de son état interne, exprimer ses états d'âme, indiquer si elle va bien ou mal et dire à peu près pourquoi. Rien ne fait ici question, pas même les blessures d'un corps maltraité par l'errance. Elle ne peut être à elle-même un être vivant et souffrant, un sujet dont la vie et la souffrance ont du sens.

Que rien ne fasse question n'interdit pas l'action. Il n'est pas besoin de réflexivité, pas besoin d'être conscient de soi pour agir. Quel que soit le mode d'existence considéré, l'orientation de nombre des actions à l'œuvre est liée au rapport pratique et immédiat de l'individu au monde, au tacite, à l'incorporé et non au travail d'un « je » sur lui-même.

Parfois la question surgit, mais limitée aux conditions matérielles du mode de vie (où dormir ? à qui taper deux euros ? où se procurer de la drogue ? où consommer sa bouteille ?). C'est dire combien, pour l'individu, toute interrogation sur le sens de sa condition apparaît futile. Seules comptent les questions réalistes et assignables du monde des objets et des pratiques.

La réflexivité est ici celle de tout agent efficace conduisant une réflexion-action, une réflexion dans l'action et sur l'action. Elle porte par exemple sur l'obligation, pour l'individu, de mettre en place toute une série d'activités très organisées pour entretenir sa pratique de consommateur d'héroïne ou de cocaïne. Les remises en question ont principalement un caractère opératoire. Elles permettent des apprentissages centrés sur le « comment » instrumental, sur l'organisation d'un mode de vie. L'individu tire un enseignement pratique de son vécu. Il devient plus efficace, plus performant, plus habile dans la gestion de son quotidien : pour se procurer une bouteille et la boire, pour contrôler sa consommation et donner le change, pour éviter l'assistante sociale de secteur, pour ne pas se faire voler par ses collègues d'infortune, pour nouer des relations stables avec les personnes qu'il côtoie (aussi bien son fournisseur que l'intervenant social)… Le mode de vie en lui-même n'est pas interrogé. Questions et réponses collent aux faits et au faire, aux conditions concrètes, aux conduites de gestion. Elles n'ouvrent pas sur un imaginaire d'avenir, sur un ailleurs.

Le travail de déconstruction-reconstruction du mode d'existence réclame un questionnement provoquant le face à soi. La réflexivité consiste alors pour l'individu, à interroger et

faire valoir une histoire, la sienne, à rendre possible une (re)prise en main de son parcours, à autoriser une inflexion de son mode même d'existence. L'apprentissage social ne consiste plus à gérer l'ordinaire, mais à envisager l'extra-ordinaire. Il ne consiste plus à optimiser les conditions concrètes d'existence, mais à s'ouvrir à un autre mode d'existence. La réflexivité à l'œuvre dans cet apprentissage social n'est plus une réflexivité de gestion, une réflexivité d'acteur centré sur les arrangements du quotidien, sur les connaissances et les compétences indigènes que réclament ces arrangements. Elle porte sur l'univers des références de l'individu à partir desquelles il juge les situations, s'oriente, agit… sur la confrontation de cet univers à d'autres univers de références, sur les conflits de normes et les antagonismes des modes de vie. La réflexivité interroge son rapport à lui-même, à autrui, au monde.

Les conditions d'une réflexivité existentielle

L'enjeu consiste à s'ouvrir à soi, sujet, c'est-à-dire à s'accorder une pause pour ne plus se voir simplement comme un objet ballotté par les aléas, livré à l'absurdité de situations qui, au mieux, étonnent et toujours le dépassent. Catherine explique : « Toutes les merdes qui me sont arrivées... bon la première grosse catastrophe, c'était la mort de mon gosse, du premier gamin... ça aurait dû me faire bouger. Moralement j'veux dire, ça aurait dû m'interroger ! Logiquement, pour moi, c'était une sonnette d'alarme... que j'ai pas du tout entendue. Même si je l'ai entendue, je n'ai pas voulu en tenir compte et j'ai continué mes conneries. Après il y a eu quoi ? Il y a eu la taule en Inde, j'ai continué, j'ai continué ; après, il y a eu le tapin, j'ai continué, et j'ai jamais voulu me remettre en question parce que par flemme ou par confort ou par je sais pas quoi. *Tant que j'ai pas accepté de dire : "Stop deux secondes, j'arrête, je réfléchis... " il m'est arrivé que des merdes. »*

Cette réflexion qui concourt au passage d'un mode d'existence à l'autre est chargée d'angoisse. Ainsi lorsque Catherine s'interroge sur sa vie organisée autour de l'alcool, elle tient à elle-même ce langage :

« "Arrêter l'alcool ! Mais comment je vais faire ? Comment j'vais vivre ?" De même que quand j'avais arrêté la poudre, le premier matin où je me suis réveillée, je me suis dit : "Mais qu'est-ce que je vais faire de ma vie maintenant ? J'ai pas à chercher d'argent, j'ai pas à chercher de poudre, j'ai plus rien à faire dans ma vie". Ça a été un peu pareil pour l'alcool, *"qu'est-ce que je vais faire de ma vie* si je bois plus ? (...) Arrêter ça veut dire quoi ? ça veut dire quoi ? Ça fait peur d'arrêter, c'est affreux, ma dernière béquille elle s'en va... " C'est dur. »

Trois situations de transition objectivables peuvent provoquer ce face à soi et le travail de réflexivité existentielle : le retrait, l'interpellation et l'épreuve du fond.

Le retrait

Sur les routes pendant dix ans, au long de son errance, d'institution en institution, Daniel rencontre souvent la promiscuité, peu propice, pour lui, à la réflexion.

« J'ai découvert à ce moment-là quelque chose que j'ignorais totalement. Pour faire le point, savoir où j'en étais, c'était le besoin de me retrouver seul. Ce n'est pas de la pudeur, c'est le besoin d'avoir un coin bien à moi. »

Le retrait nécessaire au tête-à-tête avec soi-même est parfois précipité par les événements :

« En prison, dit Jacques, je suis arrivé, ça a été un choc aussi, mais je me suis retrouvé pendant quatre mois où j'étais... Je restais assis et je parlais à personne parce que je sais pas, parce que j'avais pas envie. J'avais pas envie justement de rencontrer ces gens qui étaient comme moi, en prison... Et en fait, ça me montrait la réalité des choses : j'avais fait une bêtise, je me retrouvais ici, les autres avaient fait une bêtise ils se retrouvaient ici aussi. Je pense que j'ai appris beaucoup de choses [pendant ce séjour]. J'ai pas pris ça comme une punition ou quelque chose comme ça ».

Les deux exemples ci-dessus illustrent la dimension spatio-temporelle du retrait. Ce dernier peut jouer plutôt sur l'espace et borner un isolement, une retraite, plutôt sur le temps et manifester une rupture. Par ce retrait-retraite et/ou par ce retrait-rupture, l'individu prend rendez-vous avec lui-même. Le processus transitionnel à l'œuvre renvoie à la fois à un point de transition objectivable et à un rapport identitaire : une transition pour soi. S'engage un dialogue intime à travers lequel il se révèle à lui-même. Le « je » apostrophe le « tu ». Prenons le parcours de Michel. Rien ne semblait pouvoir inverser le cours de ce qu'il nommera rétrospectivement « sa déchéance », pouvoir interroger une spirale autodestructrice, pas même le spectacle a priori alarmant de « collègues »

de boisson tombant en syncope à ses côtés. Pourtant, un jour, alors qu'il boit et boit encore, assis sur un banc public, seul, il revoit son histoire. Il s'auto-interpelle : *« Et toi, tu es clochard ! »*
« Je me souviens. Dans mon cerveau, c'est revenu comme ça, j'ai dit : "Comment ? Ton père, adjudant chef retraité de l'armée… ta mère (qui) a travaillé dans une banque ; ton frère (qui) est chef de parc à la Réunion, l'autre qui est chef mécanicien à la G.T.E., *et toi, tu es clochard !"* Et je me parlais tout seul… Je revoyais les travaux effectués. Je revoyais les motifs de certaines boîtes où j'ai été foutu à la porte. Ça me revenait en mémoire et elles avaient toutes à peu près la même conjoncture : la boisson. J'ai dit : "Aujourd'hui, je ne bois plus. Aujourd'hui, je bois mes bouteilles et c'est fini". »

L'interpellation

Autrui entre en scène. Il intervient, dans cette situation de transition objectivable, pour encourager, conseiller, mettre en garde ou interdire, mais aussi pour inviter l'errant à marquer une pause et à interroger sa situation. Sa parole, fût-elle humiliante, le pousse au face à soi. Elle inaugure une possible transition pour soi.
Le propre de l'interpellation ne consiste pas à apporter une ou des réponses mais à susciter un questionnement personnel. Dans son récit, Catherine rapporte deux interpellations, celle d'un membre d'Amnesty International et celle d'une interne de l'hôpital.
« En plus il était redoutable ce bout de chou (le militant d'Amnesty) parce qu'il me disait : "Mais Cathy, *j'ai rien à te dire*, il y a que toi qui peut tirer des choses... Si tu penses que t'es pas bien, c'est toi qui vois, t'es grande". *Bref, il me renvoyait à moi-même*. »
« Une interne me demande pourquoi j'avais demandé à rentrer comme ça en pleine nuit... C'est une bonne question. J'dis : "Mais écoutez ! J'suis épuisée". Vraiment, j'étais épuisée, épuisée de vivre, épuisée de tout, j'avais plus de force, j'avais plus rien, plus rien du tout. J'dis : "Écoutez ! Il faut que je me repose, c'est plus possible, je peux plus continuer". Elle me dit : *"Mais continuer quoi ?"* »
Parfois l'interpellation n'est pas entendue ou devra germer dans un recoin de la mémoire avant de produire ses effets.

L'épreuve du fond

Le questionnement du sens surgit souvent quand l'individu « touche son fond » à l'occasion d'un événement ou d'une situation qui éprouve et maltraite non seulement son corps mais la signification donnée à son mode de vie, voire à sa vie elle-même. Ce n'est pas seulement la personne qui est épuisée, c'est aussi le sens. Ce ne sont pas uniquement les conditions matérielles ou affectives de son quotidien qui sont incriminées, mais encore le sens. Soupçonné d'être tari, celui-ci est âprement interrogé. L'individu le tourmente et se tourmente. Il se heurte alors à sa liberté, qui le force à « s'interroger sur » et à choisir (Weber, 1965, p. 429).
La notion d'épreuve laisse l'individu passif et actif. À la fois l'épreuve le déstabilise et manifeste sa valeur, le confronte à un obstacle et apporte la preuve de son dépassement.
La métaphore photographique, où l'épreuve est le résultat d'un essai, conduit à saisir ici l'épreuve comme une sorte de cliché de soi. C'est là, où l'individu se donne à voir. C'est l'image qu'il garde de lui. Cette image peut demeurer énigmatique si elle ne s'accompagne pas d'une parole qui s'interroge, commente, interprète… L'éprouver n'est donc pas instantanément riche de sens. Ce qui fait le processus transitionnel, ce n'est pas seulement le point de transition objectivable (l'épreuve pour elle-même, l'événement en soi), c'est le rapport identitaire à l'œuvre. L'individu confronté à l'épreuve doit passer de la confusion (qui correspond à son absorption dans l'éprouver), à une distinction du sujet et de ce qu'il a vécu. C'est par cette distinction qu'il (se) questionne et construit du sens. Ce travail est par sa forme même réflexif. Ce sur quoi il réfléchit, c'est précisément lui-même. Ce travail ne va pas de soi. L'épreuve peut engluer le sujet dans la difficulté et le transformer en objet. Il ne se remet pas de l'épreuve qui le frappe, il ne s'en dégage pas.
Avec la réflexivité, l'épreuve apparaît alors comme l'expérience concrète de la négativité. Ce travail du négatif en lui, le métamorphose, ouvre à un dépassement du sujet social, c'est-à-dire de soi et des standards sociaux incarnés. C'est le sens des limites, y compris le sens social des limites, qui est ici remis en question et dépassé.

« Toucher son fond », c'est parfois éprouver une frustration existentielle telle que l'individu désespère de sortir du vide de sens, de reconstruire un sens quelconque. D'une certaine manière, celui qui se suicide croit encore en un sens, celui donné non pas à la vie mais à la mort. Ne croire en aucun sens, c'est être

incapable du moindre geste. Il en va ainsi de Catherine, prostrée, « épuisée de tout », à la fois de vivre et de mourir.
De même qu'il n'existe pas d'événement traumatique ou salutaire en soi mais pour soi, il n'existe pas d'épreuve du fond en soi mais pour soi. Toucher *son* fond est d'abord une épreuve de soi dans son rapport au monde, à autrui et à soi-même qui ouvre à une déconstruction dans le désordre, sans mode d'emploi.
« Je crois qu'inconsciemment on a envie d'aller toujours plus loin, donc plus loin dans sa déprime ou plus loin dans son envie de faire... Après, le plus dur, c'est de faire la passerelle, de dire : "Bon on arrête tout ça pour *faire autre chose mais quoi ?*" » (Jacques).
« Quand j'étais prête, réellement prête à faire autre chose parce que j'en avais vraiment ras le bol, *parce que j'avais été jusqu'au bout de là où je pouvais aller et que vraiment dans mon fond intérieur, je voulais connaître autre chose*, tout s'est mis en route et tout a marché. Et je crois profondément que j'aurais fait les mêmes démarches cinq ans avant ou dix ans avant, ça n'aurait pas marché parce que dans ma tête, j'étais pas allée jusqu'au bout de ma merde » (Catherine).
« À Paris, j'étais dans d'autres dispositions d'esprit... Comme j'étais passé quand même par quelques étapes, automatiquement c'était plus pareil... et ben quand on est plus pareil, on vit autre chose. Moi-même, intérieurement, j'ai dû me donner cette limite comme dernière chance aussi... bon c'est pas aussi clair que ça mais je pense que j'ai fait en sorte que ça démarre bien quand même, j'ai dû me donner des raisons... » (Paul).

La réflexivité existentielle implique un travail de déconstruction mais aussi de reconstruction de sens. L'individu est, de ce point de vue, producteur de sens. Cette production concerne à la fois :

- le « pourquoi » de l'historicité, le « parce que », la mise en intrigue de son histoire. En donnant du sens à son passé, l'individu s'accorde de la cohérence, s'octroie de la permanence. Il reconnaît la trajectoire antérieure comme partie de soi.
- le « pour quoi » (en deux mots) de la finalité, le « en vue de ». « Il s'agit en d'autres termes d'une négociation informelle dans une situation ouverte avec plusieurs plans de vie possibles, d'où l'importance de la latence, donnant du temps, comme ferment de cette activité sur soi » (Soulet, *op. cit.,* 2011, p. 11). Paradoxalement ce temps de jachère est une condition de la mise en mouvement de soi. Pour que la reconstruction s'opère, il faut que l'individu puisse, face à la mise en doute de son mode d'existence, produire une mise en perspective, une alternative, donner un sens nouveau en évitant deux écueils : celui d'un destin scellé d'avance (risque du sur-déterminisme) et l'illusion de la toute-puissance (risque de l'hypertrophie du moi).

Le risque du sur-déterminisme

Face au travail de questionnement engagé par l'individu, existe l'écueil d'une réponse héritée, collective qui répond à sa place, et lui rappelle le « sens des limites » : ce qui est socialement impossible, possible, probable, normal ou banal
Dans le processus d'affranchissement, l'individu éprouve ce « sens des limites » et met en péril son caractère achevé et univoque en s'ouvrant à de nouveaux univers de références, à de nouveaux apprentissages sociaux. Il sort de la servitude d'un sens unique, relie autrement l'ordre des choses et sa place dans cet ordre. Le travail de réflexivité, nourri de rencontres étrangères au groupe d'appartenance, ouvre au sens pluriel et au déplacement de sens qui, lui-même, prépare et augure un déplacement de position.

Ainsi Brigitte, fille d'ouvrier agricole, placée à la DASS, n'a de cesse de côtoyer des milieux étrangers à celui de son enfance, des milieux interdits, « pas pour elle ».
« On nous apprend qu'on ne se mélange pas. On est né dans tel milieu, on doit connaître telles gens. Et puis on ne pensait pas que les relations pouvaient se faire. Alors que moi, j'ai appris à connaître des gens de n'importe quel milieu. Et je ne me sentais pas différente [au sens où elle peut donner le change]. En plus c'était bien parce qu'on en apprend et puis c'est intéressant de connaître ces gens-là. C'est plus intéressant que des fois d'être avec des gens, à part discuter des petits problèmes familiaux, des enfants, du mari, il n'y a rien derrière. »
Elle s'offre la possibilité de s'aventurer en dehors d'un scénario social pré-écrit, d'un chemin connu ; condition buissonnière indispensable pour savoir quel autre mode d'existence troquer,

pour entrevoir un mode d'existence autrement ordonné.

Le risque de l'hypertrophie du moi

La réflexivité est guettée par un autre travers, l'illusion de la toute-puissance. Certes, il faut à l'individu de l'ego-centrisme pour penser à lui, accepter de s'occuper de sa personne et s'estimer maître à bord de sa vie. Mais l'excès nuit quand la toute-puissance du sujet l'incite à faire fi des contingences socio-historiques et à croire aux vertus de la seule volonté personnelle. Il n'y a pas d'auto-affranchissement. Si l'affranchissement caractérise avant tout un agir individué, dont le sens est donné par l'individu lui-même, il est aussi simultanément un agir socialisé (Soulet, 2011).

Le travail de reconstruction entrepris ne se réalise pas dans un vide social ou un monde indifférent ; il est toujours encadré par autrui, tantôt sous la forme d'institutions spécialisées et de professionnels de l'intégration normative, tantôt par l'intermédiaire d'amis d'enfance ou d'amis d'un jour, de proches ou d'anonymes qui interpellent, prescrivent, conseillent, recommandent ou condamnent.

Si par le travail de réflexivité, l'individu donne du sens à son histoire (en répondant au « pourquoi » de la causalité), ce sens a lui-même une histoire s'inscrivant dans une tradition du sens. Si par le travail de réflexivité, l'individu crée, donne de la forme à son existence (en répondant au « pour quoi » de la finalité), cette création et cette forme sont en partie le produit de normes et de conventions sociales caractéristiques d'une époque. « Toute production de sens ne peut en effet être que sociale malgré le travail d'individuation qui la supporte » (Soulet, *ibid*., p. 12). Loin de céder à une idéologie de l'être d'exception, la réflexivité ouvre à une configuration paradoxale, celle d'un individu produit d'une histoire et d'une réalité socioculturelle dont il cherche à devenir le sujet, celle d'un processus de modification de soi donnant à voir la continuité dans la discontinuité, celle d'une relecture de l'expérience biographique pour la rendre compatible avec une nouvelle image de soi, et ce sans renoncement au passé (Soulet, *op. cit.*).

En s'opposant à une errance cristallisée, en nourrissant l'utopie d'un « autre part », l'individu se donne les gages d'un départ. Il se projette dans un mode de vie où il n'est plus socialement désigné à travers ses manques, ses carences, ce qu'il n'est pas, ce qu'il n'a pas. Si cet imaginaire d'avenir peut aboutir à créer de l'activité économique, sociale, culturelle, il ne garantit en rien la réception sociale qui en est fait. Discréditer cet imaginaire, ne pas accorder crédit (Caiata-Zufferey, 2002) au sens premier du terme (*credere*, ne pas croire en autrui, en ses potentialités), mais aussi au sens financier, interroge le rapport de la société à l'imagination et à la richesse créative de ses membres.

Conclusion : Potentialités des personnes et innovations

Cet article incite à faire entrer l'intelligence de ces hommes et de ces femmes, et plus largement celle des résistants à la misère, dans l'histoire et la production des savoirs. L'innovation, du point de vue de la conception de la recherche dans le champ de l'action sociale, consiste à interroger le rapport du chercheur à autrui à la lumière d'un « système de valeurs qui sous tend égalité, justice sociale, autonomie, émancipation » (Tourrilhes, 2010). Cela signifie non pas tant que les progrès scientifiques doivent entrer dans la servitude pour l'humaniser mais que l'expérience de la misère doit entrer dans la culture, y compris scientifique, pour l'humaniser. Tel est le sens du dialogue cognitif engagé avec les interlocuteurs de terrain. Il ne s'agit plus pour eux d'être des pourvoyeurs d'une matière première exploitée par le chercheur, d'être cantonné dans le registre du témoignage, d'être seulement entendu, mais de participer à la production de sens, de formuler et défendre des propositions. L'innovation consiste à passer d'une interprétation de l'autre sans l'autre à une interprétation de l'autre *avec* l'autre. Elle pose au chercheur la question de la réversibilité du construit scientifique : est-ce que le travail d'objectivation et d'analyse constitue le dernier acte de la recherche ou supporte-t-il de basculer vers le sensible, c'est-à-dire vers une nouvelle implication du chercheur auprès de ceux qu'il met en sens ?

Partir des potentialités des personnes, faire valoir les concernant une présomption de compétences autorise des expériences innovantes :

- ouvrir la table des négociations aux associations de chômeurs, c'est-à-dire aux premiers concernés, à ceux dont on parle. Ils ne sont pas « sans voix ». Les laissés-pour-compte ne sont pas des idiots culturels. Encore une fois, ils sont intelligents mais le drame parfois, c'est qu'ils ne le savent

pas, tant ils ont intériorisés une image négative d'eux-mêmes, tant on les « a parlés ».
- A une solidarité passive, de réparation, préférer une solidarité offensive tournée vers la création d'activités sociales, culturelles mais aussi professionnelles.
- Penser le « glo-cal ». Notre contexte est à la fois celui de la mondialisation de la sphère économique et celui de la territorialisation du social. Le partenariat économique tire vers le global, le partenariat social tire vers le local. Les expériences innovantes qui partent des potentialités des personnes sont à l'épreuve du « glocal » : il faut continûment questionner et évaluer le jeu d'équilibre : le tout global tend à nier la capacité d'initiative des acteurs locaux, à imposer d'en haut mais le tout local peut devenir enfermant et décourageant faute de relais. ■

Bibliographie

Albero B., Linard M. et Robin J.-Y., 2009, *Petite fabrique de l'innovation à l'université. Quatre parcours de pionniers*, Paris, L'Harmattan.

Bergier B., 2000a, *Les affranchis. Étiquetés SDF, drogués, marginaux, inemployables, ils s'en sont sortis !*, Paris, L'Harmattan.

Bergier B., 2000b, *La restitution des résultats de la recherche*, Paris, L'Harmattan.

Bergier B. et Gérard J.-J., 2004, *De chair et de sens*, Paris, L'Harmattan.

Caiata-Zufferey M., 2003, Sortir de la toxicomanie : une question de confiance, in Chatel V. et Soulet M-H. (dir.), *Faire face et s'en sortir*, Fribourg, Éditions Universitaires de Fribourg.

Castel R., 1998, *Les sorties de la toxicomanie*, Fribourg, Éditions Universitaires Fribourg Suisse.

Cingolani P., 2011, *La précarité*, Paris, PUF.

Colombo A., 2003, La sortie de la rue des jeunes à Montréal : processus ou objectif d'intervention ?, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 2, p. 192-210.

Groulx L-H., 2011, *Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada : survol de la littérature multidisciplinaire*. Rapport à Ressources humaines et Développement des compétences Canada et Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, Montréal, www.cepe.gouv.qc.ca, consulté en mars 2011.

Hacking I., 2005, « À l'origine du seuil de pauvreté », *Alternatives économiques*, vol. 7, n°238, p. 92-92.

Latour B. et Stengers I., 2009, Le sphinx de l'œuvre in Souriau E., dir., *Les différents modes d'existence*, Paris, PUF.

Lejeune P., 1980, *Je est un autre, l'Autobiographie, de la littérature aux médias*, Paris, Seuil.

Limoges C. et Doray P., 1994, Le débat public comme apprentissage social et comme régulation constituante : le cas de « l'environnementalisation », in Schiele B., Amyot M., Benoît Cl., *Quand la science se fait culture*, Québec, Éditions MultiMondes.

Morisson C., 2012, Comment se décident les ménages les plus pauvres ?, *Problèmes économiques*, n°3.035, p.37-39.

Ogien A. (1990), « "S'en sortir" Insertion et toxicomanie », in *Annales de Vaucresson*, n°32/33, p. 99-109.

Pichon P. et Torche T., 2011, *S'en sortir… Accompagnement sociologique à l'autobiographie d'un ancien domicile fixe*, Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne.

Sibony D., 1991, *Entre-deux : l'origine en partage*, Paris, Seuil.

Soulet M.-H. (dir.), 2002, *Gérer sa consommation*, Fribourg, Éd. Universitaires.

Soulet M.-H. (dir.), 2011, *Changer de vie. Un problème social*, Fribourg, Éd. Universitaires.

Tourrilhes C., 2010, Innovation dans la formation en travail social : des espaces intermédiaires de socialisation professionnelle in *Former des professionnels en Europe,* Presses universitaires de Reims

Weber M., 2004, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (traduit par Grossein J.-P.) Paris, Gallimard (première éd.1922).

Weber M., 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon (première éd.1922).

Les professionnels d'un service d'accueil d'urgence à l'épreuve de l'innovation.
Entre transgression et institutionnalisation des pratiques éducatives.

Fouzia Seddaoui, Educatrice spécialisée diplômée d'Etat, docteure en Sciences de l'Education et chercheure associée à l'Unité Mixte de Recherche Education, Formation, Travail, Savoirs (UMR EFTS) à l'Université de Toulouse 2.

Résumé : L'enjeu de cette recherche est d'interroger les pratiques innovantes ou stabilisées des acteurs dans le cadre de l'accompagnement des jeunes. La question-phare qui domine est la suivante : que signifie « accompagner un jeune en service d'accueil d'urgence ? » Le travail d'enquête effectué par l'auteure, a favorisé des élans de changement ou des affirmations de postures et de positionnements éducatifs. Si celles ci ne transforment pas nettement le quotidien des professionnels, elles leur permettent de se maintenir en alerte devant l'hétérogénéité des profils adolescents, accueillis sur le service d'accueil d'urgence. Car c'est bien le climat d'incertitude qui fait émerger des pratiques innovantes. L'accompagnement pluriel par cette équipe, loin d'être source de tension, permet d'offrir à chaque jeune une possibilité de rencontre et de dessiner en commun des formes de pratiques innovantes, telles décrites par F. Cros (2001, 2005).

Contexte de la recherche

L'Etat est sensible aux problèmes que peuvent traverser les établissements médico-sociaux. En témoigne déjà la loi 2002-02 rénovant l'action sociale et médico-sociale : ce texte tente de rétablir la place de l'usager et de sa famille en imposant des outils novateurs (livret d'accueil, charte des droits et libertés, contrat de séjour etc.). La loi du 5 mars 2007 qui réforme la protection de l'enfance offre aussi des balises qui tendent à consolider voire à parfaire ce système : elle vise *« (…) à renforcer la prévention, à améliorer le dispositif d'alerte et de signalement, à diversifier les modes d'intervention auprès des enfants (et adolescents) et de leurs familles »*. Bien que ces multiples tentatives traduisent, en filigrane, la prise de conscience par les pouvoirs politiques des difficultés des professionnels à mener à bien leurs missions, elles mettent aussi au jour leur malaise grandissant.

Par ailleurs, le spectre de la crise socio-économique amplifie ces inquiétudes et ne ménage pas les acteurs socio-éducatifs. Outre la précarité des familles qui impacte sur les enfants et adolescents misères affectives et financières, il hante les couloirs des institutions. Il renforce cette appréhension palpable et tisse une toile plus ou moins serrée autour de l'action éducative : celle-ci est conditionnée par l'obsession économique et budgétaire. Les restrictions des politiques sociales contemporaines effritent l'enthousiasme des professionnels et s'observent à travers les burn out, arrêts maladie ou problèmes de recrutement de personnel qualifié. Dans ce contexte, assurer une cohérence dans la prise en charge des adolescents placés peut demeurer difficile.

Cette érosion plus ou moins marquée n'épargne pas le service d'accueil d'urgence qui a fait l'objet de nos investigations. Celui-ci a pour mission d'accueillir, d'observer et d'orienter des adolescentes accueillies dans le cadre d'une mesure administrative ou judiciaire. Ces jeunes ont entre quatorze et dix-huit ans et sont en majorité placées pour maltraitance. Ce foyer est un lieu de protection, de substitution, de suppléance ou d'étayage aux fonctions parentales. Il est aussi le théâtre de violences : passages à l'acte et mises en danger sont les fléaux de ce microcosme. Les éducateurs doivent au quotidien faire preuve de créativité pour conduire chaque jeune à une forme d'apaisement. Ce service constitue de ce fait, un terrain de recherche privilégié pour interroger les pratiques éducatives.

Le point de départ de notre recherche repose sur une étude exploratoire relative aux pratiques professionnelles des travailleurs sociaux

exerçant en service d'accueil d'urgence. L'enjeu est d'interroger les pratiques innovantes ou stabilisées des acteurs dans le cadre de l'accompagnement des jeunes. La question-phare qui domine notre étude est la suivante : que signifie « accompagner un jeune en service d'accueil d'urgence ? ». A partir de cette interrogation, nous avons pu mettre en lumière les pratiques éducatives déclarées des travailleurs sociaux impliqués dans cette enquête de terrain.

L'objectif est de permettre par une approche descriptive, une réflexion participative et collective des acteurs socio-éducatifs. La visée est heuristique et compréhensive.

L'équipe éducative que nous avons côtoyé durant dix mois, bien qu'inscrite dans d'autres collaborations pluridisciplinaires, est composée de six éducateurs permanents et de deux remplaçants (trois éducateurs spécialisés, quatre moniteurs-éducateurs et une éducatrice technique), de trois veilleurs de nuit et d'une maîtresse de maison de cinquante quatre ans. Cette équipe est dirigée par un cadre socio-éducatif de cinquante six ans qui a longtemps exercé le métier d'éducateur spécialisé. Elle est complétée par une psychologue de cinquante neuf ans exerçant à mi-temps et par une assistante sociale de trente sept ans. La mixité est presque respectée avec 8 femmes et 6 hommes, avec une moyenne d'âge de trente neuf ans et demi pour les éducateurs, et de quarante et un ans pour les veilleurs.

Notre recherche s'appuie dans un premier temps sur les interactions discursives de séances d'analyse de situations éducatives. Ces échanges ont été retranscrits et analysés (Bardin, 2001). Des entretiens semi-directifs ont été également menés auprès des professionnels ; analysés par un logiciel (Alceste), ils ont permis la construction d'une analyse factorielle de correspondance (AFC). Nous avons complété notre recherche par une observation participante qui est, pour nous, à la fois, un révélateur de notre posture et un instrument du recueil de données. Nous sommes allée visiter « les coulisses » (Payet, 1997) afin de comprendre ce monde social « extraordinaire ». Nous avons observé les membres de cette équipe dans leur quotidien durant des instances formelles (réunions institutionnelles, entretiens) et informelles (temps des repas, de pause).

« Pratiques innovantes » ou changement de pratiques ?

Préalablement, l'expression « pratiques innovantes » telle que nous la considérons dans le cadre de cet article mérite toute notre attention. Largement consacrée aux domaines technologiques, sociaux et scientifiques, la question de l'innovation se scénarise autour de l'idée de progrès et de bénéfices qu'elle génère. Elle renvoie également à la notion de changement hautement relayée par les pouvoirs politiques.

Nous l'avons précédemment souligné, la question socio-économique résonne lorsque nous évoquons le travail social et plus précisément le travail éducatif. Nous rejoignons Cros (2006) qui établit un lien entre innovation et économie. Dans l'imaginaire collectif des travailleurs sociaux, l'esprit capitaliste est en contradiction avec les valeurs humanistes ou sociales (Autès, 2004) qui caractérisent les missions d'accompagnement, d'aide ou d'intervention sociale. Il est vrai que les valeurs dominantes du capitalisme sont largement dénoncées. A ce propos, Boltanski et Chiappello (1999) mettent en exergue deux critiques, l'une sociale, l'autre qualifiée d'« artiste ». Selon ces auteurs, les arguments mobilisés par les acteurs en défaveur du capitalisme reposent sur le fait que celui-ci renforce la misère et les inégalités. Par ailleurs, ces détracteurs s'appuient sur l'idée que la société marchande est dépourvue d'authenticité et que celle-ci conduit à étouffer les capacités créatives de l'individu.

Selon Karsz (2010), le fait de la nécessité d'innovation exprime l'aveu d'inadéquation partielle ou complète des institutions existantes, des pratiques qui y sont développées et des modalités d'exercice professionnel. Il rappelle qu'il faut de l'innovation car le travail social ne peut dépasser « les trois tâches impossibles » selon Freud (gouverner, éduquer, soigner). Ainsi, selon lui *« directeur, psychologue, travailleur social : tous condamnés à rater peu ou prou leur but, à faire ce qu'ils disent tout en faisant autre chose, et parfois même le contraire. Ni les uns ni les autres ne sont à la hauteur des besoins des gens censés en bénéficier : ils sont dans l'impossibilité de colmater tous les trous, d'effectuer toutes les*

réparations, d'entendre les nuances de ce qui arrive aux enfants, aux jeunes, aux familles(…) ».

Lors de notre première rencontre, l'équipe a exprimé collectivement sa volonté de faire un état des lieux de leurs pratiques dans la perspective de renforcer ou de changer celles-ci. La quête d'une plus-value observable, mesurable qualitativement et inscriptible dans le temps a été formulée. Nous retrouvons quelques traits proches de la définition de l'innovation proposée par Huberman (1973, p.7) qui affirme que *« l'innovation est une amélioration mesurable délibérée, durable et peu susceptible de se produire fréquemment »*. En revanche, cette définition ne suggère pas de façon suffisamment explicite, l'idée de visée transformative affirmée par l'équipe éducative. Cros (2001), en revanche, nous propose une lecture proche de cette réalité éducative : *« l'innovation résulte d'une intention et mettrait en œuvre une ou des actions visant à changer ou modifier quelque chose (un état, une situation, une pratique, des méthodes, un fonctionnement) à partir d'un diagnostic d'insuffisance, d'inadaptation ou d'insatisfaction par rapport aux objectifs à atteindre, aux résultats, aux relations de travail »*. En effet, à partir de la question-phare : « que signifie accompagner un jeune dans un service d'accueil d'urgence », l'équipe a élaboré, conscientisé et exprimé ses forces et faiblesses dans la prise en charge des adolescentes. Cette exploration discursive d'actions éducatives s'est apparentée à une forme évaluative mettant en exergue d'une part, les dysfonctionnements, les carences et les manquements et d'autre part, les points positifs et les habilités de l'équipe. Ce diagnostic a alors favorisé des élans de changement ou des affirmations de postures et de positionnements éducatifs.

L'incertitude comme vecteur de pratiques innovantes

A ce propos, les premiers éléments discursifs s'articulent autour de la rencontre. Rencontre d'adolescentes déstructurées, abimées, meurtries. Il est évoqué la difficulté d'accompagner au sein d'un même lieu des jeunes aux trajectoires biographiques bouleversées. Cette polymorphie des problématiques adolescentes contrarie les tentatives éducatives de cette équipe. Elle génère des troubles permanents qui mettent en péril le placement ; le quotidien des jeunes et des travailleurs sociaux est jalonné de moments difficiles, de périodes de crises, voire d'affrontement. Devant ce constat apocalyptique, l'échange se focalise sur la relation éducative. Autrement dit, « accompagner une jeune en service d'accueil d'urgence » équivaudrait, au regard des interactions verbales, à tisser des liens sociaux d'apprivoisement et de confiance. Cette conception viserait à encourager l'adolescente à trouver sa place dans le groupe, dans l'institution, dans la société. Afin d'atteindre cette finalité éducative, tâtonnement, bricolage, expérimentation enrichissent les pratiques professionnelles et s'actualisent au quotidien.

La notion de fragilité et plus précisément de vulnérabilité est également suggérée. Cette notion au contour flou a fait l'objet de clarification lors d'entretiens semi-directifs. Elle est alors qualifiée selon différentes situations évoquées. Pour Soulet (2006), la vulnérabilité existe car l'incertitude est au centre de nos sociétés contemporaines. C'est une notion relationnelle qui est à saisir dans la relation entre un groupe ou un individu ayant des caractéristiques particulières notamment un déficit de protection pour se garder de la potentialité d'être blessé) et un contexte qui imprime la capacité à agir à partir de soi. (Soulet, 2006).

La vulnérabilité juvénile est alors caractérisée par les professionnels et a permis la synthèse suivante :

Dénomination de la vulnérabilité au regard des professionnels interrogés	Recueil de données : extraits d'expressions et de termes relevés
Vulnérabilités affective et relationnelles	Quête affective, choc émotionnel, blessures narcissiques, absence de sécurité, carence affective, déceptions sentimentales, épreuves douloureuses, fragilités, solitude, isolement, maltraitance.
Vulnérabilité comportementale	Passage à l'acte, violences verbales, conduites addictives, immobilisme, impulsivité, agressivité.
Vulnérabilité médicale	Santé précaire, handicap psychique, handicap physique, handicap sensoriel, rapport sexuel non protégé, problématique liée au corps.
Vulnérabilité économique	Absence de revenus, ressources financières limités, contrats précaires, pas d'emploi.
Vulnérabilité cognitive	Absence de diplôme, de qualifications professionnelles, illettrisme, problématiques scolaires et de formation.
Vulnérabilité résidentielle	Sans domicile fixe, institutionnalisation, logement précaire, mobilité, déménagements multiples.
Vulnérabilité administrative	Pas de mutuelle ou de couverture sociale, non accès au soin, situation administrative non régularisée.
Vulnérabilité spatiale	Isolement géographique, absence de moyens de transports, pas de permis de conduire.
Vulnérabilité culturelle	Non accès au loisir, questionnement identitaire, instabilité relative aux pratiques religieuses.

Figure 1. Dénomination de la vulnérabilité d'après les professionnels interrogés.

Ce tableau permet de mettre en relief la notion de vulnérabilité dans ces diverses composantes. Nous retrouvons des sphères qui permettent de mettre l'individu en perspective avec son rapport au corps, aux autres, à la société. Nous constatons que la vulnérabilité telle qu'elle est considérée tend à décrire des constats de « démunition » matérielle ou symbolique et de non accès à des biens et des services. Il est facile d'établir un lien entre vulnérabilité et risque. Il est vrai que la vulnérabilité est une notion potentielle qui interroge au niveau de ses conditions de productions et de réalisations et qui se matérialise par un risque de blessure, de désignation ou de relégation (Soulet, 2006).

Aussi, la notion de vulnérabilité n'est t-elle pas appréhendée avec l'idée sous-jacente de prévention ou de stabilisation dans la mesure où ces professionnels tentent de faire en sorte que la situation de la jeune n'empire pas. Des principes éthiques circonscrivent l'action éducative. Nous avons, par ailleurs, pu observer durant notre enquête de terrain que certains d'entre eux justifiaient parfois leurs pratiques par une forme d'« excuse de vulnérabilité » liée aux parcours biographiques des jeunes. En revanche, d'autres accentuent leurs propos sur leur fervent attachement au principe de responsabilité nécessaire à la construction de l'individu.

En revanche, certains éducateurs avouent la nécessité de transgression. A ce propos, Cros (2005) évoque la dimension transgressive qui entoure « l'agir innovationnel »: selon elle, même si la transgression est modeste, l'innovateur va agir dans un élan de créativité à l'encontre de ses habitudes et routines. Nous pouvons alors affirmer que dans le contexte parfois houleux décrit par les acteurs socio-éducatives, ceux-ci se heurtent, se risquent à l'incertitude et doivent imaginer dans le présent des directions qui vont parfois à l'encontre de leurs usages.

Un accompagnement pluriel, facteur de pratiques innovantes

Les échanges permettent de révéler des pratiques d'accompagnement diversifiées. Les professionnels évoquent un accompagnement tantôt singulier tantôt collectif régulé par la vie quotidienne (temps des repas, des activités, travail autour d'un projet etc.). Ces interactions permettent à chacun d'asseoir sa légitimité dans sa manière de faire avec les adolescentes. Chaque participant se prête au jeu en tentant de décrire le modèle le plus représentatif de sa pratique. Ces traductions de pratiques sont corroborés, ajustées voire contredits par les collègues dans le respect et l'éthique qu'impose un tel exercice. Ce qui est frappant dans cette équipe, c'est la tolérance dans l'idée que chacun puisse fonctionner différemment. Les principes supérieurs (Boltanski et Thévenot, 1987) justifiant cette forme d'éthique se fondent sur le fait que le passage sur le service par le placement soit bénéfique aux jeunes.

Nous avons mis au jour les pratiques déclarées et observées au cours de nos investigations. Nous avons pu mettre à l'évidence que de par la palette de mode d'accompagnement, les acteurs ont des pratiques qui oscillent entre des possibilités de confrontation et de régression avec les jeunes. Nous avons décliné ces manifestations professionnelles à travers trois niveaux d'intelligibilité : les pratiques éducatives investies, les références émergeantes et les médiations privilégiées. Cela nous a permis de construire la synthèse suivante.

ACCOMPAGNER UNE JEUNE EN SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE	
PRATIQUES EDUCATIVES	Le faire avec Faire intégrer les normes et les règles Eviter les frustrations Combler les carences culturelles Prendre soin
REFERENCES EMERGEANTES	Nature et environnement Cadre et interdits Maternage L'histoire familiale Sport et santé
MEDIATIONS PRIVILEGIEES	Le goût du travail et de l'effort L'accès aux connaissances Le projet Plaisir et consumérisme Récit et écriture

Figure 2. Synthèse des pratiques déclarées et observées des professionnels socio-éducatifs

Les pratiques éducatives exprimées font montre de finalités plurielles :
- collaboratives (faire avec),
- intégratives (faire intégrer des normes et des règles),
- orthopédiques (combler des carences ou éviter les frustrations)
- protectrices (prendre soin)

Ces visées s'appuient sur des références centrées sur l'individu ou sur la société. Afin de permettre ces priorités téléologiques, des outils communément appelés médiations en travail social sont employés par les acteurs de cette équipe.

Cette synthèse traduit une pluralité de pratiques qui induit la nécessité d'une réflexion collective renforcée par les analyses de la pratique au sein de l'institution. Dans un contexte où la parole circule aisément, une problématique surgit subitement et laisse chacun des acteurs dans l'embarras. Il s'agit de la fugue répétée d'adolescentes du service d'accueil d'urgence.

La fugue comme révélateur de pratiques éducatives

La question de la relation éducative et de la vulnérabilité est au cœur du discours des professionnels. Par ailleurs, l'analyse discur-

sive met au jour une problématique dans la prise en charge des adolescents fuguant de manière répétitive. Cette question est colorée d'inquiétudes, d'incertitudes et d'interrogations. Elle oblige à une remise en question des pratiques éducatives d'une part. D'autre part, elle invite à la réaffirmation de positionnement et de postures collectives et singulières. C'est en ce sens que ce phénomène est vecteur d'innovation éducative. Cela n'est donc pas la fugue, comme objet d'étude qui nous a préoccupée mais la manière d'opérer des acteurs.

La fugue, telle quelle elle est appréhendée par l'équipe, décrit le fait qu'une adolescente quitte le service sans en avoir été autorisée. Elle peut traduire un malaise dans le groupe ou un profond mal-être qui incite la jeune à ne pouvoir s'exprimer autrement que dans la fuite. Nous avons exploré ce phénomène à travers des entretiens semi-directifs. Ces derniers ont fait l'objet d'une analyse thématique (Bardin, 2001) et textuelle automatisée avec le logiciel Alceste. Cet outil analyse des données textuelles numérisées pour en extraire les structures signifiantes les plus fortes. Alceste fait une analyse lexicale, morpho-syntaxique et multidimensionnelle automatique des données contenues dans le corpus.

Quatre classes de discours émergent du corpus analysé :

- Eprouvé affectivement, le professionnel réagit avec ses sentiments : il s'apparente alors à un *sauveur* potentiel de l'adolescente mise en danger. Il veut aller explorer le terrain pour la retrouver et justifie son propos à travers le champ lexical de la protection, du *care*. Il est prêt à la ramener de force s'il le faut.
- En revanche, il peut aussi prendre la situation de manière distante et s'appliquer à déclarer la fugue et s'attacher spécifiquement aux procédures. Il est alors un *agent exécutant*.
- L'éducateur met en avant le processus de conformité et d'intégration que doit permettre d'engager le placement. Il prône le respect des règles. Tout écart à celles-ci mérite une sanction. Le professionnel s'apparente à *un militaire*.
- En revanche, il peut alors s'appuyer sur le projet de la jeune en tenant compte de ses ressources et ses travers. L'éducateur est alors un conseiller.

L'analyse factorielle de correspondance (AFC) extrait de l'analyse Alceste révèle deux facteurs :

- *le facteur 1* s'intéresse aux pratiques éducatives mises en œuvre lors la fugue ; d'une part, la fugue est perçu tantôt comme un élément perturbateur des pratiques professionnelles qui impacte des hésitations, des émois et incitent alors à clarifier ces postures professionnelles. D'autre part, la fugue est considérée comme inhérente à l'accompagnement éducatif. Elle fait partie intrinsèque du dispositif du service d'accueil d'urgence.
- *le facteur 2* s'articule autour des références mobilisées pour accompagner un jeune qui a fugué. D'une part, la fugue renvoie à des explicitations relatives à la loi. D'autre part, elle va réengager des échanges autour de l'histoire de la jeune, de son parcours biographique.

Cette approche discursive nous permet d'élaborer le schéma suivant :

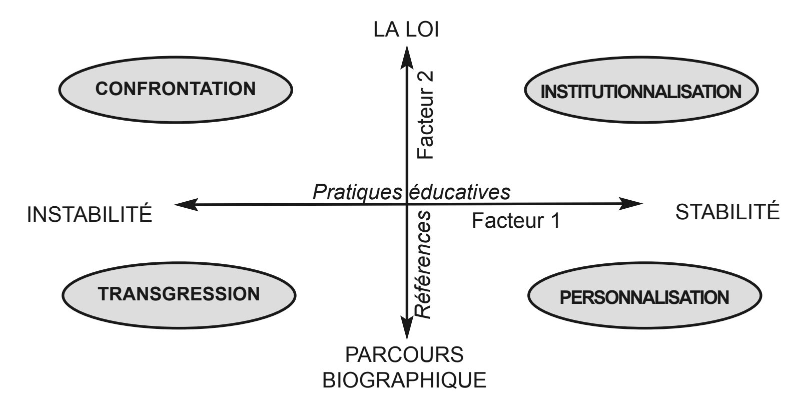


Figure 3. La fugue comme révélateur de pratiques éducatives

L'illustration empirique nous permet de visiter les pratiques stabilisées et innovantes des acteurs. Nous pouvons convenir que *l'institutionnalisation* traduit des pratiques qui sont conformes à la loi et qui sont constitutives de la professionnalité éducative. Il semblerait que la part d'innovation y soit peu présente. Nous sommes dans les habitudes et routines éducatives. En revanche, *la personnalisation* prend effet à travers le projet personnalisé. Le travail éducatif s'appuie sur les envies, la réalité du jeune.

En l'occurrence, les pratiques innovantes dans cette équipe germeraient d'une instabilité, d'une provocation, d'une perturbation de la relation éducative. L'innovation apparaîtrait dans cette *confrontation* avec le jeune. C'est également dans la *transgression* que s'inscrit le changement de pratiques.

Eléments de discussion

Le fil conducteur de notre recherche nous a permis d'orienter notre regard sur la vulnérabilité juvénile et à la relation éducative. Il a également favorisé l'exploration des types d'accompagnement éducatif mis en œuvre dans cet te équipe. Au regard de notre étude, nous voyons se dessiner des formes de pratiques innovantes. Bien entendu, elles ne transforment pas nettement le quotidien des professionnels. Elles permettent aux acteurs de se maintenir en alerte devant l'hétérogénéité des profils adolescents accueillis sur le service d'accueil d'urgence. Car c'est bien le climat d'incertitude qui fait émerger des pratiques innovantes. L'accompagnement pluriel de cette équipe, loin d'être source de tension, permet d'offrir à chaque jeune une possibilité de rencontre. La fugue a été abordée dans cet article comme un prétexte pour permettre à chaque éducateur de se prononcer et de se positionner. Ces investigations mettent ainsi en exergue des pratiques stabilisées qui sont corrélatives aux exigences des métiers relationnels. Par ailleurs, elles révèlent des idéaux de renoncement à la fatalité et des principes d'éducabilité. Car ce que nous dénotons en toile de fond, ce sont bien des valeurs qui transcendent les pratiques éducatives. Valeurs qui unissent et qui libèrent soulignaient justement Olivier Reboul (2001). Cette union permet à l'équipe d'être, d'exister face au groupe que constituent les jeunes filles traversées des histoires de vie écorchées. La liberté permet un espace de créativité dans les tentatives éducatives. ■

Eléments bibliographiques

Autès M., 2004, *Le paradoxe du travail social*, 2ème édition, Paris : Dunod.

Bardin L., 2001 [1977], *L'Analyse de contenu*, Paris : Presses universitaires de France.

Boltanski et Thévenot, 1987 *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris : PUF.

Boltanski L. & Chiappello E., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, éds. Gallimard.

Cros F., 2001, *L'innovation scolaire*, enseignants et chercheurs - Synthèse et mise en débat, INRP.

Cros F., 2006, Innovation technique et innovation en formation : convergences et divergences in *Pratiques innovantes en formation et enjeux pour la professionnalisation des acteurs*, Cedefop, pp 20-31.

Cros F., 2007, *L'agir innovationnel. Entre créativité et innovation*, De Boeck.

Huberman A.M., 1973, *Comment s'opèrent les changements en éducation : contribution à l'étude de l'innovation. Expérience et innovation en éducation n°4*, UNESCO : BIE.

Karsz S., *L'innovation sociale, c'est à dire ?* Réseaux Pratiques sociales, 28 Aout 2010, consultable sur www.pratiques-sociales.org.

Payet Jean Paul, 1997, *Collèges de banlieue : Ethnographie d'un monde scolaire*, Paris : Armand Colin.

Reboul O., 2001, *La philosophie de l'éducation*, Paris : PUF. Que sais-je ?

Seddaoui F., Les itinéraires des jeunes inscrits dans des dispositifs publics : les formes de vulnérabilités juvéniles en question. Actes (à paraître) du colloque *« Les jeunes vulnérables face au système d'aide (politiques publiques, pratiques professionnelles et trajectoires des jeunes »*, EHESP (école des hautes études en santé publique), 20 et 21 Septembre 2012, Rennes.

Soulet M.H, La vulnérabilité : un problème paradoxal. Contribution à l'ouvrage, *La vulnérabilité sociale*, Mars, 2006.

Il était une fois... les humbles et la gloire.

Luc Heid, Formateur par le conte et administrateur d'un IRTS.

Résumé : Luc HEID, présente ici une démarche empirique des effets du conte auprès de personnes âgées et de personnels soignants. La transmission orale des contes, participent a des fondamentaux d'une tradition indo-européennes mise en relief par G.Dumézil. L'auteur montre que de façon étonnante, aujourd'hui les contes apportent un éclairage nouveau, une manière de prendre du recul et de mobiliser tout à la fois l'imaginaire et une vieille sagesse. Par la communication de contes, professionnels du soin et patients âgées entrent dans une transformation de « se vivre et de « vivre ensemble ». L'auteur avec Gadamer conclue : *« L'expérience vécue désigne l'intensité de l'expérience humaine face à l'abstraction scientifique, et elle permet à l'individu de ne pas seulement vivre " dans " le monde, mais de " vivre le monde " réellement avec une expérience dense et ancrée dans le monde de la vie…. »* : Une forme de transformation et d'innovation.

Il était une fois…

« Si les contes de Grimm fascinent encore incroyablement, c'est sans doute parce que, dans le décor convenu du merveilleux ils murmurent des vérités inébranlables » (Olivier Py, metteur en scène)

Découverte

Tout avait commencé en 1995, lorsque je m'étais formé aux contes de fée dans le cadre d'une démarche de développement personnel. En effet aux alentours de la cinquantaine je ressentais le besoin de me réinventer après vingt ans de direction ; la rigueur de la gestion avaient tari mon imaginaire et je ne percevais plus le sens de ma fonction tant nous étions conditionnés par le quantitatif médico-économique. Alors, en découvrant la dynamique des contes de fée, chaque semaine pendant un an je me suis transformé, chaque semaine nous disions ce que le conte nous avait inspiré et ce que nous en avions fait. Alors plus rien n'était irrémédiable, inéluctable et dans ma vie professionnelle je mettais en application la règle des 17 chameaux :
« Un homme avait trois fils et 17 chameaux, il vint à décéder, et dans son testament on trouva les dispositions suivantes : l'aîné aura la moitié des chameaux, le second le tiers, le troisième le neuvième. La volonté de leur père étant sacrée mais ne voyant pas la solution ils demandèrent à un sage de les éclairer, l'homme traversa le désert à dos de chameau, ils lui offrirent le thé, l'homme réfléchit et dit : "c'est tout simple, je vais vous donner mon chameau, toi l'aîné tu auras la moitié des chameaux, neuf chameaux, toi le second tu auras le tiers des chameaux, six chameaux, toi le dernier tu auras le neuvième des chameaux, 2 chameaux, . 9+6+2 = 17 et j'emmène mon chameau." »

J'avais appris que dans les contes trois fonctions étaient à l'œuvre :
Le roi, le héros et la fée (le roi demande, le héros se met en route à la demande du roi, le roi et le héros ont des objectifs de changement, mais ils n'arrivent à rien sans l'aide de la fée .
Toute cette démarche se fonde sur les travaux de **Georges Dumezil** qui soutint pour son agrégation une thèse au titre prometteur : **« Le festin d'immortalité »** début de ses travaux de mythologie comparée et c'est ainsi qu'il s'est rendu compte en 1938 d'une évidence :
Dans l'Inde historique les trois castes arias, que sont les brahmanes (les prêtres), les kchatrias (les guerriers) et les vaiscyas (les producteurs et éleveurs), sont organisées sous forme de clans. D'autre part, dans la vieille théologie romaine, trois Dieux dominent : Jupiter, Dieu du Sacré, Mars, Dieu guerrier, et Quirinus, Dieu de la Moisson. Les prêtres de ces Dieux, et eux seuls, ont le rang de flamines majeurs. C'était le début d'une grande aventure : celle de la découverte de la triple fonctionnalité dans les sociétés indo-européennes. C'est ainsi que Georges Dumezil a mis en évidence l'organisation sous forme de trois fonctions en Inde, à Rome, dans le Caucase, en Scandinavie, en Irlande soit de la société

soit de la religion soit du pouvoir. Cette quête à duré plus de cinquante ans et lorsque le Georges Dumezil fût reçu à l'Académie Française en 1978 il rencontra le président de la République, protecteur de la compagnie des académiciens. Il lui expliqua ce qu'était la tri fonctionnalité : Souveraineté, Force, Abondance. A peine avait il fini d'exposer au président la teneur de ses travaux que celui-ci lui dit "mais c'est mon gouvernement que vous décrivez". C'est certain lui dit Georges Dumézil mais vous n'en faites plus une explication du monde.
Alors ? Ces grands mythes sont toujours actifs même si nous ne leur demandons plus de décrire l'univers.

Management

Comme nous le savons, le management, pour être efficace, doit répondre à deux questions : le pourquoi et le comment, ou plutôt, les pourquoi et les comment. En schématisant on pourrait dire que avec les comment on est plutôt dans le quantitatif (budget, effectif, capacité d'investissement, zones d'attraction, case rnix) et avec les pourquoi, on est plutôt dans le qualitatif (idées force, valeurs, culture, tradition, vision, motivation, projet, désir)
À ces questions, les contes apportent un éclairage nouveau, une manière de prendre du recul et de mobiliser tout à la fois l'imaginaire et une vieille sagesse.
Bien sûr, pour vous lecteurs qui dirigez un service ou un établissement, vous avez compris que, dans l'histoire des 17 chameaux le sage c'était vous, le manager : et puis un peu après, vous avez aussi compris que vous étiez chacun des fils. Alors comment devenir ce sage (que vous êtes) ? Il ya d'abord la réponse à la question préalable : le respect absolu des trois fils de la volonté de leur père; seul ce respect leur évite de s'affronter ou de vendre les chameaux. C'est parce que la conviction est forte (et le trouble profond) que le sage peut intervenir et transformer les données du problème. Vous le savez, nous le savons, il n'y a pas de recettes toutes faites. L'autorité, de tout temps, est fondée sur la capacité à inventer le futur, le pouvoir se justifie par la valeur qu'ajoute celui qui l'exerce, par le plus du manager.
Pour nous aider à être inventif, il semble possible de partir des grands mythes et des contes de fée pour développer une vision intuitive et créer ainsi les conditions d'un changement fécond.
Longtemps je me servis des contes et des 17 chameaux pour essayer de résoudre cet antagonisme entre moyens et besoins, finalités et modalités ,bien sur plutot pour moi meme car les contes ne rassurent ni les administrateurs ni les salariés, mais souvent je me servis de cette approche car elle est un grand facteur de créativité mais en aucun cas elle ne saurait etre une recette.

Communication

Puis un jour, en fin de vie professionnelle, je devins directeur d'une Maison de Retraite et proposais aux résidents une soirée « Contes » un soir d'été en 2004,
La première fois un peu plus de vingt résidents étaient présents.
Quelques résidentes avaient quelques troubles de mémoire et il m'a fallu certains soirs les raccompagner à la porte de leur chambre, pour éviter des errances prolongées. Par la suite leur autonomie en orientation est revenue complètement.
J'ai présenté les contes de fée, les trois fonctions les animant (le Roi, le Héros et la Fée), les travaux de Georges Dumézil sur la trifonctionalité dans les sociétés indo-européennes, les langues indo-européennes. Chaque soirée comportait un bref moment musical, 4 à 5 mn, puis la lecture de deux contes et un temps d'échange sur le conte ou simplement sur le ressenti des participants. La lecture était faite à voix nue.

C'est donc plus de cent cinquante contes qui ont alimenté ces soirées avec en premier les Contes de Grimm dans la traduction d'Armel Guerne, écrivain et traducteur, qui nous a donné un texte au rythme verbal, un texte qui coule en bouche. Nous avons exploré également les Contes Russes d'Afanassief, les Contes Roumains des frères Schott, les contes Italiens d'Italo Calvino, les Contes de Perrault, les Contes de Gascogne de J.F. Bladé et le Trésor des Contes d'Henri Pourrat. Tous donnent le plaisir du dépaysement, le frisson du danger et le bonheur de l'accomplissement Tous n'ont pas la fluidité verbale, la richesse symbolique et l'élégance littéraire de ceux de Grimm qui sont proches de la perfection des Fables de La Fontaine.
Pendant une année j'ai conduit le déroulement des soirées sans autre préoccupation

que celle du plaisir partagé, émerveillé que j'étais de sentir que ce qui réjouissait mon esprit pouvait être également ressenti par d'autres. Un soir, j'ai demandé aux participants de dire pourquoi les contes les intéressaient.
Les réponses étaient brèves : « c'est merveilleux », « parce que c'est nouveau», « parce que ça se termine bien », « parce qu'il y a des animaux bienveillants », « parce que ça rappelle l'enfance et la vie familiale », « parce que ça donne une idée de la vie dans les temps anciens », « parce que j'y crois ».Un seul a développé ses impressions sous forme écrite : « Il nous ramène dans un passé lointain de l'humanité, nous transporte dans un monde merveilleux, sordide ou extraordinaire, qui peut faire oublier les soucis du quotidien. On voit des individus aux prises avec des difficultés qu'ils arrivent à surmonter de façon très habile ou amusante, grâce à leur perspicacité ou leur courage. Certains peu doués en apparence réussissent mieux que d'autres qui semblent avoir plus de chance. On trouve des leçons de morale, d'encouragement à l'effort, l'honnêteté, la bonté…. un bienfait n'est jamais perdu. Les mêmes histoires ont pu être répétées en différents lieux et leur transcription effectuée avec des variantes, Cendrillon en est un exemple. Le conte peut être l'occasion d'une réunion aimable au coin du feu. » (Notre lieu de réunion ne disposait pas de cheminée mais ce feu imaginaire était pourtant bien présent)
Pour ma part je sentais qu'il y avait quelque chose d'important, mais j'étais dans l'incapacité de le nommer, je ne pouvais que le relater. Ainsi en août 2005, lors de mon retour de congé j'appris que l'une des résidente du groupe des contes, parmi les plus assidues, était décédée assez soudainement d'une hémorragie cérébrale, je ne savais pas trop comment évoquer sa personne sans être trop léger ou trop cérémonieux. Les résidents étaient silencieux, dans le trouble et l'inquiétude alors j'ai évoqué la demande qu'elle avait faite d'une musique légère et gaie plutôt que solennelle, en lui dédiant cette soirée. Nous avons donc écouté une sonate de Scarlatti puis j'ai lu le premier conte, lorsque j'ai levé les yeux à la fin du conte les visages étaient transformés, éclairés intérieurement, joyeux. J'ai alors verbalisé ce je ressentais en leur disant que je savais pourquoi ils aimaient les contes, qu'ils les aimaient parce que le merveilleux du conte faisait briller en eux le Roi qui est en chacun de nous.

Mais d'où venait ce succès ? Alors je me testais chez le coiffeur et là, pendant un an même chose, les clients attendaient la fin du conte pour partir. Etonné et jubilant, je racontais cette histoire à Anne-Sophie Rigaud Pr de Gériatrie à l'Hôpital Broca qui me proposa de l'évoquer à son staff. Pour ce lieu et ce moment je choisi« L'eau de la vie » de Grimm. Autour d'Anne Sophie Rigaud ses collaborateurs sont rassemblés, médecin, cadre de santé, psychologue, kinésithérapeute attentifs aux paroles de leur chef de service. Au bout d'un moment, une dizaine de collaborateurs étant présents, Anne Sophie me fit signe de commencer. Tout en lisant je sentais l'attention de l'auditoire, mais lorsque je levais les yeux à la fin du conte je vis que l'assemblée avait doublé dans le plus grand silence et que chaque visage était souriant. J'enregistrai intérieurement ce moment de joie de les voir, dans leur blouse blanche, avec des visages heureux. Après quelques échanges une évaluation me fut proposée. Elle fut entreprise en 2006 dans le cadre d'une étude conduite par Martha de Sant'Anna, neuropsychologue, avec un groupe de patients de l'Hôpital de Jour. Les résultats de l'étude furent publiés en novembre 2008 dans la Revue Francophone de Gériatrie et Gérontologie sous le titre « Sollicitation psychoaffective et des ressources cognitives par les contes de fée pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ». Les observations étaient claires : une amélioration sensible de l'humeur du groupe, une atténuation des signes d'anxiété et d'humeur dépressive. Voici quelques unes des appréciations verbales des participants : « C'est sympathique. J'ai l'impression que ça fait travailler la mémoire ». « Cela me pousse à chercher des choses dans le dictionnaire. A renouveler ». « C'est inhabituel, ça détend. » « Cela oblige à se concentrer, à faire des efforts de mémoire, ça aide à réfléchir, faire des phrases, chercher des repères avec exactitude. C'est stimulant. » Leurs proches ont confirmé ces appréciations.
Cette période était celle du début de ma retraite et, comme tout un chacun, je cherchais mes marques. Je savais que je ne voulais pas devenir un conteur bénévole allant de maison de retraite en maison de retraite.
Mon souhait était de former ceux qui sont au contact quotidien avec les personnes âgées à la pratique des contes afin d'éviter de déléguer obligatoirement à des personnes spécialisées la richesse de cette communication avec les résidents. Le conte ne nécessite pas

d'études, il est issu de la tradition orale, de la culture populaire. Il faut simplement pouvoir parler à voix haute or les soignants ont perdu l'habitude de communiquer verbalement avec les résidents tant ils sont centrés sur les soins du corps. Petit à petit l'idée de construire un module de formation pris forme. Et puis, un jour, après un échange avec la responsable des Résidences de la Ville de Paris je me décidais à créer l'association Regard du Conte, support de cette activité de formation. C'est alors que j'entendis parler d'une étude conduite en région Rhône-Alpes. Je demandais à assister à la présentation au mois de mai à Lyon.
Cette aventure avait commencé en 1997, lorsque, dans le cadre des actions du programme Culture et Hôpital, une conteuse, Véronique Aguilar, franchit un jour la frontière de verre qui sépare et protège les patients de l'unité protégée d'un service de long séjour. Après un petit temps d'observation elle a commencé à parler et conter et elle a vu les patients se rassembler autour d'elle. Quelque chose avait bougé, elle en a fait part aux soignants, voulant comprendre se qui se passait. C'était neuf, exceptionnel et sans référence connue. Puis, contactée par deux maisons de retraite, elle se mit à bâtir un projet de recherche, tel le héros des contes de fée affrontant les nombreux obstacles, pour aboutir au financement de la plus belle étude sur les effets des ateliers contes, étude qui s'est déroulée entre 2004 et 2007 avec le concours d'Emmanuelle Saucourt, anthropologue à l'Université de Lyon et la supervision du Dr Louis Ploton, Professeur de Gérontologie à Lyon : Il se passe quelque chose d'étonnant, on a observé que les personnes se remettent à parler, elles racontent leur propre histoire, des recettes de cuisine, à dire un conte. Ces ateliers réveillent leurs capacités narratives et les aident à construire un discours quand on pensait pour certains d'entre eux qu'ils n'en avaient plus la faculté. On s'est aperçu, également que ces ateliers apaisent énormément les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : on assiste à une réduction des troubles du comportement, de l'agressivité et de la dépression. Autre résultat ces ateliers améliorent la relation des soignants aux patients. Ils contribuent à aider les soignants à aller au-delà de leurs objectifs de soins pour entrer dans plus de compréhension humaine, pour parler avec les patients, pour interagir avec eux. C'était fabuleux, d'autres que moi avaient constaté le même phénomène d'éveil. Comment l'expliquer ? Il y aurait dans la structure même du conte quelque chose de magique ou d'ancestral. Quelque chose d'unique, une dynamique particulière. Et si les contes ne demandent strictement rien à ceux qui les entendent, même en rêvassant, ils recréent une communauté de présence une concentration commune, du lien.

Transmission

Après quelque temps une demande de formation des personnels d'un EHPAD me fut adressée pour la Résidence Santé Hérold, l'un des fleurons du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP).
Le premier temps de la formation (Sensibisation) est un atelier de conte pour les résidents en présence des professionnels. Il eut lieu dans l'étage « fermé » concernant les personnes Alzheimer : une vingtaine de résidents étaient présents et quatre aides soignantes, avec la présence du cadre de santé, mon référent, et un psychologue équipé d'une caméra. C'était la première fois que j'intervenais auprès d'un public Alzheimer évalué comme tel.
La séance comprenait trois contes : « La soupe aux cailloux », « Les musiciens de la fanfare de Brème » et « Les trois plumes ». Elle dura une heure sans que l'attention des résidents ne faiblisse et qu'ils bougent. Ils étaient captivés et la résidente la plus volubile me dit : « Merci Monsieur, ce que vous nous avez raconté est merveilleux » et la résidente la plus discrète susurra avec un sourire discret « Merci ».
Une fois de plus j'étais étonné. Ces personnes me voyaient pour la première fois et rentraient d'emblée dans l'univers des contes. Comme pour mes collègues de Lyon, il se passait quelque chose.
Le deuxième temps est centré sur la Formation et la Diction.
* Dans la partie Formation sont abordées les trois fonctions actives du conte de fée : le Roi, le Héros et la Fée

Ces trois fonctions reprennent la trifonctionalité mise en évidence par Georges Dumézil dans les Sociétés Indo-Européennes (Mythes et Épopées) mais contrairement aux Épopées qui voient le héros mourir, dans les Contes de Fée l'histoire se termine toujours bien car les contes viennent de la littérature populaire, c'est à dire des paysans qui savent qu'à

chaque printemps le blé repousse et que la fécondité l'emporte sur la puissance.

* Puis vient la Diction à voix haute :

Sortir sa voix, en prendre conscience, l'aimer, est pour les professionnels une entreprise délicate, car toute leur pratique est centrée sur les gestes du soin, non sur la parole. Il faut donc faire renaitre cet atout de leur personnalité dans la relation avec le résident et aborder l'imaginaire et pas seulement l'utile et le fonctionnel. C'est presque une rééducation et il faut un temps d'entrainement et de répétition, il faut se familiariser avec le texte écrit, buter sur les mots, se le mettre en bouche. C'est pourquoi les premiers textes proposés sont très courts (poèmes ou petite fable)

Le troisième temps de la formation (Action) est le moment de vérité, le moment ou les contes sont présentés aux résidents par les professionnels. Ceci est précédé d'une répétition au sein du groupe des personnes en formation avant de les présenter aux résidents. Ceux ci sont exigeants et ne supportent pas la médiocrité, Si un certain tempo n'est pas respecté ils ont leur comportement habituel : ils se lèvent et s'en vont les uns après les autres. C'est également pour cela qu'il ne faut pas que ce temps dépasse 45'. Après cela le groupe est à nouveau réuni pour faire l'évaluation de la séquence et au final, de la formation.

Au cours de l'année 2010 cinq groupes on été formés dont deux pour le personnel de nuit. En Ile de France la plupart des professionnels sont d'origine antillaise, maghrébine ou africaine et je me demandai s'ils accrocheraient à ces histoires indo-européennes. Eh bien oui ! Sans doute parce que les contes font écho à leur tradition orale. De plus le vocabulaire des contes est simple, accessible à tout un chacun. Enfin, avec le conte nous touchons au savoir être, nous ne sommes plus dans le savoir ou le savoir faire ; le conte enrichit autant celui qui le dit (ou le lit) que celui qui l'écoute, alors les soignants s'y retrouvent et aucun n'a objecté que ce n'était pas son travail ou que le conte infantilisait et aux questions :

- *« Cette formation a t elle élargi votre horizon culturel ? »*

70 % ont répondu oui ; 15 % non et 15 % ne se prononcent pas

- *« Pensez vous que cette formation puisse enrichir votre pratique professionnelle ? »*

75 % ont répondu oui ; 15 % non et 10 % ne se prononcent pas.

Questions et réflexions

Pourquoi les conte de fée ? C'est d'abord un choix et une histoire personnelle comme je l'ai indiqué dans la partie précédente.

Après un an de cycle de formation aux contes je farfouillai un peu partout et découvrit le travail de Georges Dumézil sur les mythes indo-européens et les trois fonctions Autorité - Force active-Fécondité, trifonctionalité qui fonde les contes de fée avec la particularité de ceux ci qui fait de la fécondité la fonction centrale contrairement aux épopées centrées sur le héros.

Ce qui me fascinait dans le conte était la métamorphose à la fois celle du conte lui même, comment le héros ordinaire devient un personnage royal, mais aussi comment le visage des résidents s'éclaire et s'anime à l'écoute du conte et encore comment le visage des professionnels qui ont réussi à s'approprier le conte s'illumine de la joie d'avoir accédé à un domaine qu'ils ne pensaient pas être à leur portée et qui peut enrichir leur pratique professionnelle. Le conte révèle chez ces acteurs leur dimension glorieuse dont l'expression n'a pas, jusque là, été possible. Le conte permet, pour un temps, de s'affranchir des pesanteurs du statut social ou du statut professionnel, il permet de changer de niveau grâce à l'imaginaire, il permet aux humbles de percevoir le sacré qu'il met en scène. Il y a là, tout à la fois du réel et du merveilleux.

Mais tout ceci ressort de l'expérience du vécu, de son observation par les professionnels et les études menées à Broca en 2006 ou dans le Gard en 2008 n'ont pas été validées scientifiquement ; elles pourraient, à la rigueur, être reconnues comme de bonnes pratiques thérapeutiques mais le monde de la Gériatrie ne les a pas encore consacrées comme telles.

Sur le point de la valeur de ces études il me semble que courir après une reconnaissance scientifique n'est pas d'une importance primordiale car, dans le domaine des sciences humaines si la méthodologie est souvent rigoureuse, la part des hypothèses de départ est majeure, elles peuvent être sujette à discussion et l'appréciation des professionnels biaisée par leur implication. Aussi je me référerai volontiers à cette synthèse de la pensée HG Gadamer[2] (1982) *« La quête d'une vérité scientifique*

[1] Philosophe allemand de l'herméneutique, dans son ouvrage *L'art de comprendre. Herméneutique et tradition philosophique*, traduction par Marianna Simon, Edit Aubier Montaigne, Paris, 1982.

applicable au statut des sciences humaines n'a mené nulle part. Pour Gadamer : *« la fertilité et la créativité des sciences humaines sont l'effet de l'intuition et de la vivacité d'esprit. Il s'agit, avant tout, d'une écoute… de l'auto-compréhension au sein même des règles contraignantes de l'usage rationnel et raisonnable de la raison, véhiculée par la fameuse maxime d'Emmanuel Kant : "Sapere Aude !" (Aie le courage de te servir de ton propre entendement !). »* Pour lui : *« L'expérience vécue désigne l'intensité de l'expérience humaine face à l'abstraction scientifique, et elle permet à l'individu de ne pas seulement vivre " dans " le monde, mais de " vivre le monde " réellement avec une expérience dense et ancrée dans le monde de la vie…. »*
La vérité découverte dans les sciences humaines passe, chez Gadamer, par l'écoute attentive de la tradition. Celle-ci ne peut, sous aucun cas, être vue comme un obstacle épistémologique dans l'auto-compréhension des sciences humaines, mais une dimension indispensable et un instant crucial dans la mise à jour d'une vérité inhérente. Celle-ci n'est pas ailleurs que dans la tâche critique et évaluante du chercheur dans les sciences humaines et sociales. Ces sciences demeurent le "miroir" grâce auquel le chercheur examine ses potentialités intellectuelles et ses éventuelles limites théoriques. Elles le rapportent à lui-même par le biais de la tradition comme compréhension radicale de soi-même et de sa finitude et comme autoréflexion.
Il me semble que ceci est vrai en Médecine, discipline qui se situe à la confluence des sciences dures et des sciences humaines et plus particulièrement dans l'approche de la maladie d'Alzheimer. Quand j'ai fait l'expérience des contes avec les résidents (atteints ou pas par cette maladie) et que j'ai vu leur visage s'illuminer j'ai fait l'expérience de l'expérience, de même que Véronique Aguilar à Nîmes. Même si cela ne conduit pas à une modification des prescriptions médicamenteuses les effets en terme de bien être sont patents, reproductibles et indépendants des conteurs.
(Pour un peu plus : www.regard-du-conte.com ou regard.du.conte@orange.fr)

« Rêves, rêveries diurnes, mythes, contes, œuvres littéraires sont tous des produits de l'imagination humaine, mais alors que le rêve ou la rêverie nous renvoie à notre vécu personnel et risque de nous laisser enfermer dans un univers narcissique clos sur lui-même, les créations littéraires sont comme le lieu de rencontre entre notre monde intérieur et la réalité extérieure, à la fois reflet de l'homme dans ses profondeurs et reflet de la vie psychique d'un peuple, point de jonction entre l'imaginaire individuel et l'imaginaire collectif de la société à laquelle l'individu appartient. La lecture faite en commun d'une œuvre littéraire place ceux qui la font en position d'héritiers ; ils peuvent s'y reconnaître comme descendants d'une même filiation, appartenant à la même espèce, issus en quelque sorte d'un même père symbolique. L'œuvre les lie entre eux » René Kaës et all. ■

2 Kaës René, Perrot Jean, Méry Janine et al, 2012, *Contes et divan*s, coll. Inconscient et culture, Dunod, Paris.

L'humour dans le travail social reflet d'une marge de liberté : un appel à l'innovation ?

Marie Rozé, Assistante Sociale.

Résumé : L'humour définit par l'auteure, pourrait appartenir à l'une des zones de libertés de professionnels. Est- il une décision, une initiative personnelle, une interprétation personnelle ou les trois à la fois ? L'article pose la question d'un lien entre l'humour et l'innovation. Pour N. Alter, « l'innovation est la nécessaire autonomie de l'acteur ainsi qu'une souplesse organisationnelle qui permet la créativité ». Il convient alors de se demander si l'humour est inédit, inconnu ou encore source de nouveauté. Avec l'humour, nous ne savons pas toujours l'objet de son usage, comment va réagir la personne en face de soi, et nous réalisons un acte qui n'a pas encore été fait auparavant, ou dont nous n'avons pas connaissance. Les professionnels créeraient alors de l'inédit pour soi, pour les autres, dans la pratique professionnelle et son contexte.

Préambule

J'ai réalisé mon mémoire de fin d'étude sur l'humour dans le travail social et en particulier chez les assistants de service social, son titre : La pratique de l'humour par l'assistant de service social : reflet d'enjeux inhérents à la professionnalité ? Il n'est pas question ici d'établir de grandes vérités mais simplement de réfléchir, de questionner des notions qui peuvent paraître assimilées sans être toujours comprises. Réaliser ce pas de côté, c'est, pour moi, tenter de regarder autrement la profession que j'exerce. A cela, j'ajouterai : *« L'humour renforce l'instinct de survie et sauvegarde la santé d'esprit. »*[1]

L'humour : qu'est ce que c'est ?

Avant de commencer, il est nécessaire de retranscrire une partie de la définition de l'humour que j'ai choisi comme base de mon travail. Une première définition assez générale est que l'humour est une *« forme d'esprit qui consiste à présenter la réalité de manière à en dégager les aspects plaisants et insolites »*[2]. Ce qui m'intéresse dans cette définition, c'est l'idée que l'humour soit désigné comme quelque chose qui viendrait souligner *« les aspects plaisants »*. La nécessité d'aller au-delà de la généralité de cette définition se fait ressentir. L'humour n'est-il pas autre chose qu'une simple plaisanterie ?

Par la suite, j'ai pu m'apercevoir des nombreuses facettes de l'humour qui peut se décliner en formes, ou encore en fonctions. Il n'est pas nécessairement utile de revenir sur chacune de ses typologies mais il reste important de les garder en tête. Selon Rod Martin et ses collaborateurs[3], il existerait quatre styles d'humour pour lesquels nous pouvons différencier des formes adaptées et inadaptées.

- *« **L'humour social ou affiliatif** :*
Celui-ci correspond à la tendance à partager l'humour avec les autres. Il assure les liens entre soi et autrui tout en favorisant la cohésion sociale. Ce style d'humour est considéré comme adapté. L'humour est considéré comme un acte créateur qui a pour but de se faire plaisir et de faire plaisir aux autres. »
- *« **L'humour agrandissement de soi** :*
Il exprime la tendance à se mettre en valeur, à maintenir un regard extérieur humoristique sur les événements de la vie, en excluant les autres. Il correspond à une tendance à utiliser l'humour pour faire face au stress et se réconforter soi-même. Ce style d'humour est considéré comme adapté et associé aux aspects intrapersonnels. »
- *« **L'humour autodépréciation (ou auto-disqualifiant) :***
Il est défini par la tendance d'une personne à amuser les autres à ses propres dépens, à partir d'un humour basé sur le dénigrement

---

1 http://www.evene.fr/citations/charlie-chaplin le 24 février 2011.

2 Le Petit Robert , édition juin 2000, *« Humour »*.

3 Martin R.A et al., 2003, Individual differences in uses of humor and their relation to psychological well-being : development of the Humor Styles Questionnaire, Journal of Research in Personality, vol 37, p 48-75 in Marie Anaut *« Un regard Clinique sur l'humour comme mode de protection face aux traumatismes »*, Psychomédia n°26 septembre 2010 / novembre 2010.

de soi ou désobligeant envers soi-même. C'est aussi l'usage de l'humour pour se cacher ses véritables sentiments ou les dissimuler aux autres. Ce style d'humour est considéré comme inadapté, il peut correspondre à l'utilisation de l'humour comme une forme de déni défensif. »

- *« **L'humour agressif** :*
Il correspond à la tendance à utiliser l'humour pour dénigrer, rabaisser ou manipuler les autres. Ce style peut donner lieu à une expression compulsive de l'humour, même lorsqu'il est inapproprié. Cette forme d'humour peut se comprendre avec l'éclairage de la théorie de la supériorité. Il s'agit d'un style d'humour inadapté. »

Au vu de ces quatre formes, il semble apparaître dans l'utilisation de l'humour un besoin de le pratiquer. Quelle que soit la forme établie, il m'apparaît que l'humour se transforme en élément de réponse à un état. C'est-à-dire, face à une situation donnée, nous adapterons l'humour en fonction du contexte et adopterons le style d'humour qui nous semble le plus approprié, sans forcément le savoir.

En lien avec cela, Robert Escarpit, soulève la question de l'affectif et de l'intellectuel : l'humour est-il l'un ou l'autre ? *« Cette question de coloration psychologique peut paraître secondaire. Elle est pourtant déterminante. En effet, s'il est affectif, si c'est un mouvement du cœur, l'humour est une manière d'être de l'humoriste et son effet sur les autres hommes n'a d'importance que dans la mesure où il établit entre les autres hommes et l'humoriste un certain type de relation. »*[4]. Nous entendrons par humoriste, le sujet utilisant l'humour. L'humour, d'un point de vue affectif, serait ici une manière d'entrer en communication avec l'autre selon notre façon d'être. L'humour aurait un impact sur l'autre en fonction de notre personnalité. Il viendrait dans un premier temps, refléter ce que nous sommes.

« Au contraire, si l'humour est intellectuel, si c'est un mécanisme de la pensée consciente, il constitue pour l'humoriste une manière d'agir […] lui donne un pouvoir sur les autres hommes, celui de les forcer au rire, et même, dans le cas de certains humours particulièrement ambitieux, de les instruire par le rire »[5]. Lorsque l'humour devient une manière d'agir, il devient un pouvoir. Il existerait au sein de l'humour une distinction entre l'être et l'agir, ce qui pourrait souligner un pouvoir décisionnaire dans notre pratique de l'humour. Finalement, l'humour est-il un moyen de nous montrer à l'autre tout en décidant de l'image que nous lui renvoyons ?

Les éléments cités nous donnent un aperçu de ce à quoi nous sert l'humour en tant que personne. Nous pouvons voir quelles sont les différentes dynamiques soulevées par l'humour. Il apparaît alors une notion plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. En effet, si nous nous en tenons à une définition générale, l'humour n'a d'usage que pour plaisanter et se faire plaisir. Or, nous venons de voir qu'il amenait à questionner bien d'autres choses. Par le biais de Robert Escarpit et Rod Martin, nous pouvons constater que l'humour renvoie à des dynamiques individuelles et collectives. Il joue en cela, un rôle important dans notre rapport à l'autre. L'humour peut souligner des moments importants de notre vie, quelle que soit l'utilisation que nous en avons. Il prend part à notre acceptation des faits et à leur répercussion sur nous-mêmes. De fait, il tend aussi à servir différentes fonctions. Selon Marie Anaut[6], nous pouvons appréhender l'humour à partir des contextes dans lesquels il est utilisé et ainsi lui attribuer différentes fonctions. Ces dimensions contextuelles sont les suivantes :

- *« **L'humour de survie dans les situations extrêmes** : correspond à la tendance à développer un humour offensif ».*
- *« **L'humour de liaison** : utilisé pour former des liens entre des individualités ou établir des relations entre des personnes à partir de considérations ethniques, raciales ou désobligeantes ».*
- *« **L'humour festif ou convivial** : correspond à l'expression de la joie et de l'allégresse, accompagné du désir de partager cette joie avec d'autres ».*
- *« **L'humour coping** : utilisé pour s'ajuster à une situation de menace dans les comportements usuels de la vie qui génèrent du stress, de la tension ou de l'ambiguïté. Cela peut consister à faire de l'esprit ou de l'ironie pour faire face aux difficultés de la vie quotidienne ».*

Marie Anaut tient à dégager une cinquième dimension à l'humour :

*« **L'humour pour rendre l'horreur dicible et partageable** : l'humour serait alors un mode*

[4] Escarpit Robert, 1994, *L'humour*, Que sais-je ?, Presses universitaires de France, PUF, 128p. pp. 73-74.

[5] Escarpit Robert, *op.cit.*

[6] Anaut Marie, « Un regard sur l'humour comme mode de protection face aux traumatismes » in *Psychomédia*, n°26, Septembre 2010/Novembre 2010, pp 6-11.

de communication spécifique qui permettrait de dire l'horreur vécue en s'en distanciant suffisamment pour éviter l'émotion qui était associée et rendre le récit possible ou « entendable » par les autres ».

A cela, je souhaite citer Claude Tapia, qui nous parle de l'humour ainsi : *« quand il côtoie l'étrange, l'absurde… l'humour opère sur les mots, le langage, les tensions et disjonctions qui font jaillir des vérités psychologiques ou sociales scandaleuses »*[7]. L'humour aurait aussi une fonction de vérité. En y réfléchissant, lorsque nous nous penchons sur les différentes formes d'humour, n'est-ce pas là une des idées principales ? Quoi qu'il soit dit sur l'humour, il semble toujours en dire plus sur nous-mêmes. L'humour se fait le révélateur de nos interactions à l'autre mais aussi des dynamiques personnelles auxquelles nous nous confrontons. L'humour serait-il le reflet de nos véritables pensées, aussi bien cachées soient-elles ? Au vu des éléments cités, selon les contextes auxquels nous rattachons l'humour, selon ses fonctions, il apparaît évident qu'il s'agit d'une notion complexe à étudier. L'humour peut intervenir de manières très différentes, qu'il trouve ses repères dans des moments de détente comme dans des moments plus graves. Mais finalement, n'est-ce pas la personne qui le pratique, qui décide réellement de l'usage qu'elle en fait ? En a-t-on seulement conscience ? Si notre propre humour est dur à définir, même dans ses aspects les plus simples, de nombreux enjeux peuvent être soulevés.

Et l'innovation dans tout ça ?

C'est au sein de ces enjeux, que l'innovation prend sa place. Lorsque N. Alter[8] souligne dans l'innovation la nécessaire autonomie de l'acteur ainsi qu'une souplesse organisationnelle qui permet la créativité, je pense immédiatement aux différentes zones de libertés définies par P. Goguelin.

- *« Une zone formelle de liberté, c'est-à-dire une zone à l'intérieur de laquelle il peut officiellement, de droit, prendre certaines décisions sans en référer : il jouit d'une délégation de pouvoir ;*
- *une zone de flou, c'est-à-dire une zone où rien n'a été codifié : on sait, ou on se doute, qu'il faudrait faire telle chose, mais il n'est dit nulle part qui doit la faire, quand, où et comment : il y a une place plus ou moins large laissée à l'initiative personnelle ;*
- *une zone d'incertitude : il doit faire telle chose, mais la règle d'action est absente ou ne spécifie pas tout ; il y a donc une place plus ou moins large laissée à l'interprétation personnelle. »*[9]

L'humour pourrait appartenir à l'une de ces zones de libertés selon l'appréciation que l'on en a. Est-il une décision, une initiative personnelle, une interprétation personnelle ou les trois à la fois ? Finalement l'incertitude, dans une organisation cadrée, peut trouver sa place.

Selon Michel Crozier et Ehrard Friedberg, théoriciens pragmatiques de la sociologie des organisations, tout salarié est forcément acteur et *« une situation organisationnelle donnée ne contraint jamais totalement un acteur. Celui-ci garde toujours une marge de liberté et de négociation. Grâce à cette marge de liberté, (qui signifie source d'incertitude pour ses partenaires comme pour l'organisation dans son ensemble), chaque acteur dispose ainsi de pouvoir sur les autres acteurs ».*[10]

L'innovation peut-être définie comme : *« changement, création, nouveau, nouveauté / inconnu, inédit / découverte, invention. »*[11]. Nous pouvons retrouver cette notion d'incertitude relative aux partenaires au sein des marges de liberté. L'innovation peut tendre vers l'inconnu et l'inconnu n'est-il pas parfois source d'incertitudes ? Cependant, cela ne suffit pas à qualifier l'innovation dans le travail social.

Qu'est ce qu'une pratique innovante ? L'innovation peut représenter de nombreuses choses très différentes les unes des autres, à l'image de l'humour, nous avons pu le constater. Un travailleur social peut avoir l'impression d'être innovant dans son travail en paraissant obsolète pour un autre. Cette subjectivité, elle se retrouve dans l'humour. Par le biais de mon travail de recherche, j'ai pu voir que l'humour était propre à chacun et qu'il venait refléter au sein de la

7 Tapia Claude, « l'humour et les sciences humaines », in *Le journal des psychologues*, n°269 juillet-août 2009, p20.

8 Alter Norbert, 2001, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF.

9 Goguelin Pierre, « Autonomie et organisations » in Touati Armand, (dir.), AUTONOMIES. Constructions et limites, *Le journal des psychologues*, Hors série, 1991, p101.

10 Crozier Michel, Friedberg Ehrard, 1977, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Editions du seuil, P91.

11 Dictionnaire Le Petit Robert.

profession d'assistant de service social, quelque chose de bien plus personnel. En prenant pour référence différents rapports (le travailleur social face à l'usager, face à lui-même, face à son équipe et face au cadre d'exercice), j'ai constaté une ambivalence des différentes postures. En effet, il y a une grande acceptation et volonté d'humour mais pourtant il n'est pas mis en avant dans tous les discours. Je suppose qu'il n'est peut-être pas toujours compris, que le mot « humour » désigne tellement de notions différentes qu'il en vient difficile à justifier, à expliquer. C'est pourquoi l'innovation se rapproche de ces questionnements. La généralisation des termes relatifs à l'innovation, la demande constante qui en ressort n'est-elle pas signe d'autre chose ? Dans quel cadre l'innovation peut-elle s'inscrire ? Pour ma part, si d'ors et déjà nous prenons pour référence une quelconque marge de manœuvre, c'est que sa place n'est pas encore faite.

Pourquoi faire le lien entre humour et innovation ?

En prenant l'humour pour référence, dans le sens où il ne s'agit pas d'une pratique établie, pouvons-nous parler d'innovation ? Si nous nous référons à la définition de l'innovation citée précédemment, il devient nécessaire de se demander si l'humour est inédit, inconnu ou encore source de nouveauté. Si pour moi le lien est évident, il peut ne pas l'être pour tous. En travaillant sur l'humour, j'ai pu constater qu'il existait, pour les personnes interrogées, une grande part de subjectivité. Avec l'humour, nous ne savons pas où nous allons. Nous ne savons pas comment va réagir la personne en face de soi si nous ne la connaissons pas suffisamment. L'innovation peut, d'une certaine manière, tendre vers cela. A priori, lorsque nous innovons, nous réalisons un acte qui n'a pas encore été fait auparavant, ou du moins dont nous n'avons pas connaissance. Ainsi, nous nous dirigeons vers cet inconnu tant redouté, mais excitant à la fois. Nous pouvons estimer, supposer une issue, une fin mais nous ne pouvons en être sûrs.

L'innovation peut se situer dans nos pratiques individuelles mais aussi collectives. Lorsque je pense à la manière dont peuvent être réalisées les actions collectives dans le travail social, il est vrai qu'un engouement semble apparaître pour les actions dites « innovantes ». Je n'ai rien contre les ateliers cuisine, mais n'y a t-il pas d'autre manière de travailler ? Aujourd'hui, et je ne me base que sur mon expérience personnelle, sans vouloir faire d'un exemple une généralité, je constate une attente de nouveauté. Lorsqu'une institution propose une pratique qui semble sortir de l'ordinaire, elle est rapidement mise en avant parce que, quelque part, c'est vendeur. C'est une manière de montrer que le travail social avance, qu'il n'est pas rigide (frigide ?), qu'il évolue avec son temps… Mais, parce qu'il y a toujours un mais, nous sommes moins enclins à parler de résultats. Le quantitatif, ce n'est pas ce que les travailleurs sociaux préfèrent. Les statistiques, quelle horreur ! *« L'objet de travail des personnes des secteurs sanitaire, social et médico-social est l'humain. Ce sont des métiers qui ont affaire avec la subjectivité, celle du professionnel et celle de l'autre pris en charge […] Force est de constater que le travail prescrit n'est pas le travail réel, l'organisation du travail ne peut tout prévoir, il revient généralement à chaque agent de combler cet écart en déployant son intelligence « rusée », pulsionnelle, sa créativité, autrement dit son ingéniosité, pour composer aux mieux avec les réalités et faire face aux situations imprévisibles, incertaines, mouvantes. »*[12] Comment qualifier une intervention non quantifiable ? Comment la rendre légitime ? Il est difficile de désigner, de montrer ce que les travailleurs sociaux sont capables de faire. Nous pourrions parler de métiers de l'ombre, dont l'appréhension reste parfois obscure. Le social parfois ça ne peut s'expliquer et la tâche se complexifie. Etre innovant, c'est bien, être performant c'est autre chose. Si les résultats ne sont pas là, l'innovation aussi passionnante soit elle, peut toujours allez voir ailleurs si nous y sommes. Alors finalement, quelle place pour l'innovation ? Quelle place pour l'humour ? Quelle place pour l'humour innovant ? Où est-ce que tout ceci nous mène ?

Reparlons de nos marges de manœuvres…

L'existence de marge de manœuvre ou de zones de libertés vient nous pointer un fait très intéressant et loin d'être négligeable : nous pouvons agir, à notre niveau certes, mais agir tout de même. Pour ma part, notre premier outil c'est nous-mêmes. Notre personnalité fonde le professionnel que nous sommes et il serait bien dommageable de

[12] Custos-Lucidi Marie-France, « Reconnaître le travail invisible », in *ASH,* n°2320, 18 juillet 2003 p25-26.

l'oublier. Cette personnalité peut trouver différents espaces, comme par exemple les zones *« de flou »* ou encore *« d'incertitude »* définies par Pierre Goguelin. En effet, nous y retrouvons une place pour *« l'initiative personnelle »* et *« l'interprétation personnelle »*. Ce sont par le biais de ces espaces que notre professionnalité prend sens. *« La notion de professionnalité semble permettre d'interroger l'ensemble des compétences professionnelles mobilisées dans l'exercice d'une profession, sous le double point de vue de l'activité et de l'identité. Elle permet de comprendre comment se combinent, dans la pratique du métier considéré, les savoirs, les expériences, les relations, les contraintes..., que ces éléments de la pratique soient professionnels ou personnels ; elle est le lieu du savant équilibre entre les dimensions cognitives, institutionnelles, organisationnelles voire militantes et celles personnelles, subjectives engagées dans l'activité considérée. »*[13] Ainsi, il m'apparaît nécessaire de ne pas créer de mur entre ce que nous sommes et le métier que nous exerçons. Cela peut sembler évident toutefois, au quotidien, entre les injonctions reçues par les politiques, l'institution employeur, le cadre en général mais aussi dans notre rapport à l'usager, je pense que nous pouvons nous perdre. En prenant l'exemple de l'humour, je citerai un assistant de service social interrogé dans le cadre de mon mémoire. *« C'est pas dans notre profil de poste, c'est pas ce que nous demande notre direction, c'est pas ce que nous demande nos élus, c'est pas ce que nous demande le public… et ce n'est pas ce que demande les électeurs. […] C'est sûr que du coup, on n'est quand même pas payé pour rigoler »*. Est-ce que nous nous devons de faire strictement ce qui est écrit ? Le paradoxe est grand. Chaque personne interrogée a pu me dire que l'humour était nécessaire pourtant il est sans cesse remis en question. Est-ce parce qu'il ne peut être évalué selon une grille de critères bien définis ?

En conclusion

Lorsque j'ai commencé à réfléchir à ce que l'innovation dans le travail social voulait dire pour moi, je n'ai pu m'empêcher de faire ce lien avec l'humour. Les deux sont connectés par cet espace qu'occupe notre personnalité. Un travailleur social qui s'autorise à partager ses goûts dans sa pratique n'en sera que plus motivé. Il ne faut pas confondre, une action se doit d'être dans l'intérêt de l'usager et non pas faire plaisir à ceux qui la mettent en place. Par contre, si le travailleur social arrive à lier l'utile à l'agréable, en réussissant à créer des supports attractifs pour les différents protagonistes dont lui-même, il n'est pas égoïste, il partage juste une petite part de lui-même. Ne pas oublier le pourquoi mais personnaliser le comment, est-ce que ce ne serait pas cela être innovant ? ■

Bibliographie

Ouvrages

Crozier Michel, Friedberg Ehrard, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Editions du seuil, 1977, collection points essais, 500 pages.

Escarpit Robert, *L'humour*, Que sais-je ?, Presses universitaires de France, 1994, 128 pages.

Goguelin Pierre, « Autonomie et organisations », in Touati Armand, dir., AUTONOMIES. Constructions et limites, *Le journal des psychologues*, Hors série, 1991, p101.

Articles, revues, périodiques

Anaut Marie, « Un regard clinique sur l'humour comme mode de protection face aux traumatismes», *Psychomédia,* n°26, septembre 2010 - novembre 2010, 6 pages.

Boillée Laurence, « Le positionnement professionnel des assistants de service social : de l'éthique à la stratégie », *Revue Française de Service Social,* n°230, p77.

Custos-Lucidi Marie-France, « Reconnaître le travail invisible », *ASH,* n°2320, 18 juillet 2003, p25-26.

Guiho-Bailly, Dessors, 1997, p.288 in Synthèse de la recherche, *« Usure des travailleurs sociaux et épreuves de professionnalité. Les configurations d'usure : clinique de la plainte et cadres d'action contradictoires »* (février 2007-mai 2008, Resp Ravon Bertrand).

Tapia Claude, « L'humour et les sciences humaines », *Le journal des psychologues,* n°269, juillet-août 2009, p20.

Site internet : www.modys.fr

[13] http://www.modys.fr/modules/news/article.php?storyid=149 (résumé journée d'étude « la professionnalité dans tous ses états ») 18 décembre 2011.

Le social Learning comme pratique innovante dans les formations en travail social.

Paula Goncalves, Impliquée depuis 7 ans tant sur le plan théorique que pratique dans la conduite de projets et de développement e-learning, notamment à l'IRTS. Issue des Sciences de l'Education et titulaire d'un MASTER 2 en Ingénierie de la e-formation, elle est responsable de formation des filières AVS – AMP dans une école en travail social.

Résumé : L'auteur présente sa démarche et le processus de mise en place d'un projet de recherche e-Learning fondé sur les apports spécifiques du social Learning dans les formations initiales en travail social afin de faciliter la Co-construction des savoirs et savoir-faire à distance. L'innovation technologique rejoindrait alors celle de formateurs qui s'approprient cette forme d'innovation au profit de la socialisation et de la professionnalisation d'étudiants de formation initiale.

Introduction

Notre secteur d'activité et notre métier nous conduisent voire nous « obligent » à innover. La plus-value des centres de formation reposerait sur la capacité des formateurs à créer de la valeur répondant aux nouveaux besoins du secteur et des apprenants. Notre secteur étant de plus en plus concurrentiel, l'innovation semble incontournable pour conserver une longueur d'avance, cependant, pour ce faire, nous sommes contraints de conjuguer notre créativité avec des restrictions budgétaires grandissantes. L'innovation dans ce contexte devient un véritable défi. Ainsi dans notre métier, nous sommes amenés à travailler ensemble, à partager nos réflexions, à mutualiser nos efforts pour être plus efficaces, améliorer notre travail et actualiser nos connaissances même si souvent nous pourrions souhaiter mieux et plus. Le knowledge management se développe de plus en plus dans nos institutions, ces dernières s'appuyant davantage sur leurs ressources internes pour valoriser leurs savoir-faire. Les centres de formation, les écoles et les instituts de formation constituent des lieux d'accueil de formateurs créatifs qui s'adaptent à l'environnement professionnel auquel ils préparent les futurs travailleurs sociaux. Avec la création des sites qualifiants les pédagogues travaillent de plus en plus étroitement avec les terrains professionnels. Nous sommes partenaires et en tant que partenaires nous nous rencontrons pour partager, collaborer et co-construire l'alternance des apprentissages. Compte tenu des approches et des visions, nos pratiques tendent à converger vers la formation des futurs travailleurs sociaux en tenant compte des modifications du secteur afin de les former au plus près des besoins des usagers et des structures qui les emploient ou les emploieront. Le secteur de la formation en travail social connaît d'autres modifications, dû aux réformes des diplômes et au développement des nouvelles technologies, ainsi nous constatons les difficultés pour plus d'un acteur de la formation à se lancer dans la création et le développement de nouveaux dispositifs et modalités de formation. La plupart des formateurs n'étant pas d'emblée et rapidement intéressés par ces nouvelles formes d'apprentissage. En effet, dans les centres de formation en travail social, prédominent, encore, un mode de transmission orale favorisant les relations humaines et pédagogiques, plutôt qu'un mode de transmission écrite faisant abstraction des êtres « en chair et en os » auxquelles les renvoient ces outils "froids". Certains formateurs ont du mal à apprécier les changements que peuvent engendrer les nouvelles technologies en général et le web social en particulier. Ils pourraient se sentir lésés pensant qu'ils scient la branche sur laquelle ils sont assis en adoptant ces nouvelles modalités pédagogiques. Cependant l'émergence du knowledge management avec la pratique du web 2.0 est une réalité qui amène à reconsidérer la place des technologies dans notre rapport aux savoirs, car si la pratique du web social n'est pas petit à petit appliquée dans nos centres par les formateurs alors l'auto-formation, la formation par les pairs, la formation

informelle… pourrait prendre le dessus sur la formation formelle, celle dispensée dans nos centres de formation.

Vers la société apprenante

La législation en faveur de la formation tout au long de la vie, le développement et la démocratisation des Technologies de l'Information et de la Communication modifient profondément le rapport aux savoirs, nous érigeant vers une société apprenante. Nous apprenons en tout lieu et en toutes situations[1], tout devient propice à acquérir plus de connaissances quelles soient formelles ou informelles.

Ainsi les acteurs de la formation professionnelle que sont les formateurs « école », les formateurs « terrain » et les apprenants s'inscrivent dans une démarche qui les conduit à développer de nouveaux rapports aux savoirs, car ils s'inscrivent avant tout dans une démarche apprenante où ce qui est recherché est une forme de vérité autour des pratiques. Les formateurs évaluent des compétences qui s'appuient sur des savoirs et les savoirs ne sont plus détenues par une poignée de privilégiés, ils circulent via internet, les réseaux sociaux… Comment, dans ce nouveau contexte, contenir les savoirs à dispenser quand la toile regorge d'informations en tout genre ? Aujourd'hui les formateurs conduisent les apprenants à « apprendre à apprendre », la transformation des moyens d'accès aux savoirs ayant modifiés dans un même temps la posture du formateur et des apprenants.

Dans le cadre de notre projet, l'innovation n'a pas reposé uniquement sur la technologie, mais essentiellement sur les ressources humaines. Il ne s'agit pas juste d'avoir des idées nouvelles et originales, mais plutôt d'avoir la capacité à concrétiser, à transformer ces idées, malgré les difficultés, en succès.

Du web social au social learning

Le web est devenu un espace de socialisation au travers duquel les internautes ont la possibilité d'interagir entre eux, de partager et de diffuser des connaissances. Ainsi le net n'est plus une simple vitrine *(web 1.0)* que l'on consulte sans pouvoir s'exprimer, aujourd'hui avec l'avènement du web 2.0, les internautes peuvent partager leurs connaissances, interagir…via les blogs, les forums… l'utilisation accrue des réseaux sociaux sont autant d'indicateurs qui révèlent cette dimension de socialisation, de partage et de co-construction des savoirs et savoir-faire à distance.

Avec le web 2.0, nous avons à faire à une innovation sociétale dans lequel le rôle des internautes a changé, les sciences de l'information et de la communication ont été bouleversées. Dans le même temps, les sciences de l'éducation, tirent profit de ces nouvelles possibilités pour le compte de la pédagogie. Nous nous trouvons face à un paradoxe, car l'internaute est passé du rôle de consommateur passif à celui d'acteur ainsi le monde de la formation initiale en travail social, pourrait s'indigner, car c'est précisément parce que nous positionnons l'étudiant en **acteur**[2] qu'il se positionne en « consommateur ». Les réformes des diplômes nous ont amené à concevoir une nouvelle ingénierie pédagogique qui produit des effets sur la socialisation professionnelle des futurs travailleurs sociaux, puisqu'elle place l'apprenant au cœur du dispositif, il devient alors acteur de sa formation et non plus consommateur, ce qui le contraint à questionner sa pratique et sa posture au sein des organismes de formation et des terrains professionnels afin d'acquérir une culture et une identité professionnelle propre au travail social. Comment à partir de ce postulat, pourrions-nous permettre/faciliter le passage de l'étudiant vers une posture d'acteur au sens de « l'apprendre à apprendre » sans altérer la relation pédagogique avec les formateurs ?

Les formateurs en travail social ont une identité professionnelle forte, de plus en plus, ils utilisent les méthodes actives et favorisent « l'apprendre à apprendre », mais ils ne s'inscrivent pas forcément dans l'utilisation des TICE[3]. Différentes raisons peuvent expliquer cela :

* soit par méconnaissance du potentiel et des apports de la FOAD[4] et des TICE,

---

1 Le développement du nomadisme et du mobile learning en sont un exemple. Voir cet article : http://www.elearning-actu.org/mobile-learning

2 Gourvil J.M et al., 2007, La place des apprenants, *le sociographe*, p.71

3 Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement.

4 Formation ouverte et à distance.

* soit par une certaine méfiance,
* soit par une absence de conduite du changement par les institutions,
* soit parce que ces modalités ne semblent pas correspondre aux méthodes pédagogiques qu'ils souhaitent développer.

Ces raisons, les amènent peut-être à négliger que ces outils sont proposés, avant tout, dans l'objectif de faciliter le déroulement et le renforcement de la qualité des formations. Malgré quelques réticences justifiées, nous nous apercevons que l'usage des technologies est loin d'être en opposition avec les postures pédagogiques qui régissent le métier de formateur en travail social. D'ailleurs plusieurs postures cohabitent et enrichissent la transmission des savoirs, savoir-faire… auprès des apprenants et quelques uns ont déjà franchis le cap du e-learning 2.0 en créant des blogs, en animant des forums de discussions sur les réseaux sociaux ou sur des plateformes de formation.

Le social learning permet de s'inscrire dans l'innovation, parce qu'il favorise le transfert de compétences d'un univers d'apprentissage en ligne à un univers d'apprentissage en présentiel ainsi que professionnel. Ainsi nous pouvons y voir s'y développer des compétences telles que la capacité à travailler en équipe, la capacité à co-construire, à coopérer, à collaborer à distance et en présentiel…

Partant de ces observations et questionnements, nous avons fait le choix du ***Social Learning*** qui est une extension du web social adapté au monde de la formation, car il ne s'agit pas d'une nouvelle forme du *E-Learning*, au contraire, il en fait partie intégrante. Le social learning améliore *« la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et des services, ainsi que les échanges et la collaboration à distance.»*[5] Ainsi j'ai décidé de proposer un projet e-learning s'appuyant sur les nouveaux usages du web afin de pouvoir répondre aux besoins de communication, de partage et de co-construction des savoirs et savoir-faire aux différents acteurs de la formation. Le but était de mettre les étudiants au cœur du dispositif de formation, le formateur exerçant un rôle de médiateur/tuteur garant des règles du travail collectif et/ou individuel. Il a également un rôle de facilitateur auprès des étudiants qu'il accompagne dans une démarche d'apprendre à travailler ensemble.

Comment l'utilisation du social learning par les différents acteurs de la formation favoriserait-elle un consensus entre formation à distance et formation en présentiel ? Le social learning peut-il inscrire la formation professionnelle en travail social dans une nouvelle ère sans être en rupture avec la précédente et peut-il amener progressivement les formateurs et les étudiants à faire évoluer leurs représentations et leurs comportements face aux savoirs.

Les déterminants de la stratégie pédagogique

Notre choix pour la mise en application du social learning s'est porté sur l'accompagnement des écrits des étudiants, *plus particulièrement sur la réalisation d'un dossier collectif*, et sur la coopération et la collaboration qui se met en place entre étudiants pour atteindre cet objectif.

Les écrits occupent une place importante dans nos formations et leurs accompagnements posent souvent problèmes. Habituellement, les formateurs prévoient des temps d'accompagnement en présentiel comptabilisés dans leur temps de formation initiale. Ils peuvent échanger quelques mails et parfois même quelques conversations téléphoniques. Cependant, formateurs et étudiants préfèrent bien souvent la rencontre en face-à-face, mais celle-ci n'est pas toujours possible au vu des agendas des uns et des autres. Les étudiants ne sont pas présents au centre de formation tous les jours puisqu'il s'agit de formations professionnelles en alternance ni les formateurs d'ailleurs qui peuvent dans certains cas s'avérer être des vacataires.

Il est difficile de renforcer les temps d'accompagnement en présentiel à moins de soustraire davantage de temps aux contenus de formation pour le transférer à l'accompagnement des écrits, toutefois cela nous demanderait de réinterroger la cohérence et l'équilibre entre les contenus théoriques et l'accompagnement des écrits, ce qui est complexe compte tenu des référentiels de formation et des coûts générés par de tels aménagements.

5 Définition de l'union européenne ; Source : Elearningeuropa.info

Par ailleurs, nous savons que l'investissement en formation, en dehors des phases présentiel, est aléatoire d'un étudiant à un autre. Comment parvenir à mieux accompagner le travail des étudiants à partir de ces constats ? Les outils du web 2.0 semblent pouvoir apporter de la souplesse, une disponibilité maîtrisée, ainsi qu'un tutorat en ligne adapté *(tant par les pairs que par les formateurs).* Nombre de communautés de pratiques sur le web contribuent à l'accessibilité et à l'amélioration des outils du web 2.0 en offrant des opportunités, à ceux qui comme nous ont souhaité innover, en maîtrisant les coûts de l'innovation pour faire en sorte que le prix ne soit pas un frein à la nouveauté. De ce fait, nous avons développé un dispositif de FOAD[6] accompagnée « free et open source »[7] qui soit un lieu de travail où se prolonge la production et l'accompagnement des écrits. Le but étant de mettre les étudiants au cœur du dispositif de formation, le formateur exerçant alors un rôle de médiateur/ tuteur garant des règles du travail collectif et/individuel.

Le choix de la solution pédagogique et technique : cadre de la mise en œuvre du dispositif

Notre projet s'est déroulé auprès de la filière préparant au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur *(1ère année)* et axé sur le Domaine de formation 4 « Implication dans les dynamiques institutionnelles ». Nous sommes partis de plusieurs indicateurs de compétences pour bâtir notre dispositif :

* *« Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques »* : cette compétence démontre l'importance de l'apprendre à apprendre dans nos formations.

* *« Appropriation de méthode de travail (autoformation, atelier d'écriture, recherche…) »* : il s'agissait pour nous de développer un environnement d'apprentissage didactique en ligne capable de favoriser l'autonomie de l'apprenant en même temps que de lui éviter de se perdre dans le vaste univers d'internet au fil de ses recherches[8], en effet cela peut s'avérer extrêmement chronophage pour des personnes qui disposent de peu de temps pour étudier puisqu'ils gèrent en parallèle vie professionnelle et vie familiale.

* *« Savoir établir avec ces acteurs les relations nécessaires et justifiées par la mission confiée »* : dans le cadre de notre projet, il nous a semblé intéressant d'accorder de l'importance à cet indicateur de compétences, en effet le web 2.0 dans sa version social learning nous permet d'évaluer cette compétence puisqu'elle découle de la nature des échanges qu'ils peuvent avoir à partir de leur espace « groupes ».

Ce domaine de formation est propice à la mise en œuvre de notre solution e-learning 2.0, d'une part parce qu'il intègre la nécessité de production d'un travail collaboratif avec pour finalité le rendu d'un dossier et sa présentation lors d'un exposé oral par le groupe entier; et d'autre part, il est intéressant de souligner des correspondances entre le travail collaboratif qui est à mener dans le cadre de ce domaine de formation et les référentiels. Les groupes ont réalisé leur dossier en ligne grâce à une plateforme de formation à distance intégrant des outils du web 2.0 (forums, wiki, groupe, liens…) en vue d'une présentation à l'oral. La plateforme utilisée correspond à « dokéos » dans sa version open source et gratuite ce qui nous a permis de maîtriser les coûts dans sa phase expérimentale. Nous avons choisi cette plateforme puisque notre contrainte était d'apporter un environnement d'apprentissage à distance qui soit propre à notre centre, car il est intéressant que les apprenants sentent leur appartenance à une communauté apprenante représentée symboliquement par l'obligation de s'identifier via un loggin et un mot de passe. De plus un Learning Management System (LMS)[9] permet d'assurer le suivi des apprenants, ce qui nous a été utile dans notre fonction tutorale pour suivre l'état des connexions et lutter ainsi contre l'isolement et l'abandon de manière préventive et/ou curative. Nous avons aussi choisi Dokeos par rapport aux autres LMS concurrents pour son interface conviviale et simplifiée tant du côté administrateur

[6] Formation ouverte et à distance.

[7] Logiciel téléchargeable gratuitement et dont les codes sources peuvent être modifiés.

[8] Eviter la sérendipidité *« fait de réaliser une découverte inattendue grâce au hasard et à l'intelligence, au cours d'une recherche dirigée initialement vers un objet différent de cette découverte » (source Wikipedia).*

[8] Les Learning Management System « LMS » sont très souvent utilisés dans les plateformes de formation à distance car ils permettent d'assurer le suivi des apprenants et la gestion de contenus en ligne.

que du côté apprenant.

L'éloignement géographique des uns et des autres dans l'élaboration du dossier collectif a pu être réduit grâce à l'usage de notre plateforme ce qui a participé à l'amélioration des conditions de travail en facilitant la réalisation opérationnelle du travail coopératif et collaboratif tout en renforçant la qualité des interactions avec les formateurs. En effet, le fait de devoir demander de l'aide à l'écrit sur un forum, bien souvent, on s'aperçoit que dans la majeure partie des cas, l'apprenant solutionne son problème avant même de l'avoir soumis, ce qui augmente la qualité des échanges à l'écrit, car l'apprenant doit en limiter les interprétations, ce qui par la même occasion lui permet de renforcer la qualité de ses écrits.

Le social learning nous a ainsi permis de :
1. Favoriser l'apprentissage collaboratif
2. Utiliser les bienfaits du constructivisme et du socioconstructivisme
3. Inviter les étudiants au conflit sociocognitif
4. Placer la médiatisation et la médiation au centre du dispositif

1. **L'apprentissage collaboratif** permet la mutualisation, la co-construction entre pairs afin d'atteindre un objectif commun, ici, la réalisation d'un dossier thématique. Dans le cadre de ce travail, les étudiants ont pu rapidement identifier les bienfaits du dispositif en ligne dont voici quelques-uns de leurs commentaires représentatifs :

   * *« La mutualisation et la collaboration permet la construction de savoirs en dur. La mémoire de ce que l'on construit soi-même peut être plus efficace que celle d'un enseignement que l'on ne fait que recevoir ;*
   * *Le partage de compétences et de savoirs est un premier pas vers l'apprentissage du « savoir travailler en équipe » et au-delà des cours formels, le partage d'expériences nous apporte un savoir tout autant intéressant ;*
   * *Chacun a un savoir-faire et savoir-être qui peut être bénéfique pour tous. »*

France Henri et Karin Lundgren-Cayrol[11] ont ouvert la voie et l'illustrent très bien dans leur livre « Apprentissage collaboratif à distance », elles y abordent les apports pédagogiques du travail coopératif et collaboratif dans les formations à distance :

"L'apprentissage collaboratif est une démarche active par laquelle l'apprenant travaille à la construction de ses connaissances. Le formateur y joue le rôle de facilitateur des apprentissages alors que le groupe y participe comme source d'information, comme agent de motivation, comme moyen d'entraide et de soutien mutuel et comme lieu privilégié d'interaction pour la construction collective des connaissances. [...] Dans la démarche collaborative, les apprenants collaborent aux apprentissages du groupe et, en retour, le groupe collabore à ceux des apprenants."

Ainsi nous pouvons recenser plusieurs bienfaits dans le travail collaboratif tels que celui : d'apprendre ensemble « facteur motivationnel », de renforcer la solidarité entre les apprenants pour améliorer leur travail, de mutualiser leurs connaissances, de valoriser et reconnaître les compétences propres à chacun…

2. **Le socioconstructivisme** fait partie intégrante des fondements du social learning puisqu'il s'agit d'une théorie de l'apprentissage où se mêle à la fois constructivisme et interactionnisme. Dans ce modèle, l'apprenant peut apprendre et accomplir seul une activité ou alors apprendre et faire avec l'appui d'un autre. Il s'agit d'une pédagogie basée sur la médiation sociale, chère, au social learning et au travail social.

3. **Le conflit sociocognitif** vient du courant socioconstructiviste, il joue une part importante dans l'élaboration des connaissances, en effet il permet à chaque membre d'un groupe de travail de confronter ses idées à celles des autres en vue de solutionner un problème, ainsi aucun point de vue ne doit être imposé ou abandonné, le consensus est alors recherché. L'interaction sociale est constructive, dans la mesure, où elle introduit une confrontation et des conceptions divergentes. Dans ce contexte, l'apprenant est amené à reconsidérer en même temps ses propres relations et celles des autres pour reconstruire un nouveau savoir. Voici les propos d'un étudiant qui illustre bien ce que l'on entend par conflit sociocognitif : *« Il est pour moi indispensable de construire ensemble, afin de confronter et mélanger*

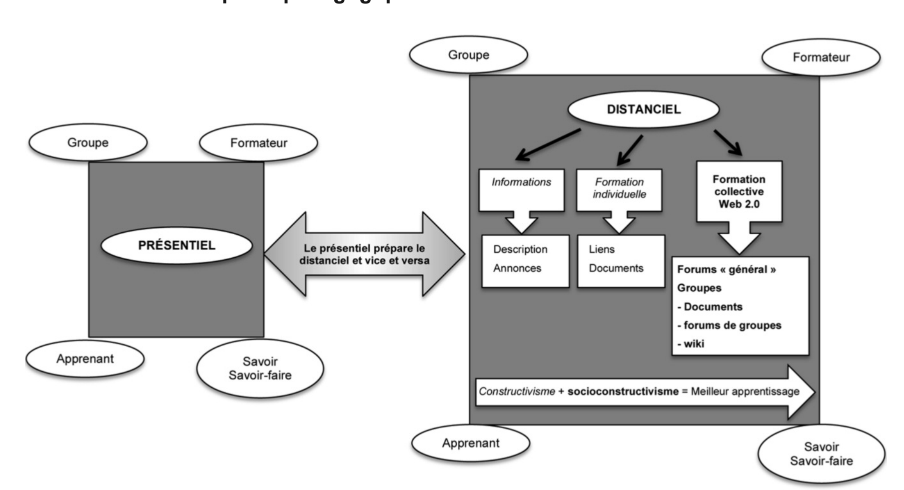
[10] Henri France et Lundgren-Cayrol Karin, 2001, *Apprentissage collaboratif à distance: Pour comprendre et concevoir les environnements d'apprentissage virtuel*, Presse de l'université du Québec.

nos différentes expériences professionnelles ainsi que nos connaissances, et également afin de mieux appréhender le travail d'équipe. »

4. **La médiatisation et la médiation sont placées au centre de notre dispositif**, en effet l'une ne va pas sans l'autre, mais les rôles sont redéfinis, le formateur joue un rôle de tuteur et de facilitateur à travers l'usage de l'outil et les étudiants s'emploient à être acteur de la construction de leurs savoirs en s'appuyant sur l'outil pour les médiatiser. Ainsi, notre dispositif agit comme **un outil** mis au service des différents acteurs de la formation, il est à la fois intermédiaire de connaissance et moyen de capitalisation sociale de l'expérience « il devient 'médiateur' au sens de tiers actif dans les relations entre sujets et objets »[11]. L'outil technologique exerce alors une médiation technologique[12] qui vient s'ajouter à la médiation faite par le tuteur et les étudiants. La médiatisation correspond, quant à elle, au processus de scénarisation pédagogique à travers des contenus mis à disposition à travers un artefact technique. Dans notre projet, nous avions ainsi choisi de renforcer l'apprentissage des étudiants par l'utilisation d'un espace groupe dans lequel on retrouvait des outils d'interactions : wiki, forums et partage de documents pour favoriser le **socioconstructivisme** et dans un même temps nous avions élaboré un scénario visant à favoriser également le **constructivisme** *(apprentissage individuel sur la plateforme)* grâce à des documents proposés en consultation en ligne, ainsi que des liens utiles à consulter dans le cadre de l'autoformation…

Pour illustrer l'importance des interactions, je reprends les propos d'un étudiant qui l'illustrent bien : *« En tant que futurs travailleurs sociaux, je pense qu'il est INDISPENSABLE d'échanger et de communiquer au maximum entre nous durant toute la formation. En tous cas pour ma part je ne serai jamais rassasié d'échanges, d'interactions, de partage ... ».* Ces propos nous montrent combien la place des interactions est primordiale à la réussite d'un dispositif de formation en présentiel et/ou à distance. Ainsi dans le cadre de notre dispositif, pour qu'il soit optimum, le triangle pédagogique intégrera les nouvelles technologies comme support de médiation et de médiatisation du savoir et le groupe comme collaborateur, participant actif, au processus « former » dans l'acte pédagogique. *(Voir schéma ci-dessous)*

Architecture technique et pédagogique retenue



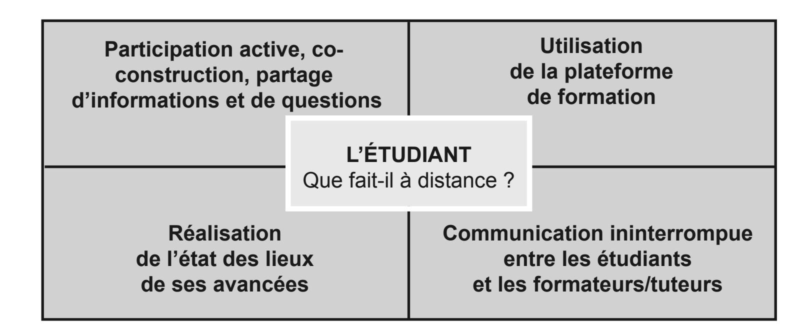
Le présentiel prépare le distanciel et vice et versa dans le but d'améliorer et de renforcer l'apprentissage. Nous mettons à profit les bienfaits du constructivisme *(représenté en italique dans le schéma ci-dessus)* et du socioconstructivisme *(représenté en gras dans le schéma ci-dessus)* dans le même but.

[11] Linard Monique, 1996, *Des machines et des hommes, Apprendre avec les nouvelles technologies*, Paris & Montréal : L'Harmattan. Op.

[12] Peraya D, *Internet, un nouveau dispositif de médiation des savoirs et des comportements*, TECFA, Université de Genève, Page 9 – schéma.

La place de l'étudiant dans notre dispositif

Durant le projet, nous avons mobilisé, associé, initié et formé les étudiants pour certains pas du tout familiers avec le monde de l'informatique et du web de manière progressive. Au sein de notre dispositif l'étudiant a été acteur de son apprentissage comme le retrace le schéma ci-dessous :



La place du formateur dans le social learning

Le formateur adopte la posture d'un **tuteur**, d'un **accompagnateur** qui aide, soutient, assiste et suit l'apprenant dans ses propres découvertes et apprentissages sans nécessairement lui transmettre des savoirs, en l'aidant à se questionner sur sa façon de faire, sur les stratégies cognitives qu'il utilise, sur son mode d'interaction avec les autres et avec son environnement. Il l'aide à dépasser le niveau des découvertes spontanées et le guide vers la prise de conscience de ce qu'il apprend et de la manière dont il apprend. Il a en ce sens un rôle de **facilitateur**. Il peut accompagner l'apprenant en diversifiant les modalités de ses interactions tutorales tantôt proactive ou réactive ; formelle ou informelle ; synchrone ou asynchrone. Dès lors, les interactions tutorales et le profil du tuteur se transforment et évoluent. Ils ont pour rôles de soutenir les efforts et rompre l'isolement afin que les apprenants atteignent leurs objectifs pédagogiques. L'innovation peut prendre différentes formes tantôt basée sur l'outil tantôt sur le rôle des acteurs, elle est polymorphe, elle revête à la fois une nouveauté organisationnelle et technologique.

Ainsi le tuteur est amené à :

* Motiver et diriger les étudiants tout en maintenant l'intérêt et la participation élevés
* Délivrer des consignes
* Interagir de manière efficace avec différents groupes d'étudiants à plusieurs niveaux académiques.
* Donner des conseils, guider les étudiants afin qu'ils éprouvent leurs connaissances à travers les médias tels que l'e-mail, des discussions asynchrones, des forums ou des chats.
* Encourager, motiver et pourvoir les sujets de matière à expertise: il est expert mais aussi celui qui motive et celui qui donne un soutien technique (parfois ponctuel, sauf si son rôle dans le scénario est défini comme personne de référence pour le soutien technique).
* Garder les ressources en ligne à jour et les rendre le plus accessible possible.
* Assurer la cohésion et la bonne marche du dispositif d'enseignement.
* Intervenir de manière synchrone ou asynchrone.

Dans notre dispositif, le formateur devient un agent facilitateur (Alloing, Deschamps, 2011). L'usage d'un Learning Management System (LMS)[13] est intéressante parce qu'elle permet au tuteur de s'assurer de la progression individuelle et collective des apprenants et ainsi d'ajuster la nature de ses interactions. Il est important de considérer la fonction tutorale comme préalable à la réussite d'un dispositif de formation en présentiel et/ou à distance, car cette fonction requière une disponibilité et une réactivité qu'il est important de prendre en considération dans l'activité globale de formation afin de s'assurer de sa faisabilité à court, moyen ou long termes.

[13] Les LMS sont très souvent utilisés dans les plateformes de formation à distance, ils permettent d'assurer le suivi des apprenants et la gestion de contenus en ligne

Descriptif et usages des outils de la plateforme

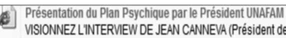
Les outils utilisés dans le cadre du projet versant constructivisme	Les outils utilisés dans le cadre du projet versant socioconstructivisme
L'outil « Description » ; L'outil « Annonces » ; L'outil « Liens » et L'outil « Documents »	« Wiki » « Forums » « Documents »

Zoom sur les principaux outils

L'outil **« Liens »** nous a permis de constituer une bibliothèque de ressources à destination des étudiants *qu'on n'a pas produites nous-mêmes*. Grâce à cet outil nous avons fait de la **redocumentarisation**[14]. Il s'agit d'une méthode qui permet d'accéder aux savoirs tout en luttant contre l'infobésité ou la surinformation, ainsi nous avons décidé d'utiliser le principe de la **curation**[15] *(le formateur adoptant la fonction de curateur de contenus)* afin de faciliter l'accès à la bonne information à partir de notre plateforme collaborative tout en luttant contre la **sérendipidité**.

Nous avons choisi d'utiliser la redocumentarisation pour deux raisons, la première pour apporter du contenu formatif à la plateforme, puisque nous ne l'avons pas utilisée sous son versant production de contenus et diffusions de cours ; la deuxième pour lutter contre les effets chronophages des recherches fructueuses ou infructueuses qu'entraîne la richesse des contenus du web. Ainsi voici deux exemples, il suffisait aux étudiants de cliquer sur le lien et de suivre le ou les conseil(s) délivré(s) par le formateur.


La théorie de l'attachement
Nous vous invitons à lire plus particulièrement le chapitre 4 "La place de lattachement dans le choix de la carrière et du positionnement professionnel des acteurs de la protection de lenfance" et le chapitre 5 "Quelle utilisation de la théorie de lattachement dans la réflexion et lorganisation des pratiques professionnelles ?"


Présentation du Plan Psychique par le Président UNAFAM
VISIONNEZ L'INTERVIEW DE JEAN CANNEVA (Président de l'UNAFAM). Dans le cadre de l'application de la loi HPST, lUnafam demande aux ARS de créer des dispositifs spécifiques pour la psychiatrie. La nécessité de ces organisations tient à la nature des troubles psychiques et au fait que les personnes les plus malades ne sont pas en état de demander des soins. Afin de présenter ses revendications de manière argumentée et cohérente dans toutes les régions, et parce que la dimension politique de la discipline est capitale, lUnafam a établi un dossier en vue de la promotion dun plan psychique.

L'outil **« Annonces »** nous a permis de publier des informations importantes directement dans notre espace et/ou d'envoyer un message par courriel aux étudiants. Cet outil nous a permis de maintenir le lien avec la promotion, pour les tenir informés des différentes étapes du travail attendu sur la plateforme ou en vue de délivrer des informations relatif à un futur regroupement en présentiel. Cet outil nous permettait de préparer le présentiel en distantiel ainsi que d'assurer une fonction tutorale favorable l'animation de la plateforme.

L'outil **« Groupes »** nous a permis de créer et d'administrer des groupes de travail. Nous avons crée 8 groupes de travail auxquels nous avons affecté différents outils : documents, forums et wiki. Cet espace pouvait être tantôt privé tantôt public en fonction de nos consignes. Les groupes ainsi formés ont produit leur propre dynamique de groupe avec un point commun celui de l'économie cognitive. En effet chaque groupe s'est autogéré avec de plus ou moins grande facilité à se répartir les rôles et à équilibrer les charges de travail. Ils ont du faire avec les

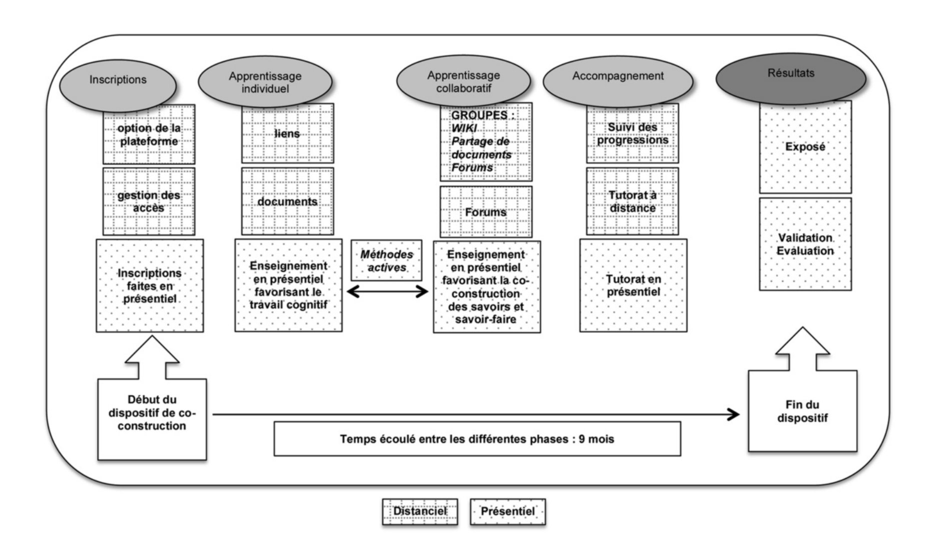
14 Expression empruntée à Jean-Michel Salaün ; lire le billet : http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2011/04/eloge-de-la-redocumentarisation.html

15 La curation est une pratique qui consiste à sélectionner, éditer et partager les contenus les plus pertinents du Web pour une requête ou un sujet donné

forces et faiblesses de chacun des membres du groupe en usant de leur capacité d'écoute, en outre ils ont du rechercher leur complémentarité afin de mener leur travail jusqu'au bout. Cet outil à renforcer les liens sociaux au sein de la promotion en général et du groupe en particulier, il a également permis aux groupes de se fédérer et d'optimiser le rapport quantité et qualité du dossier final.

L'outil **« wiki »** nous a permis au sein de l'espace « groupes » de faire bénéficier aux étudiants d'un véritable outil de travail collaboratif à distance de type asynchrone dans lequel chacun pouvait rédiger sa partie soit dans une seule et même page soit dans plusieurs pages, en fonction des directives qu'ils se fixaient lors des regroupements en présentiel ou en exploitant l'espace forum du groupe.

Scénarisation du dispositif d'apprentissage mixte (blended learning) :
De l'inscription à l'évaluation



Le DF4 comprend **125 heures** de formation en présentiel, **9 journées de 6 heures** ont été programmées soit **54 heures** en première année. Durant cette première année, nous avons alterné les environnements et les méthodes d'apprentissages entre présentiel et distantiel, dans cette phase expérimentale nous n'avons pas proposé du présentiel allégé car cela nous aurait demandé de modifier notre déclaration préalable. Toutefois cette modalité est concevable dans un avenir proche sans complètement bouleverser notre scénarisation de départ.

Conclusion

Pour nous le développement de la formation en ligne au sens de l'innovation pédagogique n'a pas rimé avec « Renoncement », mais plutôt avec notre modèle de formation créateur de la praxis résultante du pratique et du théorique. A la lumière de notre projet et des perspectives qu'il offre, nous pouvons dire que la pratique du web social peut faciliter la transformation des apprentissages de formations initiales en travail social par la co-construction des savoirs et savoir-faire à distance puisqu'il existe une dimension de transférabilité sur le terrain professionnel. Ainsi les étudiants à travers le projet de la co-construction des savoirs, savoir-faire, et *savoir-être* pourrions-nous ajouter, ont expérimenté et éprouvé une autre manière d'aborder les compétences relatives au savoir travailler en équipe, en partenariat et en réseau, grâce à la pratique du web social, dimension peu ou pas présente dans les institutions sociales et médico-sociales mais au combien facilitatrice du travailler ensemble. La formation servant également de levier dans les conduites de changement, nous pourrions imaginer qu'au travers de ce dispositif innovant nous préparerions les futurs

travailleurs sociaux et les institutions qui les emploient à développer une collaboration d'un genre nouveau sans négliger l'importance de la rencontre, mais peut être que cette nouvelle forme de collaboration pourrait contribuer à la préparer plus efficacement aux bénéfices des usagers qu'ils accompagnent. L'utilisation du web 2.0 pourrait donc faciliter le travail en partenariat et en réseaux.

Ainsi, j'entends l'innovation, dans le cadre de notre projet, au sens de ce que Salomon[16] a écrit : *« Une nouvelle technologie éducative a peu d'intérêt si, "domestiquée", elle ne permet de faire que la même chose plus facilement ou à moindre coût ; mais elle offre un intérêt pédagogique majeur si on l'utilise pour ce qu'elle est capable de faire de neuf et de mieux que ce qu'on faisait sans elle. »*

Ici l'innovation a résidé dans la capacité des outils du web 2.0 à améliorer l'apprentissage en renforçant et en maintenant les liens sociaux à travers des interactions quantitatives et qualitatives entre pairs et formateurs, ce qui n'aurait pas été possible dans notre modèle de formation initiale. De même qu'ils réduisent la distance en favorisant l'accessibilité en supprimant les contraintes liées à l'unité de temps, d'action et de lieu. Le social learning réconcilie aussi bien les modes d'apprentissages traditionnels que les modes d'apprentissages en ligne en affectant des rôles bien précis aux différents acteurs selon les lieux d'apprentissages, c'est l'ensemble de ces éléments qui inscrit notre projet dans une pratique innovante. Il part d'un existant, mais il est façonné de telle sorte qu'il s'inscrit dans l'innovation du fait de la réingénierie pédagogique et technique qu'il a demandé. ■

[16] Cité dans *Distances et savoirs*, « L'apprentissage collaboratif en ligne : huit avantages qui en font un must », Marc Walckiers, Thomas De Praetere, Volume 2 - n° 1 / 2004, Page 3.

information

COMPLÉMENT AU NUMÉRO 136

L'engagement : un acte professionnel ?

De la nécessité de métisser engagement professionnel et engagement citoyen : l'exemple d'Intersocial.

Yvette Bailly, Patricia Béal, Annie Bonnet, Geneviève Gibert, Assistantes de service social, membres du Conseil d'Administration, d'Intersocial, Mohammed Mechkar, Educateur Spécialisé, Formateur-Cadre ESSSE, Président d'Intersocial, Agnès Voisin, Assistante de service social, Formatrice-Cadre ESSSE, membre du Conseil d'Administration d'Intersocial.

Ce texte est la version définitive d'un article paru malencontreusement dans une version encore en chantier dans le numéro précédent.

Le comité de rédaction présente toutes ses excuses aux auteurs de cet article ainsi qu'aux lecteurs de FORUM.

De la nécessité de métisser engagement professionnel et engagement citoyen : l'exemple d'Intersocial.

Yvette Bailly, Patricia Béal, Annie Bonnet, Geneviève Gibert,
Assistantes de service social, membres du Conseil d'Administration, d'Intersocial, Mohammed Mechkar, Educateur Spécialisé, Formateur-Cadre ESSSE, Président d'Intersocial, Agnès Voisin,
Assistante de service social, Formatrice-Cadre ESSSE, membre du Conseil d'Administration d'Intersocial.

Le propre de cet article est de revenir sur un engagement réel et attesté, personnel et collectif dans son point de départ, et tout particulièrement associatif dans sa durée qui avoisine les 15 années.
Pas question de revenir sur l'aspect conceptuel de l'engagement, qui suscite débat et polémique, et qui mérite un travail d'approfondissement colossal, du fait de la multiplication des nouvelles formes de l'engagement et de la diversité de ses réalités/situations concrètes. Et ceci du local au planétaire, comme aime bien le rappeler à plusieurs reprises Edgar Morin.
Entre l'alerte, la crainte de voir l'engagement se fissurer, s'évaporer et disparaître complètement d'un côté, et la réalité (difficile à cerner bien évidemment) d'une masse importante d'actions et de mouvements s'inscrivant dans le domaine de l'engagement de l'autre, l'écart est parfois vertigineux. Il suffit de sonder ce terme de l'engagement dans la vie de tous les jours, pour réaliser son retour impérial dans les discours comme dans les faits. Les personnes, les groupes, les entreprises, les gouvernements, les Etats, … et la liste peut s'allonger, toutes ces entités sont scrutées à l'orne de l'engagement. Les réseaux sociaux, soulignent aussi les évolutions ; l'engagement virtuel vient à son tour rajouter à la complexité un aspect dû aux complications d'identification des acteurs réellement engagés. Les révoltes et les évènements du printemps Arabe, appelés aussi « révolutions », témoignent du trouble engendré par cette numérisation de l'engagement.
Pour l'ensemble de ces raisons, le choix des contributeurs reste simple. Il vise à repérer les fruits d'un engagement collectif basé sur des relations internationales entre travailleurs sociaux engagés individuellement et collectivement dans le service social et la transformation pour un monde plus juste.
Pour réaliser cet article, nous avons puisé la forme opératoire dans le principe même à l'origine de la naissance d'Intersocial : l'associatif. S'associer pour écrire dans notre cas, c'est continuer notre expérience d'engagement, sans renier les différences, les nuances et les points de vue personnels que nous portons individuellement quant à l'engagement. C'est également une confirmation de notre désir de partager l'écriture d'un seul texte portant sur nos propres engagements. Ecrire collectivement, c'est engager soi-même pour reconstituer, restituer cette belle trajectoire d'engagement collectif, du professionnel à l'associatif, et du local au transnational.

La naissance d'Intersocial : une régénération des solidarités ici et ailleurs

En 1997, des assistants de service social français se sont laissés interpellés par ces paroles d'un collègue bosniaque : *« les travailleurs sociaux ont travaillé chaque jour dans des conditions terribles. Si on ne prend pas soin d'eux (les travailleurs sociaux bosniaques) en leur donnant des possibilités d'ouverture et de formation, ils ne pourront*

pas tenir. Ils sont allés au-delà de ce qu'il pouvaient faire »[1].

C'est dire que ce sont des réalités sociales, politiques et culturelles, liées à un contexte particulier de guerre, qui ont déclenché cet acte d'engagement devenu processus continu et durable. Appel à s'engager, à aider les « aidants » dans une relation de soutien, comme eux qui étaient engagés à aider les victimes de la guerre dans une relation de soins psychologiques et d'accompagnement social, notamment en recréant le lien social et en favorisant la paix. Créée en 1998, par trois assistantes de service social et une éducatrice, l'association est née d'un engagement fort, bousculant une pratique de travailleurs sociaux « intra-muros », l'engagement à ne pas laisser isolés les travailleurs sociaux intervenants dans des contextes de crise, de violence et de guerre. Dés le début, il a été question d'un engagement de pairs ce qui entraine la réciprocité et l'égalité. Depuis, Intersocial développe et favorise les échanges internationaux entre travailleurs sociaux, formateurs et étudiants.

Les échanges se sont très vite élargis au Liban avec des travailleurs sociaux Libanais et Palestiniens, au Maroc et à l'Algérie. Des liens se sont progressivement tissés afin de développer une action en réseau entre travailleurs sociaux de pays autour du Bassin Méditerranéen. Outre les voyages, les échanges informels et les rencontres organisées localement (soirées débats…), sept séminaires ont réunis des représentants de chaque pays, porteurs des échanges préparatoires qui avaient eu lieu localement :

- ***« Projet Acteurs sociaux – Algérie, Bosnie, France, Liban »*** à Lyon en novembre 1999.
- ***« Les travailleurs sociaux, acteurs de paix dans des contextes de violence et de guerre »*** à Beyrouth en juin 2000.
- ***« Le travail social dans la période de post-crise et dans le processus de transition de la société »*** à Sarajevo en juin 2002.
- Séminaire inter social à Lyon en novembre 2005 pour une préparation commune de la rencontre d'Alger.
- ***« La transmission des valeurs, l'avenir des jeunes »*** à Alger en mars 2007.
- ***« Bilan de 10 ans d'Intersocial »*** à Lyon en novembre 2008.
- ***« Travail social et approches des situations de crise et d'urgence : vers une plus-value humaniste »*** à Beyrouth en juin 2011.

Au-delà des objectifs de ces rencontres qui visent l'identification des expériences des uns et des autres, le partage des approches méthodologiques et éthiques des interventions sociales menées localement, d'autres questions se posent aux participants, à savoir, les enjeux, la portée et la pertinence de cette mise en réseau international du travail social.

« Par-delà les témoignages qui se sont entrecroisés et les émotions échangées, il s'agissait d'une prise de conscience que malgré la tourmente et la violence dont ils ont été l'objet, malgré les missions impossibles dans lesquelles ils se sont trouvés, et malgré la privation des communications, l'absence de l'Etat ou la mainmise des miliciens, des travailleurs sociaux isolés dans divers pays ont essayé de vivre la proximité, de faire quelque chose avec le peu de moyens qu'ils avaient ; ils ont pu d'une façon constante inspirer et gagner la confiance et les respect des ONG internationales, et ils ont essayé de garder la neutralité et l'objectivité dans des situations remplies de subjectivité, où il n'était plus possible d'apporter aide et secours à tous. Tous ces travailleurs sociaux ont réussi à sauver l'essence du tissu social dans les communautés où ils étaient insérés… »[2].

Du Liban à Vénissieux, en passant par Sarajevo et Alger : des espaces temps pour interroger l'engagement in situ

Au cours de ces rencontres internationales, les échanges d'expériences de situations d'engagements sont nombreux ; chaque expérience donne lieu à une recherche d'enseignements qui peuvent être utiles à tous malgré nos contextes différents. Ces rencontres ont toujours été préparées chaque pays par les travailleurs sociaux d'Intersocial en lien avec leurs collègues, des habitants et des associations, en groupes ou isolés. Voici quelques exemples.

---

[1] Azem Mujan, assistant social bosniaque travaillant au Ministère des Réfugiés à Sarajevo et Président de l'association du canton de Sarajevo, Bulletin n°1, Intersocial, Septembre 2001, p.2

[2] May Hazaz, en collaboration avec l'Ecole libanaise de formation sociale de l'Université Saint-Joseph, Chroniques sociales, « Les travailleurs sociaux, acteurs de paix dans les contextes de violence et de guerre » - En hommage à Yves Chamussy, Annales. Travail social et Recherche Vol. 5, N°19/20, 2003/2004, ELFS, USJ 2003, Page 14.

Une expérience libanaise

Les membres d'Intersocial au Liban ont témoigné du rôle des étudiants de l'Université Saint-Joseph pendant la guerre : le Service social universitaire a amené les étudiants à rendre service aux personnes déplacées, alors qu'ils ne s'étaient jamais trouvés dans de telles situations et ce sans tenir compte des appartenances confessionnelles des uns et des autres. Les services portaient sur les loisirs des enfants, le soutien aux toxicomanes, aux personnes atteintes du sida, le programme écologique, l'éducation sexuelle, les problèmes dentaires…

Quels enseignements communs avons-nous pu tirer de ce témoignage ?

- Nous avons réfléchi à l'implication conjointe de professionnels et de bénévoles, la place de chacun dans le champ du social et les articulations nécessaires.
- Nous avons mesuré combien l'implication des jeunes dans la prise en charge de personne du camp « ennemi » est importante pour aboutir à la reconstruction de liens et espérer la réconciliation.
- Nous avons envisagé le rôle du travailleur social, non pas toujours comme un intervenant direct, mais entrainant des personnes à être actrices en jouant un rôle à leur mesure.

La conclusion des ateliers concernant ce témoignage s'applique au-delà des frontières du Liban : *« Le champ du travail social appartient à tous et à chacun, on a un rôle à y jouer. Les professionnels organisés vont permettre à d'autres de jouer un rôle sans aller au-delà de leurs capacités, de leurs possibilités »*[3].

Une expérience Bosniaque

De leur côté, les travailleurs sociaux bosniaques ont pu faire part de leur engagement auprès des femmes victimes de viols pendant la guerre ; elles sont accueillies dans un centre dans lequel une équipe de professionnels s'occupe de chacune d'elles et leur propose des activités différentes pour les aider à surmonter le traumatisme et ses conséquences.

Quels enseignements communs avons-nous pu tirer de ce témoignage ?

- Nous avons constaté qu'une approche individuelle est nécessaire mais pas suffisante ; l'approche d'un groupe d'entraide est le lieu de la restauration.
- Il faut tenir compte du facteur temps, laisser venir le moment pour parler en sécurité.
- Le travail avec l'environnement (ici surtout la famille) est nécessaire et doit être mené en parallèle.
- Le rôle de la justice est important et les femmes doivent être accompagnées pour que le crime soit reconnu et sanctionné.

Une expérience Algérienne

Quatre assistantes de service social algériennes ont décidé d'aller aider des villageois pris pour cibles par un groupe islamique ; ayant refusé d'obéir, des jeunes ont été publiquement égorgés, des maisons ont été brûlées... Les assistantes de service social ont d'abord écouté les récits des atrocités, puis elles ont proposé aux femmes du village de créer ensemble une coopérative de couture afin de donner à chaque femme des ressources familiales dont elles étaient privées, mais aussi afin de les mobiliser contre le désespérance et pour se battre ensemble pour l'avenir.

Quels enseignements communs avons-nous pu tirer de ce témoignage ?

- La nécessité de ne pas laisser s'installer la désespérance en se mobilisant collectivement pour une action, un travail.
- La coopérative réunit plusieurs objectifs : économique (assurer un revenu de base) ; social (par ce travail collectif, restaurer du lien social) ; psychologique (sortir chacune de son drame parce qu'elle partage avec d'autres) ; personnel et collectif (conduire ces femmes à s'organiser entre elles pour plus d'autonomie et de pouvoir d'agir).

Une expérience Française

Des membres d'Intersocial en France ont fait part de leur engagement, en tant qu'assistantes de service social, avec les habitants du quartier des Minguettes à Vénissieux ; travailleurs sociaux et habitants ont conjugué leur engagement dans un mouvement citoyen de recherche de solutions pour répondre aux défis de la vie quotidienne. Pendant 18 ans, le « Groupe du Mardi » s'est réuni toutes les semaines ; les assistantes de service social ont été garantes du cadre des échanges

[3] Ibidem, page 32.

dans lesquels chaque habitant, quel qu'il soit, a pu s'impliquer. Grâce à la rencontre et au dialogue, le Groupe a pu mettre en place des actions pour une plus grande reconnaissance des habitants et l'amélioration de leurs conditions de vie, notamment dans les domaines de l'accès aux droits, du logement et de l'éducation.

Quels enseignements communs avons-nous pu tirer de ce témoignage ?

- Il y a bien une méthode dans cette façon d'intervenir : « le travail social dans l'informalité » ou « l'animation aux mains vides ». Le travailleur social est facilitateur de parole, garant de la démocratie et du cadre ; mais c'est ce qui est dit ensemble dans le groupe qui détermine les contenus.
- Le dialogue avec et entre les habitants est primordial ; au-delà du partage des joies et des difficultés, il permet peu à peu de passer à l'analyse, puis à la recherche de solutions avec la mise en place d'actions concrètes d'amélioration des conditions de vie.
- L'engagement impose la réflexion, l'action dans la continuité, il met chacun dans une situation de responsabilités. Le lien social ainsi renforcé permet à chacun d'être reconnu comme indispensable dans le processus de changement.
- Ce type d'approche nécessite des attitudes professionnelles et des convictions (le choix d'agir avec la population, le professionnalisme, l'engagement, la solidarité) et nécessite un questionnement éthique (la population doit vivre dans la dignité, être actrice du développement social, être reconnu dans sa citoyenneté).

Le Groupe du Mardi a été interpellé en 1999 par Intersocial dans le cadre de la première rencontre internationale qui avait lieu à Lyon. Les fruits ont été nombreux :

- Déjà ouverts sur le monde, les membres du groupe venant de nombreux pays ont élargi un peu plus leurs horizons, y compris parfois par une meilleure connaissance de leur propre pays d'origine.
- Ils ont pu engager un dialogue avec d'autres travailleurs sociaux notamment sur la condition des femmes, faisant évoluer leurs propres représentations.
- Ils ont acquis une reconnaissance comme interlocuteurs au-delà des limites de leur quartier.
- Les travailleurs sociaux ont quant à eux acquis de nouvelles connaissances des réalités des personnes exilées.

On pourrait multiplier les exemples à partir desquels les participants aux rencontres Intersocial ont pu tirer à la fois des enseignements pour leur propre pratique, et un élan nouveau pour maintenir et développer leur propre engagement et renouveler leurs pratiques.

L'engagement au cœur de nos préoccupations

Fort de tous « ces échanges d'engagement », la rencontre de 2011 à Beyrouth a davantage pris la forme d'une formation qui a lieu dans le cadre de l'école de travail social libanaise de l'Université Saint Joseph. Des intervenants nous ont aidés à rechercher la plus-value humaniste du travail social, notamment dans les situations de crise et d'urgence.
Le professeur Roland-Ramzi Geadah, enseignant chercheur en politiques sociales a tiré le fil rouge de cette formation en faisant appel à des domaines aussi différents et complémentaires que l'histoire, la psychologie, la politique, la philosophie, l'anthropologie, la linguistique. Tout au long de la formation, plusieurs notions importantes ont été abordées, notions qui parcourent le travail social et qui en sont l'essence même ; elles sont aussi la philosophie de toute personne que l'on appellera « citoyen » et qui avance vers plus d'humanité : la non-violence, la justice, l'humanité et la citoyenneté, la solidarité, la responsabilité et l'engagement.
Les sept représentantes d'Intersocial Lyon présentes à cette rencontre ont été interpellées (une fois encore pour les plus anciennes, avec la force de la première fois pour les nouvelles) par la qualité de l'engagement de nos collègues libanaises, palestiniennes et algériennes. Le diaporama qu'elles ont réalisé pour présenter et résumer la rencontre se termine sur ces mots : *« En tant que travailleur social, s'engager à reconnaitre l'autre, à être solidaire, à lui donner une place, à écouter et à répondre ; s'engager à réfléchir, à être créatif pour être dans la prévention, la précaution ; s'engager à analyser, agir, synthétiser. Faire prendre conscience à l'autre de ses propres possibilités, potentialités ; travailler à sa promotion. S'engager à lutter contre les injustices sociales »*. Portés par une énergie nouvelle, les membres d'Intersocial Lyon ont alors décidé de travailler sur la question de l'engagement.

La première étape de ce travail a été la soirée de l'Assemblée Générale du 30 mars 2012 qui a regroupé étudiants en travail social, travailleurs sociaux, formateurs en EFTS, responsables d'établissements sociaux, élus politiques et citoyens dans une rencontre/débat autour de l'engagement. Sans doute la richesse de cette soirée, son ambiance à la fois studieuse et conviviale, l'aspect intergénérationnel de ses participants (du jeune étudiant au professionnel retraité) et la pertinence du questionnement autour de l'engagement ont représenté l'un des motifs pour répondre sans tarder à l'appel de Forum. Panne de l'engagement ici ? Se battre ensemble pour l'égalité serait devenu impossible ? Non ! Mais pour pouvoir tenir, nécessité de se ressaisir chaque fois, d'être vigilants et de réinterroger nos pratiques en fonction de l'évolution des contextes.

Intersocial nous stimule dans nos engagements réciproques

« Je viens de redécouvrir que quelque soit nos appartenances et nos différences à l'intérieur de celles-ci, le travail social est traversé par des valeurs communes, sur lesquelles nous pouvons nous retrouver pour travailler ensemble »[4].

L'engagement des uns et des autres, ici et là-bas, a dès le départ été basé sur la réciprocité et l'égalité. Le va et vient entre les pays, par des rencontres interpersonnelles régulières autour d'un thème choisi ensemble, a mis les travailleurs sociaux impliqués à égalité dans la recherche et l'échange. Besoin de l'autre, de l'ailleurs pour revenir à soi, prendre du recul, avancer, se remettre en cause…

Ces rencontres, ces réflexions nous ont permis de prendre une place plus juste dans nos interventions au quotidien ; elles ont réaffirmé notre devoir de s'engager en transmettant et de transmettre en s'engageant. Mais surtout, elles nous ont permis d'utiliser nos marges de manœuvre, d'utiliser les interstices personnel/collectif, professionnel/citoyen, local/transnational, pour essayer davantage d'humaniser le rapport avec l'autre, de participer à son mieux être, et de réaffirmer que l'aide apportée n'est réellement profitable que si elle s'opère dans la totale dignité des bénéficiaires.

L'inter-frontières élargit nos horizons ; il nous bouscule, nous oblige à regarder et analyser ce qui se passe chez nous pour le confronter aux réalités des autres. Si la réalité sociale de chaque pays est spécifique, elle est reliée à la complexité du monde, la communication s'impose ; ensemble, nous pouvons dépasser les frontières, les clivages et les différences pour penser le monde, les relations humaines et internationales, penser le travail social à l'aune des enjeux mondiaux qui nous concerne tous, partager une éthique commune.

L'inter-dialogue nous interpelle dans nos façons de voir et de faire ; il nous permet de confronter nos analyses, nos expériences, nos méthodologies ; il nous amène à repenser nos priorités, rechercher des réponses adaptées à chaque situation. Malgré des réalités sociales, des politiques et des vécus très différents, les échanges nous permettent de mieux analyser nos pratiques pour arriver à définir une pratique sociale responsable, solidaire, engagée pour plus de justice sociale là où nous sommes.

Intersocial nous stimule ; à travers les rencontres d'Intersocial, nous avons pris davantage conscience que tout engagement entraine de l'inquiétude mais aussi de l'enthousiasme et de l'imagination. Tous les participants peuvent constater qu'à travers les échanges, l'énergie existante est renforcée, renouvelée, voire même que nait une nouvelle énergie pour s'engager chacun dans son propre contexte en continuant à être créateur de lien social et garant des droits fondamentaux. Chaque rencontre nous nourrit, nous enrichit et renforce, stimule, dynamise et renouvelle nos engagements. Interpellés par la confrontation de nos engagements réciproques, nous repartons « regonflés », motivés. Pour nous, assistants de service social français, l'énergie, la détermination à faire l'impossible pour continuer à vivre et à agir selon les valeurs du travail social dans des situations de guerre, de conflits, de catastrophes naturelles, de nos collègues du Bassin Méditerranéen, nous entrainent chaque fois dans un réengagement pour lutter contre les injustices sociales ici-même et travailler à la construction et au maintien du lien social avec une dimension internationale.

Etre travailleur social est un engagement en soi, puisqu'il s'agit d'une rencontre humaine ; *« il n'y a pas d'humanité sans engagement »* nous disait Roland-Ramzi Géadah à Beyrouth. Notre pratique est faite d'écoute et de reconnaissance de l'autre, d'engagement au développement de la personne, du groupe, de la

[4] Une participante bosniaque lors du colloque de Sarajevo en 2002 (extrait de notes d'une participante).

communauté, d'engagement à la transformation de la société, ensemble. Donner à chacun sa place d'acteur, condition première pour " faire société ". De ce fait le travail social est un engagement citoyen.
« S'engager se fait avec un minimum de parti-pris, celui de l'humanité ». A Intersocial, c'est de cet engagement à la rencontre humaine dont nos échanges sont faits, ici et là-bas ; se dire ensemble que nous sommes "acteurs de paix", "acteurs de transformation" ; analyser ensemble nos pratiques professionnelles… pour s'engager toujours et encore *« à définir ensemble et construire le bien commun ».* ■

Bibliographie

En collaboration avec l'Ecole libanaise de formation sociale de l'Université Saint-Joseph ; Chroniques sociales : « Les travailleurs sociaux, acteurs de paix dans les contextes de violence et de guerre » – En hommage à Yves Chamussy. Annales. Travail social et Recherche Vol. 5 – N° 19/20 – 2003/2004. ELFS – USJ 2003.

Bulletin n°1 Intersocial, Septembre 2001.

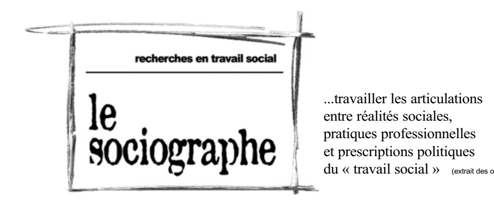
[6] Formation ouverte et à distance.

[7] Logiciel téléchargeable gratuitement et dont les codes sources peuvent être modifiés.

[8] Eviter la sérendipidité *« fait de réaliser une découverte inattendue grâce au hasard et à l'intelligence, au cours d'une recherche dirigée initialement vers un objet différent de cette découverte » (source Wikipedia).*

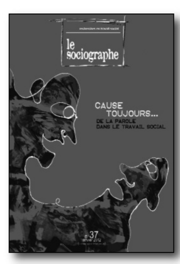
[8] Les Learning Management System « LMS » sont très souvent utilisés dans les plateformes de formation à distance car ils permettent d'assurer le suivi des apprenants et la gestion de contenus en ligne.

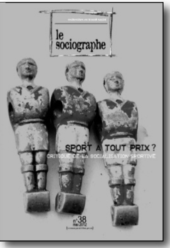
information



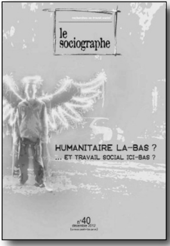
...travailler les articulations
entre réalités sociales,
pratiques professionnelles
et prescriptions politiques
du « travail social » (extrait des orientations éditoriales)

Parutions **2012/2013**

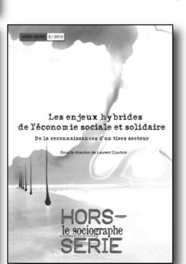




En 2012 :
37/ CAUSE TOUJOURS
38/ SPORT A TOUT PRIX ?
39/ DES DROGUES AUX ADDICTIONS
40/ HUMANITAIRE LA-BAS ?
Hors-série 5/ Les enjeux hybrides de l'ESS









En 2013 :
41/ LES JOUETS SONT ETERNELS
42/ SANTE MENTALE
43/ VIRTUEL
44/ LOGEMENT
Hors-série 6/ Autonomie

Le sociographe paraît quatre fois par an (mars, juin, septembre, décembre), plus un hors-série annuel

www.lesociographe.org

COMMUNICATION & RESSOURCES HUMAINES

Cette rubrique se propose de présenter des articles relatifs au Domaine de Compétences 3 : Communication & ressources humaines, du Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale.

Mineur délinquant : Prévenir ou punir ? *La mesure de réparation pénale : Une réponse efficace.*

Nathalie Bourguet
DEIS, article scientifique DC3
avril 2012 - IRTS Aquitaine Talence
nathaliebourguet@free.fr

Mots-clés : mineur, prévention, délinquance, ordonnance 2 février 1945, justice, réparation pénale, éducation, sanction, associations, stratégies, actions, former, communiquer, développer.

Résumé : Dans un contexte sécuritaire et de rationalisation de la dépense publique que connaît la France depuis dix ans, les politiques pénales à l'égard des mineurs délinquants privilégient la répression plutôt que la prévention. La justice des mineurs tend à s'aligner progressivement sur celle des adultes. Les réponses s'accélèrent ne permettant plus un travail éducatif à long terme pourtant nécessaire à la prise de conscience du jeune.
La Réparation Pénale Mineurs créée par les associations habilitées, consacrée par la loi du 4 janvier 1993 et intégrée dans l'Ordonnance du 2 février 1945, est de moins en moins ordonnée par les magistrats. Cette mesure, tout en préservant le sens et les valeurs du travail social et éducatif, a prouvé son efficacité. Elle est une réponse judiciaire adaptée pour le jeune délinquant, la victime et la société.
Afin de promouvoir cette mesure une stratégie d'actions est proposée, portant sur 3 axes principaux : la formation, la communication et le développement.

Yohan, 17 ans, a été interpellé par la police le 12 février 2012 après avoir mis le feu avec des pétards dans la forêt de Lac. Il reconnaît les faits. Après 12 heures de garde à vue, il est présenté au Procureur de la République, lequel lui propose une mesure de Réparation Pénale Mineur (RPM), en raison de son jeune âge et d'un casier judiciaire vierge. Yohan accepte, afin dit-il « d'éviter le tribunal ». Ses parents donnent aussi leur accord. La mesure est confiée à l'association Alpha.

Ils sont convoqués 15 jours plus tard par l'éducateur chargé de mettre en place la mesure durant les 6 mois à venir. Ce dernier leur explique les objectifs. Plusieurs étapes seront nécessaires afin de favoriser chez le mineur une prise de conscience de la gravité de l'acte, de ses conséquences et favoriser la réparation du préjudice causé à la victime.

Tension entre éducation et répression

Depuis ces dix dernières années, toutes les infractions doivent être suivies d'une réponse pénale rapide. L'accent est mis sur le répressif au détriment du préventif. Or, l'éducation des mineurs prend du temps, elle s'inscrit dans un processus de maturation qui ne peut être rapide.

Il faut responsabiliser le mineur délinquant au lieu de l'enfermer afin qu'il intègre les règles du vivre ensemble et puisse s'insérer dans la société. L'ouvrage de Michel Foucault « Surveiller et Punir »[1] est donc toujours d'actualité.

Dans un contexte économique contraint, généré par la RGPP[2], les mesures de prévention sont aujourd'hui mises à mal. La RPM[3] n'est pas utilisée, par les magistrats du Parquet et du Siège, à la hauteur de ce qu'elle pourrait l'être. Cette mesure a pourtant fait ses preuves. En effet, la recherche-action sur l'évaluation de la RPM, effectuée par R. Brizais[4] et son équipe en 2005, a démontré l'efficacité de cette mesure.

Madame Bertrand, Substitut du Procureur, qui a ordonné cette alternative à la poursuite, le confirme :
« Cette mesure est efficace car elle permet d'individualiser la réponse en fonction des difficultés rencontrées par le jeune. Les travailleurs sociaux favorisent la prise de conscience de la gravité des faits et des conséquences. Dans 75 % des cas, la RPM aboutit et le jeune répare directement ou indirectement auprès de la victime. La majorité

1 Foucault Michel, 1975, *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Gallimard.

2 Révision Générale des Politiques Publiques.

3 Milburn Philip, 2005, *La réparation pénale à l'égard des mineurs*, Collectif Publication, Poche.

4 Brizais R., Rapport d'enquête 2005, UFR de Psychologie Université de Nantes Mission Recherche Évaluation Mesures Socio-Judiciaires.

des mineurs qui ont bénéficié d'une RPM ne réitère pas ».

Les principes éducatifs à l'origine de la justice des mineurs

Profitons de 2012, année du centenaire de la spécialisation de la justice des mineurs (1912-2012) pour rappeler ses principes fondamentaux, lesquels prenaient déjà en considération en 1912, l'âge du jeune pour le juger.

L'Ordonnance du 2 février 1945 posait comme fondements :
- La primauté de l'éducatif sur le répressif.
- La présence d'un juge spécialisé : le juge des enfants.
- La double compétence civile et pénale du juge des enfants.
- L'atténuation de responsabilité en raison de l'âge des mineurs.

L'évolution récente prône la répression

Les multiples rapports et l'évolution législative récente sur la délinquance des mineurs (pas moins de 8 lois ont été votées depuis 2002)[5], favorisent une réponse judiciaire plus répressive qu'éducative l'alignant progressivement sur celle des adultes. Plusieurs mesures sont prises dans ce sens: en 2002 ont été créés des Centres Educatifs Fermés et en 2007 des Etablissements Pénitentiaires pour Mineurs. A l'automne 2008, la commission Varinard[6] s'est réunie afin de réformer l'Ordonnance de 1945 et proposer un code de justice des mineurs, projet toujours d'actualité. Dernièrement, la loi Mercier du 9 août 2011 a créé la possibilité pour les mineurs récidivistes de 16 à 18 ans d'être jugés par un tribunal correctionnel. Cette dernière réforme est toutefois remise en question par Madame Christiane Taubira, nouveau Garde des Sceaux.

Cette orientation donnée à la politique pénale des mineurs ces dernières années met à mal les associations habilitées par la justice. Ces dernières prônent l'éducatif en prenant en charge un mineur dans sa globalité sans le réduire à son délit. Le passage à l'acte n'est que le symptôme d'un malaise auquel il sera nécessaire de s'intéresser afin de prévenir une récidive à long terme.

La RPM « sanction pénale et mesure éducative »[7]

Selon Maryse Vaillant, « la RPM concilie les exigences de clémence et de compréhension face aux préjudices et carences subies par les jeunes, la nécessité de prendre en charge leur éducation et leur socialisation, et celle de sanctionner les comportements violents et les délits. »

Créée à l'initiative des associations socio-judiciaires en 1989, la RPM a été concrétisée par la loi du 4 janvier 1993 et intégrée à l'Ordonnance de 1945. Conformément à ce texte, elle est exercée par les travailleurs sociaux. Ces derniers vont rechercher les causes de l'infraction. Elles sont très diverses: carences éducatives, affectives, effet de groupe ou tout simplement recherche d'adrénaline…
La RPM favorise la prise de conscience de l'acte et des dommages occasionnés à la victime. Elle rétablit le lien social en permettant la réparation du préjudice par le mineur et ses parents.

C'est pourquoi, il semble primordial de promouvoir cette mesure et d'en rappeler les objectifs.

Créée en 1993 la RPM permet :

LA RÉPARATION DE LA VICTIME :
- Prendre en compte la victime
- Réparer le préjudice commis

LA RÉPARATION DU JEUNE :
- Favoriser la responsabilisation de l'auteur
- L'aider à comprendre la portée de son acte
- Lui permettre de se restaurer

LA RÉPARATION A L'ÉGARD DE LA SOCIÉTÉ :
- Favoriser la réhabilitation du jeune avec la mobilisation des titulaires de l'autorité parentale et des réseaux sociaux

[5] « Délinquance des mineurs : le septième rapport en sept ans », Christophe Daadouch et Laurent Mucchielli, Délinquance, justice et autres questions de société, Blog Le Monde, 7 juin 2011.

[6] Commission de propositions de réforme de l'Ordonnance du 2 février 1945 relative aux mineurs délinquants, « Entre modifications raisonnables et innovations fondamentales : 70 propositions pour adapter la Justice pénale des mineurs ». Commission présidée par monsieur André Varinard.

[7] Vaillant Maryse, 1994, *La réparation pénale : de la dette au don*, ESF Edition p.35.

Après presque 20 ans d'existence légale, la RPM a su diversifier les réponses apportées tant au jeune qu'à la victime.

Xavier, éducateur spécialisé qui exerce la RPM depuis dix ans, témoigne :

« Aujourd'hui, il s'agit de répondre aux nouvelles orientations politiques tout en préservant le travail éducatif. ***Notre force dans les associations vient aussi de notre souplesse, notre réactivité et notre créativité*** *permettant ainsi de répondre aux demandes des magistrats. Ainsi un jour on contactera la Maison de la Prévention Routière pour un jeune qui a conduit en scooter sans casque et sans assurance, une autre fois on sera en lien avec Véolia pour une infraction dans un transport en commun ».*

Yoan, auteur de l'incendie dans la forêt de Lac a rencontré le plaignant avec ses parents, en présence du travailleur social chargé de la mesure. Il a présenté ses excuses et a participé à deux journées de sensibilisation aux dangers des incendies avec les sapeurs pompiers. La victime a abandonné sa réclamation financière au profit de l'activité. Lors du bilan, tous étaient satisfaits. Le jeune homme a pris conscience de la gravité des faits, a intégré la loi, et a restauré son image. La victime a été prise en compte et réparée. Le lien social a été rétabli.

Consciente des effets positifs de la RPM et de sa faible utilisation, nous proposons de renforcer des actions de promotion en vue de son application et sa diffusion.

Une Stratégie d'actions

Former, communiquer, développer, afin de promouvoir cette mesure: ces trois axes restent à renforcer.

Former les travailleurs sociaux

Les intervenants socio-judiciaires qui mettent en œuvre la RPM peuvent suivre une formation spécifique afin de maîtriser la législation relative à cette mesure et acquérir des connaissances théoriques et pratiques. Proposée par la Fédération Citoyens et Justice[8], cette formation aborde différents thèmes tels que le référentiel de la RPM[9], l'aspect juridique, sociologique de l'accompagnement éducatif. La prise en compte de la victime, la place de la famille et le partenariat sont aussi des points développés dans le processus formatif. Une évaluation est proposée un mois après la formation aux stagiaires par le biais d'Internet et de la plate-forme formation de la Fédération.

La formation spécifique des travailleurs sociaux ne suffit pas, elle doit s'accompagner d'une information auprès des autres acteurs.

Communiquer

En Gironde, chaque année, 648 mesures de RPM sont exercées par le secteur associatif alors que seulement 182 le sont par l'association de l'Essonne. Pourquoi cet écart ? Les raisons sont multiples, mais certaines d'entre elles sont sans doute dues à un manque d'information et d'appropriation.

Des colloques entre professionnels du secteur social et judiciaire pourraient favoriser l'échange de pratiques. Une communication pourrait avoir lieu dans le cadre de l'Ecole Nationale de la Magistrature auprès des auditeurs de justice avant leur prise de poste.

Il appartiendra à chaque service habilité de s'impliquer dans les CLSPD ou CISPD[10] afin de promouvoir cette mesure auprès de tous les acteurs concernés.

Développer

L'efficacité de cette mesure mérite d'être soulignée tant au niveau de la prévention de la délinquance que du faible coût social.
C'est pourquoi il est opportun de la développer.

Un diagnostic des besoins et une offre adaptée

Un diagnostic auprès des différentes juridictions, évaluant les besoins et les ressources des magistrats et des associations, permettrait de développer cette mesure.

[8] Créée en 1982 Comité de liaison des associations de contrôle judiciaire (CLCJ) devenu en 2001 La Fédération Citoyens et Justice, fédération des associations socio-judiciaires. Elle a pour objectif de développer un secteur associatif, d'en assurer la cohérence et de mettre en œuvre les missions socio-éducatives en milieu judiciaire. www.citoyens-justice.fr.

[9] Référentiel Protection Judiciaire de la Jeunesse, Citoyens et justice : La mesure de réparation pénale, janvier 2008.

[10] Conseils locaux (ou intercommunaux) de sécurité et de prévention de la délinquance.

Pour cela, des coordonnateurs associatifs régionaux désignés par la Fédération seraient des relais adaptés. Il s'agit de veiller à ce que tout le territoire national soit couvert par des services de réparation pénale afin de respecter une cohérence et une égalité de tous devant la justice. Une cartographie portant sur les associations habilitées faciliterait la localisation des zones désertées afin d'offrir une offre équitable et adaptée aux besoins locaux.

Développer le partenariat avec les magistrats

Depuis 2002, les relations entre associations et magistrats se sont distendues en raison notamment du départ de ces derniers des Conseils d'Administration des associations. Il faut revenir sur cet éloignement entre travailleurs sociaux et magistrats. La création de plateformes de concertations permettrait de co-construire les réponses à apporter. Des labels pourraient être pensés afin d'éviter une offre standardisée et aller vers une réponse individualisée et de qualité.

Développer le partenariat avec la société civile

Dans le cadre de l'activité de réparation, les travailleurs sociaux chargés de la mesure, adaptent la réponse en fonction des difficultés et des capacités du mineur. Pour cela il est fait appel à la société civile. Dans chaque association habilitée à exercer la RPM une personne ressource (agent de développement par exemple) pourrait avoir pour mission de structurer le réseau (associations caritatives, établissements publics…) notamment dans les territoires démunis en partenaires.
Le projet d'activité de réparation du jeune serait ainsi co-construit et les réponses mobilisables élargies.

Afin de pérenniser ces relations de travail, des conventions formaliseraient ces partenariats entre les terrains d'activités, l'association habilitée justice et le Tribunal.

La mesure de Réparation Pénale Mineur, tout en préservant le sens et les valeurs du travail social et éducatif, est une réponse adaptée pour le jeune délinquant, la victime et la société. Ce qui doit rester prépondérant ce n'est pas de punir mais de prévenir la délinquance et la récidive.

Textes législatifs concernant la RPM

Ordonnance n°45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante

- article 8 modifié par la loi n°95-125 du 8 février 1995 et loi 5 mars 2007.

- article 8-1 inséré dans l'ordonnance par la loi n°96-595 du 1er juillet 1996.

- article 12-1 créé par la loi n°93-2 du 4 janvier 1993 portant réforme du code de procédure pénale.

- article 15-1 introduit par la loi n°2002-1138 du 9 septembre 2002 d'orientation et de programmation pour la justice et modifié par la loi du 2 mars 2010 art.8.

- article 7-2 introduit par la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance.

« Soutien à la parentalité » et « protection de l'enfance » dans les pratiques éducatives : passion d'un moment ou union durable ?

Luis Da Cunha
DEIS, article scientifique DC3
février 2012 - ETSUP Paris
luis.dc@wanadoo.fr

Mots-clés : parentalité, protection de l'enfance, famille, pratiques professionnelles, prévention, AEMO, AEAD.

Résumé : La parentalité est un terme en vogue dans le travail social. Devenu concept depuis les années 90, il imprègne de plus en plus les pratiques professionnelles. Pour autant, son rapprochement avec la protection de l'enfance n'est pas sans poser de questions. En développant des interventions socio-éducatives vers les parents, que fait-on de l'enfant ? C'est le questionnement qui fait l'objet de cet article. Il commence par retracer ce qui a conduit à la rencontre entre soutien à la parentalité et protection de l'enfance, pour ensuite faire état des tensions produites par cette union, avant de proposer quelques préconisations susceptibles de contribuer à alimenter ce débat, notamment auprès des professionnels eux-mêmes.

Abstract: Parenthood is a buzzword in social work. It has become a concept since the 1990's and is pervading more and more professional practices. However, it's connection with child protection raises questions. When socioeducational actions are developped for parents, what happens to the child ? This article will precisely deal with this issue. It will start by retracing what brought together parenthood support and child protection and, will then explain the tensions that this union has created. Finally, it will suggest some recommendations likely to feed the debate directly for professionals.

« Est-il pertinent d'associer soutien à la parentalité et protection de l'enfance ? ». C'est la question que posait Jean-Marie Muller[1] lors des Assises de la Protection de l'enfance, le 13 décembre 2011. Dans cette déclaration, l'association des dispositifs est mise en cause, suggérant une antinomie des termes et des approches, comme deux opposés que l'on aurait contraint à s'unir. S'agit-il pour autant d'une union contre nature ? Cette interpellation mérite d'être reprise par les professionnels de la protection de l'enfance œuvrant dans un dispositif de soutien à la parentalité. Dans cette perspective, commençons par comprendre les raisons de cette union.

Deux courants qui se rencontrent

Les métamorphoses de la famille et de la place de l'enfant

Deux mutations se sont produites conjointement. Tout d'abord, les évolutions de la famille qui, sous les coups de boutoir des mouvements féministes des années 1960 et 1970, s'arrache du modèle traditionnel patriarcal pour évoluer vers des formes plus complexes. Depuis, à l'indissolubilité du couple conjugal s'est substituée, juridiquement et autour de l'enfant, l'indissolubilité du couple parental (liens de filiation). Les relations familiales sont désormais contractualisées et les liens familiaux qui se font et se défont, au fil des amours parentaux, questionnent quant à leurs effets sur les enfants. Les familles monoparentales inquiètent, souvent incarnées par des femmes qui élèvent seules les enfants du couple, avec des revenus moindres. On assiste alors « à une féminisation de la pauvreté et à un accroissement des recours au dispositif de la protection de l'enfance » (Löchen, 2008). Depuis les années 80, s'est développée une attention particulière aux politiques de la famille, jusqu'à la tenue de la première conférence nationale de la famille en 1996, puis à la création en 1998 d'une délégation interministérielle à la famille. La multiplication des pratiques multiples dites de « soutien à la parentalité » a conduit le Ministère des Affaires Sociales en 1993, à créer un groupe de recherche sur la parentalité sous la direction de Didier Houzel, psychanalyste. Ces travaux ont aboutit à l'élaboration d'une conceptualisation de la parentalité, organisée autour de trois axes. Chacun d'eux définit une dimension de cette parentalité, indissociable des deux autres : l'axe de l'exercice de la parentalité (droits et devoirs des parents - la loi) ; l'axe de l'expérience de la parentalité (le fait de se sentir ou non

[1] Président de la FNADEPAPE (Fédération nationale des associations départementales d'entraide des pupilles et des anciens pupilles de l'Etat).

parent de cet enfant-là) ; l'axe de la pratique de la parentalité (les actes concrets de la vie quotidienne, qui peuvent être délégués). La diffusion du néologisme « parentalité » apparaît comme un nouveau paradigme recouvrant les « configurations multiples des familles actuelles et un discours du risque » (Sellenet, 2007). L'acte d'éduquer lui-même est devenu plus difficile à conduire car il ne s'agit plus de contraindre mais de contenir un enfant, devenu objet de toutes les passions (Gavarini, 2001). Les enfants supportent de moins en moins la frustration, tandis que les parents ont de plus en plus de difficultés à imposer leur autorité. C'est dans le constat de ces défaillances qu'apparaissent les discours visant à « reparentaliser » les parents.

Nouvel équilibre dans les relations des professionnels et des usagers

En parallèle, les rapports usagers / professionnels dans le travail social ont considérablement évolué. A leur création, les Actions Educatives en Milieu Ouvert (judiciaires) et les Actions Educatives d'Aide à Domicile (administratives) ouvrent un nouvel espace d'intervention, au sein de la famille, appelé « milieu ouvert ». Il est « né de la critique de l'internat rééducatif, dans une recherche de protection dans l'intérêt de l'enfant » (Chauvière, 2000). Protéger l'enfant en danger ne se réduit plus à le séparer de sa famille. L'idée d'une forte relation de l'enfant et de sa famille, à préserver[2], s'est imposée. La loi du 6 juin 1984 rééquilibre les relations professionnels / usagers en reconnaissant les parents comme sujets de droits, et conduit à « un changement radical des pratiques professionnelles » (Fablet, 2010). Presque deux décennies plus tard, la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'aide sociale et médico-sociale, conforte et développe de manière importante ces droits. Les relations parents / professionnels se contractualisent également, dans le « passage d'une éthique de la protection à une éthique de la prévention » (Roméo, 2009). La loi du 5 mars 2007 assigne comme but premier à la protection de l'enfance de prévenir les difficultés rencontrées par les parents, dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives. La prévention devient la mission première de la protection de l'enfance. Il ne s'agit plus de guérir mais de prévenir, en développant des actions beaucoup plus précoces, auprès des parents de l'enfant « en danger ou en risque de danger ». De même, entre placement et milieu ouvert, la même loi valide la création de structures innovantes qui se développaient déjà autour d'actions de soutien à la parentalité (Breugnot, 2011). Pour beaucoup de ces initiatives, les travailleurs sociaux quittent leur posture d'experts pour se rapprocher des familles. Leurs actions se veulent concrètes, au plus près des réalités (à domicile), et réactives face aux crises traversant parfois les relations familiales (possibilité d'un hébergement ponctuel des mineurs). L'approche se veut à la fois individuelle et collective, avec l'idée que le danger pour l'enfant peut-être intermittent.

Une union qui ne va pas de soi

La rencontre entre mutations de la famille et évolutions de conception du travail social, a permis le développement d'actions de soutien à la parentalité. Mais si parentalité et protection de l'enfance sont désormais indissociables, « que devient l'enfant dans ce processus de parentalisation » (Chauvière, 2001) ?

Une évolution dans les pratiques professionnelles

S'adresser en premier lieu aux parents n'est pas forcément un allant de soi. En AEMO, par exemple, l'acte éducatif en direction de l'enfant vise un effet indirect sur les parents : prendre conscience des attitudes à développer afin de mieux répondre aux besoins de leur enfant. A l'inverse, le soutien à la parentalité, comme action directe auprès des parents, vise un changement qui aura des effets supposés pour leur enfant. Dans les deux cas, l'ensemble de la famille est prise en compte dans l'action éducative mise en œuvre, mais le fait de travailler sur la parentalité, en tant que tel, est nouveau. Cet angle de la parentalité risque, selon certains auteurs, d'amener les professionnels « à davantage considérer l'entourage de l'enfant que l'enfant lui-même, dans une approche plus systémique de l'action éducative » (Lavoué, 2000).

Que devient l'enfant quand on éduque ses parents ?

La parentalité pose également la question

2 Rapports Dupont-Fauville en 1973 et Bianco-Lamy en 1980, in *Les cahiers de l'Odas*, La place des parents dans la protection de l'enfance, contribution à une meilleure adéquation entre les pratiques et le droit, juin 2010.

d'une éducabilité de l'enfant qui se déplacerait vers ses parents. Cette éducabilité parentale repose sur une association d'idées entre « enfants en souffrance » et « parents incompétents » dans leurs fonctions parentales, donc, qu'il conviendrait d'éduquer (Petitot, 2003). Ces deux dimensions du problème peuvent s'articuler dans une action de soutien à la parentalité associée à un suivi individualisé pour l'enfant (par exemple, psychologique). De cette manière, dans des espaces bien distincts et différenciés, parents et enfants bénéficient d'approches complémentaires et adaptées à leurs besoins respectifs. Mais le temps des enfants n'est pas toujours celui des parents ; et leurs symptômes peuvent continuer de se développer. S'ils ne sont pas pris en compte à temps, ils peuvent s'avérer irrémédiables pour leur bon développement. Sur ce point, M. Berger, n'a pas manqué, dès 1992, de dénoncer « l'idéologie du lien » qui imprègne le modèle français de protection de l'enfance et qui paraît incompatible avec certaines problématiques parentales. En effet, comment intervenir auprès de parents nocifs, ou manifestant des troubles pathologiques graves ? Les professionnels eux-mêmes expriment une certaine souffrance lorsqu'ils sont confrontés à des troubles graves de la parentalité (Gabel et Lamour, 2011). Leur formation ne leur donne pas les moyens de composer avec les dimensions pathologiques du lien ou de la parentalité. Certaines situations demandent à bien distinguer géniteurs et parents, tant la parentalité se présente comme un processus impossible pour des sujets souffrant de certaines pathologies mentales. Plus que des approches éducatives ou sociales, des soins psychiques s'imposent.

Droits de l'enfant et droits des parents

Par ailleurs, l'évolution du cadre juridique de la protection de l'enfance incite les professionnels à mieux prendre en compte les parents, en référence à leurs droits comme usagers d'un service et comme détenteurs de l'autorité parentale. Mais ce même cadre n'est pas sans ambigüités car tandis que d'un côté on prétend « soutenir » les parents, de l'autre, on porte sur eux un regard accusateur lorsque l'enfant devient délinquant. A ce titre, le vote concomitant en mars 2007 de la loi de protection de l'enfance et du texte durcissant la législation sur les mineurs délinquants, l'illustre bien. Dans ce contexte, l'articulation et l'équilibre entre droits de l'enfant et autorité parentale, peut s'avérer périlleux pour certains parents.

Le soutien à la parentalité comme accompagnement d'individualités familiales ?

De manière plus générale, la parentalité apparaît comme un « champ éclaté » regroupant une pluralité de discours alors qu'elle « paraît relever d'une intuition largement partagée » (Neyrand, 2011). Ce grand flou permet d'instiller le doute sur la nature des actions qu'elle cautionne. Car si l'objectif annoncé de la parentalité est de soutenir les parents, « il n'est pas interdit de penser que l'objectif latent de contrôle de la parentalité des rejetons des populations les plus précarisées n'était pas totalement absent de la visée politique ». Cette tension entre soutien et contrôle s'exprime de manière accrue en protection de l'enfance : bien que l'objectif annoncé soit de soutenir les parents afin de prévenir les situations de danger pour les enfants, de fait, cette démarche engage également un contrôle de ces mêmes parents, comme parents. Soulignons également, que l'on peut rattacher cette « rhétorique parentale publique » à un mouvement plus large de « managérisation du social » qui s'appuie sur un individualisme consommateur et sur « une conception gestionnaire de la vie sociale et individuelle » (de Gaulejac, 2005). Il est donc important d'interroger chaque action de soutien à la parentalité sur ses intentions, car « quand il prend en compte le contexte, l'habitus, les représentations des uns et des autres, (il) ne rate pas sa cible. Quand il improvise, modélise, instrumentalise, le soutien à la parentalité risque de ne trouver aucun écho si ce n'est le propre désir des intervenants » (Sellenet, 2007).

Pour une meilleure articulation entre soutien à la parentalité et protection de l'enfance

En somme, les actions de soutien à la parentalité ne peuvent être le fruit de l'improvisation. A partir de ces critiques et de notre réflexion, nous proposons quelques points d'attention qui nous paraissent nécessaires à une pratique en la matière :

1) Catherine Sellenet souligne la nécessité d'envisager tout soutien à la parentalité dans un travail de réseau autour de la famille : c'est ce maillage d'intervenants divers qui, de

manière coordonnée et complémentaire, constitue le soutien à la parentalité. Nul ne peut ainsi prétendre, seul, à une action efficace dans ce domaine. Paul Durning (2009), insiste lui aussi sur cette dimension environnementale de la famille afin de « dépasser le système triangulaire parents / professionnels / enfants » et de permettre aux « aidants naturels » de prendre toute leur place dans le processus de changement recherché. Pour cela, il faut l'appui des pouvoirs publics qui en la matière ont plutôt tendance, pour des raisons gestionnaires, à ne pas valider l'exercice d'actions concomitantes au motif d'un double financement.

2) Si la question des compétences des parents est ce qui articule protection de l'enfance et parentalité (Sellenet, 2008), qu'en est-il des formations initiales des travailleurs sociaux formés jusque-là à traquer les dysfonctionnements parentaux mettant en danger les enfants ? Ce point mériterait d'être étudié, voire évalué, afin de développer les compétences requises dans ce domaine auprès des futurs acteurs de la parentalité.

3) En parallèle, agir sur la parentalité exige de mettre en œuvre des instances de supervision pour les professionnels déjà engagés dans des dispositifs de soutien à la parentalité. Cela leur permettra d'être eux-mêmes soutenus dans des relations qui les conduisent à des identifications parfois complexes avec les parents : au risque d'occulter l'enfant (Petitot, 2000 et Sellenet, 2007) ou de se retrouver dans des situations de souffrances professionnelles (Gabel / Lamour, 2011).

4) En lien avec les REAAP[3], il serait intéressant de créer une instance permettant de fédérer les différents services et établissements développant des actions de soutien à la parentalité. Cela favoriserait un recueil des pratiques, transversal aux dispositifs, ainsi que l'élaboration de réflexions spécifiques dans ce domaine, un lieu d'expression des professionnels etc. Elle pourrait également s'affirmer comme un interlocuteur auprès du Comité national de soutien à la parentalité[4].

5) De même, il serait intéressant de mobiliser les observatoires départementaux créés par la loi de mars 2007, localement et nationalement, sur ce lien entre parentalité et protection de l'enfance afin de procéder, là aussi, à un recensement des dispositifs existant et à des études concernant leurs effets pour les enfants. Cela permettrait d'apporter plus de lisibilité à ces dispositifs, de produire de la connaissance sur leurs pratiques et sur leur pertinence en matière de protection de l'enfance.

Soutien à la parentalité et protection de l'enfance : un mariage de raison ?

Finalement, nous comprenons le succès du concept de parentalité comme lié à celui du terme « prévention ». La notion de « prévention » est également en vogue et c'est par elle que la parentalité se trouve légitimée dans le dispositif de protection de l'enfance. Désormais fer de lance de la protection, la prévention demanderait elle aussi à être mieux définie, notamment dans son articulation avec « l'intérêt de l'enfant », clé de voûte de la protection de l'enfance depuis des dizaines d'années. Si l'union entre parentalité et protection de l'enfance paraît mal assortie à certains, elle n'est pas pour autant impossible et actuellement, elle s'impose de fait par le cadre législatif qui l'a scellée. Néanmoins, la question de savoir s'il est pertinent de continuer à associer parentalité et protection de l'enfance reste ouverte. Elle conduit d'ailleurs à porter le regard vers les professionnels : comment eux-mêmes se saisissent-ils de ce débat et se mobilisent-ils pour dire ce qu'ils font, afin de définir, de leurs places et forts de leurs pratiques, ce qu'ils entendent par soutien à la parentalité ?

Bibliographie

Ouvrages

Boutin G., Durning P., 1999, *Les interventions auprès des parents, innovations en protection de l'enfance et en éducation spécialisée*, Paris, Dunod, 2ème édition, 187 p.

de Gaulejac V., 2005, *La société malade de la gestion : idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement moral*, Paris, Le Seuil, 353 p., chapitre 4.

[3] Réseaux d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents.

[4] C'est un organe de gouvernance rattaché au Premier ministre qui a pour objectif de contribuer à la conception, la mise en œuvre et au suivi de la politique et des mesures de soutien à la parentalité définies par l'Etat et les organismes de la branche famille des organismes de la sécurité sociale. Installé le 3 novembre 2010, il est présidé par la ministre en charge de la Famille et la vice-présidence est assurée par la caisse nationale des allocations familiales (CNAF).

de Singly F., 1993, *Sociologie de la famille*, Paris, Editions Nathan, 128 p.

Durning P., 2006, *Education familiale, acteurs, processus et enjeux*, Paris, L'Harmattan (collection Savoir et formation), 290 p.

Fablet D., 2010, *De la suppléance familiale au soutien à la parentalité*, Paris, L'Harmattan (collection Savoir et formation, série éducation familiale), 145 p.

Gavarini L., 2001, *La passion de l'enfant*, Paris, Hachette littératures, (collection Pluriel sociologie), 417 p.

La lettre du GRAPE, 2000, *Les parents difficiles*, Paris, Eres, 116 p.

La lettre du GRAPE, 2001, *Les parents usagers,* Paris, Eres, 110 p.

Lavoué J., 2000, *Eduquer avec les parents*, Paris, L'Harmattan (collection Le travail du social), 271 p.

Les recherches du GRAPE, 2003, *Mais où est donc passé l'enfant ?*, Paris, Eres, 190 p.

Löchen V., 2008, *Comprendre les politiques d'action sociale*, Paris, Dunod, 2ème édition, 403 p., pp 77 à 86 – 115 à 165.

Neyrant G., 2011, *Soutenir et contrôler les parents*, Toulouse, Eres, 171 p.

Rullac S., Soris C., 2008, *DC2 conception et conduite de projet éducatif spécialisé DEES*, Paris, Vuibert (collection Itinéraires pro), 207 p., pp 65 à 109 – 118 à 129 – 167 à 177 – 182 à 190.

Sellenet C., 2007, *La parentalité décryptée, pertinences et dérives d'un concept*, Paris, L'Harmattan (collection Savoir et formation), 176 p.

Articles

Boutanquoi M., automne 2008, « Entre clinique, procédures et contrôle : les tensions de la relation d'aide », in *Nouvelle revue de psychologie*, n°6, Les ambigüités de la relation d'aide, Erès, pp 7-244 .

Breugnot P., 18 novembre 2011, « Les dispositifs innovants en protection de l'enfance : du sur mesure pour les familles », in *les ASH*, n°2733, pp. 30-32.

Durning P., 2009, « L'évolution des interventions socio-éducatives : une place accrue donnée aux processus éducatifs familiaux. Nouvelles approches pour de nouvelles collaborations », in *Familles et professionnels de l'action sociale : éduquer ensemble*, Lyon, Fondation d'Auteuil, Chronique sociale (coll. Comprendre la société), pp. 133 - 143.

Chauvière M., 2001, « Les parents usagers à la croisée des chemins », in *Les parents usagers, La lettre du Grape*, n°46, Paris, Erès, pp. 9-18.

Doucet-Dahlgren A., « Parents et professionnels : une relation à construire », in *Les cahiers de profession banlieue*, juin 2006, pp. 45-54.

Fablet D., « Les interventions socio-éducatives : comment les définir ? », in *La revue internationale de l'éducation familiale*, Précarités en famille, n°21, 2007, pp. 125-137.

Gabel M. et Lamour M., 18 février 2011, « La souffrance des professionnels de la protection de l'enfance doit pouvoir se dire », in *les ASH*, n° 2697, pp. 30-32.

Lavoué J., juillet/août 1999, « L'ordinaire de l'éducation : un enjeu de responsabilité », in *Les Cahiers de l'Actif*, n° 278/279, pp 137-149.

Petitot F., 2000, « De l'enfant-roi à l'enfant victime : l'enfant oublié », in *Les recherches du GRAPE, Mais où est donc passé l'enfant ?*, pp.7-11.

Roméo C., 2009, « La protection de l'enfance, enjeux et évolution du dispositif français », in *Familles et professionnels de l'action sociale : éduquer ensemble*, Lyon, Fondation d'Auteuil, Chronique sociale (collection Comprendre la société), pp. 25 - 34.

Sellenet C., 2008, « Les compétences parentales : le point de vue des parents et des professionnels de l'action socio-éducative », Séminaire international organisé par l'IRTS de la Réunion et l'université Paris X – Nanterre intitulé *Education familiale : les "compétences parentales", reconnaissance et valorisation*, les 8 et 9 avril 2008.

Divers

Barreyre J.-Y. et Bouquet B. (dir.), 2006, *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Paris, Bayard, 637 p.

Boutanquoi M., « Parentalité et pratiques professionnelles : des interrogations », in *Société et jeunesses en difficulté – Revue pluridisciplinaire de recherche*, n°5 printemps 2008, Parentalité et pratiques socio-éducatives,

URL : http://sejed.revues.org/index3123.html, consulté le 08.01.11.

Dictionnaire Le Littré, édition numérique 2011.

Fablet D., « L'émergence de la notion de parentalité en milieu(x) professionnel(s) », in *Société et jeunesses en difficulté – Revue pluridisciplinaire de recherche*, n°5 printemps 2008, Parentalité et pratiques socio-éducatives, URL : http://sejed.revues.org/index3532.html, consulté le 08.01.11.

Les cahiers de l'ODAS, *La place des parents dans la protection de l'enfance, contribution à une meilleure adéquation entre les pratiques et le droit*, juin 2010.

Pioli D., « Le soutien à la parentalité : entre émancipation et contrôle », in *Société et jeunesses en difficulté – Revue pluridisciplinaire de recherche*, n°1 printemps 2006, Varia. URL : http://sejed.revues.org/index106.html, consulté le 08.01.11.

ONED, *Rapport annuel de décembre 2007*, www.oned.gouv.fr, consulté le 05.05.11.

Sellenet C., *Essai de conceptualisation du terme « parentalité »*, URL : http://documentation.reseau-enfance.com/IMG/pdf/concept_parentalite.pdf, consulté le 12.05.10.

Verandat D.-P. (dir.), 2000, *Topo-Guide 2000 de l'Action Educative en Milieu Ouvert*, La Capelle les Boulogne, ACCIMA, 512 p.

Le S.A.P.M.N., victime de son succès ?

Fabrice Dos Santos
DEIS, article scientifique DC3
juin 2010 - I.F.O.C.A.S. Montpellier
dossantos.fabrice@gmail.com

Mots-clés : innovation, aide Sociale à l'Enfance (ASE), maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), pratiques professionnelles, famille.

Résumé : La modalité SAPMN (Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel) est LA mesure phare du département du Gard depuis presque trente ans. Le nombre d'enfants bénéficiant d'une telle mesure est en constante augmentation. Cette évolution a conduit à la transformation des pratiques professionnelles. Ces modifications impactent progressivement aussi bien les services Enfance-Famille, les Maisons d'Enfants à Caractère Social que les familles. Même si la pertinence d'une telle modalité n'est pas remise en cause, les effets de cette augmentation du nombre de situations risque, à terme, d'en dénaturer le sens. Cette situation impose aux différents professionnels une nécessaire vigilance afin que ces transformations demeurent conjoncturelles et ne deviennent pas structurelles.

Abstract: The SAPMN modality (service of progressive adaptation in natural environment) is THE key measure of Gard department for nearly thirty years. The number of children benefiting from such a measure is in constant increase. This evolution has led to a transformation of professional practices. These modifications progressively impact Childhood-Family services, Children Houses with Social nature, just as well as families themselves. Even if the pertinence of such a modality is not questioned , the effects of the recent increase of such situations might, in the end, completely change the meaning of the modality itself. This situation obliges the various professionals to have a necessary watchfulness so in order that these changes remain due to particular situations, and do not become structural.

Le Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel (SAPMN)[1] a été créé et développé dans le Gard il y a 30 ans pour apporter, chaque fois que la situation le permet, une réponse institutionnelle différente et plus adaptée que l'internat, à des familles en difficulté éducative.
Il s'agit, tout en garantissant la sécurité de l'enfant, de préserver la place des parents dans l'éducation de l'enfant et de proposer un soutien personnalisé pour chaque situation. C'est une mesure de placement sans hébergement. Des enfants dont les conditions de vie et d'éducation sont compromises sont confiés à une Maison d'enfants à caractère social (MECS) ou au Foyer Départemental de l'Enfance. Le droit d'hébergement des parents est étendu au point que l'enfant peut vivre quotidiennement au domicile mais si nécessaire ou urgence, sont mis en place des temps d'hébergement et d'accueil dans une MECS.

La modalité SAPMN concerne en permanence 300 mineurs du département. Pour 90% des situations, un magistrat ordonne ce placement à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qui confie à une MECS, ou place directement à la maison d'enfants, 10 % de situations sont l'objet d'un contrat administratif avec l'accord des parents[2].

Aujourd'hui, le nombre de situations en attente d'une place de SAPMN dénature le sens de cette mesure dont la première fonction est d'éviter une séparation. Certains enfants « en attente » se voient accueillis chez des assistantes familiales ou en hébergement séquentiel dans des établissements. Face à cette pénurie de place, le Conseil Général du Gard a réuni les directions des différentes MECS afin de demander une augmentation de la capacité d'accueil, sans accroître les moyens humains… Une intervention intensive (de part la fréquence des interventions à domicile, le temps de présence du personnel éducatif auprès des familles et des enfants…) serait la caractéristique principale du SAPMN. C'est l'investissement de temps qui justifiait qu'un éducateur ait 5 mineurs en accompagnement en 2006. Aujourd'hui, le ratio se situe à un éducateur pour 7 à 9 enfants[3]. Cette situation peut-elle ainsi conduire

---

[1] Cf. site de l'Observation National de l'Enfance en Danger (ONED) présentation du SAPMN.

[2] Sources : Rapport « L'évaluation du SAPMN », Conseil Général du Gard ainsi que les rapports d'activités de 2006 à 2009.

[3] Donnée recueillie auprès des chefs de service SAPMN de cinq MECS du Gard lors d'entretiens en mars 2010.

à une modification du paysage des réponses sociales et à une moindre qualité des interventions ?

Méthode
La méthode utilisée a été le recueil de données chiffrées par le biais des rapports d'activités de 2005 à mars 2010, l'analyse des conclusions de l'évaluation du SAPMN commandée par le Conseil Général du Gard à un cabinet d'ingénierie sociale en 2006. Elle a été complétée par différents entretiens : juge des enfants, directrice du service Enfance Famille du Gard, assistants socio-éducatifs de la circonscription de Nîmes Centre et travailleurs sociaux de MECS ; ainsi que la participation à un groupe de travail d'une équipe spécialisée dans le SAPMN d'une MECS (dont l'objet était le nouveau projet de service) entre janvier et mars 2010.

Quelques chiffres
La modalité SAPMN concerne en permanence 300 mineurs (12 structures la mettent aujourd'hui en œuvre) et s'intègre dans une politique publique départementale en matière de protection de l'enfance qui développe d'autres approches innovantes du soutien éducatif (accueil de jour, etc.). Le SAPMN trouve systématiquement place dans une configuration d'interventions : presque toutes les situations ont fait l'objet d'au moins une mesure antérieure, 70 % donne lieu à une autre intervention. Pour la moitié des situations, le suivi socio-éducatif a au moins 5 ans. C'est aussi un dispositif transitoire : 50 % des mesures durent moins de 2 ans, 70% moins de 3 ans[4].

62% des mesures connaissent une évolution positive de la situation familiale : plus d'intervention pour 1/3, placement accepté pour ¼ et Aide Educative à Domicile[5] pour ¼. 38 % des situations connaissent une évolution négative : pour moitié des refus de collaborer et l'autre moitié, nécessité de protection physique.
Ces chiffres sont à remettre en lien avec les préconisations de départ, la diversité des attentes, et la qualification du danger

Le nombre d'enfants suivis par le service Enfance Famille (toutes mesures confondues, dans le cadre judiciaire et administratif) est en constante augmentation. Pour illustration, ce chiffre était de ***1718*** enfants au 31/12/2006, de ***1752*** au 31/12/2007, de ***1854*** au 31/12/2008 et de ***2061*** au 31/12/2009, soit une augmentation de pratiquement 20%[6]. L'évaluation du dispositif SAPMN porte sur l'année 2005. À cette date, aucun enfant n'était « en attente » de place (SAPMN, assistante familiale, MECS…). Depuis, le nombre de situation en attente s'accroît chaque année : ***0*** en 2006, ***25*** en 2007, ***31*** en 2008, ***109*** en 2009 et ***151*** au 15/03/2010.

Cette évolution est la même en ce qui concerne les prescriptions de mesures SAPMN. Or, le nombre de places spécialisées n'a que peu augmenté (création en 2007 de dix-huit places). Cette accroissement de l'activité des services Enfance Famille et notamment des enfants confiés dans le cadre d'une mesure SAPMN a conduit à des transformations quant à l'organisation même du service, des pratiques professionnelles des équipes éducatives et a impacté la relation avec les familles.

Des transformations au sein du service Enfance-Famille
Cette évolution progressive du nombre d'enfants suivis a été un des facteurs d'une réorganisation du service Enfance-Famille du Gard en 2006-2007. Un des aspects de cette restructuration a été de nommer des adjoints techniques (cadre A) aux attachés Enfance-Famille. Ces adjoints sont des travailleurs sociaux « prélevés » sur les différentes équipes, et non remplacés. Le constat de la direction -contesté par les travailleurs sociaux de terrain- a fait état que les situations de SAPMN ne demandaient un investissement que sur les premières semaines de mise en oeuvre du projet. Une fois en place, le rôle de l'assistant socio-éducatif était moins important, la majorité du travail étant assuré par les équipes éducatives des MECS. Il a ainsi été décidé que le travailleur social ASE[7] serait le référent de la situation pour une durée de 3 mois, le temps de la mise en place de la mesure et qu'ensuite le référent serait l'adjoint technique. Ce dernier se retrouve donc référent de toutes les situa-

[4] Source : Rapport « L'évaluation du SAPMN » commandé par le Conseil Général du Gard en 2006.

[5] AED, mesure administrative contractuelle.

[6] 19,96% précisément.

[7] Aide sociale à l'Enfance.

tions SAPMN dépendant d'une voire deux circonscriptions.

Cette transformation a eu pour effet « de brouiller les pistes » autant pour les professionnels que pour les parents et les enfants. En effet, la période de mise en place est un moment sensible, où une famille rencontre un travailleur social référent, mais aussi une équipe de MECS. C'est le moment de l'élaboration d'un projet pour l'enfant, de la mise en place de l'organisation de l'accompagnement et du soutien aux parents… La famille et l'enfant se retrouvent souvent déconcertés face à ces différents intervenants et le travail et la place de chacun. Le rôle du référent ASE est donc de faire du lien entre tous ces acteurs, de donner du sens à la mesure SAPMN, d'être l'interlocuteur de la famille et des professionnels, et de veiller à ce que le projet soit compatible avec la prescription et les capacités et les compétences parentales. Le rôle du référent est ainsi repéré et reconnu. Or, avec la restructuration du service, le référent disparaît au bout de 3 mois. L'adjoint technique devient le nouvel interlocuteur, mais plus spécifiquement celui des institutions. Les parents se retrouvent en direct avec les équipes éducatives. L'ASE ne joue plus véritablement son rôle de tiers, garantie du respect des procédures, des objectifs, des protocoles ainsi que du droit des parents.

La modification des pratiques des équipes spécialisées

La multiplication des mesures SAPMN a conduit à une pénurie de places disponibles. Cette situation a amené le service Enfance-Famille à réunir les directeurs des différentes institutions en janvier 2010 pour leur « recommander » d'augmenter le nombre des enfants suivis par leurs services SAPMN respectifs. Tout cela, sans donner les moyens nécessaires pour embaucher du personnel…

Une intervention intensive serait la caractéristique principale du SAPMN. L'intensité, c'est la fréquence attendue des passages au domicile, gage de sécurité. C'est l'investissement de temps qui a justifié qu'un éducateur ait 5 mineurs en accompagnement en 2005. Aujourd'hui, la moyenne « basse » est d'un éducateur pour 7, et voire dans certaines institutions jusqu'à 1 pour 9. C'est l'investissement relationnel tant avec les enfants qu'avec les parents, qui donne légitimité et confiance. Il s'agit donc d'une définition plus complexe que le nombre de visites par semaine…

Décrire l'intervention en SAPMN c'est parler de l'instauration d'une relation éducative qui constitue l'outil essentiel pour cette démarche. Le discours des éducateurs, des parents, et l'analyse des pratiques montrent que le SAPMN permet la création d'espaces (géographiques, temporels…) différenciés mais aussi communs à l'enfant et à ses parents. Elle constitue un partage de temps, de moments de vie qui donne consistance à un lien et crée des références communes aux échanges. Cette relation permet un ancrage symbolique par une action dans la réalité. Assurer des transitions entre enfants et parents, permettre des expériences séparées, instaurer une relation d'adulte à adulte, différencier les niveaux de discours et de responsabilité répondent à une conception implicite et partagée de l'éducation.

Ces enjeux s'éprouvent, se testent et s'élaborent dans des expériences physiques et psychiques aux différents âges et dans différentes situations. Une caractéristique de l'approche du SAPMN est de permettre, sur la base de la reconnaissance de la dégradation des conditions d'éducation des enfants et de leurs conséquences, d'accompagner parents et enfants dans le passage de ces étapes.
Dans le SAPMN, la protection est assurée par le renfort du contrôle, c'est la représentation parfaitement partagée: c'est la seule mesure où les travailleurs sociaux passent plusieurs heures par semaine au sein même de la famille, avec ce niveau de partage de l'intimité et d'actes concrets de la vie quotidienne, une connaissance approfondie des fréquentations et des parents. Les modalités d'intervention en SAPMN permettent d'anticiper les crises, de les gérer. Par ailleurs aucun accident n'est venu démentir, en 30 ans, le fait qu'elle propose un haut niveau de protection.

Un risque de prise en charge allégée

L'injonction de prendre en charge plus d'enfants par les équipes éducatives impacte inévitablement les pratiques professionnelles et la qualité des interventions menées par les professionnels. La fréquence des rencontres et des passages à domicile se réduit. Les principaux avantages que voient les parents dans cet accompagnement sont la création

d'une relation avec un autre adulte, une valorisation de l'estime d'eux-mêmes, une prise en considération de leur parole. Les effets sur les enfants sont les bénéfices qu'ils tirent d'une relation privilégiée et de l'intercession faite dans leur relation avec les parents. Les parents ont pu évoquer que la prise en charge individuelle et soutenue des enfants avait des effets apaisants sur leur relation aux autres et à eux-mêmes.

Aujourd'hui, la question se pose de savoir si avec une intervention moins intensive, les effets seront toujours aussi visibles et probants. Le lien créé reste la clé de la réussite de cette modalité. Les équipes ayant plus de situations à gérer, le temps passé à construire ce lien va indéniablement se limiter. De même, la notion de contrôle qui reste la garantie de sécurité de l'enfant sera moins présente, voire moins contraignante pour les parents. L'accueil en hébergement risque fort d'être l'outil de l'urgence et de conduire à une modification de la mesure de placement.

Toutefois, de manière globale, les personnes rencontrées paraissent satisfaites de la mesure et de l'accompagnement SAPMN. Il semble que le suivi ait autant aidé l'enfant que les parents sur le plan éducatif ou personnel. Mais les interrogations quant aux mois à venir sont réelles et exprimées…

Conclusion

Le SAPMN a montré sa modernité et sa pertinence en créant un modèle d'intervention original et innovant, qui le reste après 30 ans. Ses principes et références sont toujours d'actualité. Il s'adresse, avec le plus de respect possible de leurs prérogatives, à des parents dont les situations sociales, personnelles et-ou relationnelles affaiblissent leurs capacités d'éducation. Dans le même temps, il accompagne et soutient des enfants, eux-mêmes affectés dans la construction de leurs repères et identité. Toutefois, l'évolution toujours croissante du nombre d'enfants suivis et la multiplication de décisions judiciaires de modalité SAPMN ont modifié le paysage des réponses sociales. La qualité des interventions s'est amoindrie du fait de la non-augmentation des effectifs éducatifs. Certaines MECS essaient de s'adapter en y répondant par une souplesse (éducateur d'internat effectuant aussi du SAPMN), d'autres en réduisant leur capacité d'accueil en internat (notamment pour les plus jeunes) mais la plupart ont tout simplement transformé leurs pratiques et allégé leurs interventions. Se pose alors la question de savoir si, à l'échéance d'une mesure, les propositions faites seront véritablement basées sur l'évolution de la situation familiale ou si elles seront altérées par l'impossibilité d'avoir pu véritablement menés à bien le travail prescrit.

Reste à savoir si l'analyse des besoins et la réflexion éducative pourront résister à la rigueur annoncée et ses effets sur les collectivités territoriales dont l'évolution des pratiques du SAPMN (faire plus avec moins de moyens et de personnel) semblent déjà en être un exemple.

Références

ONED, « *Service d'adaptation progressive en milieu naturel* », oned.gouv.fr

Trémintin Jacques, « Il faut des solutions intermédiaires entre internat et AEMO ! », *Lien social,* n°638.

Conseil Général du Gard, Rapport *« l'évaluation du SAPMN »*, octobre 2006.

APPELS

✦ Rubrique : COMMUNICATION & RESSOURCES HUMAINES

Afin de poursuivre et d'augmenter les échanges avec les centres de formation et de valoriser certains travaux, Forum ouvre une nouvelle rubrique ***aux responsables formation DEIS et aux étudiants*** désireux de publier les textes prévus dans le cadre de l'épreuve : « Communication et ressources humaines ».

✦ Rubrique : PROBLÉMATIQUES ACTUELLES EN TRAVAIL SOCIAL

Parallèlement aux travaux de recherche qui constituent l'axe premier et principal de FORUM, nous ouvrons une nouvelle rubrique ***ouverte à tous*** : « Problématiques actuelles en travail social ».

Cette rubrique est destinée à faire paraître des textes courts (entre 5 et 7 000 signes) portant sur des préoccupations professionnelles laissées à l'initiative des contributeurs et présentant une problématique construite, ainsi que l'esquisse d'une ou plusieurs hypothèse(s) de nature à susciter un débat et/ou à ouvrir des voies de recherche.

✦ Rubrique : POUR MÉMOIRES

Cette rubrique se propose de présenter des mémoires DEIS ou CAFDES ou Masters, etc.

Si vous souhaitez nous faire part de votre recherche, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre une fiche avec les éléments suivants : auteur, titre du mémoire, mots-clés, résumé, directeur de recherche, diplôme, dépôt du mémoire.

Pour ces trois rubriques, vous pouvez envoyer vos articles par courriel au Comité de rédaction de FORUM :

forum@unaforis.eu

Merci de votre contribution à la revue FORUM !

POUR MÉMOIRES

Cette rubrique se propose de présenter des mémoires DEIS ou CAFDES ou Masters, etc.

Si vous souhaitez nous faire part de votre recherche, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre (forum@unaforis.eu) une fiche avec les éléments suivants : auteur, titre du mémoire, mots-clés, résumé, directeur de recherche, diplôme, dépôt du mémoire.

Travail social : entre recherche et action… de la recherche à l'action !

Manuella Ngnafeu et Rémi Breton

remi.breton@laposte.net

Résumé :

Le travail social : quand les pratiques s'améliorent. Entre recherche et action, de la recherche à l'action, le travail social se met au travail. En mouvement, à l'œuvre, les travailleurs sociaux en recherche passent d'agents à acteurs afin de réinvestir leur champ professionnel autrement.
Dans une ère de grande complexité, tant au niveau du public qu'au niveau des politiques sociales, les travailleurs sociaux doivent désormais apprendre à innover et à inventer des lieux d'exercice autres que ceux qu'ils ont toujours connus jusqu'ici.
Dorénavant, ils sont appelés à consolider leur place dans le champ du social. Pour ce faire, un chantier de réévaluation, de révision des méthodes pédagogiques et des modes d'interventions est nécessaire. Seul le support de la formation permettra à l'équipe au travail une réappropriation de ses valeurs, une construction des compétences et une acquisition des connaissances, mouvement collectif qui amènera de l'innovation dans les projets.

Mots-clés : ingénierie de formation, recherche action, compétences, travail social, projet, jeunes, acteurs.

Directeur de mémoire : Madame Ben Abid - Zarrouk

Diplôme : Master en Sciences de l'Education, mention « ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif ».

Soutenance : Juin 2011

Dépôt du mémoire : Université de Haute Alsace, Mulhouse



Communiqué de presse

UNE BIENNALE UNAFORIS RICHE D'ECHANGES ET DE PERSPECTIVES



Les 4 et 5 décembre derniers, plus de 280 personnes ont participé à la deuxième Biennale de l'UNAFORIS à EUROSITES Saint-Ouen (93) : **« Travail social sans frontières : innovation et adaptation »**. Le thème était en prise directe avec l'actualité, depuis le processus de Bologne jusqu'à l'universalisation de la question du travail social. Les frontières et les questions de mobilité ont également été abordées au-delà de leur aspect territorial, pour envisager des décloisonnements entre champs professionnels, entre disciplines, pour croiser et interroger les pratiques des travailleurs sociaux.

Ouverts aux professionnels, dirigeants, étudiants et partenaires engagés dans la conception et la mise en œuvre des formations sociales tant en France qu'à l'étranger, ces deux jours de rencontres et d'échanges ont rempli leurs objectifs : valorisation de témoignages, de travaux d'études ou de recherche, mais aussi moments de partage d'expériences et d'expertises, sources de dynamiques qui font la vie du réseau.



Répartie en 3 conférences, 3 tables rondes, 60 communications en 16 ateliers et 4 forums, une centaine d'intervenants, formateurs, directeurs, professeurs d'universités et partenaires institutionnels et associatifs ont pu éclairer les différents enjeux et perspectives du travail social sans frontières.
L'ensemble des communications sera diffusé sur le site de l'UNAFORIS très prochainement.

.../...

siège social : 8 rue Mayran - 75009 PARIS
Tél. 01 53 34 14 74 - Fax 01 53 34 14 77
unaforis@unaforis.eu - www.unaforis.eu

Martin Hirsch - Président de l'agence nationale du service civique - en introduction, et Sabine Fourcade - directrice générale de la cohésion sociale - en conclusion, ont chacun mis en perspective les travaux de la biennale dans les enjeux sociaux actuels et encouragé l'évolution en cours des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux, irriguée par cette ouverture à l'international qui correspond bien au monde d'aujourd'hui.

A l'issue de cette biennale, un ouvrage collectif est en préparation aux éditions EHESP sur le thème du **« Travail social sans frontières »**, reprenant plusieurs des communications de la biennale.

La troisième Biennale UNAFORIS est prévue fin 2014 en Ile-de-France.

Contact

Emilie Seugé-Révérand, Chargée de mission
Tél. 01 53 34 14 70 - biennale2012@unaforis.eu

L'ÉCHO DES PRÉFAS

Rubrique coordonnée par Hervé Drouard

Comme beaucoup sans doute j'ai pris le temps de digérer les derniers évènements concernant la recherche en travail social (conférence de consensus des 15 et 16 novembre 2012) et le dernier étage des formations en travail social, la création d'un doctorat « mention travail social » qui brise les oukases français et permet de rejoindre l'ensemble des pays qui ont ce doctorat, souvent depuis longtemps.

Et maintenant ?

Impliqués depuis 40 ans dans cette histoire et présents encore dans des instances qui promeuvent et pensent ce mouvement : la revue Forum (et avec elle UNAFORIS qui regroupe les centres de formation en travail social), l'association Affuts, l'association CERTS-Europe, je me demande quelles stratégies développer pour avancer maintenant. Comment contribuer à construire une communauté scientifique « professionnelle » qui regroupe, reconnaisse et fasse reconnaître et communiquer les chercheurs du secteur social sans exclusive (chercheurs à plein temps, praticiens-chercheurs, doctorants , apprentis-chercheurs).

Pour la rubrique « L'écho des PRÉFAS » de FORUM, dont je suis responsable, j'ai demandé à quelques anciens ou actuels responsables de donner leur point de vue sur la place des préfas dans le dispositif d'ensemble qui est à constituer. J'ai reçu une première contribution de Joël Cadière, initiateur du PRÉFAS « Rhônes-Alpes » (cf. ci-dessous). J'attends d'autres réactions …

Hervé Drouard

Membre d'Affuts et à sa demande, j'exprime brièvement ma position concernant ma conception dans le débat actuel relatif à la construction de laboratoires de recherche en travail social et action sociale, au regard des PRÉFAS régionales.
Les PRÉFAS ont pour objectif de valoriser et promouvoir sur les régions la recherche mise en œuvre dans le champ de l'action sociale. Il s'agit alors de faire autant que possible émerger l'existant : répertorier les productions, les auteurs de recherche, voire les lieux de recherche constitués. Partant de ce recueil, le deuxième objectif est de constituer une mise en réseau des chercheurs et des instances institutionnelles à partir desquelles ils agissent : certes les établissements de formation aux professions sociales en premier lieu, mais également les laboratoires, les centres de recherche et écoles doctorales, les établissements et services d'action sociale, les collectivités territoriales. Ce dernier objectif n'est pas sans difficulté dans sa mise œuvre, d'autant que celle-ci s'anime à partir d'une volonté et d'une instance nouvelle que sont les PRÉFAS. Maintenir l'objectif d'assembler et de mettre en réseau tout ce monde signifie et oblige les établissements de formation aux professions sociales d'être en position d'animateur et non pas de propriétaire des PRÉFAS. C'est une position essentielle si l'on veut que le développement de la recherche en travail social soit un levier promotionnel du secteur de l'action sociale. Il découle de cette position que d'une part les PRÉFAS dans leur composition agrège d'autres chercheurs/institutions que les établissements de formation aux professions sociales, et que ces derniers, d'autre part, s'ils sont moteurs, ne sont pas pour autant décideurs entre eux: le pouvoir est alors collectif et coopératif. C'est pourquoi nous assistons aujourd'hui selon les régions à une grande diversité des PRÉFAS, tant dans leur composante que dans les modalités de fonctionnement et d'organisation. Face à cela, le niveau national d'organisation des PRÉFAS régionales ne peut être que de l'ordre d'une coordination si l'on veut sauvegarder la richesse des diverses composantes locales et si l'on positionne l'instance nationale comme animatrice et non comme instance dirigeante et/ou modélisante.
Ainsi donc, les établissements de formation aux professions sociales à qui est donnée la mission (moyennant appel à projet) de valoriser la recherche en action sociale se doivent de faire jouer deux principes moteurs à savoir l'ouverture hors de son secteur de formation et un fonctionnement décisionnel coopératif propre aux composantes régionales.

Dès lors qu'apparaît dans le développement des PRÉFAS, la question de la production de recherches par constitution de laboratoires, les deux principes précédents peuvent s'appliquer également sur ce type de développement.
Ouverture dans la composition même des membres du Laboratoire de recherche. Il peut y avoir synergie entre différents chercheurs de différents établissements. En effet, il me semble impératif que les laboratoires

soient composés de formateurs-chercheurs, praticiens-chercheurs, universitaires, chercheurs en pratiques sociales, … qui ensemble définit et coordonne un programme de recherche.
Diversité structurelle en fonction des contextes régionaux, autrement dit pas de modèle qui s'imposerait par je ne sais quelle autorité nationale. Nous pouvons aussi bien voir dans telle région un laboratoire qui se constitue au sein des adhérents du PRÉFAS, comme un laboratoire externalisé mais lié conventionnellement au PRÉFAS. Par ailleurs, nous pouvons également rencontrer selon les régions des laboratoires existants (dans les établissements de formation aux professions sociales, les universités ou encore les associations du secteur) qui tout en demeurant en pleine autonomie s'agrègent et participent de l'objectif du PRÉFAS de sa région. C'est dire que les configurations peuvent être diversifiées. Si toutefois l'autonomie du laboratoire est une condition de base, pour autant sa coopération passe d'une part par le travail des demandes sociales explicites ou implicites du secteur de l'action sociale (qui une fois encore ne se limite pas aux établissements de formation), d'autre part par la reconnaissance réciproque de son appartenance au PRÉFAS, et enfin par un mode de financement conventionne singulier (bénévolat, prestation de service, adossement à une structure, réponse à appels d'offre, subvention, …).

En finalité ma position n'est pas de construire un phare de la recherche qui viendrait éclairer le secteur de l'action sociale, mais de rendre aux acteurs nombreux, apprentis et maîtres de recherche en action sociale (également dans, pour, sur) la position qui leur revient, celle d'être porté et porteur, tel les cariatides et les atlantes, de l'intelligibilité critique et multiple des pratiques sociales qui s'opèrent dans le champs de l'intervention sociale en particulier, de l'action sociale en général.

Joël Cadière, Sociologue
Le 20 novembre 2012

Bonjour à tous,
Il me semble qu'il est bon comme le fait Joël d'avoir cette conception large du champ de la recherche pour l'action sociale.
Mais le danger c'est le statut quo, de l'émiettement et de l'éparpillement de cette recherche livrée aux luttes de concurrence dans les réponses aux appels d'offre éclatées entre les nombreuses disciplines scientifiques et les nombreuses institutions de recherche .
Il me semble que cela ne doit pas faire oublier l'impératif d'une recherche spécifique des centres de formation qui ont à rassembler les résultats de toutes ces sources possibles de savoirs des différents acteurs de recherche évoqués par Joël ; pour en faire une recherche **pour la formation à l'intervention sociale**.
Comme Joël l'a montré précédemment il ne suffit pas que la recherche générale éparpillée existe pour que ses résultats soient utilisable pour la formation.
Alors je plaide pour de **vrais laboratoires de recherche dans les centres de formation spécialisés chacun dans un ou plusieurs des nombreux domaines de l'intervention** et qui relient les savoirs sur les populations, sur les problèmes sociaux, sur les politiques sociales qui les concernent et pour mener des recherches sur les activités professionnelles correspondantes ; en faisant lien entre tous ces savoirs éclatés, pour un secteur de l'action sociale, en reliant les résultats des recherches du même domaine et des expérimentations des différentes régions.
Les centres de formation ont à produire des savoirs de l'action sociale pour l'action, pour pouvoir les transmettre dans la formation ; cette recherche est spécifique et ne peut se faire que sous la responsabilité des centres de formation dont c'est la finalité et disposant de moyens de recherche à cet effet qui leur manquent. Sinon c'est le statut quo, mieux coordonné, mais qui n'a pas de finalité de produire des savoirs pour l'action et pour la formation. On reste dans l'illusion du modèle sciences appliquées.
Les formateurs ont une responsabilité spécifique de recherche, qui doit coexister à côté des autres responsabilités de recherche, des autres acteurs de l'action sociale et de la recherche.
Voilà ma proposition à discuter, qui a été en partie exprimée dans le document du 3 mai 2012.

Eliane Leplay

Avec les PRÉFAS, la formation et la recherche au cœur des tensions dans le travail social.

Depuis leur lancement fin 2008 les PRÉFAS

(Plateformes régionales pour la recherche et la formation en Action sociale), à l'initiative de quelques techniciens visionnaires et bienveillants de l'ex-DGAS, ont enclenché un vaste mouvement de structuration dans le Travail Social. Nous avions alors signalé[1] le seul risque majeur à éviter, celui de céder aux « sirènes » des petits pouvoirs particuliers au détriment de la construction tant attendue d'un vrai champ d'activités professionnelles en travail social.

Rappelons quelques enchaînements récents :

- Les PRÉFAS sont nés d'une initiative ministérielle pour la création dans chaque région d'un pôle de coordination, d'animation et de valorisation des qualifications et de la recherche en travail social[2] mars 2008.
- L'UNAFORIS se crée en décembre 2008 après dissolution de l'AFORTS et du GNI et se prononce pour la constitution des HEPASS en juillet 2010.
- Mars 2010, Affuts lance son séminaire 2010/2011 sur le travail social comme discipline pratique et la recherche en travail social comme discipline scientifique à développer.
- Le 14 octobre 2011 le CNAM organise une journée préparatoire à la conférence de consensus des 14 et 15 novembre 2012 sur le thème « Recherche en, dans, sur le travail social ».

Aujourd'hui ces cartes viennent d'être distribuées et il ne faudrait peut être pas manquer ce rendez vous avec l'histoire de la formation pour les métiers du travail social.

Les logiques recherche et formation butent sur les enjeux institutionnels.

Sur les 22 régions ayant répondu à l'appel, 20 seront animées par les centres de formation adhérents de l'AFORTS ou du GNI.
Par ailleurs, tous les pôles vont placer la recherche au centre de leur projet.
Ces deux éléments, combinés à la démonstration de leur capacité à se maintenir et se développer depuis 4 ans, traduisent la pertinence du rôle joué par les centres de formation dans l'animation et la fédération des dispositifs complexes, en même temps qu'ils mettent en avant la nécessité de promouvoir la recherche comme point d'ancrage essentiel de leur légitimité.

Une recherche désespérément…

D'aucuns feront ressortir la rareté ou l'absence de recherche « réelle » produite par le travail social et en particulier par les centres de formation. J'y verrais là un argument pervers au sens d'une attente paradoxale. En effet, s'il est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de « vraies » recherches développées jusqu'ici dans le travail social, je ferais l'hypothèse qu'il y a peu de recherche produite par ce champ précisément parce qu'il n'y a rien dans ce champ qui favorise la reconnaissance de savoirs, de connaissances et de pratiques spécifiques. J'en voudrais pour exemple les nombreuses expériences et investigations de professionnels chercheurs qui, faute de pouvoir les valoriser dans leur domaine, sont retournés sur les bancs de l'université pour y décrocher une qualification et un titre de chercheur. Ainsi, le fait que les centres de formation se soient appropriés les PRÉFAS et qu'ils se soient positionnés sur la recherche allait ouvrir les conditions nécessaires pour la création d'un espace de légitimité propre et spécifique. Ceci trouvera sa cohérence immédiate avec l'annonce du positionnement de l'UNAFORIS sur les Hautes Ecoles.

L'enjeu au risque des stratégies stérilisantes…

En 2008, au démarrage de ce qui va devenir les PRÉFAS, très rapidement nous allons lancer une coordination nationale des pôles à Echirolles sur le modèle de Rhône-Alpes qui avait déjà fait ses preuves en inspirant la circulaire de la DGAS. L'animation se met en place avec 2 représentants de l'AFORTS et 2 représentants du GNI ! Nous pensions bien à ce moment là que l'unification des 2 structures serait inéluctable et que l'expérience des PRÉFAS pourrait y contribuer en poussant les qualifications vers le haut grâce à la recherche et donc vers un doctorat au sein d'une haute Ecole inspiré de quelques modèles européens. Par la suite le projet de l'UNAFORIS voit le jour et très rapidement les Hautes Ecoles deviennent le moteur de son développement. D'une légitimité factuelle à la coordination des PRÉFAS, nous

1 Lien Social, N° 984, 990, 992 ; Forum, HS 06/2010...

2 Circulaire du 6 mars 2008.

sommes passés à une légitimité contractuelle donnée par le président de l'UNAFORIS déléguant ses représentants à la coordination des PREFAS.
Pendant que se mettent en place les briques de ce nouvel édifice, le Cnam s'est saisi des débats ouverts tous azimuts sur la recherche en proposant de les fédérer à partir de la légitimité de sa chaire en travail social. Ainsi nous verrons le Cnam proposer d'engager les enjeux de ces débats « en, dans, sur la recherche » dans la perspective d'un doctorat en travail social. Cette initiative qui m'a paru un peu précipité, aura profité des lourdeurs et pesanteurs de la mise en place institutionnelle de l'UNAFORIS. On ne peut pas bien sûr reprocher au Cnam d'avoir su prendre l'ouverture quand elle s'est présentée, d'autant plus que depuis de nombreuses années ils oeuvrent avec la chaire pour une reconnaissance spécifique. Il n'en demeure pas moins que l'UNAFORIS aura manqué cet épisode qui pèsera certainement lourd dans la perspective de la mise en place des Hautes Ecoles.

Battre les carte, donner les cartes, prendre les cartes… recommencer…

La conférence de consensus qui s'est achevée ce mois de novembre accouchera certainement d'une « souris», sauf peut être pour les organisateurs qui en tireront un ouvrage de plus à faire valoir sur les étagères de leur lutte contre l'existence d'un champ du travail social.
L'UNAFORIS vient maintenant de mettre en place sa commission recherche. Et ho surprise, le rôle stratégique joué par la coordination des PREFAS aura du mal à résister au poids des ambitions partisanes.
Nous sommes nombreux à avoir pensé que les PRÉFAS ne pouvaient être que transitoires et intègreraient l'UNAFORIS dés que la recherche allait y trouver une place. Le génie de ces pôles est d'avoir su fédérer en son sein toutes les compétences qui touchaient à la recherche concernant le travail social. Nous souhaitions que le moment venu ce type d'organisation allait « glisser » vers l'UNAFORIS dans un espace recréant cette forme d'interface à la fois parti prenante des institutions et suffisamment autonome pour se prévaloir de la recherche scientifique. Nous sommes à l'aube de ces décisions où les PRÉFAS auront joué leurs cartes dans ce jeu que d'aucuns considèreront « intéressant mais un peu utopique non ? ».

Patrick Menchi, retraité, formateur chercheur, ex co-animateur de la coordination des PRÉFAS

CHERCHER, LIRE, VOIR, ENTENDRE

Rubrique coordonnée par Hervé Drouard

Il s'agit dans cette rubrique de signaler quelques informations (colloques, parutions récentes, etc.) sans lien avec le thème du numéro, ni appréciation ou conseil de lecture.

Revues

ÉDUCATION PERMANENTE

**L'ALTERNANCE :
DU DISCOURS À L'ÉPREUVE**
n°193, novembre 2012, 230 p.



L'alternance est une modalité d'aménagement des rapports entre la connaissance et l'action. Au cœur de ce rapport, se trouve la question de l'expérience, à la fois comme savoir mais aussi comme ressource. Dans un mouvement d'alternance, l'expérience se trouve aux deux pôles : l'action pour produire l'expérience et l'expérience pour produire l'action. On se réfère donc à l'expérience pour agir. Tous les travaux sur l'alternance ont mis fin au vieux débat sur théorie et pratique. Cette question enfin dépassée est en voie d'être remplacée par une autre : le dilemme entre savoir et comprendre. Enfin, l'alternance apparaît comme un fait social total. Elle contient ensemble des dimensions sociologiques, politiques, économiques, épistémologiques, pédagogiques... Pour traiter pleinement la question, il faut la saisir dans toutes ses dimensions. Et comme toutes ces dimensions restent essentiellement politiques, on peut aujourd'hui affirmer que, dans l'alternance, tout est politique.

Site internet : www.education-permanente.fr

EMPAN

**LE TRAVAIL SOCIAL AU RISQUE
DE LA PERFORMANCE.**
n°87, octobre 2012.



Qu'est-ce que le bonheur ? Est-il définissable ? Est-il assimilable au bien-être, à la qualité de vie, à la joie, à la bientraitance, à l'équilibre, à la méditation... ? Est-il un terme galvaudé au point de devenir une marchandise ? Faut-il d'ailleurs le qualifier ? Les processus émotionnels, la question de la temporalité se révèlent-ils au cœur de cette notion de bonheur ? Le bonheur suscite-t-il une déprise psychique et/ou physique ? Sublimation émotionnelle qui nous échappe et nous imprègne dans le même temps, situations proches du panthéisme, d'un absolu de soi, en soi, pour et avec l'autre... Comment accéder au bonheur, au moyen de quelle porte ? Ouverte par nous-mêmes ? Par l'autre ? Le bonheur, pour les professionnels des champs social, médico-social et de santé, est un concept saugrenu voire indécent (Vivons heureux, vivons cachés !). En quoi les services et les professionnels seraient-ils concernés ?

Site internet : www.editions-eres.com

INFORMATIONS SOCIALES

**INNOVATIONS ET
EXPÉRIMENTATIONS SOCIALES**
n°174, novembre/décembre 2012.



Les politiques sociales ont connu d'importantes transformations ces dernières décennies pour répondre aux évolutions et contraintes de l'environnement économique, national et international. La question de leur efficience s'est posée avec acuité, favorisant le développement de nouveaux paradigmes, concepts et méthodes de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de ces politiques. L'appel aux innovations sociales, puis, de façon plus récente, à l'expérimentation, s'inscrit dans ce contexte.
Ce numéro de la revue *Informations sociales* souhaite contribuer à la réflexion sur le développement, les diverses utilisations et les conséquences d'une intervention sociale pensée autour de l'innovation et de l'expérimentation qui sont venues s'inscrire en rupture avec l'approche plus théorique et progressive antérieure.

Site internet : www.caf.fr

PENSÉE PLURIELLE

**RECHERCHE ET TRAVAIL SOCIAL :
CRITIQUES DES OUTILS
ET CRITIQUES DES FONDEMENTS.**
De Boeck, n°30/31, 2012/2, 292 p.



La recherche est, en cet automne 2012, au cœur de très nombreux débats dans l'univers francophone occidental du travail social. Ce numéro double de Pensée plurielle n'en est qu'une manifestation parmi beaucoup d'autres.

Sommaire du numéro :
1 - Des fondements
2 - Des outils pour la compréhension des pratiques de travail social
3 - Construction de l'enquête, construction de la connaissance
4 - Le marché des formations et de la recherche : luttes et partenariats

Site internet : superieur.deboeck.com

■ LES POLITIQUES SOCIALES

LA FLEXICURITÉ : MUTATION SYMBOLIQUE DE LA NOTION DE SÉCURITÉ.
n°3 & 4 / 2012.



La flexicurité est une notion mixte qui incite à interpréter la sécurité essentiellement comme une "auto-assurance", comme la capacité d'agir en accord avec sa propre volonté et comme la manifestation des compétences nécessaires pour promouvoir cette auto-assurance. Ce numéro de la revue *Les Politiques Sociales* poursuit deux objectifs : d'abord, discuter et procéder à la méta-analyse de la notion de flexicurité, identifiant ses paradoxes ainsi que ses faiblesses et potentialités ; ensuite, traiter des applications de la notion dans des pays européens différents afin d'identifier les dimensions politiques, institutionnelles, et sociales qui favorisent des effets émancipateurs ou vulnérabilisants des politiques de flexicurité.

Site internet : www.lespolitiquessociales.org

■ LE SOCIOGRAPHE

HUMANITAIRE LÀ-BAS ?
Et travail social ici-bas ?
n°40, décembre 2012.



Où est la misère du monde ? La répartition géographique a longtemps déterminé l'accompagnement des personnes nécessiteuses : les professionnels du travail social ici, les bénévoles de l'humanitaire là-bas. Les travailleurs sociaux tout comme les pauvres voyagent-ils pour trouver ailleurs ce qu'ils n'ont pas chez eux ? Comment intervention sociale et action humanitaire cohabitent, s'entraident tout autant qu'ils se concurrencent dans le « marché » de la misère du monde ?

LES ENJEUX HYBRIDES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.
De la reconnaissance d'un tiers secteur.
Hors-série n°5, décembre 2012.



La suprématie de l'économique et du financier sur les échiquiers national, européen et mondial donne le sentiment que l'économique régule le social en faisant appel au politique.
Si l'économie sociale et solidaire compense, complète, voire conteste le système économique dominant, elle peut aussi s'y adapter et se banaliser. D'ailleurs, la perspective de l'économie solidaire s'est affirmée contre cette normalisation en vue de rassembler pour mieux transformer.
Des concepts aux valeurs qui nourrissent l'économie sociale et solidaire, ce numéro donne la parole aux acteurs de ses différentes composantes. Si le constat est sans concession, il témoigne de la force d'innovation et de la nécessaire transmission d'un monde plus équitable où la morale et le politique, les convictions et les responsabilités sont en mouvement.

Appels à auteurs

*** Prise de risque et travail social**
Dépôt des manuscrits jusqu'au 15 mars 2013

*** De la "guerre sans nom" à la "guerre sans fin", des conséquences de la guerre d'Algérie sur le travail social**
Dépôt des manuscrits jusqu'au 3 juin 2013

* **Recherche en travail social et approches plurielles** (hors-série)
Dépôt des manuscrits jusqu'au 1er décembre 2013

Site internet : www.lesociographe.org

■ VIE SOCIALE

L'ADRESSE DE NICOLE QUESTIAUX AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX 30 ANS APRÈS.
n°3/2012.

Le trentième anniversaire du texte, désigné



communément comme l'« Adresse de Nicole Questiaux aux travailleurs sociaux », mérite assurément qu'on relise (ou lise pour les plus jeunes) ce document qui a fait date dans l'histoire du travail social en France, mais fut largement oublié, voire est passé inaperçu en dehors de ce milieu.

Il s'agissait en réalité d'un programme à moyen et long terme : les indications de calendrier qu'il contient, trop ambitieuses à l'évidence, n'ont jamais été respectées. Par contre, sur le fond, et en dépit des aléas politiques, cette « feuille de route » a largement inspiré la politique de l'État dans le domaine du travail social.

Au trentième anniversaire de sa parution, et alors que notre pays n'est jamais sorti d'une crise sociale majeure qui était déjà clairement perçue en 1981-1982, il a paru important de demander de le relire - ou de le lire - à de grands témoins qui ont eu la charge de son élaboration, à des responsables et des acteurs des politiques d'action sociale conduites ces trente dernières années, à des groupes d'étudiants qui se préparent à entrer dans les métiers du travail social.

Le résultat de cette lecture à plusieurs voix fait apparaître une réelle convergence d'appréciations ; il donne surtout à croire qu'en trente ans l'essentiel n'a pas changé : permanence des problématiques, permanence des approches, permanence des difficultés et des échecs, il faut bien le dire.

Le lecteur qui découvre ou redécouvre ce texte ne peut manquer d'être frappé par son actualité et sa modernité, avec des accents prémonitoires, annonciateurs des risques de dérive de notre société lorsqu'il prédit « le temps des marginaux ».

La méthode qui fut celle de l'Adresse peut-elle à nouveau servir, à un moment où un signe politique des nouveaux gouvernants au monde de l'action sociale, confronté à la montée des injonctions paradoxales, ne serait peut-être pas inutile, et où beaucoup de nos concitoyens ressentent, au moins confusément, le besoin de « faire société » ?

Site internet : www.cedias.org

- **VIE SOCIALE ET TRAITEMENTS (V.S.T.)**

FAIRE SOCIAL À DOMICILE.
n°116, 4ème trimestre 2012.



Intervenir au domicile, pas juste pour une visite ponctuelle mais régulièrement, est une pratique sociale qui se développe : action des SESSAD, maintien des personnes âgées, hospitalisations chez soi... Comment se construit alors l'espace de travail ? Comment l'intimité de la personne habitant le lieu peut-elle être préservée ? Alors qu'il s'agit souvent d'un travail solitaire, comment le professionnel peut-il ne pas rester isolé ? Les assistantes maternelles, assistants familiaux, familles d'accueil... exercent leur métier à domicile. Comment s'arrangent-ils pour jouer avec les espaces public/privé, professionnel/personnel, intime/visible ?

Site internet : publications.cemea-formation.com

Ouvrages

- **DES INNOVATIONS SOCIALES PAR ET POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.**
  A liberté égale.
  Gardien Eve (dir.), érès, Coll. Connaissances de la diversité, 2012, 280 p.



Difficile de résumer un livre qui comprend 17 auteurs de 7 pays différents et autant de contributions ; Eve Gardien qui a dirigé la publication et coordonné ces travaux l'a pourtant réussi dans son introduction et conclusion : elle rend compte de l'évolution et de l'actualité des approches du handicap et des projets des handicapés. Le sous-titre signale l'essentiel du moment ; « à liberté égale »...pour choisir sa vie, faire des choix signifiants en lien avec ses valeurs et ses aspirations ; non plus des choix contraints comme aux périodes où les droits humains communs avaient du mal à s'exercer.

En repérant des comportements et engagements innovants des citoyens handicapés et de leurs accompagateurs, elle montre la variété des combats menés, des initiatives à orientations multiples ; 13 sont présentés que le lecteur pourra découvrir et apprécier : soutien à la prise de décision, militer pour le droit de vote, accompagnement sexuel, coopérative d'assistants personnels, la vigie, boîte d'outils « accessibilité »

sur internet, groupe d'entr'aide et de soutien, membre-ressource, lobying de consommateurs, recovery, groupe d'entendeurs de voix, recherche usagère, panthéon des défenseurs des droits de l'homme ; tous éléments d'un répertoire utiles aux usagers, aux intervenants sociaux, aux politiques et à tous les citoyens ordinaires soucieux du meilleur vivre-ensemble.

Hervé Drouard

Site internet : www.editions-eres.com

■ L'APPRENTISSAGE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Une nouvelle voie de formation

Blanchard Nathalie, Editions ASH, Coll. ASH Professionnels, 160 p., 2012



L'apprentissage est une voie de formation initiale pour les jeunes de moins de 26 ans et les personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé, qui permet d'acquérir un diplôme et une qualification dans un contexte d'activité salariée. À la différence du système de formation scolaire, l'apprentissage relève de l'initiative des employeurs souhaitant recruter des jeunes pour les former.

Quelles sont les spécificités du secteur social et sanitaire dans ce domaine ? En quoi l'apprentissage est-il différent de l'alternance ? Quels sont les diplômes accessibles par la voie de l'apprentissage ? Quel est son cadre réglementaire et financier ? Qui sont les acteurs concernés et quels sont leurs rôles ? Comment s'articule l'acquisition des savoirs ?

Site internet : www.librairie-social-rh.fr

■ ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE RUPTURE

Decaillon Jean-Jacques, L'Harmattan, Coll. Pour comprendre, 228 p., 2012



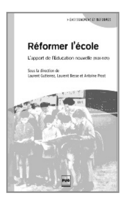
L'observation des difficultés insurmontables rencontrées par certaines personnes en rupture, nous montre combien il est aujourd'hui déterminant de réussir à négocier les enjeux de cette situation. Concerné en tant que professionnel de la relation d'aide, l'auteur a mené pendant six années une réflexion sur son terrain professionnel pour comprendre la dynamique complexe de ce processus parfois si déstabilisant.

Site internet : www.editions-harmattan.fr

■ RÉFORMER L'ÉCOLE

L'apport de l'éducation nouvelle

Gutierrez Laurent (dir.), Besse Laurent (dir.), Prost Antoine (dir.), Presses Universitaires de Grenoble, Coll. Enseignement et réformes, 2012



L' Éducation nouvelle, qu'a-t-elle à nous dire de neuf sur l'éducation ?
Beaucoup si l'on en croit cet ouvrage qui se penche sur l'histoire de ce courant pédagogique à la fois célèbre et méconnu, quand il n'est pas caricaturé.

Ce livre est le premier sur l'histoire de l'Éducation nouvelle exclusivement consacré au cas français. Il s'intéresse à une période cruciale, entre les années 1930, où démocratisation de l'école et rénovation des méthodes semblent aller de pair, et la fin des années 1960, quand cette évidence semble se dissoudre. Revisitant les grands moments de cette histoire avec l'avènement des loisirs dirigés, des classes d'orientation, de la formation des moniteurs de colonie de vacances sous le Front populaire, il étudie également l'apport des Cahiers pédagogiques, de la Ligue de l'enseignement, des CEMEA, des Francs et Franches camarades à la Libération. Il aborde aussi les rapports, jusque-là ignorés, entre Vichy et l'Éducation nouvelle. Parmi les acteurs majeurs de cette épopée figurent Freinet, Decroly mais aussi Makarenko, Dewey ou Alain, sans oublier les militants anonymes qui ont contribué à en écrire l'histoire. Loin de se limiter à l'école, il traite également de l'influence de l'Éducation nouvelle sur le travail social, le scoutisme ou les mouvements d'éducation populaire.

Cet ouvrage fait suite à un colloque qui s'est tenu à Paris et à Créteil en 2010, organisé par le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation po-

pulaire (Pajep) avec le concours du musée de la Résistance nationale.

Site internet : www.pug.fr

- **L'ALPHABET DU SOCIAL**
  Ladsous Jacques, érès, Coll. Trames, 2012



L'action sociale reste méconnue du public qui la confond avec l'assistance. Cet ouvrage, par l'intermédiaire de mots et de verbes d'action simple, éclairés par des histoires de vie, est destiné à mieux faire comprendre ce qu'elle représente. Jacques Ladsous a souhaité ici s'adresser à « son voisin » dans un langage direct et vivant : « Dans un premier temps j'ai dressé une liste de mots, une sorte d'abécédaire du social où chacun de nous peut retrouver des situations concrètes prouvant que l'action sociale est à la fois simple (la vie quotidienne) et complexe (parce que souvent habitée par des contradictions qui sont en nous, et aussi chez les autres). Dans un deuxième temps, je me suis attaché à donner du sens à tous ces mots pour faire comprendre comment et pourquoi nous, professionnels du social, nous travaillons, comment et pourquoi nous avons besoin de vous, dans ce travail, afin qu'il serve plus facilement, plus complètement ceux que nous rencontrons. Il s'agit moins d'intégrer, d'insérer les gens que de les aider à trouver leur place, et cette place, ils ne la trouveront que si vous leur laissez un peu d'espace. »

Site internet : www.editions-eres.com

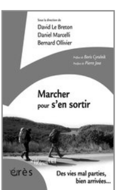
- **RÉSISTER À LA DISQUALIFICATION SOCIALE**
  Espaces et identités
  Koebel Michel (dir.), Walter Emmanuelle (dir.), L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, 218 p., 2007



Souvent associée au problème de la pauvreté et de la précarisation des conditions de vie, la question de la disqualification sociale est généralement considérée comme une fatalité. Cet ouvrage propose un autre regard sur la disqualification et sur ses rapports avec les notions d'identité et d'espace. Un regard pluridisciplinaire pour interroger les différentes formes de résistance à la disqualification sociale.

Site internet : www.editions-harmattan.fr

- **MARCHER POUR S'EN SORTIR**
  Un travail social créatif pour les jeunes en grande difficulté
  Le Breton David (dir.), Marcelli Daniel, Ollivier Bernard (dir.), érès, Coll. La vie devant eux, 160 p., 2012

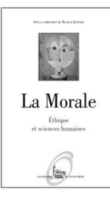


Comment aider les adolescents à sortir de la délinquance ? « En les transformant en héros, acteurs de leur propre réinsertion », affirme Bernard Ollivier, président de l'association Seuil.
Depuis l'ordonnance de 1945 aux objectifs de solidarité, d'éducation et de protection, qui a fait de la France un modèle en matière de justice des mineurs, les politiques sécuritaires ont gagné du terrain. À chaque poussée de fièvre des jeunes des banlieues, des mesures répressives ont été prises, des murs ont été élevés... Et le constat est amer.
Alors, puisque la méthode du bâton ne fonctionne pas, pourquoi ne pas prendre le pari de l'intelligence, de l'ouverture, de l'avenir ? Prouver le mouvement en marchant. À la suite de l'association belge Oikoten, Seuil innove résolument dans le domaine difficile, douloureux de l'adolescence marginale en proposant, individuellement à des mineurs en grande difficulté, des marches qui se déroulent sur 2 000 km dans un pays étranger, en toutes saisons. Accompagné d'un adulte, chaque jeune se trouve alors devant un vrai défi à relever.
Des spécialistes de l'adolescence mais aussi des acteurs - éducateurs, psychologues et adolescents ayant accompli une marche - analysent cette méthode exigeante et témoignent de cette aventure humaine. Après tout, plutôt que la prison, est-ce que la marche pourrait marcher pour les jeunes en difficulté ?

Site internet : www.editions-eres.com

- **LA MORALE**
  Ethique et sciences humaines
  Journet Nicolas (dir.), Editions Sciences Humaines, 2012

Qu'est-ce que la morale? Les philosophes



ont depuis longtemps reconnu sa double nature : à la fois recherche du bien vivre et ensemble de règles et d'injonctions. Paradoxale, la morale n'a de sens que pour un sujet libre, mais en appelle à des règles pour contraindre son désir. L'histoire de la réflexion morale s'est donc attelée à examiner cette tension de la vie normative, afin de la fonder rationnellement.
Aujourd'hui, la morale est partout. Pourquoi un tel retour dans les interrogations contemporaines ? D'un côté, les sciences expérimentales affirment que le primate que nous sommes est doté d'un sens moral spontané, mais il reste à comprendre en quoi il s'articule à la diversité des cultures humaines. De l'autre, l'affirmation des libertés individuelles et la recherche du profit ont ouvert des espaces d'incertitude qui en appellent à de nouvelles règles de justice, de respect d'autrui et de soi-même. Mais comment s'imposeraient-elles et par qui le seraient-elles ?
Cet ouvrage de synthèse présente les idées et débats qui, d'hier à aujourd'hui, fondent la réflexion des spécialistes de toutes disciplines sur les questions de morale et d'éthique : D'où vient l'altruisme ? Est-il naturel ? Pourquoi a-t-on besoin de principes et de règles ? Peut-on – et faut-il – moraliser l'économie, la politique et plus généralement nos mœurs ? Comment la philosophie, à travers les grands auteurs, et les sciences humaines peuvent-elles nous éclairer sur les questions d'éthique ?

Site internet :
editions.scienceshumaines.com

- **ENFANTS PLACÉS, DÉPLACÉS, REPLACÉS : PARCOURS EN PROTECTION DE L'ENFANCE**
  Potin Emilie, érès, Coll. Pratiques du champ social, 224 p., 2012



En France, chaque année, 140 000 enfants font l'objet d'une mesure de placement à l'Aide sociale à l'enfance. Construit autour de récits recueillis auprès des familles d'origine, des familles d'accueil, des professionnels de l'enfance (juges, travailleurs sociaux...) et surtout des enfants et adolescents concernés, cet ouvrage restitue la parole et la dignité de ceux qui sont l'objet de ces mesures. Joris, Anna, Stéphane, Astrid... ont prêté leurs voix, raconté leurs expériences, donné libre cours à leur subjectivité pour rendre compte de la manière dont sont construits les parcours en protection de l'enfance. Ces garçons et ces filles incarnent les centaines de dossiers consultés dans le cadre de cette recherche. Leurs témoignages permettent de comprendre ce que signifie être protégé. Ils sont leurs histoires individuelles mais également des éléments de l'Histoire et de la mémoire de l'Aide sociale à l'enfance.
En regardant de près ces parcours, l'auteure invite le lecteur à déconstruire les représentations habituelles du placement - souvent négatives - et à se plonger dans la complexité des configurations familiales et institutionnelles. Le croisement des points de vue sur le placement éclaire la dynamique des parcours qu'ils mettent en scène (parcours familial, parcours d'accueil, parcours professionnel, parcours d'enfant placé...).

Site internet : www.editions-eres.com

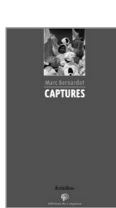
- **DELEUZE ET L'ANTI-PÉDAGOGUE**
  Vers une esthétique de l'éducation
  Boudinet Gilles, L'Harmattan, Coll. Educations et sociétés, 166 p., 2012



La pensée de Gilles Deleuze est riche de nombreuses interrogations. S'appuyant sur L'Anti-pédagogue, cet ouvrage propose de suivre la critique radicale que les théories deleuziennes se prêtent à adresser à de nombreux fondements de l'éducation. En résulte une conception « intensive », où l'esthétique tient un rôle privilégié et où se définit une nouvelle posture tant pour apprendre à penser, que pour penser l'apprendre.

Site internet : www.editions-harmattan.fr

- **CAPTURES**
  Bernardot Marc, Editions du Croquant, Coll. KRITICOS, 192 p., 2012



Depuis quelques décennies, le contrôle des frontières et de l'accès à la citoyenneté a été considérablement renforcé en Europe et ailleurs. Alors même que se poursuit et s'accélère un puissant processus de glo-

balisation, les mobilités humaines sont pour partie entravées. Cet ouvrage propose d'interpréter, à la lumière des anciennes guerres de capture d'esclaves, les dispositifs antimigratoires et d'analyser l'émergence de la figure du « sans-papiers » ou du « clandestin » qui n'est en fait qu'un étranger privé de ses droits. Ce modèle permet de résoudre la double contradiction apparente, d'une part entre les besoins avérés de main-d'œuvre des pays occidentaux et ces politiques et, d'autre part, entre les fondements humanistes des démocraties et le recours à l'internement et à l'expulsion de civils.

Site internet : atheles.org/editionsducroquant

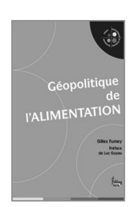
- **LA FONCTION DE DIRECTION EN INSTITUTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE**
  Diriger : c'est du jeu ?
  Janvier Roland, L'Harmattan, Coll. Travail social, 204 p., 2012



Il s'agit de donner quelques repères pour ceux qui dirigent, ou se préparent à exercer une fonction d'encadrement dans l'action sociale ou médico-sociale. Trois axes dominent le propos : la dimension collective : diriger ne peut être un acte solitaire ; la dimension conflictuelle : la fonction de direction implique la controverse entre les intérêts de toutes les parties prenantes ; l'ouverture : la conduite d'un projet suppose l'interaction dans des réseaux. Voici une invitation à penser les métiers de direction.

Site internet : www.editions-harmattan.fr

- **GÉOPOLITIQUE DE L'ALIMENTATION**
  Fumey Gilles, Ed. Sciences Humaines, 2012



Au printemps 2008, la planète s'est réveillée avec la gueule de bois. Elle croyait être sur le chemin radieux de l'autosuffisance alimentaire. Les famines n'étaient plus que résiduelles ou délibérément provoquées. L'abondance avait bien donné de nouvelles pathologies, comme l'obésité, mais n'était-ce pas préférable à la faim ? Et puis tout s'est emballé. Des émeutes de la faim ont éclaté dans les pays du Sud et on s'est demandé pourquoi la FAO et l'OMC n'avaient pas pu empêcher ce dérèglement du système alimentaire mondial.
La géopolitique de l'alimentation permet de comprendre les rapports de force qui façonnent notre planète alimentaire en analysant le rôle des différents protagonistes : les institutions, les politiques, les acteurs économiques… mais aussi les mangeurs que nous sommes tous. Car nos goûts et nos pratiques ne sont jamais sans incidence.
La question de demain n'est pas de penser une alimentation pour tous qui serait universelle. Elle est de voir comment garantir un accès le plus large possible à une alimentation de qualité, non assujettie aux règles du profit. Se nourrir est non seulement un besoin vital, c'est aussi l'un de nos plus intimes rapports au monde.

Site internet :
editions.scienceshumaines.com

- **CONSTRUCTION SOCIALE D'UNE JEUNESSE EN DIFFICULTÉ**
  Innovations et ruptures
  Tourrilhes Catherine, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, 256 p., 2008



L'ouvrage montre le processus de construction sociale d'une "jeunesse en difficulté" qui, parce qu'elle se manifeste, signale les limites des institutions sociales obligeant sans cesse à l'innovation. La rupture progressive avec les institutions sociales a creusé un écart entre cette jeunesse et les normes de l'insertion, favorisant une révolte sociale qui se traduit dans la violence de leurs émeutes juvéniles.

Site internet : www.editions-harmattan.fr

- **ALZHEIMER : LA CONSTRUCTION SOCIALE D'UNE MALADIE**
  Ngatcha-Ribert Laëtitia, Dunod, Coll. Santé Sociale, 448 p., 2012



La maladie d'Alzheimer – que l'on classait jusque récemment sous le vocable de « démence sénile » voire de « gâtisme » ou de « radotage » – est aujourd'hui largement sortie du domaine médical pour devenir à la fois un problème de santé publique et un « problème

public », et par là même un véritable enjeu social et politique. À ce titre, elle doit être appréhendée comme un fait social à part entière, à la croisée de l'anthropologie, des sciences politiques et de plusieurs champs de spécialisation de la sociologie. Cet ouvrage se propose d'étudier l'ensemble des processus à l'œuvre dans l'émergence d'une maladie touchant le fondement de la personne humaine – la mémoire – et les actions menées par les différents acteurs afin qu'elle soit reconnue et prise en compte dans notre société. La « sortie de l'oubli » de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées et la possibilité de la prise de parole des personnes malades elles-mêmes dans l'espace public sont la résultante de plusieurs dynamiques : scientifique et médicale, associative, médiatique et politico-administrative. L'analyse pose en filigrane la question d'évolutions sociales plus larges, comme la médicalisation des phénomènes sociaux, la progression des maladies chroniques et l'alzheimérisation de la grande vieillesse : autant d'éléments d'arrière-plan qui ont contribué à modeler les représentations et le vécu des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Site internet : www.dunod.com

- **A LA POURSUITE DES ILLÉGAUX**
  Politiques et mouvements anti-immigrés aux Etats-Unis
  Cohen James, Editions du Croquant, Coll. TERRA, 252 p., 2012



Les États-Unis se flattent d'être un pays forgé par ses immigrés, mais depuis le deuxième mandat de George W. Bush le thème de l'immigration est devenu une source de forte polarisation politique. Face à la présence de plus de 10 millions d'immigrés en situation irrégulière, dont plus de la moitié sont mexicains et 80 % latino-américains, la droite militante s'oppose frontalement à toute mesure de régularisation et prône des politiques nationales ou locales de surveillance renforcée visant à intimider et à éloigner des populations jugées « inassimilables ».
Au Congrès des États-Unis, la polarisation a mené à l'impasse : aucun projet de loi sur l'immigration, même favorable aux intérêts patronaux, n'a vu le jour depuis l'entrée en fonction de Bush. Démocrates et républicains ne se sont entendus que sur la construction d'un mur le long de la frontière mexicaine. En l'absence de toute loi susceptible de « réparer » un système que tous s'accordent à dénoncer comme « déréglé », certains territoires – l'État frontalier d'Arizona montrant la voie – adoptent leurs propres lois visant à faciliter la poursuite des immigrés en situation irrégulière, sans craindre de promouvoir une forme de profilage racial, de constitutionnalité suspecte, menaçant tous ceux qui « ressemblent » à un immigré irrégulier…
Ce livre fournit le contexte sociologique et politique nécessaire pour comprendre les racines de cette crise, à l'échelle nationale mais aussi transnationale, les formes de répression et de stigmatisation qu'elle engendre et les résistances que suscitent les politiques en vigueur.

Site internet : atheles.org/editionsducroquant

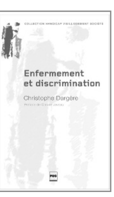
- **DÉMOCRATIE ET LE VIVANT**
  Un système à l'épreuve des hommes
  Gres Jean-Pierre, L'Harmattan, Coll. Ouverture Philosophique, 284 p., 2012



La démocratie contemporaine souffre d'une crise de crédibilité. Comprendre cette crise, c'est d'abord comprendre les fondements des principes et des valeurs qui font de la thèse démocratique une thèse défendable, sur le registre de la raison critique, mais aussi de l'expérience. D'où la question centrale : la démocratie peut-elle être fondée universellement, à tous les niveaux de l'organisation sociale ?

Site internet : www.editions-harmattan.fr

- **ENFERMEMENT ET DISCRIMINATION**
  De la structure médico-sociale à l'institution stigmate
  Dargère Christophe, Presses Universitaires de Grenoble, Coll. Handicap, vieillissement, société, 2012



Autrefois connue sous le nom d'« asile », l'institution médico-sociale enferme des individus que la société ne considère pas comme les autres. Dans quelle mesure cet enfermement est-il porteur de stigmatisation ?
Christophe Dargère part de son expérience

dans ces instituts pour nous faire partager ses observations : scènes de violence, discrimination, faits avérés de maltraitance, etc. Au-delà de la constatation des faits, son travail universitaire le conduit à mener une réflexion sur le ressenti des pensionnaires de ces institutions, et sur la place que nous leur accordons dans notre société. En quoi sont-ils discriminés ? Quel est le degré de souffrance éprouvée ? Dans un langage clair, agréable à lire, Christophe Dargère nous fait partager avec brio l'expérience quotidienne de la vie dans l'enceinte de ces institutions, ce monde parallèle hors du monde, dans lequel vivent des enfants et des adolescents que la société rejette.

Site internet : www.pug.fr

- **DISCRIMINATIONS RELIGIEUSES EN EUROPE : DROIT ET PRATIQUES**
  Ast Frédérique (dir.), Duarte Bernadette (dir.), L'Harmattan, Coll. Droit, Société et Risque, 294 p., 2012



Faisant suite à *Manifester sa religion : droits et limites*, cet ouvrage définit le cadre juridique applicable à la lutte contre les discriminations religieuses au niveau international et européen, et ce dans une perspective de droit comparé. Il présente des cas concrets de discriminations religieuses en Europe, décrit des initiatives pour protéger le pluralisme religieux et nous informe sur le programme européen RELIGARE.

Site internet : www.editions-harmattan.fr

Manifestations

- **5ème Congrès de l'AIFRIS, Association Internationale pour le Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale.**
  Construction, Transformation et Transmission des Savoirs : les enjeux pour l'intervention sociale.
  du 2 au 5 juillet 2013 à Lille

L'ambition du prochain Congrès de l'AIFRIS est de contribuer à la production d'une représentation actualisée, ouverte et plurielle du mode d'élaboration et de propagation des savoirs (dans leurs différentes dimensions et conceptions), à partir de contributions de professionnels, d'usagers, de formateurs, d'étudiants et de chercheurs oeuvrant dans le champ de l'intervention sociale. « Qui » construit, transforme, transmet les savoirs ? Comment ? Pourquoi ? Dans quelles situations et contextes ? Quels en sont les enjeux pour l'intervention sociale ? Autant de questions générales qui sont au coeur de ce congrès dont la spécificité est de croiser des points de vue multiples qui proviennent d'horizons sociétaux et nationaux variés.

Site internet : aifris.eu

- **Journée d'études de l'Institut de Travail Social de la Région Auvergne**
  Les Fondements idéologiques du travail social
  18 avril 2013 à Clermont-Ferrand

Liée à la critique marxiste (Cf. notamment l'œuvre de Louis Althusser) des années 60 et 70, la notion d'idéologie semble aujourd'hui avoir disparue des discours contemporains. Attachée à l'efficacité et la compétence, notre époque se définit comme « a-idéologique ». Exaltant ainsi une forme de neutralité vis-à-vis des discours politiques, perçus comme autant d'oripeaux d'un passé désormais révolu et dépassé par la seule technicité opérationnelle. Sans histoire, notre époque serait désormais sans mémoire des héritages et combats qui l'ont constituée et de fait sans conscience de ceux qui la déterminent aujourd'hui.
Le travail social actuel n'échappe pas à cette entreprise qui bien qu'elle le nie représente l'un des discours idéologiques dominants des temps actuels. Si les formations en travail social ont été reconstruites autour d'une logique de savoir-faire à acquérir, comment dès lors éviter de former des professionnels sans culture des enjeux intrinsèques qui régulent pourtant leur réalité ?
Il s'agira, à partir de travaux de chercheurs et d'historiens membres du CNAHES, du Cédias, de l'ANAS ou du LRI de l'ITSRA, spécialistes de l'histoire du travail social, de mieux comprendre les logiques à l'œuvre aujourd'hui dans notre secteur à partir d'une lecture des héritages complexes, contrastés et mêlés du XXe siècle.

Site internet : www.itsra.net

LISTE DES NUMÉROS À PARAÎTRE

2013
n°138 | mars • Usagers et professionnels en question ?
n°139 | juillet • Le bénévolat, le volontariat
n°140 | octobre • Les métiers de la formation
n°141 | décembre • Questions et réflexions épistémologiques de la recherche

LISTE DES NUMÉROS PARUS DEPUIS 2006

2012
n°135 | mars • Des travaux préparatoires à la conférence de consensus sur la recherche dans le champ du travail social
n°136 | juillet • L'engagement : un acte professionnel ?
n°137 | décembre • Innovation et les pratiques innovantes ?

2011
n°131 | mars • La formation continue
n°132 | juillet • L'évaluation interne et externe
n°133 | octobre • Politique et formation en travail social
n°134 | décembre • L' « encadrement » des personnes âgées

2010
n°127 | mars • Pour la formalisation de savoirs professionnels - Des questions, des propositions
Hors-série n°1 | juin • Points de vue sur quelques pôles ressources de recherche en travail social
n°128 | juillet • Le fait religieux
n°129 | octobre • Héritage et transmission, message d'hier et d'aujourd'hui
n°130 | décembre • L'analyse de la pratique dans les centres de formation et les établissements

2009
n°123 | mars • Prévention et contrôle social : principes de précaution
n°124 | juillet • Les figures du partenariat dans les politiques publiques et les dynamiques territoriales
n°125 | octobre • Les associations d'action sociale au défi d'entreprendre
n°126 | décembre • La question des enseignements disciplinaires dans les nouveaux référentiels de formation

2008
n°119 | mars • Aujourd'hui, quelles politiques de formation dans le secteur social et médico-social ?
n°120 | juillet • Les incidences des nouvelles technologies sur le rapport aux métiers du social
n°121 | octobre • L'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle
n°122 | décembre • Parité et différenciation : la question du genre ?

2007
n°115 | mars • La loi 2002-2 : application d'un modèle ou production de nouvelles pratiques cliniques ?
n°116 | juillet • Travail social et diversité
n°117 | octobre • La formation tout au long de la vie
n°118 | décembre • De la recherche à la production de connaissances : quelles évolutions ?

2006
n°111 | mars • Les effets du voyage en formation
n°112 | juillet • Le corps dans les pratiques éducatives
n°113 | octobre • Construction et usages des catégories dans les politiques sociales
n°114 | décembre • L'enfermement ou l'enrôlement dans les mots, une volonté de maîtrise efface-t-elle le sujet, l'objet ?



BON DE COMMANDE à retourner à :
UNAFORIS • 8 rue Mayran • 75009 PARIS

□ Mme □ Mlle □ M. ....

Fonction : ....

Organisme : ....

Adresse : □ professionnelle □ personnelle

....

....

Téléphone : ....

Email : ....

➘ **Achat au numéro**
(12 euros par numéro + frais de port : 1 n° - 2,35 euros | 2 n° - 3,18 euros | 3 ou 4 ou 5 n° - 4,11 euros | frais offerts à partir de 6 n°)

Numéro(s) : ....

➘ **Abonnement ou réabonnement**
(4 numéros de janvier à décembre 2013)

□ **souhaite** : □ **s'abonner**
□ **se réabonner**

Merci de préciser :
□ version papier (par courrier)
tarif : 45 euros
□ version numérique (par email)
tarif : 30 euros

□ **souhaite souscrire un deuxième abonnement**
version papier - tarif : 38 euros

□ **souhaite souscrire un abonnement papier + un abonnement numérique**
tarif : 60 euros

□ **souhaite souscrire un abonnement au tarif étudiants**
Merci de préciser :
□ version papier (par courrier)
tarif : 23 euros
□ version numérique (par email)
tarif : 15 euros
Joindre une photocopie de la carte.

Date et signature

■ **Mode de paiement**

□ par chèque à l'ordre de l'UNAFORIS

□ par mandat ou virement bancaire sur le compte :

UNAFORIS - Crédit Coopératif Opéra
Code banque : 42559
Code guichet : 00028
N° de compte : 41020012265
Clé RIB : 53

Si virement de banque à banque, indiquez la date : ...... / ...... / ......

■ **Facture**

□ souhaite recevoir une facture avant l'envoi de son règlement

□ envoie directement son règlement à l'UNAFORIS (n'a pas besoin de facture)

Dans les deux cas, nous vous enverrons une facture acquittée.

N°SIRET : 512 377 383 00017 - Code APE : 9499Z

L'UNAFORIS

Association créée en décembre 2008, l'UNAFORIS réunit au 1er janvier 2012 l'ensemble des centres de formation en travail social, précédemment adhérents de l'AFORTS et du GNI, ses fondateurs qui ont choisi de se dissoudre fin 2011.
Le but de l'UNAFORIS est de **valoriser les formations sociales et le travail social**.
Ses **chantiers prioritaires** sont :

- la préparation des plateformes régionales, étape préalable à la création des HEPASS, Hautes écoles professionnelles en action sociale et de santé,
- la simplification de l'architecture des formations.

Ses principes d'action :

- Contribuer aux politiques de formation françaises et européennes : par exemple par l'étude des besoins des territoires et des réponses à apporter, dans le cadre de qualifications reconnues.
- Développer dans le cadre de l'économie sociale, la qualité de la formation tout en répondant aux besoins, dans un rôle d'acteur de propositions et de réalisations.
- Développer la professionnalisation des personnes, dans une culture professionnelle ouverte, en coopération avec d'autres intervenants sociaux, en se basant sur l'expérience de chaque personne.
- Promouvoir les centres de formation, lieux ressources, d'animation et de recherche, dans des partenariats pluri-institutionnels.

Pour répondre à ces enjeux, l'UNAFORIS :

- Rassemble, représente, soutient et défend ses adhérents.
- Contribue à structurer et organiser le dispositif de formation.
- Est force de proposition et contribue à la définition des politiques publiques.
- Favorise et anime des modèles de références qualité.
- Développe, encourage l'offre de formation, par toutes les voies -formation initiale, formation continue, apprentissage, VAE- et de certification de ses adhérents.
- Promeut la recherche scientifique dans le champ social.
- Favorise le développement social et l'animation des milieux professionnels dans les territoires.
- Encourage la coopération européenne et internationale en incitant ses membres à participer.

COMPOSITION DU BUREAU

Pierre Gauthier, Président
Chantal Cornier, Vice-présidente
René Boucher, Vice-président
Jean-Michel Godet, Secrétaire
Manuel Pélissié, Trésorier
Bernard Lion, Trésorier adjoint
Hugues Dublineau
Claude Noël
Annie Steiner

UNAFORIS

Union Nationale des Associations de FOrmation
et de Recherche en Intervention Sociale

8 rue Mayran - 75009 PARIS

Tél. 01 53 34 14 74 - Fax 01 53 34 14 77

unaforis@unaforis.eu - www.unaforis.eu